QUARANTE ET UNIÈME ANNÉE - Nº 12192 - 4 F

DERNIÈRE ÉDITION

SAMEDI 7 AVRIL 1984



Fondateur : Hubert Beuve-Méry

Directeur : André Laurens

AVEC CE NUMÉRO

et le choix commenté des programmes de la radio et de la télévision pour la semaine

L'Inde malade du Pendjab

Le gouvernement de Mme Gandhi a, jeudi 5 avril, renforcé ses pouvoirs spéciaux pour combattre le terrorisme sikh dans l'Etat du Pendjab, et à Chandigarh, sa capitale, qu'il partage avec l'Etat de l'Haryana. Désormais, toute personne dont le comportement serait jugé de nature à troubler l'ordre public peut être arrêtée et détenue sans procès pour une période de quatre-vingt-dix jours (au lieu de vingt et un jours), sans que soit requis, comme jusqu'alors, l'avis d'une commission spéciale.

Le cabinet fédéral n'était pourtant pas dépourvu de moyens pour tenter de venir à bout de l'agitation des extrémistes sikhs – et de celle des nationalistes hindouistes qui lui réplique, – cause de la mort au total de près d'une centaine de personnes au cours des deux derniers mois.

Mme Gandhi épuise aujourd'hui l'arsenal juridique à sa disposition, au point que l'opposition a réagi avec vigueur au renforcement des pouvoirs spéciaux, car cette initiative n'est pas sans rappeler les mesures exceptionnelles prises, pour l'ensemble du pays, lorsque le premier ministre décréta l'état d'urgence (de juin 1975 à mars 1977).

Les pourparlers discrets, ces dernières semaines, entre le pouvoir central et l'Akali Dal, la principale formation représentant les aspirations des Sikhs modérés, permettaient de laisser espérer un règlement d'une crise dans laquelle sont étroitement mêlés facteurs politiques et religieux. Les Sikhs modérés réclament, notamment, que les frontières et les eaux des rivières du Pendjab fassent l'objet d'un nouveau partage en leur faveur, et que Chandigarh soit la capitale exclusive de l'État. Mais les extrémistes sikhs vont plus loin et parlent d'un État indépendant fondé sur la religion, ce que nul gouvernement n'est, évidemment, prêt à envisager.

Les Sikhs ont obtenu gain de cause la semaine dernière sur un point important de leurs revendications, lorsque, faisant une concession très notable, le gouvernement a accepté d'amender l'article de la Constitution assimilant le sikhisme à l'hindouisme. Mais cette décision, loin de satisfaire les extrémistes, a mis, à nouveau, le feu aux poudres, et a été suivie par l'assassinat de plusieurs personnalités modérées sikhs et hindoues. Minoritaires au Pendjab – où ils constituent aussi le gros de l'électorat du Congrès (I), la formation au pouvoir à New-Delhi, les Hindous craignent, à la faveur de cette crise, de se voir de plus en plus supplantés par la majorité sikh. Aussi bien les nationalistes hindous répondent-ils maintenant, apparemment, coup pour coup aux assassinats perpétrés par les terroristes sikhs.

Non seulement la crise sikh porte ombrage au délicat équilibre entre communautés, mais elle constitue aussi un défi au pouvoir central, qui peut difficilement décider l'assaut du temple d'Amritsar, où les extrémistes sikhs armés jusqu'aux dents sont retranchés, sans donner le signal d'une tuerie.

Sans doute Mme Gandhi comptait-elle sur l'essoufflement du mouvement d'agitation. Malgré les traditions martiales propres à leur communauté, la majorité des sikhs rejettent les méthodes violentes et mesurent les conséquences désastreuses de la crise à la fois sur leurs rapports avec les autres communautés de l'Union indienne et sur la situation économique au Pendjab, où un coup d'arrêt est donné au développement.

Le gouvernement central appréhende aussi les conséquences que cette crise pourrait avoir sur la situation dans la province voisine du Jammu-et-Cachemire, où existe une fragile équation entre pouvoir central, majorité musulmane et minorité hindoue de la population. Or l'Inde est entrée en période électorale. Aucune consultation ne peut y avoir lieu si un ou plusieurs Etats connaissent une crise grave. En somme, le temps pourrait de moins en moins jouer pour le premier ministre.

Graves troubles au Cameroun

De violents affrontements ont eu lieu à Yaoundé

La plus grande confusion régnait vendredi 6 avril à propos de la situation au Cameroun où une tentative de coup d'Etat serait en cours. Des tirs intenses à l'arme lourde ont été entendus de 4 à 6 heures (h. loc.) et ont repris dans la matinée à Yaoundé. Des blindés ont, d'autre part, été aperçus tôt dans la matinée, faisant mouvement à la fois vers le palais présidentiel, situé à l'écart de la route menant au mont Febé (quartier résidentiel), et vers la résidence du chef d'état-major de l'armée camerounaise, le général Semingé. De bonne source, on indique que celui-ci aurait été arrêté avec plusieurs de ses compagnons après que sa maison eut été encerclée.

Toutes les communications avec la capitale camerounaise, ainsi qu'avec Douala, la deuxième ville du pays, sont coupées, et les aéroports sont fermés à N'Djamena.

Une mutinerie d'une fraction nordiste de la garde républicaine chargée de la surveillance du palais présidentiel serait à l'origine des affrontements. Alors qu'une autre partie de la garde serait restée fidèle au chef de l'Etat, M. Paul Biya, la mutinerie, qui serait dirigée par un colonel nordiste nommé Saleh, l'un des responsables de la garde républicaine, serait due à une décision prise jeudi par le chef de l'Etat de muter de ce corps tous les cadres originaires des régions nord du pays.

Les troupes mutinées auraient alors attaqué la villa présidentielle et le siège de l'état-major. La résistance aurait immédiatement été organisée par un colonel de gendarmerie aidé par un colonel de l'armée de terre, dont on ignore l'identité. Ils auraient demandé la venue de renforts et notamment de parachutistes pour mater la rébellion.

Les tirs auraient fait plusieurs morts, notamment devant le siège du gouvernement. Le président Biya, qui effectuait une tournée dans l'ouest du pays, se trouverait toujours à Kribi. L'armée, forte de huit mille hommes, resterait loyale au régime.

Joint par téléphone dans sa propriété de Grasse, le président Ahidjo s'est refusé à toute déclaration. *« J'ai été trop insulté, trop calomnié, cela ne m'intéresse pas »*, nous a-t-il déclaré, ajoutant : *« Je souhaite que le sang ne coule pas trop. »*

Cette tentative serait-elle une revanche du Nord? Recrutés par M. Ahmadou Ahidjo, les soldats et officiers qui composent la garde républicaine sont en majorité originaires des provinces du Nord, comme l'ancien chef de l'Etat. Cette tentative de coup d'Etat intervient après qu'un tribunal militaire de Yaoundé ait condamné à mort par contumace, le 28 février dernier, M. Ahidjo, l'accusant de *« complot contre la sécurité de l'Etat »*. Le verdict, par sa sévérité, avait, à l'époque, surpris. Deux officiers, proches de l'ancien chef de l'Etat, le chef d'escadron Ibrahim Oumarou et le capitaine Salatou Adamou, avaient également été condamnés à mort, mais leur peine ainsi que celle de M. Ahidjo avaient été commuées en *« détention »*, sur décision du président camerounais, M. Paul Biya. Celui-ci avait également décidé de faire cesser toute enquête et toute poursuite judiciaire contre les autres inculpés, MM. Bello Bouba Maigari, ancien premier ministre, Maikano Abdoulaye, ancien ministre d'Etat chargé des forces armées, et Ibrahim Wadjiri, ancien commandant de la gendarmerie.

Au cours du procès, le tribunal avait retracé la *« genèse »* de ce complot, dont l'origine remonte au 18 juin 1983, jour où le président Biya a procédé à un remaniement ministériel. L'argumentation du tribunal pour étayer son accusation se fondait sur deux réunions de caractère *« séditieux »*. L'une s'est déroulée le 18 juin au domicile de M. Ahidjo. A cette occasion, l'ancien chef de l'Etat aurait demandé aux ministres de la province du Nord de présenter leur démission collective du gouvernement. La seconde a eu lieu, le même jour, au domicile de M. Ibrahim Wadjiri. Selon l'acte d'accusation, cette *« réunion tribale, à caractère factieux »*, groupait *« les officiers supérieurs et hauts fonctionnaires originaires de la province du nord »*. *« Le but recherché était d'entraîner l'armée dans la rébellion pour rétablir l'ancien président Ahmadou Ahidjo. »*

Cette réunion aurait échoué, d'une part, parce que *« les conditions tactiques de réussite ne pouvaient être réunies en un laps de temps* [suffisant] *»*, d'autre part, *« grâce à la réaction imprévue qui s'est révélée payante de la majorité de l'armée sous le commandement du général de division Pierre Sémengué, chef d'état-major des armées, et qui est demeurée par tradition fidèle aux institutions de la République »*.

(Lire la suite page 4.)

La titularisation des maîtres du privé

LIRE PAGE 11 LES PRINCIPALES DISPOSITIONS DU PROJET GOUVERNEMENTAL

Selon l'INSEE, les investissements productifs augmenteront fortement cette année

LIRE PAGE 24

LA CINQUIÈME MISSION DE CHALLENGER

Comment récupérer un satellite en vol

Capturer un satellite dans l'espace, le réparer sur place puis le remettre en orbite, tel est l'intérêt principal de la cinquième mission Challenger – la onzième de la navette spatiale américaine – qui devait quitter son pas de tir de Cap Canaveral (Floride), vendredi 6 avril à 15 h 59 (heure française). Car si les vols de la navette se succèdent à un rythme rapide, ils ne se ressemblent pas et ils sont souvent l'occasion, pour les Américains, de marquer de nouveaux progrès dans la maîtrise de l'espace.

En février dernier, deux astronautes étaient, pour la première fois, sortis librement hors de leur véhicule, équipés de leur « sac à dos à propulsion », les fameux *Manned Maneuvering Units* (MMU). Au cours de la nouvelle mission, George Nelson utilisera un de ces MMU pour s'éloigner d'une centaine de mètres de Challenger. Assisté de James Van Hoften et de Terry Hart, il s'efforcera de récupérer le satellite d'observation astronomique Solar Maximum Satellite, dit « Solar Max », tombé en panne dix mois après sa mise en orbite en février 1980.

Pour réaliser ce « rendez-vous », le commandant de bord de la navette, Robert Crippen, qui accomplit là son troisième vol, et le pilote Francis Scobee amèneront Challenger à une altitude (près de 500 km) qui n'a encore jamais été atteinte par ce type de véhicule. Une fois le satellite récupéré par la navette, ses composants défaillants seront changés en orbite et, si le fonctionnement de « Solar Max » ne donne pas alors entière satisfaction, le satellite sera ramené à Terre (1).

Outre ces opérations, qui constituent incontestablement le moment-clé du vol, l'équipage de Challenger aura d'autres tâches à assurer. Il devra mettre en orbite, lundi 9 avril, une plate-forme scientifique de 9 tonnes emportant cinquante-sept expériences (dont onze sont françaises) de sciences des matériaux et de physique spatiale. Cette plate-forme, qui porte le nom de *Long Duration Exposure Facility* (LDEF), sera ramenée à Terre dans une dizaine de mois à l'occasion d'un prochain vol de la navette.

L'équipage devra aussi veiller sur les trois mille trois cents passagers non clandestins qui lui tiendront compagnie dans le compartiment de vie. Bien que la place soit comptée dans la navette, ces compagnons ne devraient pas se montrer trop encombrants. Ce ne sont que des abeilles amenées dans une ruche spéciale afin que l'on puisse étudier leur comportement. L'expérience a été proposée par un étudiant de l'Institut de technologie du Tennessee, qui souhaite comparer les rayons de miel construits en apesanteur à ceux qu'élaborent les abeilles dans leur environnement naturel.

A l'issue de cette mission d'un peu moins de six jours, Challenger devrait revenir sur Terre le jeudi 12 avril à 15 h 10 (heure française) et atterrir pour la deuxième fois consécutive, si les conditions atmosphériques le permettent, sur la piste du centre spatial Kennedy en Floride.

ÉLISABETH GORDON.

(1) Un dossier sera consacré à la récupération de « Solar Max » dans « le Monde Aujourd'hui » daté du 8-9 avril.

LA POLITIQUE INDUSTRIELLE DU GOUVERNEMENT

Deux logiques syndicales

par GUY HERZLICH

« Inacceptable. » Au cours de sa conférence de presse de jeudi, M. Henri Krasucki, secrétaire général de la CGT, a, dans un langage sans fioritures, pris clairement position contre la politique industrielle du gouvernement, et invité à une lutte *« non seulement dans la sidérurgie, mais dans toute une série d'autres branches »*. Opposition générale contre le gouvernement ? Le secrétaire général de la CGT a en tout cas franchi un nouveau degré dans le durcissement à l'égard du pouvoir après la déclaration du 4 décembre dernier sur la défense *« du respect des engagements pris »* et l'appel du 30 janvier *« à sonner le tocsin »*.

L'attitude de la CGT se démarque largement de celle des autres centrales. On aperçoit un premier signe des décalages dans les quelques craquements enregistrés même dans l'intersyndicale lorraine qui semblait pourtant solide : le retrait de la CGC sur un motif qui paraît au premier abord superficiel – une dispute avec la CGT à propos de la manifestation de Metz et des sifflets adressés à M. Marchelli, délégué général de la CGC – et les quelques difficultés qui apparaissent dans le choix des actions qui accompagnent la « marche sur Paris » du 13 avril. Mais surtout, on voit s'opposer deux attitudes à propos de la politique industrielle.

La CGT juge « défaitiste » la politique de modernisation du gouvernement qui entraîne des suppressions d'emplois et d'établissements industriels.

(Lire la suite page 21.)

La nouvelle stratégie de M. Mitterrand

par THOMAS FERENCZI

Interrogé le 12 février dernier, au cours de l'émission de TF 1 « 7 sur 7 », sur la façon dont il entendait réagir aux critiques du PCF, le président de la République avait répondu : *« Il faut voir comment cela peut cesser... Si cela n'était pas possible, j'aviserais. »* « Cela » n'a pas cessé, et le 4 avril, au cours de sa conférence de presse, M. Mitterrand a annoncé, en réponse à la même question, qu'il se proposait de *« mettre les choses au net »*. Le chef de l'Etat n'a pas voulu en dire plus. Pourtant la curiosité des journalistes méritait mieux que l'accusation de « naïveté » portée avec quelque brusquerie contre l'un d'entre eux.

On voit mal, en effet, comment la nouvelle ligne économique définie par M. Mitterrand pourrait s'accommoder du maintien de la même ligne politique. Si erreur il y a eu dans le passé sur l'analyse de la crise, la remise en cause doit s'étendre aujourd'hui à l'ensemble de la stratégie qui s'est ensuivie, autrement dit aux objectifs et aux alliances définis alors.

Pour désigner l'objectif principal que se fixe désormais le gouvernement, les dirigeants socialistes ne parlent plus que de la nécessaire « modernisation » du pays et ne mentionnent que pour mémoire leur vieux rêve de « changer la vie ». On objectera que la révision ne date pas de la conférence de presse de M. Mitterrand et que, passée la première année du septennat, le pouvoir a publiquement réduit ses ambitions. Sans doute. Pourtant, l'aveu du chef de l'Etat a rendu officiel ce changement de cap et levé ainsi une équivoque qui, en dépit de tout, persistait. Cela n'est pas sans importance.

On objectera aussi qu'après tout la différence n'est pas grande entre « moderniser » la France et la « transformer », et que, mis à part les inévitables slogans d'une campagne électorale, le projet proposé avant 1981 est bien celui qui continue d'inspirer le gouvernement. Peut-être. Mais en l'occurrence la forme importe autant, voire plus, que le fond. Car la volonté de « modernisation » se réfère à une idéologie, des valeurs, des croyances, assez différentes de celles qui caractérisent l'aspiration à un « changement de société », à une « rupture avec le capitalisme ».

(Lire la suite page 8.)

LIRE PAGE 9 :

Le socialisme à la française aujourd'hui

par MAURICE DUVERGER

M. RENÉ MONORY

invité du « Grand Jury RTL-*le Monde* »

M. René Monory, qui fut ministre de l'industrie puis de l'économie dans le gouvernement Barre, sera l'invité de l'émission hebdomadaire « le Grand Jury RTL-*le Monde* », dimanche 8 avril, de 18 h 15 à 19 h 30.

M. Monory, sénateur CDS de la Vienne, président du conseil général de ce département et maire de Loudun, répondra aux questions d'André Passeron et d'Eric Le Boucher, du *Monde*, de Paul-Jacques Truffaut et de Christian Menanteau, de RTL, le débat étant dirigé par Elie Vannier.

«TENDRES PASSIONS», DE JAMES BROOKS

Tumeur maligne

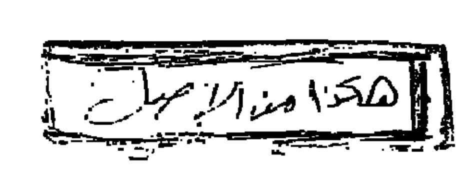
Grâce à la promotion publicitaire, aux nominations pour les oscars, au Festival de Berlin où le film a fait sensation – *le Monde* du 21 février. – les spectateurs qui font la queue pour *Tendres passions* savent qu'ils vont s'émouvoir autant qu'à *Kramer contre Kramer*. Ce qui fait un sujet de conversation, et les larmes viennent rien qu'en se souvenant. Dès le générique, on est fin prêt.

Et on n'est pas volé. Mais d'abord on rit, ou plutôt on glousse, aux notations comiques dans le comportement des personnages. Ils sont immédiatement familiers, parce qu'ils ont obligatoirement un trait de caractère qui rappelle quelqu'un, surtout parce que les interprètes savent admirablement, tous, tout de suite placer ce que sont leurs personnages et ce qu'ils deviennent. Ce qu'ils deviennent étant dans la droite ligne de ce qu'ils sont.

Ainsi, dès le générique, Shirley Mac Laine est une mère possessive. A la deuxième séquence, elle est franchement abusive, et on ne s'étonne pas de ses réactions névrotiques quand sa fille trop aimée se marie ou attend un troisième enfant. Bien sûr, dès qu'apparaît Jack Nicholson, cosmonaute à la retraite, bedonnant, décati, alcoolique, coureur de mineures, aussi mal embouché que Shirley Mac Laine est pudibonde, on sait qu'ils vont avoir une *love affair*. Shirley Mac Laine, jusqu'alors frigide, s'humanise, conformément à un mythe qui a la vie dure. D'ailleurs le pouvoir de séduction des quinquagénaires, en dépit des outrages du temps, est une loi des comédies de mœurs, loi rassurante pour une bonne partie du public, d'autant plus que Jack Nicholson et Shirley Mac Laine (qui d'autre pourrait jouer le ridicule avec un tel charme drolatique ?) n'hésitent pas à s'enlaidir, à braver le *glamour*.

COLETTE GODARD.

(Lire la suite page 14.)



idées

Défense

Le couplage entre le concept de force d'action rapide (FAR) et le regroupement sous commandement unique des armes tactiques clarifie notre langage de crise, estime Dominique David, tandis que Bernard Gillis analyse les rapports entre la FAR et la dissuasion nucléaire. De son côté, Gabriel Robin estime incontournable le dilemme : défense atlantique ou défense européenne ?

Nécessaire adaptation ou crime contre le père ?

par BERNARD GILLIS (*)

LA réorganisation de l'armée de terre soulève quelques polémiques, plus ou moins bienveillantes, mais, au-delà des controverses secondaires, on peut remarquer une convergence des réflexions sur la création de la Force d'action rapide (FAR) et de la brigade des lanceurs nucléaires Hadès.

Sur ces pièces maîtresses de la réorganisation, le gouvernement se voit interpellé dans deux directions : la première est purement politique, puisqu'il s'agit de savoir si nous sommes soumis davantage qu'auparavant à l'alliance atlantique ; laissons les hommes politiques en débattre, car, en l'occurrence, ils sont dans leur rôle. La deuxième est moins d'ordre politique que conceptuel. Cette force d'action et cette brigade nucléaire seraient la preuve matérielle de l'abandon du concept gaullien de la dissuasion, premier péché, et affaibliraient la dissuasion nationale, crime inexpiable.

Il est clair que le concept de la dissuasion, pure et dure, à la de Gaulle, a évolué depuis 1975 et que l'idée d'engager simultanément les forces classiques et nucléaires, dans une seule manœuvre, a été abandonnée. Ce glissement est peut-être un péché contre l'esprit, mais ce n'est pas un crime contre la sécurité, car il n'affecte pas la dissuasion proprement dite. Sa raison d'être est de mieux marquer la frontière entre deux espaces, de nature différente : l'un bien réel, celui de l'action, réservé aux forces classiques ; l'autre virtuel, propre à la dissuasion, domaine des forces nucléaires.

Impraticable

Les spécialistes aiment, voire se complaisent, dans ce genre d'échanges encombrés de néologismes et d'un soupçon de pédantisme. L'opinion publique est plus circonspecte et a du mal à se forger un jugement débarrassé de préjugés politiques. Autant alors illustrer le propos par des comparaisons, tirées de la vie de tous les jours et de l'histoire de la science... atomique, pour montrer comment le concept gaullien était erroné dans son principe et impraticable dans ses conséquences militaires.

M. de Rose, l'ambassadeur du général de Gaulle auprès de l'OTAN, a résumé de façon simple et imagée la politique de défense de la France en écrivant qu'elle reposait sur une assurance : l'alliance atlantique, et sur une contre-assurance : la dissuasion nucléaire nationale.

Or le principe gaullien d'engagement des forces liait absolument l'action des forces classiques à l'emploi du feu nucléaire, donc à la dissuasion nucléaire nationale. L'image donnée, aux alliés et aux adversaires éventuels, était très explicite, mais on devine les dangers d'un tel concept. En reprenant la comparaison de M. de Rose, cela revenait à souscrire l'assurance et la contre-assurance auprès de la même compagnie. En cas de faillite de ladite compagnie !...

Etait-ce un crime ? Plaidons pour les prévenus en esquissant une comparaison avec l'histoire de la science : l'image atomique dessinée par Niels Bohr était une malfaçon évidente, mais quel élan donné à la science de l'infiniment petit. *Mutatis mutandis*, quel renouveau de la puissance française à l'époque du concept gaullien !

La faute, qui est pire que le crime comme chacun sait, aurait été, dans un cas comme dans l'autre, de Gaulle ou Bohr, de maintenir un concept erroné dans son principe, en se réfugiant, fidèlement mais aussi peureusement, derrière la gloire d'un homme, laquelle n'est pas garante de son infaillibilité dans l'éternité.

D'autant plus que, les années passant et la réflexion s'approfondissant, on a pu constater que ce concept d'engagement était militairement impraticable. Il me paraît de bonne guerre, si j'ose dire, de laisser commettre le crime, un véritable parricide, par un des fondateurs historiques de la dissuasion, le général Gallois. Je cite : « *Tactiquement, l'acquisition d'un objectif aussi mobile qu'une formation de chars d'assaut ne serait pas une tâche aisée... La question que pose l'acquisition d'objectifs mobiles est sans cesse étudiée au cours des manœuvres. Jusqu'à maintenant, aucune réponse positive ne peut lui être apportée.* » (1).

Relâchement volontaire

Tout le monde a compris : ce qui n'était pas possible en 1982, par les obus d'artillerie à radiations renforcées, l'était encore moins, quinze ans auparavant, par le Pluton et les bombes nucléaires.

Revenons à la FAR. Agit-elle sur la dissuasion nucléaire ? Evidemment non, puisqu'elle n'y participe pas. Elle fait partie de l'assurance, pas de la contre-assurance. Et la brigade Hadès ? C'est l'inverse, elle est incluse dans la contre-assurance. Elle fait partie de la dissuasion, au titre de la riposte graduée à la française, puisqu'on la dote de bombes nucléaires, à rayonnement renforcé ou non. Une telle organisation, la FAR, émanation des forces classiques, la brigade Hadès, force nucléaire autonome, n'affaiblit pas la dissuasion mais est la conséquence du relâchement volontaire du lien entre les forces classiques de l'assurance et les forces nucléaires de la contre-assurance, adaptation commandée par l'évolution de la pensée et non crime contre le père.

(*) Général de l'armée de terre.

(1) Revue *Défense nationale*, mars 1982.

Pour un meilleur emploi des forces

par DOMINIQUE DAVID (*)

JUSQU'EN 1965, les troupes françaises occupèrent en Allemagne une position qui les eût amenées à participer, avec et comme les autres, à tout engagement collectif de l'alliance. Depuis 1965, la sortie des commandements intégrés, le redéploiement en arrière des premières lignes, ont, en donnant au décideur français plus de temps et d'espace, élargi sa liberté, sans que puisse être mise en cause notre solidarité.

Le lieu de déploiement des corps français, l'importance de leur armement blindé lourd, bridant inévitablement leur capacité de déplacement, donnent *de facto* à la 1re armée, comme le souligne M. Messmer (1), un *rôle de réserve* du dispositif allié de l'avant. Cette position de réserve n'est pas un scandale, tant qu'elle dépend de la volonté politique française. Mais elle pourrait, le jour venu, s'avérer réductrice, ramenant à deux — le retrait ou l'engagement — les solutions, alors que les scénarios de la crise en Europe se diversifient, tant du fait des doctrines soviétiques que des débats américains, le tout reléguant l'image de la percée centrale et massive des blindés ennemis au rang d'accessoire de théâtre historique.

Un emploi souple

Le concept de la force d'action rapide (FAR) n'entend pas se substituer aux hypothèses actuelles d'engagement ; il les diversifie. La valeur ajoutée de la FAR tient essentiellement à l'« allonge » possible de l'intervention, ainsi qu'à sa rapidité. Si le gouvernement français pensait, face à un conflit localement engagé, qu'une intervention aurait des chances d'aider à la solution de la crise, il pourrait désormais « projeter » à l'avant une partie de ses forces.

Sourd, ici, le double soupçon de dispersion et de soustraction de forces, au détriment de la 1re armée.

Le concept de la FAR ne cherche pas à nous faire croire que nous pourrions, mieux qu'avant, tout faire en même temps : intervenir en avant, foncer vers le nord avec le 3e corps, vers l'est avec les 1er et 2e corps, etc. Cette multiplicité des axes d'intervention correspond à une hypothèse peu vraisemblable. Et, quoi qu'il en soit, nous n'aurions pas les moyens de l'assurer. La nécessité est aussi vertu : il nous faut penser le dispositif de l'avant comme un tout, orientable selon le choix stratégique opéré face aux événements.

Une fois encore, le mode d'emploi de la FAR est souple. S'il est décidé de la faire intervenir en avant, cette intervention sera le point d'appui de notre stratégie, et le dispositif militaire tendu pour assurer son succès. La FAR représenterait alors notre armée de terre en position de « projection de force » : pourquoi le commandement, la FATAC, les moyens de transmission, seraient-ils dispersés ? Ils serviraient, simplement, la stratégie militaire décidée. Si un mode d'engagement à l'arrière était privilégié, sans nul doute la FAR pourrait-elle intervenir dans le cadre de la manœuvre choisie, et l'on ne voit pas non plus ici d'écartèlement des moyens.

Autorisant un usage plus diversifié de nos moyens, la FAR ouvre donc le champ des possibles, accroissant l'incertitude de l'adversaire sur la réponse que nous serions susceptibles de lui donner.

L'efficacité propre de la FAR est aussi questionnée, sous le dilemme : ou intégration à l'OTAN ou inefficacité.

Plans communs

Depuis 1965, l'intervention en commun est une hypothèse parmi d'autres, qui nécessite en temps de paix des accords et des plans communs. Une intervention plus « solitaire » exigeant, elle aussi, pour le moins un accord politique ; après tout, elle s'effectuerait sur ou à partir d'un territoire allié.

A ces évidences légitimes, gardons-nous d'en joindre de fausses. Pour « projeter » en avant 47 000 hommes, des centaines de blindés et d'hélicoptères, l'aide matérielle alliée serait requise. Mais une telle hypothèse d'emploi « massif », d'un bloc, de la FAR, ne correspond guère à son intitulé, ni à la diversité de ses composantes.

Quant à l'unité aéromobile, on ne voit pas que ses vulnérabilités, logistique ou au combat, rendent fatale l'intervention alliée. Les hélicoptères combattraient en avant de leurs bases opérationnelles, certes, mais leur mobilité et leur rapidité leur permettraient de rester en contact étroit avec elles. Et le ravitaillement en essence ne s'effectue pas forcément à partir de bases fixes.

Se rend-on bien compte de la rapidité avec laquelle cette unité aéromobile peut se projeter sur le devant de la scène, ou s'en retirer une fois le coup porté ? Les moyens de combat dans des conditions difficiles sont en plein développement (moyens de navigation, de guidage des missiles au but) et, quoi qu'il en soit, un hélicoptère dans des conditions atmosphériques difficiles est plus maniable, et ne voit pas plus mal qu'un char lourd au même endroit, tout en n'étant pas menacé par les moyens anti-aériens de l'adversaire, puisque la portée de ses instruments de tir lui permet d'opérer à plusieurs kilomètres de distance.

La FAR ne modifie en rien nos rapports avec les alliés. Plutôt, elle ne rend pas plus nécessaires — pas moins — les accords en temps de paix : la FAR relèverait, dans certains cas, de plans communs, si nous décidions tel type d'action, mais elle met à notre disposition plus de moyens pour aider au combat commun, pour inscrire notre solidarité dans les faits.

L'antichambre de la dissuasion

Compte tenu de l'importance limitée de nos forces globales, notre intervention à l'avant serait, en toute hypothèse, le signe d'un engagement réel. Parce que l'engagement classique serait l'antichambre de la dissuasion, et l'engagement nucléaire tactique l'annonce de la menace finale. Le passage d'un stade à l'autre doit être clairement énoncé.

Que la frappe nucléaire tactique doive avoir une signification militaire pour que s'en accroisse son sens politique, c'est l'évidence. Sinon, pourquoi ne pas tirer au milieu de l'Atlantique ?

Mais comment confondre cette signification avec une « utilité » militaire directement exploitable ? La recherche de cette dernière nous conduirait à « traiter » massivement au nucléaire les terres alliées où nous combattrions, dans le cadre de manœuvres de grand style, les armes nucléaires tactiques y tenant le rôle d'auxiliaires d'une artillerie insuffisante (au fait, qu'en pensent les Allemands ?).

Le couplage entre création de la FAR et regroupement sous commandement unique des armes tactiques clarifie notre langage de crise dans deux directions essentielles. Nos alliés ne pourront plus voir dans notre manœuvre classique le camouflage de notre annonce nucléaire, ce qu'ils auraient pu redouter, les deux tâches étant confiées aux mêmes corps. L'adversaire, lui, ne pourra affecter de confondre une utilisation nucléaire d'appui en superartillerie, et une utilisation prédissuasive. Les choses, et le danger, seront clairs.

Certes, les données techniques de la FAR sont encore en cours d'expérimentation dans les armées. La mutation de notre dispositif avancé sera longue et complexe. Au moins le problème est-il posé dans son ampleur. Saurons-nous éviter les débats d'intentions pour penser le rôle de nos forces classiques en Europe, en un temps dominé par l'atome ?

(*) Directeur adjoint de l'Institut français de polémologie.

(1) *Le Monde* du 28 février.

Un dilemme incontournable

par GABRIEL ROBIN (*)

THÈME récurrent dans le discours politique français, la défense européenne est de nouveau à l'ordre du jour. Curieux débat, cependant, que celui auquel elle donne lieu, et qui paraît trouver en lui-même sa propre finalité. L'essentiel, semble-t-on dire, c'est qu'on en parle, et le progrès, qu'on en parle davantage. Voici plus de dix-huit mois maintenant que le président de la République et le chancelier de République fédérale ont décidé de se concerter sur les questions stratégiques. On leur sait tellement gré d'avoir entamé le dialogue qu'on les tient quittes de ne pas l'avoir conclu. Tout se passe comme si chacun attendait que de la montagne des mots indéfiniment martelée finisse par jaillir la source magique d'une idée, d'une décision, d'une initiative. L'incantation sert d'alibi à la réflexion.

Les choix, pourtant, qu'impose la création d'une défense européenne sont aussi simples à énoncer que, pour certains, difficiles à faire. Comme chacun sait, le problème a deux aspects : l'aspect nucléaire et l'aspect non nucléaire.

En ce qui concerne le premier, les choses sont claires. Fidèle sur ce point à l'évidence des faits comme à la tradition de ses prédécesseurs, M. Mitterrand en a rappelé la donnée fondamentale : la nature de l'arme exclut son partage. Mettre deux doigts sur la gâchette, c'est mettre deux doigts sur le cran d'arrêt. Autant confier un bolide de course à deux pilotes après y avoir installé des doubles commandes. A quoi il faudrait ajouter que, la loi de l'arme, c'est l'incertitude de son emploi. Aucun de ceux qui auraient à appuyer sur le bouton fatidique ne saurait prévoir les circonstances dans lesquelles pourrait surgir la question de son utilisation, et, à supposer même que les circonstances soient prévisibles, aucun ne peut être sûr de ce que serait sa réaction. Il n'y a pas de serment, ni de traité, si solennels qu'on les imagine, qui puisse lever cette incertitude. La double clef technique n'assure la cohésion qu'au prix de la paralysie ; la double clef diplomatique, qu'au prix de l'illusion.

Il est vrai qu'il est plus facile de vivre avec sa propre incertitude que de devoir compter avec celle des autres, et que, si l'arme ne peut se partager, elle peut se disséminer. Mais cela ne signifie qu'une chose : est-il souhaitable de créer en Europe d'autres centres de décision que ceux qui existent déjà à Paris et à Londres ? Comme il n'y a pas, cependant, de candidat pour un tel rôle, on devrait penser que le problème est résolu avant d'être posé.

Et le non-nucléaire ? Il se trouve que, depuis 1966, la France et ses partenaires européens ont pris des chemins différents. Les seconds ont fait le choix de maintenir la totalité de leurs forces dans le système intégré de l'OTAN. En cas de guerre — mais y a-t-il, pour une armée, un autre cas à considérer que celui-là ?, — il n'y aurait pas d'armée allemande ou belge ou hollandaise, mais une seule armée atlantique ayant en propre son concept de défense, sa planification stratégique, son ordre de bataille, sa chaîne de commandement, sa logistique. Il n'y a rien que Bonn ou La Haye, ou Bruxelles, puisse apporter à une défense européenne qu'il ne doive préalablement retirer à l'OTAN. On s'excuse de rappeler cette vérité élémentaire.

Deux options

Elle a pour conséquence qu'il n'existe que deux options : ou bien la France rejoint le sytème intégré, et il lui faut revenir sur la décision de 1966 ; ou bien ses partenaires se dégagent de l'intégration, et cela suppose sinon une dissolution de l'OTAN, au moins un réaménagement en profondeur de ses structures. Défense atlantique ou défense européenne ? Le dilemme est incontournable. Une voie était celle de la Communauté européenne de défense (CED), que la France a refusée, refus dont le général de Gaulle a tiré les conséquences logiques. L'autre est celle que le traité de l'Elysée de janvier 1963 tentait d'esquisser avant que le préambule émasculateur voté par le Bundestag, mais voulu par Washington, ne l'ait transformée en impasse.

Dès lors, il ne sert de rien de dire, comme on l'entend répéter aux plus ardents promoteurs d'une défense européenne, qu'il ne saurait être question de toucher à l'alliance atlantique. S'ils entendent par là le traité de Washington, pas de difficulté, mais pas non plus de choix. S'ils voient, au contraire, le système intégré de l'OTAN, ou bien ils verrouillent eux-mêmes la porte qu'ils font mine d'ouvrir, ou bien l'Europe n'est que le paravent d'un atlantisme qui s'ignore, à moins qu'il ne se connaisse trop bien.

Aussi longtemps, en tout cas, qu'ils n'auront pas mis d'accord leurs pensées et leurs arrière-pensées, chacun pourra, selon son inclination, se rassurer ou se désespérer : le débat sur la défense européenne, ce sera beaucoup de bruit pour rien.

★ Ancien conseiller diplomatique de Georges Pompidou et de Valéry Giscard d'Estaing.

LU

« CES EUROPÉENS SONT IMPOSSIBLES »

de Luigi Barzini

De tout pour faire un monde...

DEPUIS qu'on se promène dans la galerie des portraits des voisins européens, ou mieux dans les paysages où ils vivent aujourd'hui, on croit les connaître. Mais on trimbale avec ses bagages tant d'idées reçues qu'il n'est pas mauvais de vérifier. Luigi Barzini y aidera efficacement, ou plutôt — ce qui n'est pas plus mal — brouillera suffisamment les visions, pour qu'on soit beaucoup moins assuré dans les jugements.

Après une carrière qui le fit beaucoup voyager, ce journaliste transalpin (qui vient de mourir) a l'honnêteté de qualifier d'entrée de jeu les Européens d' « *insaisissables* » en tant que tels, parce que « *l'influence de l'Europe divisée est aujourd'hui simplement morale, consultative et parfaitement négligeable. L'Europe est, dans le meilleur des cas, une entité qui lève le doigt et traîne les pieds* ».

Les nationaux qui la composent sont-ils plus faciles à « cadrer » ? Pas tellement, et notre auteur sait fort bien ménager un certain suspens en cherchant le secret de l'âme collective des peuples, après avoir souligné leurs caractéristiques les plus visibles et recherché des pistes dans leur histoire.

Ainsi, « *il n'existe aucun moyen sûr de déterminer si un Anglais est intelligent ou stupide* », mais ils agissent en général avec succès dans des circonstances difficiles, « *comme s'ils étaient tous intelligents* ». C'est Protée qui lui paraît inspirer les Allemands, capables de « *changer du tout au tout en une courte période* », Johann Gross croyant même que ses compatriotes « *portent un masque* ».

Un autre Allemand, Henri Heine, disait que « *la France est la Gascogne de l'Europe* » — treize ans avant qu'Alexandre Dumas immortalise d'Artagnan. M. Barzini pense que notre susceptibilité vient de l'inaptitude à admettre l'existence d'un fossé de plus en plus large entre notre poids dans le monde et ce qu'on voudrait qu'il soit. Autre problème, éternel celui-là, et posé de façon presque désespérée aux Français : « *Comment conserver leurs précieuses diversités et en même temps amener les gens à agir plus ou moins en bloc.* »

L'Italie est une construction fragile « *qui doit parfois principalement son homogénéité au fait que presque tous ses citoyens jouent en public le rôle nécessaire à la préservation de son identité* ». Chez les Hollandais, notre auteur est frappé par la confiance qu'ils ont dans les autres, le respect des accords qu'ils ont passés avec eux et leur passion aveugle pour le pacifisme.

Quant à l'attitude des Européens face aux Américains — objet du dernier chapitre, — elle est faite surtout de malaise. Ce qui les inquiète, c'est l' « *impatience* » de l'Amérique : chaque problème a une solution, estime-t-elle, alors pourquoi ne pas la trouver tout de suite ? Ses réflexes ne vont pas toujours, hélas ! dans le bon sens...

Si l'Europe n'avance pas plus vite, estime Luigi Barzini, c'est, bien sûr, du fait des égoïsmes sacrés et aussi parce qu'on a cru qu'une union politique pourrait naître d'une union douanière. Inutile de geindre, contentons-nous de ce que nous avons, estime notre auteur, avec cette philosophie que donne l'âge.

On ne trouvera pas dans ces pages un « remontant », mais un éclairage largement dispensé, malgré une très brève panne de courant (page 301), lorsque l'auteur tourne contre Louis-Philippe... la révolution de juillet 1830. Il faut de tout pour faire le monde européen, et, grâce à Luigi Barzini, on apprécie la richesse de cette palette de tempéraments, d'idées et de rêve.

PIERRE DROUIN.

★ Editions Bûchet-Chastel, 312 p., 90 F.

Le Monde

5, RUE DES ITALIENS, 75427 PARIS CEDEX 09
C.C.P. 4207-23 PARIS — Télex MONDPAR 650572 F
Tél. : 246-72-23

PRIX DE VENTE A L'ÉTRANGER

Algérie, 3 DA ; Maroc, 4,20 dr. ; Tunisie, 380 m. ; Allemagne, 1,70 DM ; Autriche, 17 sch. ; Belgique, 28 fr. ; Canada, 1,10 $; Côte-d'Ivoire, 300 F CFA ; Danemark, 7,50 kr. ; Espagne, 110 pes. ; E.-U., 95 c. ; G.-B., 55 p. ; Grèce, 65 dr. ; Irlande, 85 p. ; Italie, 1 500 L. ; Liban, 375 P. ; Libye, 0,350 DL ; Luxembourg, 28 f. ; Norvège, 8,00 kr. ; Pays-Bas, 1,75 fl. ; Portugal, 85 esc. ; Sénégal, 300 F CFA ; Suède, 7,75 kr. ; Suisse, 1,60 f. ; Yougoslavie, 162 nd.

Edité par la S.A.R.L. *le Monde*

Gérant :
André Laurens, directeur de la publication

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)

Imprimerie du « Monde » 5, r. des Italiens PARIS-IXe

1983

Reproduction interdite de tous articles sauf accord avec l'administration

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395 - 2037

ABONNEMENTS

	3 mois	6 mois	9 mois	12 mois
FRANCE	341 F	605 F	859 F	1 080 F
TOUS PAYS ÉTRANGERS PAR VOIE NORMALE	661 F	1 245 F	1 819 F	2 360 F
ÉTRANGER (par messageries)				
I. — BELGIQUE-LUXEMBOURG PAYS-BAS	381 F	685 F	979 F	1 240 F
II. — SUISSE, TUNISIE	454 F	830 F	1 197 F	1 530 F

Par voie aérienne : tarif sur demande.

Les abonnés qui paient par chèque postal (trois volets) voudront bien joindre ce chèque à leur demande.

Changements d'adresse définitifs ou provisoires (deux semaines ou plus) : nos abonnés sont invités à formuler leur demande une semaine au moins avant leur départ.

Joindre la dernière bande d'envoi à toute correspondance.

Veuillez avoir l'obligeance de rédiger tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

Le Monde

étranger

EUROPE

Turquie

L'état-major reconnaît que certains détenus ont pu être torturés

De notre correspondant

Ankara. – Après que les détenus de la prison militaire de Mamak, à Ankara, eurent cessé leur grève de la faim, la présidence de l'état-major des armées a publié, le jeudi 5 avril, un communiqué indiquant que l'ensemble des deux cent quatre-vingt-dix détenus avaient *décidé* d'interrompre leur mouvement de leur propre gré. Ce texte ajoute qu'une quarantaine de grévistes hospitalisés ont commencé à se réalimenter.

C'est le deuxième communiqué de l'état-major en moins d'une semaine. Le premier reprenait les conclusions d'une commission d'enquête sur les prisons militaires. Composée de trois généraux et des représentants du ministère de la justice et de la santé, cette commission estimait qu'une partie des prisonniers s'efforçaient de provoquer, d'une manière systématique, des incidents avec les autorités.

Le communiqué indiquait encore que, sur soixante-trois mille personnes envoyées dans les prisons militaires depuis l'état de siège, en décembre 1978, plus d'une cinquantaine sont décédées (dont six ces mois derniers dans la prison de Diyarbakir). Quatorze accusés se seraient donné la mort, vingt-trois seraient morts des suites de maladies, six après une grève de la faim et deux à la suite de tortures, tandis que l'enquête se poursuit sur les autres cas. Il est intéressant de noter que le communiqué reconnaît qu'il y a eu torture. En ce qui concerne la prison de Diyarbakir, les raisons des six décès sont les suivantes : Cemal Arat et Orhan Keskin, grève de la faim ; Yilmaz Demir et Remzi Ayturk, suicide ; Ismet Karakin, cancer du pancréas, et Necmettin Buyukkaya, hémorragie cérébrale.

Selon certaines rumeurs, des détenus seraient morts à la suite d'affrontements avec les policiers, appelés en renfort pour rétablir l'ordre dans l'établissement. Les gardiens, qui, selon la loi turque, ne portent aucune arme, n'étaient pas parvenu à mater une révolte de prisonniers.

Il apparaît que la multiplication peu habituelle de précisions officielles montre, d'une part, le souci des militaires d'empêcher la propagation de rumeurs et, d'autre part, une vigilance accrue pour un plus grand respect des droits de l'homme dans les prisons militaires.

ARTUN UNSAL.

• *Détournement d'avion.* – Les forces de sécurité turques ont mis fin, jeudi soir 5 avril, au détournement, sur l'aéroport d'Istanbul, d'un Tristar des lignes saoudiennes en prenant d'assaut l'appareil et en maîtrisant un pirate de l'air syrien, a annoncé l'agence turque d'information Anatolie. Le pirate de l'air avait exigé que l'appareil, qui assurait la liaison Djeddah-Damas, soit approvisionné en carburant pour pouvoir redécoller à destination de Stockholm, a précisé l'agence. Trois personnes – deux passagères et un mécanicien de bord – ont été légèrement blessées lorsque les forces de l'ordre ont maîtrisé le pirate de l'air, qui était armé d'un couteau. – *(AFP.)*

CORRESPONDANCE

Le point de vue turc à propos de la mer Egée

Après la publication, dans notre édition du 10 mars, d'une correspondance de M. Rokofyllos, ambassadeur de Grèce à Paris, M. Adnan Bulak, ambassadeur de Turquie, nous a adressé une mise au point déclarant notamment :

Je veux tout d'abord souligner que *« l'imbroglio juridique en mer Égée »* n'est pas votre invention. (...) La thèse avancée par l'ambassadeur de Grèce, selon laquelle la Turquie veut créer une confusion juridique dans la mer Egée, est fausse. Le statut juridique de la mer Egée est déterminé à la fois par la déclaration de 1914 de Londres, le traité de Lausanne et le traité de Paris de 1947.

Plusieurs îles grecques se trouvent juste à proximité des côtes turques. Cette particularité a été minutieusement prise en considération dans les documents relatifs au statut des îles quand elles ont été attachées à la Grèce. La cession de la souveraineté sur les îles à la Grèce a toujours été envisagée à la condition de la démilitarisation de celles-ci. La Turquie ne conteste pas la souveraineté grecque sur ces îles, mais s'oppose à leur militarisation en violation flagrante des dispositions des traités internationaux.

(...) Le fait que certaines îles grecques se trouvent dans le prolongement naturel de l'Anatolie constitue une réalité géographique. Or la délimitation du plateau continental est une notion juridique. Lors de la délimitation du plateau continental, toutes les conditions existantes seront prises en considération. Les îles et le prolongement naturel de l'Anatolie figurent parmi ces conditions. D'après la jurisprudence internationale, il n'est pas possible de prétendre qu'un pays côtier ne possède pas de plateau continental au-delà des îles situées en face de ses côtes. En effet, dans l'arbitrage relatif au plateau continental dans la Manche, le droit de posséder un plateau continental au-delà des îles « Channel » appartenant à l'Angleterre a été accordé à la France.

Yougoslavie

Les autorités réagissent aux incartades de la presse et des intellectuels

De notre correspondant

Belgrade. – Confronté aux problèmes économiques et aux discordes entre les républiques, le régime doit aussi faire face aux mutiples incartades de la presse et des intellectuels. Les commissions idéologiques siègent en permanence et stigmatisent le comportement des individus et des collectivités pour toutes sortes de *« déviationnismes intolérables »*.

C'est ainsi que M. Suvar, l'un des idéologues du Parti croate, s'indigne de la conduite de certains journalistes qui attribuent aux seuls dirigeants la responsabilité de la situation présente en les accusant d'être des *« incapables »* et d'avoir *« ruiné »* le pays. A son avis, des moyens d'information ayant succombé *« à l'idéologie et à l'hystérie petite-bourgeoise »* popularisent tout livre, film, exposition, pièce de théâtre contenant des messages anticommunistes et sapent de cette manière le socialisme.

L'avalanche des critiques qui s'abattent sur la presse a quelquefois des conséquences concrètes. M. Bogdan Novak, rédacteur en chef de *Pavliha*, grand journal humoristique de Lubliana, a été démis de ses fonctions pour *« diffamation »* de dirigeants. Il avait publié les photographies des anciens premiers ministres yougoslave et polonais, MM. Djuranovic et Jaroszewicz, et rappelé qu'ils avaient été au pouvoir quand leur pays avait contracté la majeure partie de sa dette extérieure. Mais, alors que le dirigeant polonais a eu à répondre de sa politique, *Pavliha* laisse entendre que le dirigeant yougoslave, lui, sera en quelque sorte récompensé puisqu'il deviendra membre de la direction collégiale de l'Etat à l'issue des prochaines « élections ».

Berekin, un autre journal humoristique paraissant à Split, a déjà fait l'objet de plusieurs avertissements pour « excès de langage ». L'un de ses derniers numéros a été bloqué pendant plusieurs jours à l'imprimerie.

Des livres interdits

La rédaction de *Jez*, le plus ancien des journaux humoristiques yougoslaves, s'est retrouvée récemment devant une commission de l'Alliance socialiste. Pour rétablir une situation financière précaire, elle édite deux périodiques (l'un traite des questions de sexe), qui ont beaucoup de succès chez les jeunes ; leur contenu a été jugé *« inacceptable », « offensant pour la dignité humaine »* et la rédaction a été invitée à mettre sans tarder un terme à la propagation d'idées *« étrangères à notre société »*.

La maison d'édition Zapis, coopérative d'écrivains, a dû cesser ses activités, théoriquement pour vice de forme ; en réalité, elle était en conflit avec des idéologues officiels, et deux de ses livres, l'un évoquant le cas de Gojko Djogo, poète serbe condamné à deux ans et demi de prison pour offense à la mémoire de Tito, l'autre sur des grèves dans les entreprises sociales, n'ont pas obtenu l'autorisation de paraître.

M. Esad Cimic, éminent professeur de sociologie à l'université de Sarajevo, avait exprimé des réserves sérieuses sur l'existence en Yougoslavie d'un peuple musulman, pourtant officiellement reconnu. Traité d'opposant, exclu du parti pour activités *« nuisibles »*, il s'est vu contraint de quitter la ville principale de Bosnie et s'est installé à Belgrade, où il a publié un livre *la Politique en tant que destin*, dans lequel il raconte ses conflits avec des dirigeants et des intellectuels de Sarajevo, en précisant leurs noms et qualités. Le livre fit beaucoup de bruit mais ne fut pas interdit.

Pourtant un théâtre de jeunes de la capitale a récemment adapté le texte, mettant en évidence de peu avouables procédés auxquels les adversaires de M. Cimic – tous personnages connus – avaient eu recours. La direction du théâtre a retiré la pièce de l'affiche.

Le même sort vient d'être réservé au *Juge*, de l'écrivain non conformiste Vuk Draskovic, où sont mises au jour les manipulations de la justice par des fonctionnaires du parti d'une ville de province qui souhaitent satisfaire des ambitions personnelles.

Deux peintres de grand renom figurent aussi sur la liste des intellectuels dont la conduite ne donne pas satisfaction au parti : Milic Stankovic et Mica Popovic. Le premier, pour avoir évoqué la possibilité de recourir à des *« baptêmes collectifs »* dans les temples ou dans les rivières, a été accusé de propagande religieuse *« honteuse »*, de tentative de *« se moquer »* des enfants et des *« gens un tant soit peu cultivés »*.

Le second, membre de l'académie des arts et des sciences, est un artiste reconnu bien au-delà des frontières de la Yougoslavie. Il est très attaché aux principes de la démocratie occidentale et aux idées de justice sociale que reflètent nombre de ses tableaux. Son exposition, en décembre dernier, avait attiré une affluence jamais vue à une telle manifestation à Belgrade. A la suite d'un entretien avec un représentant du bimensuel *Ideali*, où il rappelle aux communistes leur propagande d'avant-guerre en faveur du *« paradis soviétique »* et conteste sans équivoque le caractère de libération du mouvement des partisans de 1941 à 1945, il a été critiqué, pour cette prise de position, officiellement qualifiée de *« manifeste politique »*, de tentative de révision de l'histoire qui viserait à prouver que les communistes et leurs dirigeants ont *« trompé »* le peuple.

PAUL YANKOVITCH.

Espagne

Les pêcheurs d'Ondarroa de nouveau dans le golfe de Gascogne

De notre correspondant

Madrid. – Les relations de l'Espagne avec la France risquent à nouveau de s'envenimer. Pour la première fois depuis l'incident du golfe de Gascogne, qui avait opposé, le 7 mars dernier, deux de ses chalutiers à un aviso français, la flotte d'Ondarroa a repris la mer le jeudi 5 avril. Le port basque a une centaine de bateaux, mais seulement vingt-trois ont le permis nécessaire pour opérer dans les eaux communautaires. Les pêcheurs ont affirmé publiquement, ces derniers jours, qu'ils étaient décidés à retourner, avec ou sans permis, dans les eaux du golfe de Gascogne, sur lesquelles ils estiment avoir des *« droits historiques »*. La situation est suivie avec attention à Madrid, d'autant que la presse et la radio nationale ont annoncé la présence – à titre préventif – de plusieurs unités de la marine française à la limite des eaux communautaires.

D'autre part, le reportage d'Antenne 2 consacré, jeudi soir, à l'ETA militaire, avec l'interview d'un de ses dirigeants, a provoqué de nombreuses protestations en Espagne avant même sa diffusion. Le 4 avril, dans la soirée, le ministère des affaires étrangères avait exprimé sa préoccupation auprès de l'ambassade de France à Madrid face au *« caractère partial »* de l'émission incriminée, qui, au vu des personnes interviewées, risquait de tourner à l'apologie du terrorisme.

Le lendemain, l'ambassade a remis au ministère espagnol une note affirmant que *« le gouvernement français est intervenu immédiatement auprès de la Haute Autorité de l'audiovisuel pour insister sur la nécessité de présenter les faits de manière équilibrée et objective »*. Le texte rappelait, toutefois, que la télévision française est autonome par rapport au gouvernement. Cette note n'a pas donné satisfaction aux autorités espagnoles, qui ont indiqué qu'elles protesteraient officiellement auprès du gouvernement français, ce vendredi, après la diffusion de l'émission.

La presse espagnole, comme à l'accoutumée, se montre ce vendredi sévère à l'égard de Paris : *« Le gouvernement français gifle le gouvernement espagnol »*, titre en première page le quotidien *ABC* (conservateur), qui écrit : *« Les terroristes de l'ETA et leurs apologistes d'Herri Batasuna, invités par la télévision officielle française, ont donné un récital inqualifiable de mensonges. »*

« La télévision française a diffusé un programme sur le Pays basque qui constituait une plaidoirie en faveur de l'ETA, souligne, de son côté, *Diario 16* (libéral). *Un dirigeant de cette organisation terroriste a expliqué tranquillement sa position, tandis que le directeur du programme interrompait continuellement les autres participants lorsqu'ils exposaient des thèses différentes. »*

Quant à *El Pais* (centre gauche), il s'étonne qu'aucun représentant du PSOE (Parti socialiste ouvrier espagnol), seconde force politique au Pays basque, n'ait été invité à participer à l'émission.

Th. M.

Roumanie

INQUIÉTUDE DANS LA COMMUNAUTÉ JUIVE A LA SUITE DE PUBLICATIONS ANTISÉMITES

Le gouvernement américain a fait part aux autorités de Bucarest de sa « préoccupation » suite à des informations faisant état d'une recrudescence d'incidents antisémites en Roumanie, a indiqué, jeudi 5 avril, le département d'Etat.

L'Agence télégraphique juive écrit de son côté que le grand rabbin Rosen, de retour dans son pays après une tournée de trois mois en Israël, a découvert un climat proche de la panique chez les vingt-neuf mille juifs du pays à la suite de publications de caractère antisémite.

L'agence ajoute : *« Des articles antisémites sont parus au cours des dernières semaines dans certains journaux, dont le* Scanteia Tineetului, *le journal de la jeunesse communiste et du parti communiste à Bucarest. Mais les attaques les plus virulentes sont parties d'un recueil de poèmes nationalistes de Corneliu Valerian Tudor. Ce livre, largement distribué en décembre dernier, indique en particulier que « les juifs » sont lâches et corrompus, sans » conscience et dépourvus de tout » sens de loyauté, et qu'ils n'ont au- » cun lien patriotique dans les pays » où ils se trouvent, leur principale » préoccupation étant d'exploiter » ces pays hôtes ».*

» Valerian Tudor, qui a un long passé antisémite, ne semble pas avoir été sanctionné pour ses attaques racistes et continue à faire paraître ses articles dans plusieurs publications locales. »

Le grand rabbin Rosen et des personnalités de la communauté juive internationale sont intervenus auprès du président Ceausescu pour qu'il fasse cesser cette campagne.

Pologne

Mme ANNA WALENTYNOWICZ A ÉTÉ REMISE EN LIBERTÉ

Katowice *(AFP)*. – La justice polonaise a décidé, le jeudi 5 avril, de remettre en liberté, pour raison de santé, Mme Anna Walentynowicz, cinquante-cinq ans, une des premières camarades de lutte de M. Lech Walesa, qui a passé près de vingt mois en détention depuis l'instauration de l'Etat de siège en Pologne.

Après une expertise médicale, le tribunal de Katowice a décidé d'ajourner purement et simplement le procès ouvert mercredi, Mme Walentynowicz et ses deux coïnculpés, M. Kazimierz Switon, cinquante-trois ans, fondateur des syndicats libres en Pologne, et Mme Ewa Tomaszewska, une psychologue de trente-cinq ans, ayant été estimés trop malades pour suivre normalement les débats.

Les trois opposants devaient être jugés pour avoir tenté d'apposer en décembre dernier une plaque à la mémoire des mineurs de la mine Wujek tués par la milice trois jours après l'instauration de l'état de siège.

A la première audience, Mme Walentynowicz est apparue comme l'ombre de la femme qui avait mené en août 1980 les premières luttes aux chantiers navals de Gdansk. Atteinte d'un cancer en 1961, elle a rechuté lors de son internement au camp de Goldap de décembre 1981 à juillet 1982. Selon son avocate, elle n'a pas été autorisée à suivre un traitement anticancéreux.

A TRAVERS LE MONDE

Bangladesh

• PROTESTATION AUPRÈS DE L'INDE. – Dakka a officiellement protesté auprès du gouvernement de Mme Gandhi contre le projet de construction par l'Inde d'une barrière de fil de fer barbelé le long de sa frontière avec le Bangladesh, a-t-on appris mercredi 4 avril. Le gouvernement bengalais a demandé à l'Inde de renoncer à ce projet (pour la réalisation duquel une provision budgétaire a été prévue cette année, *le Monde* du 14 février), déclarant qu'il constituerait une *« flagrante violation »* des dispositions régissant les relations frontalières entre les deux pays. – *(UPI.)*

Chili

• ARRESTATION DE CINQUANTE-QUATRE ÉTUDIANTS. – Les carabiniers sont intervenus le mercredi 4 avril à l'université Santa-Maria de Valparaiso, à la demande du recteur militaire, contre des étudiants qui demandaient le retour de vingt-huit de leurs camarades renvoyés à la suite des incidents survenus lors de la huitième Journée nationale de protestation, le 27 mars. Après de violents affrontements, cinquante-quatre étudiants ont été arrêtés. – *(AFP)*

Italie

• CONDAMNATION D'EXTRÉMISTES DE DROITE. – Le tribunal de Bologne a condamné, jeudi 5 avril, à la détention à perpétuité quatre terroristes d'extrême droite reconnus coupables de l'assassinat, en 1980, d'un procureur romain, Mario Amato, qui avait été revendiqué par les Noyaux révolutionnaires armés. – *(AP.)*

RFA

• M. KOHL DEMANDE LA LIBÉRATION DE RUDOLF HESS. – Le chancelier Kohl a adressé le 14 mars des lettres aux quatre puissances alliées en faveur de la libération de Rudolf Hess, l'adjoint de Hitler, qui aura quatre-vingt-dix ans le 26 avril, a-t-on appris le jeudi 5 avril. Dans ses lettres adressées à Washington, Paris, Londres et Moscou, le chancelier invoque des raisons humanitaires. Les Etats-Unis, la France et la Grande-Bretagne se sont montrés par le passé favorables à une libération du détenu de la prison de Spandau à Berlin-Ouest, mais l'Union soviétique s'y est toujours opposée. – *(AP.)*

RDA

• ARRESTATION DE CANDIDATS A L'ÉMIGRATION. – Plusieurs candidats est-allemands à l'émigration légale vers la RFA ont été appréhendés au cours de ces dernières semaines par les autorités est-allemandes, après s'être rendus à la représentation permanente de la RFA à Berlin-Est, a-t-on indiqué jeudi 5 avril dans les milieux informés à Berlin-Ouest. Un ancien vicaire de Berlin-Est, M. Wolf Quassdorf (trente ans), a notamment été arrêté le 15 mars dernier. – *(AFP.)*

Japon

• AFFAIRE D'ESPIONNAGE. – Le premier ministre japonais, M. Yasuhiro Nakasone, a ordonné, jeudi 5 avril, au ministère des affaires étrangères, une enquête approfondie sur une affaire d'espionnage mettant en cause un diplomate soviétique en poste à Tokyo et un ancien membre du contre-espionnage américain. Le ministère de la justice avait annoncé, mercredi à Washington, l'arrestation d'un ancien agent des services secrets américains, M. Richard Graig Smith, soupçonné d'avoir travaillé pour l'Union soviétique. Selon une source policière américaine, M. Smith avait vendu à M. Okunev, premier secrétaire à l'ambassade d'URSS à Tokyo, des informations permettant aux Soviétiques de confondre au moins un agent double censé travailler pour eux. – *(AFP.)*

Italie

PRIME A LA PONCTUALITÉ POUR LES FONCTIONNAIRES

Les quelque deux cent soixante mille fonctionnaires italiens vont bénéficier, à partir du 1er mai, d'une prime à la ponctualité, aux termes d'un accord conclu entre le ministre de la fonction publique, M. Remo Gaspari, et les organisations syndicales.

Tout fonctionnaire arrivant au travail à l'heure et ne s'absentant pas plus de soixante minutes pendant son service recevra une indemnité quotidienne de 2 090 lires (10,45 francs) en moyenne.

Cette prime représente un gain mensuel allant de 36 000 à 85 000 lires (entre 180 et 425 francs), selon les catégories de personnel, les gratifications les plus élevées étant concédées aux chefs de service. La prime est même majorée dans des proportions allant de 26 % pour les fonctionnaires qui travaillent le soir, à 130 % pour les douaniers. – *(AFP.)*

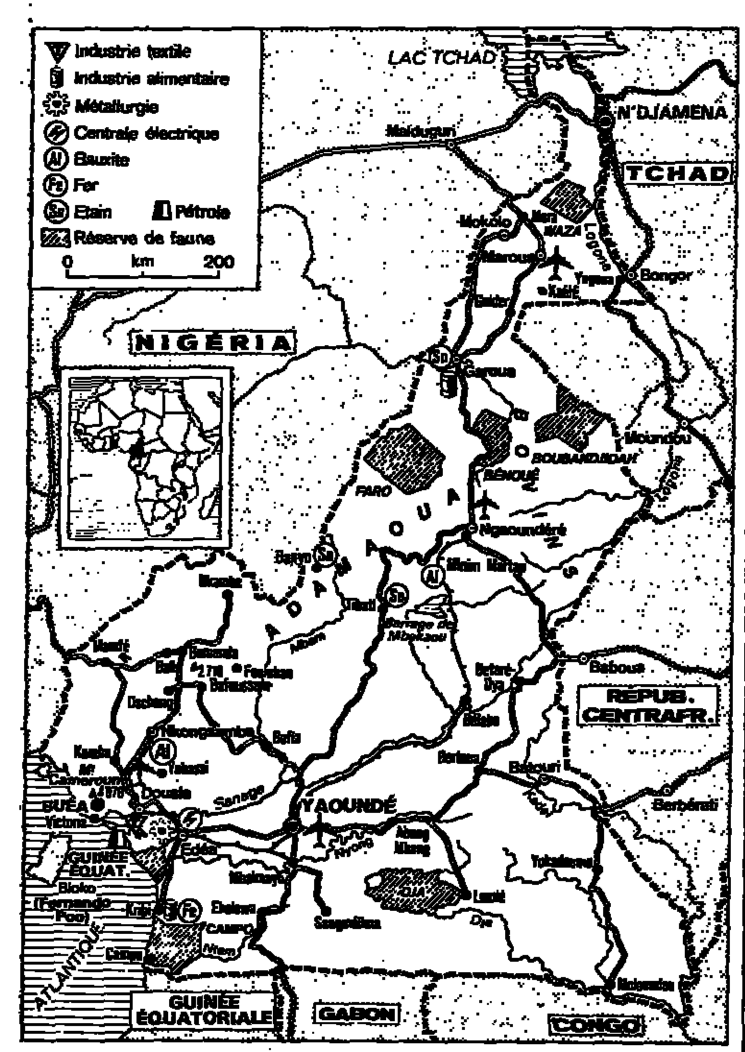
AFRIQUE

Graves troubles au Cameroun

(Suite de la première page.)

Le général Sémengué avait, en effet, de son propre chef, pris l'initiative de faire « monter » des blindés sur Yaoundé pour parer à toute éventualité. Sanctionné pour avoir pris seul une telle décision, il avait été mis – symboliquement – aux arrêts de rigueur.

Certains « barons » et officiers du Nord avaient très mal pris la condamnation à mort de l'ancien chef de l'État. Plusieurs chefs d'État africains étaient intervenus auprès de M. Paul Biya pour tenter de le dissuader de poursuivre son prédécesseur devant un tribunal. Le verdict, dont on attribuait l'origine à une décision du chef de l'État, constituait sans aucun doute une erreur politique de la part de l'ancien premier ministre de M. Ahidjo, qui avait affiché sa volonté d'œuvrer pour la réconciliation de tous les Camerounais, nordistes et sudistes. A l'évidence, la condamnation à mort de l'ancien chef de l'État ne démontrait pas un tel souci.



Peuplé de plus de huit millions d'habitants et couvrant une superficie de 475 000 kilomètres carrés, le Cameroun est une ancienne colonie allemande placée sous mandat de la Société des nations au lendemain de la première guerre mondiale, puis sous tutelle de l'ONU après 1945. Il a accédé à l'indépendance en 1960. L'année suivante, la partie méridionale du pays, sous tutelle britannique, a été rattachée au sein d'une fédération à l'ancien Cameroun sous tutelle française. En 1972, l'ensemble a pris le nom de République unie du Cameroun.

Pays riche, le Cameroun produit avant tout du pétrole, de l'aluminium, du cacao, du café, du coton et des bois tropicaux. Son expansion a été assez exceptionnelle, même ces dernières années, en dépit de la récession mondiale. Le service de sa dette extérieure demeure modeste – de 10 % à 12 %, – et le pays est aujourd'hui doté d'une infrastructure consistante. Le 6 novembre 1982, M. Paul Biya a succédé à M. Amadou Ahidjo à la tête de l'Etat.

Tchad

Le « groupe Idriss Miskine » exige la suspension des vols d'Air Afrique entre Paris et N'Djamena

La compagnie Air Afrique a reçu, jeudi 5 avril, une lettre de menaces émanant du « groupe Idriss Miskine », exigeant la suspension des vols entre Paris et N'Djamena. Ce groupe, du nom de l'ancien ministre tchadien des affaires étrangères, décédé, avait revendiqué l'attentat contre un DC-8 de la compagnie française UTA, le 10 mars dernier, sur l'aéroport de N'Djamena. Air Afrique a fait savoir que, depuis l'attentat contre le DC-8, elle a pris *« les mesures nécessaires pour assurer la sécurité »* de ses passagers. UTA, de son côté, n'a pas repris ses vols vers le Tchad, estimant que la sécurité des passagers et des avions n'est pas suffisante sur place.

On confirmait d'autre part jeudi, à Paris, que des incidents ont opposé, à Bardaï et à Zouar (nord du Tchad), des éléments du GUNT de M. Goukouni Oueddeï et des forces libyennes (*le Monde* du 6 avril). De source informée, on précise que seule la venue à Bardaï de M. Goukouni a évité l'affrontement direct. Une colonne libyenne aurait été bloquée à Zouar par les forces du GUNT et un « comité du Tibesti » a présenté aux autorités libyennes les doléances des populations, qui s'inquiètent de savoir si les régions de Bardaï et de Zouar sont annexées par la Libye, au même titre que la bande d'Aouzou, dans l'extrême nord du pays. Ces mêmes sources confirment également la mise en état d'alerte des forces libyennes stationnées à Faya-Largeau, afin de faire face à tout incident. Enfin, elles rapportent que des éléments du Conseil démocratique révolutionnaire (CDR), l'une des principales composantes du GUNT dirigée par M. Acheikh Ibn Omar, se sont ralliés récemment aux forces gouvernementales. Le représentant du GUNT à Paris a démenti que des incidents aient eu lieu avec les forces libyennes. – *(AFP.)*

La Tunisie et le Maroc sont préoccupés par l'élargissement de la CEE à l'Espagne et au Portugal

De notre correspondant

Tunis. – M. Roland Dumas, ministre chargé des affaires européennes, exposera lundi et mardi prochains au conseil des ministres des affaires étrangères européens le point de vue des dirigeants tunisiens sur leurs relations avec la CEE, qu'il a recueilli lors d'une brève visite, jeudi 5 avril, à Tunis.

La Tunisie est à la fois déçue et inquiète. Déçue de constater que son accord d'association conclu en 1976 n'a fait que se dégrader à la suite des mesures protectionnistes arrêtées par les pays européens ; inquiète des perspectives d'élargissement du Marché commun à l'Espagne et au Portugal qui risquent de handicaper encore davantage ses exportations d'huile, de vin et de textile, notamment vers l'Europe, son principal client.

M. Roland Dumas a déclaré que la France est consciente des préoccupations de Tunis, et qu'elle va s'efforcer de persuader ses partenaires de la nécessité d'améliorer ses échanges avec la CEE puis de maintenir leur volume au même niveau après l'entrée de l'Espagne et du Portugal dans la Communauté. A la suite de ces entretiens avec les dirigeants tunisiens dont le premier ministre, M. Mohammed Mzali, M. Roland Dumas a rencontré les ambassadeurs européens accrédités à Tunis. Le ministre chargé des affaires européennes avait effectué mercredi une mission identique au Maroc. – M. D.

[Le premier ministre Marocain, M. Karim Lamrani, a reçu jeudi à Rabat le ministre tunisien de l'économie, M. Rachid Sfar. Au cours de leurs discussions, ils ont mis l'accent sur la *« nécessité de se concerter en vue d'adopter une position commune face à l'élargissement de la Communauté économique européenne, dont les répercussions constituent une menace contre la vie économique et sociale dans tout le Maghreb »*.]

LES MUTATIONS

Les membres de l'ANC au Mozambique devront quitter le pays ou rejoindre des camps de réfugiés

De notre correspondant

Nairobi. – Le Mozambique a invité les membres du Congrès national africain (ANC) qui vivaient en exil sur son territoire à choisir entre le départ vers un autre pays d'accueil et l'installation sur place dans des camps de réfugiés, a indiqué, le jeudi 5 avril, à Lusaka, le mouvement anti-apartheid. Cette mesure toucherait au moins une centaine de Sud-Africains. Les responsables de Maputo ont, en revanche, autorisé l'ANC à maintenir une représentation diplomatique d'une dizaine de personnes et certains de ses militants, employés par le gouvernement, à demeurer dans la capitale. En agissant ainsi, le Mozambique se conforme strictement à *« l'accord de non-agression »* qu'il a signé, le 16 mars dernier à Nkomati, avec l'Afrique du Sud. Cet accord prévoit notamment, dans son article 3, que les parties en cause doivent *« exercer un contrôle rigoureux, dans leurs territoires respectifs, sur les éléments qui ont l'intention de préparer ou de mettre à exécution des actes* [de violence] *»*.

Déjà Joe Slovo, membre du Parti communiste sud-africain, considéré comme un maître à penser de la lutte anti-apartheid, qui résidait habituellement à Maputo, n'est pas reparu à son domicile, semble-t-il, depuis début février. La rumeur avait alors couru que le régime de Prétoria avait soumis au Mozambique une liste de personnalités dont il jugeait la présence inopportune sur son territoire. Fin mars, à la veille de la réunion de la commission conjointe de sécurité, les forces de l'ordre avaient fouillé, dans la capitale, des maisons occupées par des membres de l'ANC pour tenter d'y récupérer des armes. Quatre personnes avaient été appréhendées. M. Oliver Tambo, président de l'ANC, s'était déclaré *« choqué »* par ces perquisitions et avait invité ses militants à *« se rendre auprès du haut commissariat pour les réfugiés (HCR) ou bien à quitter le pays, si le parti ne les emploie pas »*. Il est difficile d'évaluer exactement le nombre de Sud-Africains – plusieurs centaines, quelques milliers ? – qui ont trouvé provisoirement asile au Mozambique tant ceux-ci, jusqu'alors, allaient et venaient d'un côté à l'autre de la frontière.

Selon des estimations officielles, environ deux cents Sud-Africains, installés dans l'agglomération de Maputo, ont le statut de réfugié et sont donc, en principe, à l'abri d'une mesure d'expulsion. A leur intention, le HCR finance la première phase de construction d'un centre d'accueil et de formation, à Marracuen, à 35 kilomètres de la capitale, qui pourra, dès la fin de l'année, héberger cent personnes. Le souci des autorités mozambicaines est de contrôler le mouvement des Sud-Africains qui ont provisoirement trouvé asile chez elles, afin qu'aucun ne soit tenté d'abuser de leur hospitalité pour se livrer à des activités, aujourd'hui considérées comme répréhensibles. *« Il faut organiser des camps où ces [personnes] seront accueillies si elles ont décidé de s'établir ici avant de retourner, un jour, dans leur pays »*, nous a affirmé M. Jacinto Veloso, ministre mozambicain des affaires économiques. Et de proposer l'installation de ces camps dans la province de Nampula, par exemple, dans le Nord, à une distance respectable de la frontière sud-africaine...

L'ANC n'a pas cessé, ces dernières semaines, d'insister sur le fait qu'il ne dispose d'aucune base militaire au Mozambique et que les seuls Sud-Africains présents dans le pays sont *« des réfugiés qui subissent l'oppression du régime raciste de Prétoria »*. L'un de ses responsables, M. Tavo Mbeki, directeur de l'information, a, tout de même, récemment qualifié l'accord de Nkomati de *« manœuvre diabolique »*, imaginée par *« les fascistes pour tenter désespérément de porter un coup à notre lutte de libération »*. Pour sa part, M. Samora Machel, chef de l'Etat mozambicain, qui a promis à l'ANC un soutien *« moral, politique et diplomatique »*, s'en est pris, le jeudi 5 avril, aux *« opportunistes de droite et de gauche »* qui critiquent l'accord de Nkomati, comme à *« ceux qui ont perdu un marché pour leurs armes »* et à *« ceux qui veulent entraîner notre pays dans leur zone d'influence »*. *« Grâce à la paix,* a-t-il ajouté, *nous pourrons acheter plus de tracteurs et moins de tanks. »*

JACQUES DE BARRIN.

Togo

La population a accepté de sérieux sacrifices pour tenter de surmonter la crise économique

De notre envoyé spécial

Lomé. – Il existe une « institution » peu banale à Lomé, une sorte de corps de gardes champêtres qui, après la tombée de la nuit, à l'heure où les gens sont rentrés chez eux, déambulent dans les rues de leurs quartiers respectifs pour donner des nouvelles locales – par exemple, l'annonce d'un décès – ou pour convoquer les habitants au nettoyage collectif de la voirie. Le système semble bien fonctionner. La capitale du Togo, aux allures de gros bourg africain étalé en bord de mer, frappe par sa propreté.

Le général Eyadema sait, en effet, se faire obéir. Dans ce pays tout petit et tout en longueur, qui compte 2,5 millions d'habitants répartis sur 56 000 kilomètres carrés, le débat politique semble aujourd'hui inexistant. *« Creuset national »*, le RPT (Rassemblement du peuple togolais), parti fatalement unique, ne se contente pas d'organiser des manifestations populaires à l'occasion d'une fête nationale ou du passage d'un hôte de marque. Il encadre soigneusement une population qui, depuis la création du parti en 1969, vit au rythme des slogans de l'un des régimes jusqu'ici les plus stables du continent africain.

Assurer la soudure

Pour M. Gnassingbé Eyadema, cet atout n'est pas de trop à l'heure où son gouvernement est confronté à une grave crise économique. Il lui faut, tout à la fois, faire face à une conjoncture internationale défavorable, aux conséquences de la sécheresse qui s'est abattue sur l'ensemble de la région et aux retombées d'erreurs de gestion commises voilà une dizaine d'années, à l'époque où le boom sur le phosphate – premier produit à l'exportation – avait incité Lomé à s'engager dans des investissements qui, depuis, se sont révélés peu rentables et parfois même catastrophiques.

La dette extérieure togolaise est aujourd'hui évaluée à 1 milliard de dollars. Autrement dit, elle s'élève à quelque 357 dollars par habitant dans un pays où le revenu *per capita* annuel est estimé à environ 380 dollars. Le ratio de cette dette est supérieur à un tiers, ce qui veut dire que le Togo doit consacrer, en principe, à des remboursements un pourcentage équivalent de ses recettes à l'exportation, qui proviennent, pour l'essentiel, des ventes de phosphate, de cacao, de café et de coton.

Depuis deux ans, le gouvernement a relevé le défi. Dans l'ensemble, les mesures draconiennes dictées par le FMI ont été appliquées. Les salaires et le recrutement de la fonction publique ont été bloqués. Les quelque quarante-cinq mille fonctionnaires et employés des sociétés d'Etat versent un impôt « solidarité », retenu à la source et correspondant à 5 % de leurs émoluments. Le budget d'austérité de 1983 (75,8 milliards de francs CFA de dépenses) a été pratiquement reconduit cette année (76,7 milliards de francs CFA, selon les prévisions). Moyennant quoi, admis au sein du « club des pauvres » l'an dernier – les PMA, ou pays les moins avancés, – le Togo a obtenu de ses créanciers du Club de Paris un deuxième rééchelonnement de sa dette, le premier ayant eu lieu en 1981.

Pour l'instant, le pari a été tenu. Lomé a rempli son contrat en 1983 en remboursant 32 milliards de francs CFA. La chute du pouvoir d'achat des salariés – très souvent brutale – n'a pas provoqué de tensions sociales insupportables. Même à Lomé, qui regroupe entre trois cent mille et quatre cent mille habitants, il n'y a pas eu de montée sensible de la criminalité. Pourtant, le pays continue de subir les conséquences d'une sécheresse qui affecte l'ensemble de la production agricole, et le ravitaillement de la région côtière, la seule vraiment urbanisée, pose des problèmes.

« Il s'agit d'un bon départ », tel est le sentiment général, à Lomé, en ce qui concerne les résultats de ce début de remise en ordre économique et financière. Car le Togo n'est pas encore au bout de ses peines. Le service de la dette extérieure demeurera important pendant plusieurs années. A plus court terme, selon une étude de la FAO, il faudra importer entre vingt mille et vingt-cinq mille tonnes de céréales pour assurer la soudure, qui s'étale jusqu'en avril 1984. La sécheresse aurait fait, en effet, quelque deux cent mille sinistrés. Lomé a déjà commandé 12 000 tonnes de céréales aux Etats-Unis, au Canada et à la France.

De grands projets, qui n'avaient pas été jugés démesurés lors de leur mise en chantier voilà une dizaine d'années, ont été abandonnés. La raffinerie ne fonctionne plus car le Nigéria n'a pas tenu son engagement en ce qui concerne la fourniture de pétrole brut léger. L'aciérie a subi un sort identique parce que, dans la conjoncture actuelle, l'exploitation d'un gisement de fer situé à l'intérieur du pays ne serait pas rentable. Peut-être parce qu'ils avaient misé sur un développement plus important du tourisme et, plus probablement, sur le déplacement de Lomé du secrétariat général de l'Organisation de l'unité africaine, les Togolais ont également doté leur capitale d'un complexe hôtelier. La plupart de ces hôtels ne sont pas déficitaires, mais le plus grand d'entre eux, celui du « 2 février », qui a coûté la bagatelle de 37 milliards de francs CFA (soit l'équivalent de la moitié du budget actuel de l'Etat), manque tellement de clientèle que son fonctionnement coûterait à l'Etat, en moyenne, de 20 à 30 millions de francs CFA par mois.

« La rupture est possible »

Les projets en cours sont peut-être moins grandioses, mais ils ont l'avantage de proposer un schéma de développement plus équilibré d'un pays aux ressources limitées. Par exemple, la CEE, les Etats-Unis et la France sont associés dans le financement d'un programme de forages de puits – un millier sont prévus – dotés de pompes hydrauliques. Une action parallèle d'assainissement de l'environnement est menée. Autre exemple, le financement de la culture du coton prévoit également le développement de cultures vivrières, de manière à favoriser l'autosuffisance alimentaire des planteurs. Aujourd'hui, l'accent est mis sur ce genre de « projet intégré ».

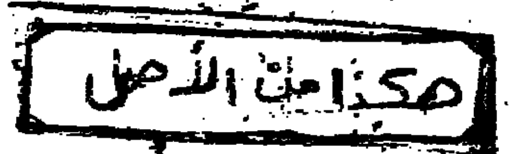
Les Togolais semblent avoir accepté de sérieux sacrifices pour tenter de surmonter la crise, mais le temps de lâcher un peu de lest semble venu. Avec l'accord du FMI, la fonction publique recrutera sans doute, en 1984, de mille à mille cinq cents fonctionnaires, ne serait-ce que pour redonner un peu d'espoir aux nombreux jeunes diplômés au chômage. Les salaires ne pourront pas davantage demeurer éternellement bloqués. La rigueur actuelle n'a, certes, pas provoqué de remous sociaux, mais ce manque de réaction à une si forte baisse du pouvoir d'achat n'en revêt pas moins quelque chose de déconcertant, et il y a sûrement une limite au-delà de laquelle, selon la formule d'un expert français, *« à force de tirer sur la corde, la rupture est possible »*.

A long terme, l'administration togolaise semble condamnée à trouver les moyens de faire place aux cadres moyens sans emploi, quel que soit leur degré de qualification, pour éviter que leur ressentiment se politise. Dans l'immédiat, les problèmes politiques sont relégués au second plan. Le général Eyadema, qui entretient de très bonnes relations avec Paris, a réussi à isoler – parfois en employant la manière forte – les partisans de son prédécesseur, Sylvanus Olympio, des « côtiers » dont les chefs de file sont exilés en France.

Plus récemment – en novembre dernier, – le pouvoir a lancé une mise en garde à ce qui pourrait être un autre courant d'opposition accusé de vouloir *« déstabiliser »* le pays au nom d'une *« révolution rouge »* fomentée par une *« puissance étrangère »* jamais nommée. En fait, il s'agirait de la Libye, soupçonnée de vouloir recruter des agents au Togo et dont la présence, sur place, se résume en une banque, qui fonctionne, et à deux projets de développement déficitaires (une société de pêche et un élevage de poulets). Mais, dans ce cas précis, le régime du général Eyadema a sans doute voulu manifester sa fermeté, sans attendre l'incident qui aurait provoqué une crise ouverte avec Tripoli.

Avoir les ambitions de ses moyens, telle semble être la ligne actuellement choisie par le général Eyadema. Ce qui veut dire que le Togo, échaudé après l'échec de grands projets, tente aujourd'hui de traverser une crise qu'il ne contrôle pas, et que, à l'avenir, il essaiera avant tout de se suffire à lui-même, puisque l'état de ses ressources actuelles ne lui permet pas d'entretenir de plus grandes ambitions.

JEAN-CLAUDE POMONTI.



AFRIQUE

EN AFRIQUE AUSTRALE

L'URSS met en garde ses alliés africains contre la « perfidie » de Pretoria

Le président éthiopien, M. Menguistu Hailé Mariam, vient de faire à Moscou une visite qui a permis de consolider la coopération entre l'Ethiopie et l'URSS au moment où les Soviétiques sont inquiets de l'évolution de deux de leurs alliés en Afrique australe.

De notre correspondant

Moscou. – La « visite amicale de travail » de M. Menguistu Hailé Mariam à Moscou a été l'occasion de vérifier l'importance que l'URSS accorde à l'Afrique en général, et à l'Ethiopie en particulier. Le président du DERG (Conseil militaire administratif provisoire) a, en quarante-huit heures, été reçu par M. Tchernenko, par les ministres des affaires étrangères et de la défense, MM. Gromyko et Oustinov, et par M. Aliev, qui, au bureau politique et au gouvernement, semble s'intéresser beaucoup au tiers-monde.

Les Soviétiques ont craint un moment que la visite ne soit reportée en raison de la mort de Sekou Touré. Président en exercice de l'OUA, le colonel Menguistu n'aurait-il pas dû assister aux obsèques du dirigeant guinéen ? En choisissant de se rendre à Moscou le jour même où avait lieu l'enterrement, le chef de la révolution éthiopienne a démontré que ses relations avec l'URSS constituaient une priorité absolue.

Dans son discours prononcé lors de la réception au Kremlin, M. Tchernenko s'est « *réjoui sincèrement des réalisations des travailleurs éthiopiens dans leur lutte pour la création des bases d'une société socialiste* » et il a salué la « *création* », prévue pour le mois de septembre prochain, d'un « *parti dirigeant d'avant-garde, se laissant guider par les principes du socialisme scientifique,* [qui] *sera particulièrement importante pour un règlement heureux des problèmes urgents de la révolution éthiopienne* ». La formation de partis de type léniniste dans les pays amis du tiers-monde est une revendication traditionnelle des Soviétiques, qui y voient un gage de pérennité pour leurs alliances. Ce n'est pas la première fois que les Ethiopiens sont encouragés dans cette voie par Moscou.

L'Ethiopie est, après Cuba (le cas de l'Afghanistan est évidemment à part), le pays du tiers-monde qui reçoit directement l'aide la plus massive de l'URSS. Moscou aurait, selon des estimations occidentales, fourni au total 2 milliards de dollars à Addis-Abeba, depuis 1977. La naissance d'un parti communiste « frère », l'adhésion éventuelle au COMECON, créeraient autant d'obligations. Le Kremlin n'oublie pas cependant le coût de la lutte contre le séparatisme érythréen ou contre la rébellion larvée de l'Ogaden, ainsi que le prix du maintien à bout de bras de l'économie éthiopienne. L'URSS finance, notamment, l'entretien de trois mille conseillers soviétiques (dont une proportion notable de militaires) et de plusieurs milliers de soldats et officiers cubains présents en Ethiopie.

M. Menguistu est venu demander un accroissement de l'aide financière, estiment les observateurs. Une sécheresse très grave, comparable à celle de 1973 qui avait contribué à la chute du régime impérial l'année suivante, s'est abattue sur le pays. Les troupes gouvernementales ont connu récemment des revers aussi bien en Erythée que dans le Tigré. A l'évidence, Addis-Abeda a actuellement besoin d'une « rallonge ». Il semble que M. Menguistu soit reparti satisfait dans ce domaine.

M. Tchernenko a insisté dans son toast sur « *l'unité complète des points de vue de l'Union soviétique et de l'Ethiopie* » sur la situation internationale. L'URSS « *rejette catégoriquement les tentatives de proclamer l'Afrique, ou certaines de ses parties, sphère d'intérêts vitaux, pour qui que ce soit* » (cette phrase vise les Etats-Unis). Elle n'a pas, pour sa part, sur ce continent « *d'intérêts qui contrecarreraient les aspirations des Africains eux-mêmes* », a poursuivi le secrétaire général du PC soviétique.

Un double échec

Il a évoqué pour la première fois avec son hôte éthiopien l'évolution récente de la situation en Afrique australe, marquée par la volonté du Mozambique et de l'Angola de trouver un *modus vivendi* avec l'Afrique du Sud. La signature, le 16 mars dernier, d'un traité de non agression et de bon voisinage entre Maputo et Pretoria a constitué un revers pour Moscou, de même que l'accord du 16 février entre Luanda et Pretoria sur le désengagement des troupes sud-africaines dans le sud de l'Angola. « *On est en présence d'une situation compliquée* », a déclaré M. Tchernenko a propos de cette région. Cette formule est généralement employée quand l'URSS à une évolution qui lui déplait.

« *En spéculant sur l'intérêt des peuples africains à vivre en paix et dans la stabilité, les Etats-Unis et certains de leurs alliés cherchent à imposer leur volonté aux peuples de l'Afrique australe, mais ceux-ci verront eux-mêmes si la sécurité des Etats est désormais garantie face aux agressions de la République sud-africaine (...)* », a indiqué M. Tchernenko. Certes, « *l'URSS se tient toujours fermement aux côtés de l'Angola, du Mozambique et des autres Etats de la « ligne de front* », mais elle fait discrètement remarquer que les accords passés entre l'Afrique du Sud et les deux anciennes colonies portugaises seront jugés par les peuples de ces pays eux-mêmes, et qu'ils ne constituent aucunement une « garantie » contre de nouvelles incursions sud-africaines. Bref, Moscou n'apprécie pas la politique d'apaisement avec l'Afrique du Sud des deux anciennes colonies portugaises.

La presse soviétique, d'une façon générale, mentionne sans commentaire les accords des 16 février et 16 mars entre Pretoria et ses voisins, même si ces textes sont toujours présentés comme la conséquence, non du libre choix des intéressés, mais de la seule « *perfidie* » sud-africaine. « *Les Soviétiques n'avaient guère le choix*, commente un diplomate occidental. *S'ils faisaient connaître trop publiquement leur mécontentement, ils risquaient de perdre le capital d'influence qu'ils ont accumulé dans ces deux pays. Exercer des pressions économiques ? Cela ne servirait qu'à faire place nette aux pays occidentaux prêts à les remplacer.* » Moscou fait donc preuve, une fois de plus, de réalisme face à une situation qui tourne à son désavantage.

La déception est cependant plus grande en ce qui concerne le Mozambique, qui flirte désormais ouvertement avec les Occidentaux, que pour l'Angola, moins engagé dans ce processus et où, de toute façon, plusieurs centaines de conseillers soviétiques et vingt-cinq mille soldats cubains constituent une assurance contre un revirement trop brutal.

Le Mozambique a une certaine liberté de manœuvre, n'ayant que quelques centaines de Cubains et moins encore de Soviétiques sur son territoire. L'Angola, au contraire, ne peut pour l'instant se passer totalement de Moscou ni de La Havane sans risque d'effondrement militaire. Les Soviétiques ont suivi avec beaucoup d'attention la visite à La Havane, il y a deux semaines, du président angolais, M. Dos Santos, venu négocier le départ d'une partie du corps expéditionnaire cubain. L'URSS, officiellement, n'est pas partie prenante. La direction soviétique sait qu'elle a intérêt à ne rien brusquer en attendant des jours meilleurs.

DOMINIQUE DHOMBRES.

ASIE

Le Japon, la femme et l'ONU

De notre correspondant

Tokyo. – Une statistique, une coïncidence, un symbole, sont souvent plus troublants, plus révélateurs, que de longs discours. *A fortiori* lorsque ceux-ci émanent de délégués officiels trop avisés pour oser parler de corde dans la maison du pendu ou, dans le cas présent, des droits de la femme dans un pays où celle-ci est l'objet d'une discrimination institutionnalisée.

Fin mars, certaines révélations ont paru s'ingénier à contrarier la discrète bonne conscience des délégués participant à Tokyo à une réunion préparatoire de la conférence mondiale qui doit faire, l'an prochain à Nairobi, le bilan de la « décennie de la femme » (1975 - 1985). Placée sous l'égide des Nations unies, cette croisade universelle vise à promouvoir l'égalité professionnelle et sociale de la femme, tout particulièrement dans les pays en voie de développement. Or, avant et pendant cette réunion, les fausses notes sont surtout venues des pratiques résolument discriminatoires du Japon, pays hôte et deuxième puissance économique du monde développé.

Côté statistiques d'abord, le Bureau international du travail (BIT) annonçait fort opportunément que l'écart entre les salaires masculins et féminins au Japon, à compétence et à durée de travail égales, s'était sensiblement accru en faveur de l'homme pendant la décennie de la femme. Dans l'industrie japonaise en 1973, les salaires féminins étaient déjà inférieurs de plus de moitié en moyenne à ceux des hommes. De 46,5 %, ils sont tombés en 1983 à 43,1 % des salaires masculins.

La tendance est radicalement inverse à celle notée par le BIT dans treize autres pays développés. Elle n'est évidemment pas étrangère à la compétitivité de l'industrie japonaise, qui emploie plus de 40 % de femmes. On en parle cependant moins que d'autres records industriels. D'autant moins peut-être que cette statistique ne prend pas en compte les travailleuses « à temps partiel », soit environ quatre millions de femmes qui travaillent en fait quasiment à plein temps pour des salaires encore inférieurs à ceux des titulaires. Triste réalité : l'ouvrière japonaise est beaucoup moins bien payée que les travailleurs immigrés dans les pays occidentaux ou même, toutes proportions gardées, que bien des ouvrières du tiers-monde.

Côté coïncidences, deuxième fausse note : une grève de la faim entamée par un groupe de femmes devant le ministère du travail pour réclamer « *une vraie législation en matière d'égalité de l'emploi* » précéda de peu l'échec des travaux d'un comité précisément chargé d'élaborer un « vrai » projet de loi. La situation est embarrassante, car, sans projet de loi, comment faire voter une loi conforme – au moins en théorie – à la lettre de la convention des Nations unies relative à l'élimination de la discrimination à l'égard de la femme que le Japon s'est engagé à ratifier ?

L'échec s'explique : les représentants des travailleurs demandent l'inclusion de sanctions dans le projet de loi (faute de quoi la prochaine législation risquerait de n'être pas plus respectée que la présente), mais la Fédération des employeurs y est farouchement opposée. Le patronat nippon défend ouvertement la séparation des genres et justifie une discrimination sexuelle quasi institutionnelle en arguant de la tradition (féodale), de la morale (confucéenne) et, de manière plus convaincante, des impératifs économiques : la compétitivité industrielle en dépendrait. Etant sans nuances, ces positions sont sans ambiguïté : la femme est à peine la « moitié » de l'homme.

Symboliquement, enfin, cette réunion patronnée par l'ONU s'est déroulée – sans accroc – dans le temple même du chauvinisme masculin : la salle de conférences du Keidanren, l'organisation du grand patronat japonais... Même s'il s'agit de l'un des centres les mieux équipés de Tokyo pour la traduction simultanée, ce choix a de quoi laisser rêveur à l'heure du bilan de la « décennie de la femme ».

R.-P. PARINGAUX.

LA CHINE CONTINUERA SES « CONTRE-ATTAQUES » TANT QUE LE VIETNAM N'ANNONCERA PAS LE RETRAIT DE SES FORCES DU CAMBODGE

Dans un commentaire d'un ton particulièrement ferme, le quotidien de langue anglaise publié à Pékin *China Daily* établit pour la première fois, ce vendredi 6 avril, un lien direct entre le regain de tension enregistré à la frontière sino-vietnamienne et les incidents qui se succèdent depuis la fin du mois de mars à la frontière khméro-thaïlandaise. « *Les contre-attaques lancées par la Chine et la Thaïlande*, écrit le commentateur du journal, *sont considérées comme les seules façons de traiter avec Hanoï. (...) Elles sont nécessaires jusqu'à ce que Hanoï exprime le désir sincère de retirer complètement ses troupes du Cambodge.* » Or, estime *China Daily*, il n'existe actuellement « *aucun signe montrant que le Vietnam, soutenu par une superpuissance, soit prêt à cesser de menacer ses voisins* ».

C'est la première fois depuis le début des incidents frontaliers que l'attitude de l'URSS, désignée de cette manière, est critiquée à Pékin.

Jeudi soir, la télévision chinoise a montré des images des bombardements des positions vietnamiennes par l'artillerie chinoise ainsi que les corps de deux paysans qui auraient été victimes des tirs vietnamiens.

A Hanoï, le ministre des affaires étrangères, M. Nguyen Co Thach, a déclaré, dans une interview à l'Agence vietnamienne de presse, que les bombardements chinois démontraient la « collusion » de Pékin avec les « *réactionnaires de Pol Pot* ». M. Thach a, en outre, démenti que les forces vietnamiennes aient pénétré en territoire thaïlandais, comme les en accuse Bangkok. « *Nous avons respecté la souveraineté thaïlandaise* », a déclaré le ministre ; si Bangkok affirme le contraire, ce n'est que pour mieux « masquer » son soutien aux Khmers rouges, qui « *utilisent la Thaïlande comme base opérationnelle contre le Cambodge* ».

A Bangkok, on indiquait jeudi, de source militaire, que les incidents entre forces thaïlandaises et vietnamiennes avaient diminué d'intensité depuis mercredi, après les violents duels d'artillerie qui s'étaient déroulés dans les journées de lundi et de mardi.

Le premier ministre thaïlandais, le général Prem Tinsulanonda, a d'autre part annoncé qu'il entreprendrait, dimanche prochain 8 avril, une tournée en Amérique du Nord et en Europe. Il doit notamment rencontrer, le 13 avril, le président Reagan.

PROCHE-ORIENT

Liban

Un nouveau sommet syro-libanais pourrait avoir lieu

Le calme est revenu à Beyrouth jeudi soir 5 avril après une flambée de violence qui, pendant près de trois heures, a embrasé tous les fronts, le long de la ligne de démarcation séparant les deux secteurs de la capitale et dans la banlieue sud de Beyrouth. Les obus, qui ont atteint les quartiers résidentiels proches de la ligne de front, ont, selon les premières informations disponibles, fait uniquement des dommages matériels.

Toutefois, les échanges de bombardement se poursuivaient par intermittence sur l'axe de Souk-El-Gharb, à une dizaine de kilomètres au sud-est de Beyrouth.

Entre-temps, deux chargés de mission du président Amine Gemayel se sont rendus jeudi à Damas en vue de préparer un nouveau sommet syro-libanais, visant à une solution politique du conflit interlibanais. Les deux émissaires, MM. Jean Obeid et Michel Smaha, ont été reçus par le vice-président syrien, M. Abdel Halim Khaddam, en présence de M. Rafic Hariri, médiateur saoudien dans la crise du Liban.

Deux journalistes, Mme Viviane Eddé et M. Georges Abou Maachar, et un employé d'Air France, enlevés mercredi à Beyrouth-Ouest par des éléments armés non identifiés, ont été libérés jeudi en fin de matinée. Tous trois libanais, ils ont été confiés au président du Syndicat de la presse. L'identité de leurs ravisseurs n'a pas été révélée.

D'autre part, un attentat à l'explosif a été perpétré jeudi en milieu de soirée contre l'immeuble qui abrite les locaux du quotidien libanais *Al Safir* (opposition musulmane), situé en plein cœur de Beyrouth-Ouest, dans le secteur de Hamra.

Selon les journalistes d'*Al Safir*, l'explosion n'a provoqué que des dégâts matériels. L'explosif, ont-ils ajouté, a été lancé à partir d'une voiture qui passait à grande vitesse. Jeudi dernier, un attentat similaire avait été commis contre ce quotidien, dans les mêmes conditions. Selon les premières estimations des journalistes présents, la charge utilisée jeudi est cependant sensiblement supérieure à celle de la semaine dernière.

Dans le sud du Liban une patrouille israélienne a été attaquée jeudi à la grenade par des éléments armés non identifiés dans la rue principale de Saïda.

On ignore si cette action a fait des victimes du côté israélien. Toutefois, selon les correspondants, les soldats israéliens ont rapidement riposté, ouvrant un feu nourri au milieu de la rue et blessant cinq civils. – *(AFP.)*

● *Un responsable de l'OLP critique l'attentat de Jérusalem.* – L'attentat qui a fait quarante-huit blessés lundi 2 avril à Jérusalem était une action exprimant la « *frustration* » et ne correspondait pas « *à des actions approuvées par l'Organisation de libération de la Palestine* », a déclaré jeudi à Ottawa M. Zedhi Terzi, observateur permanent de l'OLP à l'ONU. L'attentat a été revendiqué par le Front démocratique de libération de la Palestine (FDLP, de M. Nayef Hawatmeh), affilié à l'OLP. M. Yasser Arafat, chef de l'OLP, avait estimé qu'il constituait « *un message du peuple palestinien* » déterminé à « *ne pas oublier les massacres de Sabra et de Chatila* ». M. Terzi a tenu ces propos devant la commission des affaires étrangères du Sénat canadien. Il est le premier membre de l'OLP à être reçu par des parlementaires canadiens. – *(AFP)*

La guerre du Golfe

L'IRAN REFUSE TOUJOURS LA MÉDIATION DES NON-ALIGNÉS

Le vice-ministre iranien des affaires étrangères, M. Hossein Cheikholeslam, qui effectue une visite en Inde, a écarté, jeudi 5 avril, toute éventualité d'une médiation du mouvement des non-alignés dans le conflit entre l'Iran et l'Irak.

Le responsable iranien a déclaré à la presse qu'il n'était pas question de médiation des pays non-alignés pour mettre fin à ce conflit. Cependant, a-t-il dit, l'Iran veut que l'Inde, en tant que président en exercice de ce mouvement, soulève la question des armes chimiques utilisées, selon Téhéran, par l'Irak.

M. Cheikholeslam a renouvelé la demande de Téhéran d'expulser l'Irak du mouvement des non-alignés, estimant que Bagdad « *a déshonoré le mouvement en employant ces armes criminelles* ». A Téhéran, l'agence iranienne de presse annonce que de nouveaux renforts de « *volontaires* » ont été acheminés vers le front. A ce propos, les milieux diplomatiques croient savoir qu'une nouvelle grande offensive est en préparation. Elle pourrait être déclenchée après la saison des pluies et les élections au Majlis prévues le 15 avril. – *(AFP, Reuter.)*

LES TROIS IRANIENS SOIGNÉS DANS DES HOPITAUX FRANÇAIS SONT SORTIS GUÉRIS

Les deux ressortissants iraniens hospitalisés depuis le 12 mars dans un hôpital parisien sont sortis, ce vendredi matin 6 avril, guéris, et se sont rendus à l'ambassade d'Iran, a annoncé vendredi un responsable des hôpitaux de Paris.

Les médecins qui ont soigné les deux blessés rappellent à cette occasion que « *la localisation et la dissémination des brûlures observées sont compatibles avec des brûlures d'origine chimique, mais qu'aucun examen complémentaire n'a permis jusqu'à présent de confirmer ou d'infirmer cette étiologie* ».

Soudan

FERMETURE DE L'UNIVERSITÉ DE KHARTOUM

Khartoum *(AFP)*. – L'université de Khartoum a été fermée, jeudi 5 avril, pour une durée indéterminée, a annoncé son vice-recteur, M. Omar Bilail, cité par l'agence soudanaise d'information Suna. La décision, a-t-il indiqué, a été prise en consultation avec le corps enseignant de l'université, qui compte quelque neuf mille étudiants.

Le président soudanais, M. Gaafar El Nemeiry, avait annoncé dans un discours prononcé dimanche devant une réunion de l'Union socialiste soudanaise (parti unique), que les professeurs avaient décidé de ne pas procéder aux examens du mois avant que leur demande d'augmentation de salaires et d'amélioration des conditions de travail ne soit satisfaite. Les étudiants avaient annoncé, de leur côté, qu'ils ne participeraient pas à ces examens.

DIPLOMATIE

M. Reagan salue le « retour du leadership américain »

M. Reagan prononce ce vendredi 6 avril à 16 h 30 (heure française) un discours présenté par son entourage comme « *une importante déclaration de politique étrangère* », et qui doit être diffusée en direct vers l'Europe par le satellite Euronet. Dans ce discours, dont quelques extraits ont été publiés à l'avance par la Maison Blanche, le président américain évoque dans les termes suivants ce qu'il appelle la restauration de la position dirigeante (« *leadership* ») des Etats-Unis : « *Au cours de la seconde moitié des années 70* [les Etats-Unis] *ne dissuadaient pas, comme l'ont démontré les événements de l'Angola et de l'Afghanistan. Aujourd'hui, nous dissuadons.* » Evoquant sans la citer la présidence de son prédécesseur M. Carter, M. Reagan ajoute : « *Elle est finie l'époque où les Etats-Unis étaient perçus comme une superpuissance dépourvue de gouvernail, comme un otage à la merci des événements mondiaux. Le leadership de l'Amérique est de retour.* »

Le président déclare encore : « *La force seule n'est pas suffisante. Mais, sans elle, il ne peut y avoir de diplomatie ni de négociation efficace ni de démocratie dans la sécurité et la paix.* »

Enfin, comme il l'avait fait dans sa conférence de presse de mercredi, M. Reagan dénonce « *l'activisme du Congrès dans la dernière décennie* » ; il invite ce dernier à « *soutenir les détails concrets de la politique et pas seulement ses objectifs généraux* ».

D'autre part, l'URSS a rejeté à l'avance le projet de traité annoncé mercredi par M. Reagan et visant à bannir l'emploi et la fabrication d'armes chimiques. Cette initiative de Washington n'est « *rien d'autre qu'un truc de propagande que la Maison Blanche a l'intention d'exploiter afin de masquer et de justifier son programme d'accroissement accéléré des arsenaux d'armes chimiques* », indique dans un commentaire l'agence Tass, qui dénonce en outre l'intention américaine de « *bloquer tout accord en posant des conditions notoirement inacceptables de contrôle et de vérification* ». Répondant à ce commentaire, le département d'Etat a jugé jeudi « *regrettable* » que Moscou ait critiqué la proposition américaine « *avant d'avoir eu connaissance* » de son contenu, lequel doit être présenté d'ici à une quinzaine de jours, à Genève, par le vice-président Bush. – *(AFP)*

PROCHAINE VISITE EN FRANCE DU PREMIER MINISTRE CHINOIS

Le premier ministre chinois, M. Zhao Ziyang, viendra en visite officielle en France « *dans les prochaines semaines* », a indiqué jeudi 5 avril le ministre des relations extérieures, M. Cheysson, à l'issue de ses entretiens avec son homologue chinois, M. Wu Xueqian. Le chef de la diplomatie chinoise a été reçu ce vendredi en fin de matinée par le président Mitterrand.

Rendant compte des entretiens de jeudi entre M. Wu Xueqian d'une part, MM. Cheysson, Pangalos et O'Keefe, respectivement secrétaires d'Etat aux affaires étrangères de Grèce et d'Irlande et M. Wilhelm Haferkamp, vice-président de la commission des Communautés européennes, d'autre part, le ministre français a insisté sur la « *novation très importante* » que constituait « *la première démonstration de la volonté de la CEE de parler collectivement à un grand pays comme la Chine* », selon une procédure qui s'est déroulée, a-t-il estimé, « *dans des conditions politiquement exemplaires* ».

AMÉRIQUES

Nicaragua

Toujours la censure...

Le gouvernement sandiniste a annoncé que des élections auraient lieu en novembre prochain au Nicaragua. Mais quelle sera la valeur de ce scrutin si les forces opposées au régime – du moins celles qui sont restées dans le pays – n'ont pas la possibilité de s'exprimer ?

Des trois quotidiens publiés à Managua, un seul, *la Prensa*, n'est pas aux mains des sandinistes. Or, une fois de plus (la trentième depuis l'instauration de la censure préalable), le journal n'a pas pu paraître, le jeudi 5 avril. L'Agence France-Presse indique que le ministère de l'intérieur avait interdit, en effet, la majorité des articles que *la Prensa* s'apprêtait à publier ce jour-là.

L'un des deux directeurs du journal, M. Pedro Joaquim Chamorro, a révélé que la censure est allée jusqu'à empêcher la reproduction d'une circulaire du vice-ministre de l'intérieur demandant aux responsables de la sécurité de l'Etat, du système pénitentiaire et de la police de respecter les décisions de justice.

Une circulaire qui, déjà, en dit long par elle-même. Le ministère de l'intérieur en a fait un secret d'Etat.

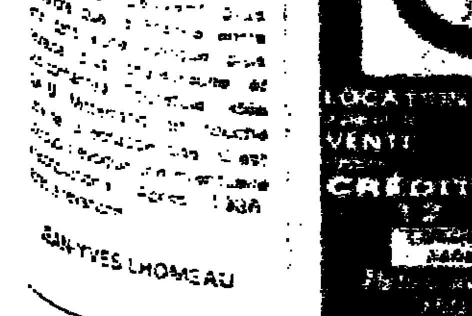
Honduras

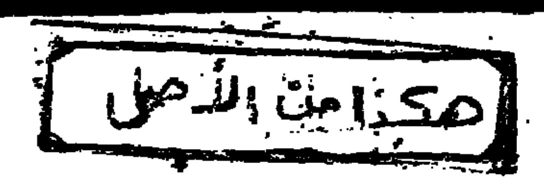
QUINZE MILLE PERSONNES ONT MANIFESTÉ EN FAVEUR DES PRISONNIERS POLITIQUES

Tegucigalpa *(AFP)*. – Quelque quinze mille personnes ont manifesté le jeudi 5 avril dans les rues de Tegucigalpa pour demander la libération des prisonniers politiques – il y en a actuellement une centaine. Elles ont demandé également la mise en liberté du président du syndicat de l'entreprise nationale d'électricité, M. Rolando Bindel, qui est aux mains de la police.

Les manifestants se sont prononcés aussi pour la dissolution d'une organisation patronale, l'Association pour le progrès du Honduras, qui était dirigée depuis un an par le général Alvarez, ancien commandant en chef des forces armées, qui vient d'être limogé et exilé. Cette organisation « *porte atteinte à la démocratie* », ont-ils dit.







Le Monde

politique

APRÈS LA CONFÉRENCE DE PRESSE DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE

Touché !

M. Jacques Chirac a du nez. Ce n'est pas pour rien qu'il s'expose souvent au soupçon d'opportunisme. Peut-être perçoit-il que le président de la République a touché juste.

Compte tenu de la gravité de l'enjeu – l'avenir de la sidérurgie et de dizaines de milliers de travailleurs, – il estime que *« le moment n'est pas aux polémiques »* et que l'opposition ne doit pas *« compliquer encore davantage la tâche du gouvernement »*.

Certes, le président du RPR considère que la France assiste à *« l'effondrement de la politique socialiste »*, que la *« volte-face »* du chef de l'Etat n'a été effectuée que *« sous la pression des réalités »*, que le gouvernement doit remettre en cause l'ensemble de sa politique économique et sociale. Mais il reconnaît au moins que MM. Mitterrand et Mauroy ont fait *« une toute petite partie du chemin »* et qu'il est urgent, pour l'opposition, d'attendre, avant de juger définitivement, le détail du plan pour les régions sinistrées... et l'évaluation de ses chances de succès.

On peut penser que M. Chirac a senti que le discours présidentiel – reconnaissance d'erreurs d'appréciation, dénonciation de celles dissimulées de la droite, volonté d'affronter sans trop de détours l'impopularité et de ne pas offrir au parti communiste la moindre concession – est de nature à toucher une partie de l'opinion sensible, comme l'espère M. Mitterrand, au courage de ses dirigeants.

Candidat permanent à la présidence de la République, M. Chirac n'est pas en quête d'une nouvelle alliance. Il cherche de nouveaux électeurs. La contestation systématique d'une politique économique d'assainissement que l'opposition n'a pas eu l'audace de mener lorsqu'elle était au pouvoir ne peut guère les lui apporter.

Le président du RPR affirme qu'il n'y aura ni redéploiement industriel ni croissance nouvelle *« si les déficits publics ne sont pas résorbés, si les impôts ne sont pas allégés, si des économies ne sont pas faites dans la gestion des régimes sociaux, si les charges pesant sur les entreprises ne sont pas diminuées »*.

Sous réserve de précisions, que fait d'autre le gouvernement de la gauche ? Et comment s'opposer violemment au volet social de la politique gouvernementale qui, politiquement, équilibre le reste ?

D'autant que l'entourage du maire de Paris se félicite depuis longtemps, en privé, du courage de la gauche qui cumule une politique d'assainissement obligé et l'impopularité qui va de pair. Trois années de rigueur, du plan de mars 1983 aux élections législatives, deux années de restructurations et de modernisation, c'est toujours cela de gagné. Ce que la gauche aura fait, la droite – si elle l'emporte aux élections législatives – n'aura plus à le faire.

Ainsi M. Alain Juppé, bras droit de M. Chirac, se donne-t-il à bon compte l'élégance de saluer l'*« habilité »* et le *« courage »* du président de la République, qui *« tient bon »* malgré l'hostilité que suscite son plan. Comme il convient aussi de satisfaire des militants et des électeurs pressés d'en finir avec le pouvoir de gauche, l'état-major du RPR partage les rôles. Ainsi, M. Bernard Pons, secrétaire général du mouvement, fait, comme à l'habitude, le méchant et dénonce les tromperies et le *« cynisme »* du chef de l'Etat.

. Valéry Giscard d'Estaing s'en tient également à cette stratégie d'exploitation d'un désir de revanche. L'ancien chef de l'Etat s'appuie, sans nuances, sur l'impatience : sept cents jours d'ici à la défaite électorale de la gauche, *« c'est long »*, dit-il à ceux qui n'en peuvent plus d'attendre que la France entre enfin dans *« une époque plus heureuse, plus chaleureuse et plus confiante »*. Toutefois l'idée que M. Mitterrand ait touché juste ne lui échappe pas. C'est pourquoi il évoque une éventuelle *« réconciliation »*. Après 1986, après la revanche.

JEAN-YVES LHOMEAU.

M. Chirac : « le moment n'est pas aux polémiques »

M. Jacques Chirac a rendu publique jeudi 5 avril la déclaration suivante :

« On doit saluer l'habileté dont a fait preuve M. Mitterrand : affirmer que sur la situation de notre sidérurgie l'on s'est trompé si longtemps et démontrer dans le même temps qu'on a tout de même raison n'est pas une performance commune.

» Cela étant, le moment n'est pas aux polémiques, l'enjeu est trop grave : il s'agit de l'avenir d'une de nos activités industrielles essentielles, de l'avenir de dizaines de milliers de travailleurs. Qui pourrait, en pareille circonstance, ne pas souhaiter qu'une voie soit trouvée, permettant de rendre à notre sidérurgie l'équilibre financier nécessaire pour assurer son avenir industriel ? La seule question est de savoir si la voie choisie par M. Mitterrand est la bonne.

» A cet égard, je ferai quelques observations :

» – Il est évident que les dirigeants du gouvernement actuel ont fait preuve d'un esprit démagogique dans la façon dont ils ont abordé ce problème, dans le passé et dans un passé encore récent : à l'automne de 1981 encore, M. Mitterrand, déjà au pouvoir depuis plusieurs mois, promettait aux habitants de la Lorraine, à Longwy, que les mesures les plus sévères leur seraient épargnées. On sait ce qu'il en est aujourd'hui et le volte-face à laquelle, sous la pression des réalités, le président de la République est contraint ;

» – Les orientations qu'il a fixées dans sa conférence de presse sont encore vagues ; comment réduire notre capacité de production d'acier sans entamer globalement l'emploi en Lorraine ? On nous promet d'y parvenir, mais rien ne nous est encore dit sur la méthode qui sera employée.

» Pour ma part, j'attendrai, pour porter un jugement définitif, que les mesures d'application de ce plan aient été publiées ;

» – Le sentiment de déception et l'angoisse d'une grande partie des Français n'ont rien à voir avec la politique. Il s'étend largement, aussi bien dans l'opposition que dans l'actuelle coalition au pouvoir. Une fois de plus, le Parti communiste refuse l'orientation globale de la politique du gouvernement auquel il participe. Une fois de plus M. Mitterrand renvoie à plus tard la solution d'un problème politique qui désormais pèse sur le fonctionnement même de nos institutions

» Il est grand temps que la « mise au net » annoncée soit faite publiquement et que l'on sache qui exprime la politique du gouvernement. Quelle est cette politique, quels sont les soutiens dont elle dispose, quelles sont ses chances de succès.

» En pareille conjoncture, que doit faire l'opposition ?

» Elle ne doit pas compliquer encore davantage la tâche du gouvernement car, ce qui est en cause, c'est la vie même d'une grande province française, c'est l'avenir d'une grande partie de sa population.

» Une fois que sera connu le détail du plan gouvernemental, l'opposition devra porter un jugement, et, si elle l'estime utile, présenter ses propres propositions.

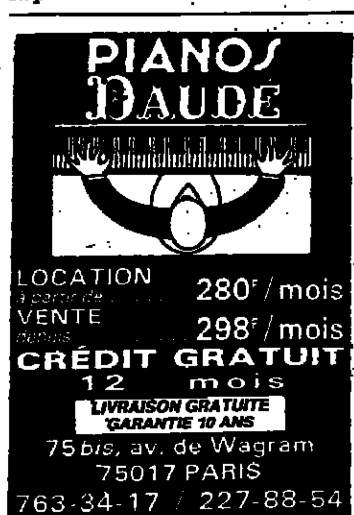
» Nous sommes en droit d'exiger qu'on en termine désormais avec les discours démagogiques et les faux-semblants et qu'enfin le réalisme l'emporte.

» Ce à quoi nous assistons, c'est à l'effondrement de la politique socialiste minée par ses propres contradictions. Dès lors, il faut changer de politique : il n'y aura pas de redéploiement industriel, pas de croissance nouvelle, sans que soient remis en cause les choix fondamentaux faits au début du septennat, choix qui sont responsables de la situation que nous vivons aujourd'hui. Il n'y aura pas de redéploiement et pas de croissance nouvelle si les déficits publics ne sont pas résorbés, si les impôts ne sont pas allégés, si des économies ne sont pas faites dans la gestion des régimes sociaux, si les charges pesant sur les entreprises ne sont pas diminuées, s'il ne peut être rendue à chacun la liberté d'entreprendre, d'innover, d'investir, de créer des emplois.

» Le gouvernement a fait une toute petite partie du chemin, mais il n'en est qu'au début. C'est l'ensemble de sa politique économique et sociale qu'il doit remettre en cause pour la changer. »

● M. MICHEL COLLINOT, porte-parole du Front national (extrême droite) : *« Le président de la République a confirmé que les prochaines élections législatives se dérouleront au scrutin proportionnel. Ainsi, le Front national, qui retrouvera au soir du 17 juin une représentation parlementaire au sein de l'Assemblée européenne, poursuivra son ascension et verra ses élus rentrer en force au Palais-Bourbon. C'est la fin de la bande des quatre. »*

● M. CLAUDE HURIET, président du conseil général et sénateur (rat. adm. à l'Un. cent, Meurthe-et-Moselle) : les propos de M. Mitterrand sur la sidérurgie lorraine *« évoqueraient ce que certains appelaient en 1940, la défense élastique (...). M. Mitterrand reconnaît qu'il s'est trompé, que les nationalisations (...) ont échoué, que l'indispensable concertation avec les représentants de la Lorraine n'a pas eu lieu et qu'aucun moyen de reconversion n'a été jusqu'à présent mis en place »*.



A BOULOGNE-BILLANCOURT

M. GISCARD D'ESTAING : encore sept cents jours

Un forum avec les jeunes, une interview à une radio « libre », une rencontre avec les élus locaux, une séance de signature de *2 Français sur 3*, un débat public : à chacune des étapes du tour de France qu'il a entrepris pour présenter son dernier ouvrage, M. Valéry Giscard d'Estaing sacrifie aux mêmes rites. Le jeudi 5 avril, il était à Boulogne-Billancourt (Hauts-de-Seine) ; dans quelques jours (les 17 et 18 avril) il sera en Vendée et en Ille-et-Vilaine. Entre-temps il sera l'invité d'Anne Sinclair sur la première chaîne de télévision, le 10 avril.

« Dans sept cents jours, les Français pourront mettre fin à l'expérience socialiste. » Il s'agit là, pour l'ancien président de la République, d'une évidence qu'il tient à rappeler dès le début de son exposé aux Boulonnais réunis jeudi soir dans la salle des fêtes de la ville. Et d'expliquer que, *« quand on voit les difficultés actuelles du pays, les drames dans telle ou telle région, sept cents jours, certains se disent que c'est loin et long. Mais, lorsqu'il s'agit de préparer le redressement d'un grand pays comme le nôtre, d'entreprendre une action qui devra faire entrer la France dans une autre époque plus heureuse, plus chaleureuse et plus confiante, ces sept cents jours il faut bien les employer »*.

Si M. Giscard d'Estaing fait allusion au plan sidérurgique du gouvernement et à la situation en Lorraine, il se refuse à répondre directement à M. Mitterrand : *« Nos compatriotes lorrains*, dit-il seulement, *s'aperçoivent que le système socialiste n'apportera pas de remèdes à leurs problèmes. »*

Auparavant, au micro de la radio CVS, il avait toutefois précisé : *« La raison pour laquelle vous les voyez exprimer quelque chose qui est beaucoup plus que de la fureur, qui est le sentiment que, dans leurs convictions profondes, ils ont été dupes, c'est qu'on leur avait laissé entendre en fait que nationalisation était synonyme de garantie d'emploi, et que donc, peut-être, malgré d'autres difficultés, ils auraient au moins la certitude de garder leur travail. »*

« Je voudrais, poursuit M. Giscard d'Estaing, *que nous nous habituions à voir cette fin* [de l'*« expérience »* socialiste] *comme un commencement. Il nous faut réfléchir sur ce que nous ferons le lendemain matin. J'essaie d'ouvrir les directions dans lesquelles la France se remettra en marche »*, souligne l'ancien président de la République, qui estime qu'il faut, pour réaliser *« ce grand objectif des années à venir »*, autrement dit, *« la remise de la France en marche »*, *« des propositions concrètes mais aussi une idée »*.

Cette idée qui, selon lui, *« fait son chemin »*, c'est le *« libéralisme social »*, car *« il n'y a que le libéralisme qui puisse permettre de changer le siècle »*. Il poursuit : *« Le libéralisme doit être social, car il n'y a pas d'idée moderne qui puisse être fondée sur l'ignorance des autres. En même temps, il n'y a que le libéralisme qui puisse être social, car, avec un système qui tarit la création économique, on ne peut pas être social. »*

Après ce long exposé, la salle a la parole. Au hasard des questions, portant sur le rôle des femmes dans la politique et dans la société, l'Europe, la fiscalité, l'éducation, le développement culturel de la France, l'attitude de l'opposition, M. Giscard d'Estaing a tout loisir de revenir sur chacun des chapitres de son livre et d'en développer à nouveau les idées.

A l'un de ses interlocuteurs qui lui demande *« quelle doit être l'attitude de la base pour que la reconquête du pouvoir ne soit pas jalonnée par les ambitions personnelles »*, l'ancien président de la République répond notamment qu'*« il faudra beaucoup de monde pour conduire le redressement »*. Il remarque que *« les grands gestes dans l'histoire sont des gestes de réconciliation »*.

Il cite notamment le geste de Poincaré, qui, en 1917, nomme premier ministre Clemenceau, qui était pourtant son *« ennemi mortel »* et le geste du général de Gaulle, qui, en 1958, *« s'est entouré de nombreuses personnalités de la IV[e] République, comme Guy Mollet, Pierre Pflimlin et Antoine Pinay »*, pour lesquels il ne nourrissait pas *« une grande sympathie »*.

M. Valéry Giscard d'Estaing a aussi annoncé qu'il publierait dans un an et demi un second tome à l'ouvrage qu'il vient d'écrire, second tome nourri de ce qu'il aura *« vu et ressenti de l'attitude des Français sur les objectifs de redressement de la France »*. A Boulogne-Billancourt un groupe de réflexion a été mis en place à cet effet.

C. F.-M.

DEVANT LA PRESSE ANGLO-AMÉRICAINE

M[me] Veil évoque « la grande erreur » de M. Mitterrand

M[me] Simone Veil, tête de la liste d'union de l'opposition aux élections européennes, qui était le jeudi 5 avril l'invitée de l'Association de la presse anglo-américaine, a estimé que M. François Mitterrand avait donné de la *« crédibilité »* aux communistes en les prenant au gouvernement et commis de ce fait *« une grande erreur »*.

L'ancienne présidente de l'Assemblée des Communautés européennes pense que les communistes resteront au gouvernement *« aussi longtemps qu'il y va de leur intérêt » « Cela ne gêne pas du tout les communistes de critiquer, même durement, et en même temps de dire qu'ils sont tout à fait solidaires »*, a-t-elle affirmé.

M[me] Veil a ajouté : *« Sur le plan intérieur, les sondages montrent que beaucoup de Français estiment qu'il n'y a pas d'inconvénient idéologique ou théorique à ce que les communistes participent à un gouvernement, leur donnant ainsi une sorte de bénédiction. »* Sur le plan extérieur, M[me] Viel a expliqué que leur appartenance aux instances gouvernementales avait d'abord créé auprès de nos partenaires *« un grand malaise »* qui s'est dissipé lorsqu'ils se sont rendus compte que *« ces ministres travaillaient bien »*.

L'ancien ministre a cité l'exemple de M. Charles Fiterman *« perçu comme un très bon ministre technique, capable de dialoguer »*. *« Cela*, a-t-elle dit, *a donné aux communistes français une véritable crédibilité de gens efficaces, jouant le jeu interne de la communauté, ce qui, pour eux, représente un bénéfice considérable, même si cela leur a fait perdre des électeurs. »*

M[me] Veil a, d'autre part, affirmé que la campagne qui s'ouvre *« sera plus européenne que celle de 1979 »*, parce que le moment est venu pour la Communauté d'affirmer politiquement son identité. Elle a précisé que les thèmes seront plus *« ambitieux »*, mais pas pour autant dissociés de la politique intérieure.

Interrogée sur son attitude lors de la prochaine échéance présidentielle, M[me] Veil a souligné que l'opposition avait déjà trois candidats : *« Il y a pléthore plutôt que manque »*, a-t-elle ironisé avant de juger que *« l'élection européenne ne modifiera en rien le paysage de l'élection présidentielle »*. L'ancienne présidente de l'Assemblée de Strasbourg n'envisage pas non plus un *« ticket Chirac-Veil »*. *« Je ne sais pas si les Français ont envie d'une femme premier ministre »*, a-t-elle remarqué.

● M. JEAN LECANUET, président de l'UDF : *« Le président de la République est placé devant l'échec de sa politique économique et exposé à la désapprobation d'un nombre croissant d'hommes et de femmes, qui avaient cru à ses promesses et qui en mesurent aujourd'hui la démagogie. (...) M. Mitterrand a tenté de diluer ses propres responsabilités dans une prétendue erreur collective. C'est en vain qu'il voudrait effacer son rôle dans la gestion économique qui a, depuis 1981, diminué le pouvoir d'achat de beaucoup de Français et affaibli notre pays. Les Français, et les Lorrains au premier rang, ne sont pas dupes d'une politique qui n'est pas en mesure d'assurer le redressement nécessaire. »*

POLITIQUE

APRÈS LA CONFÉRENCE DE PRESSE DU PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE

A L'ASSEMBLÉE NATIONALE

A chacun sa responsabilité

Comment aurait-il pu en être autrement ? La sidérurgie et la Lorraine ont tenu la vedette, le jeudi 5 avril, au cours de la première séance de cette session consacrée aux questions d'actualité. Pourtant, malgré l'aspect brûlant du dossier, l'hémicycle est resté relativement calme.

Il y eut bien quelques échanges de petites phrases assassines. M. Pierre Mauroy a été qualifié d'« *homme du Nord* » par M. Pierre Mauger, député RPR de Vendée. Quand M. André Rossinot, président du Parti radical, a affirmé que M. Mitterrand avait mis le doigt dans l'engrenage de l'aveu, le premier ministre a répondu : « *Pendant vingt ans vous avez trompé la Lorraine et la France. Vous n'avez pas su prendre les décisions qui s'imposaient pour la sidérurgie lorraine et la France* (...). *S'il y a un aveu à faire devant la représentation nationale, c'est de vous qu'il devrait venir.* » « *Bien sûr, j'irai en Lorraine !* », a ajouté M. Mauroy.

Certes, M. André Lajoinie, président du groupe communiste – qui sera reçu lundi 9 avril par le premier ministre, – a été traité d'« *avaleur de couleuvres* » par M. Robert-André Vivien (RPR, Val-de-Marne). Certes, M. Pierre Messmer, un ancien premier ministre qui sait ce que peut coûter une déclaration intempestive – il est l'auteur du fameux « *Lip, c'est fini !* », – a rappelé : « *Les Lorrains sont trop habitués au malheur pour croire aux promesses et faire confiance aux discours* ». Certes, M. Jean-Louis Masson, député RPR de Moselle, a parlé de « *faillite du septennat* » et a jugé le premier ministre « *bien hâtif* » lorsqu'il affirme que le minerai de fer lorrain est moins rentable que le minerai importé. « *Les Luxembourgeois*, a-t-il remarqué, *viennent d'acheter des concessions minières en Lorraine et de remettre en exploitation des mines abandonnées par Sacilor et Usinor.* »

Mais chacun semblait s'interdire de pousser trop loin son avantage. Comme si l'opposition savait qu'elle ne pouvait oublier totalement les responsabilités qui sont les siennes. Comme si le PC, dont les représentants n'ont pas applaudi les interventions du gouvernement, avait admis qu'il y a un seuil qui ne peut être franchi. Comme si le gouvernement s'efforçait de faire oublier qu'il n'avait pas un plan détaillé à annoncer, alors que, comme le lui a rappelé M. Messmer, le délai de quarante-huit heures fixé par le président de la République était déjà à moitié écoulé. A chacun sa responsabilité.

Mme Colette Goeuriot, élue communiste d'un bassin sidérurgique lorrain, a montré que les déclarations du président de la République n'ont pas réduit au silence son parti. Elle maintient qu'une « *autre politique* » était « *possible* » ; que les communistes souhaitent que « *d'autres choix soient retenus* », car ils ne peuvent croire « *que nous allons développer des secteurs de pointe comme l'électronique si l'on supprime nos installations [sidérurgiques] les plus modernes* ».

M. Mauroy, qui refuse « *dans l'immédiat* » le débat de politique générale demandé par M. Jean-Claude Gaudin, président du groupe UDF, n'a pas voulu polémiquer avec son allié communiste. « *Je n'ignore pas pour autant les désaccords qui apparaissent* [dans la majorité], *notamment en matière de politique industrielle* », a-t-il dit, avant de rappeler : « *Il est un seuil à ne pas dépasser quand on appartient à la majorité* ». Et d'observer : « *Des évolutions se font sentir. Où peuvent-elles conduire ?* » C'est « *la question que chacun, au sein de la majorité, doit se poser* », a-t-il ajouté. Mais, pas plus que le président de la République, la veille, il n'y a pas répondu.

THIERRY BREHIER.

La nouvelle stratégie de M. Mitterrand

(Suite de la première page.)

Le programme de « modernisation » inscrit la gauche dans la continuité de la Vᵉ République, puisque tour à tour le général de Gaulle, Georges Pompidou, Valéry Giscard d'Estaing se sont assigné une telle tâche. On s'accorde le plus souvent pour considérer que de Gaulle a fait entrer la France dans la modernité et que ses successeurs n'ont pas pu ou pas voulu achever l'œuvre entreprise. Ainsi, M. Mitterrand reprendrait-il le travail interrompu. Ce n'est pas un hasard si M. Max Gallo, porte-parole du gouvernement, invite inlassablement les intellectuels à mieux cerner la notion de « modernité » et à en faire l'objet privilégié de leur réflexion. Tel est bien le thème central du « mitterrandisme », qui renoue avec des modes de pensée dont les communistes – sans parler des socialistes eux-mêmes – se sont toujours méfiés et qu'une partie de la droite, en revanche, a quelquefois fait siens.

Le nouveau cours du « socialisme » pose clairement la question des alliances. Comment le président de la République compte-t-il « *mettre les choses au net* » avec le PCF ? On pourrait concevoir, à la limite, que reprennent les vieilles discussions sur l'actualisation du programme commun, afin de vérifier l'état des convergences et des divergences, ou qu'à tout le moins ait lieu entre les parties en présence la « grande explication » destinée à raffermir l'union. On pourrait imaginer, à l'inverse, que M. Mitterrand adresse au PCF un ultimatum conduisant celui-ci à quitter le gouvernement, ou même que, de sa propre initiative, le chef de l'Etat écarte les ministres communistes.

La première hypothèse – discuter pour resserrer les liens – correspond à l'idée que M. Mitterrand, dont le nom symbolise depuis près de vingt ans l'union de la gauche, serait trop prisonnier de son mythe pour envisager de le briser sans dommages. La deuxième solution – rompre pour former une nouvelle majorité – repose sur un autre mythe, celui de la troisième force, rendue plus crédible par l'existence, sous la Vᵉ République, d'un président doté de grands pouvoirs. L'une et l'autre voie – le retour au programme commun ou le renversement d'alliances – paraissent cependant également difficiles.

Reste une possibilité, celle d'un gaullisme à l'envers. Le général de Gaulle avait réussi à rallier à lui une partie du « peuple de gauche » sans être pour autant « lâché » par la majorité de la droite. M. Mitterrand peut envisager de conquérir une fraction des électeurs de l'opposition autour de son projet de « modernisation », tout en gardant l'essentiel des voix de la gauche. Pour que ce pari réussisse, il faut que le PCF continue de s'affaiblir et que le chef de l'Etat parvienne à construire en quelques années, sans se renier, un nouveau mythe à sa mesure.

THOMAS FERENCZI.

● M. CLAUDE ESTIER, directeur de l'hebdomadaire du PS, l'Unité : « *M. Mitterrand a souligné la nécessité d'expliquer* (...). *Il est vrai qu'il le fait lui-même mieux que personne. Ce n'est pas une raison suffisante pour qu'il soit laissé de plus en plus souvent seul en première ligne.* » A propos de la phrase de M. Mitterrand – « *Le temps est venu de mettre les choses au net* », – adressée au PCF, M. Estier estime qu'elle « *a peut-être lourde de sens* ».

● *La démission des trois députés lorrains.* – Le *Journal officiel* du 5 avril annonce qu'il faut rayer de la liste des membres du groupe socialiste à l'Assemblée nationale, les noms de MM. René Drouin, Robert Malgras, Nicolas Schiffler (députés socialistes de Moselle), démissionnaires de leur groupe, et qu'il convient de les ajouter à la liste des députés n'appartenant à aucun groupe.

MM. LÉOTARD (PR) ET NOIR (RPR) A L'ÉLYSÉE

M. François Mitterrand devait recevoir, vendredi 6 avril, à l'Élysée, MM. Philippe Léotard, secrétaire général du Parti républicain, et Michel Noir, député RPR du Rhône, porteurs d'un message de Mᵐᵉ Sakharov adressé au président de la République française. Mᵐᵉ Sakharov est l'épouse de M. Andreï Sakharov, dissident soviétique, prix Nobel de la paix, exilé à Gorki depuis janvier 1980.

LA PRÉPARATION DES ÉLECTIONS EUROPÉENNES

Remises en cause

A deux reprises, au cours du débat public animé à Boulogne-Billancourt par M. Giscard d'Estaing, jeudi soir, la liste d'union de l'opposition conduite par Mᵐᵉ Veil a été sérieusement contestée.

Une première fois l'attaque s'est portée directement sur Mᵐᵉ Veil, « *qui a fait adopter des lois scélérates* » et « *est responsable d'un véritable génocide* ». « *Votre devoir est de susciter la candidature Léotard* », devait dire à M. Giscard d'Estaing cet intervenant qui se prononce pour « *la France de Saint Louis et de Jeanne d'Arc* ». M. Hugues Sirven-Vienot (PR) – adjoint au maire de Boulogne-Billancourt et soixante-dix-neuvième place sur la liste Veil, – qui organise le débat, considère qu'il ne s'agit pas là d'une question mais d'une déclaration. M. Giscard d'Estaing n'intervient pas.

Un peu plus tard, un autre intervenant regrette que l'on n'ait « *pas encore beaucoup entendu le message de l'UDF* » pour les européennes. Il lui est répondu que des affiches sont prêtes, sur lesquelles figure le nom de Mᵐᵉ Veil. Cette précision suscite des mouvement divers. Ce qui permet au questionneur de poursuivre, en s'étonnant que M. Giscard d'Estaing puisse considérer « *la règle de deux Français sur trois comme la règle d'or de la démocratie* » et accepter la liste unique de l'opposition quand « *trois membres de l'UDF sur quatre et neuf militants du PR sur dix n'en veulent pas* ». Une partie de la salle scande alors le nom de Léotard et... l'on passe à une autre question.

Ces remises en cause de la liste d'union de l'opposition et de la personnalité de Mᵐᵉ Veil ne sont pas les premières. M. Giscard d'Estaing, au cours de sa tournée en France, aura l'occasion d'en entendre d'autres. Il a choisi de les ignorer. En de semblables circonstances, M. Jacques Chirac avait, lui, choisi de défendre Mᵐᵉ Veil, « *une Européenne compétente et convaincue, qui permettra de défendre les valeurs de la civilisation judéo-chrétienne de l'Europe menacée par le marxisme* » (*le Monde* du 10 février 1984).

L'ancienne présidente de l'Assemblée des Communautés européennes qui doit aujourd'hui faire face au manque de mobilisation des différentes composantes de l'UDF a, de son côté, lancé un avertissement à M. François Léotard, secrétaire général du PR. Au cours de son déjeuner, jeudi, avec la presse anglo-américaine, elle a notamment souligné que l'UDF s'était prononcée « *à une très large majorité* » pour la liste d'union de l'opposition et que, de ce fait, « *le PR était engagé* ».

Selon elle, M. Léotard est « *une personnalité isolée qui a été désavouée* ». « *La mobilisation se fait normalement, sauf cette exception qui je pense va s'atténuer. Si ce n'était pas le cas je poserais moi-même la question à l'UDF* », a annoncé Mᵐᵉ Veil.

C. F.-M.

M. Lalonde : « L'avenir est à l'alliance entre libéraux et autogestionnaires »

Ils ne seront donc pas deux, mais trois à diriger la liste désormais intitulée « ERE européenne » (ERE étant les initiales d'Entente radicale écologiste). MM. Olivier Stirn et François Doubin, représentant l'Entente radicale, M. Brice Lalonde a accepté de compléter le triptyque pour l'écologie (*le Monde* du 6 avril). L'accord conclu le mercredi soir 4 avril, au domicile de M. Jean-François Kahn, prévoit que les trois hommes occuperont la tête de liste sur un strict plan d'égalité.

L'ancien candidat à la présidence de la République a tardé à donner sa réponse. « *Ne voulant pas être la feuille de salade qui ferait avaler le sandwich radical* » (*le Monde* du 20 mars), M. Lalonde a, au bout du compte, estimé que la présence d'écologistes sur cette liste se justifie pour trois raisons : l'Europe doit être un « *acteur mondial* » pour faire face aux problèmes que pose le tiers-monde ; le clivage n'est pas, à ses yeux, entre une droite et une gauche qui « *ne recouvrent pas de réalités tangibles* », mais « *entre ceux qui laissent faire et ceux qui veulent agir à votre place* », tandis que l'avenir est « *à l'alliance entre libéraux et autogestionnaires* » ; enfin, la « *nouvelle croissance* ». Pour M. Lalonde, les écologistes pouvaient ainsi dire oui à des « *hommes politiques qui n'ont pas la lèpre* ».

Ce que retient M. Stirn qui vient de quitter l'UDF pour créer l'UCR, c'est le côté novateur de l'alliance : pour la première fois sous la Vᵉ République, a-t-il noté, des hommes de la majorité et de l'opposition s'unissent ; de même, pour la première fois participent à une action avec des politiques des écologistes ; enfin, la présence de socio-professionnels montre que « *par une approche plus moderne* », on peut « *sortir des dogmes du passé* ».

Quant à M. Doubin, trésorier du MRG, les idéologies « *sont meurtrières et séparatrices* » ; la longue tradition radicale « *contre les idéologies* » et pour « *la liberté des idées* » doit conduire non pas à rechercher les différences mais « *à faire avancer les choses* ».

Les trois hommes, qui ont procédé à un tirage au sort pour satisfaire aux exigences juridiques d'un ordre de présentation des candidats, ont l'intention de multiplier les réunions en province. L'un de leurs soucis reste leur participation à la campagne officielle de la radiotélévision.

Il leur faudrait recevoir le parrainage d'un groupe politique. Ils espèrent que ce groupe pourrait se constituer au Sénat, (la présence d'au moins quinze sénateurs est nécessaire) à partir de la Gauche démocratique, qui comprend trente-neuf sénateurs dont douze radicaux de gauche organisés en « *formation rattachée administrativement au groupe* ». A l'occasion d'une réunion des sénateurs de ce groupe mercredi matin 4 avril, leur président, M. Jacques Pelletier, en a appelé à l'unité et a mis en garde ses collègues contre des opérations « *fractionnistes* » qui, a-t-il relevé, n'ont, dans le passé, jamais réussi.

Pour M. Pelletier, le fait que ni M. Maurice Faure ni M. Edgar Faure, tous deux membres de ce groupe et à l'origine initiateurs d'une liste de centre gauche pour les élections européennes, ne soient candidats rend la situation « *très différente* » et laisse mal augurer d'un ralliement d'au moins trois élus de l'opposition à la cause défendue, de manière d'ailleurs inégale, par leurs collègues radicaux de gauche.

Les quinze premiers candidats

Voici la liste des quinze premiers candidats parmi les quarante dont les noms ont été rendus publics le jeudi 5 avril (les quarante et un candidats suivants seront désignés dans les prochains jours) : après MM. Stirn, Doubin et Lalonde, François Luchaire (MRG), ancien membre du Conseil constitutionnel ; Thierry Jeantet (MRG) ; Mᵐᵉˢ Colette Nouvel-Rousselot (socio-professionnel) ; Josette Bénard (écol.), professeur de biologie à Caen ; MM. Jean Dock (ex CDS, UCR), suppléant de M. Gengenwin, député UDF du Bas-Rhin ; Hilaire Maillot, président de la Chambre des métiers de la Réunion, qui doit confirmer sa candidature ; Roger Franzoni (MRG), vice-président du conseil général de Haute-Corse ; Renaud Muller (ex-PR, UCR), conseiller général de Moselle, conseiller régional de Lorraine ; Cédric Philibert (écol.), journaliste ; Yves Borredon, vice-président de la FNSEA ; Emile Vasquez (ex-rad., UCR), adjoint au maire de Lyon ; Claude Catesson (MRG), adjoint au maire de Lille.

● *Le PFN présente sa liste.* – Le Parti des forces nouvelles (PFN, extrême droite), qui avait décidé, lors de ses assises nationales du 31 mars, de présenter une liste aux élections européennes, a rendu publique, le jeudi 5 avril, une première liste de soixante candidats. Vingt et une places ont été réservées à des personnalités extérieures au PFN. La liste sera conduite par M. Jack Marchal, membre du bureau politique du PFN, suivi du général Félix Busson, président du conseil national du PFN, et de M. Daniel Garcin, conseiller municipal de Toulon. Comme en 1979 (où conduite par M. Jean-Louis Tixier-Vignancourt, elle avait recueilli 1,3 % des suffrages exprimés), la liste est intitulée Euro-droite.

Le socialisme à la française, aujourd'hui

par MAURICE DUVERGER

Que signifie le «socialisme à la française» quand il se montre plus rigoureux que la droite envers les travailleurs de la sidérurgie, et que cette politique est radicalement repoussée par l'un des partis dont les ministres l'ont solidairement adoptée ? Cette divergence doit être examinée d'abord, car elle brouille la vision du problème. L'expérience du pouvoir a révélé à la gauche, éloigné de lui depuis un quart de siècle, les conséquences des idées qu'elle avait remuées dans l'opposition. Les communistes en ont tiré une autre conclusion que les socialistes parce qu'ils n'ont pas les mêmes objectifs qu'eux.

A long terme, le projet défendu par Georges Marchais aboutirait à plonger l'économie française dans le marasme. Conserver en l'état l'«outil de travail» dans la sidérurgie, les mines, les constructions navales et les autres secteurs dont les produits sont invendables au cours mondial, cela signifierait un maintien des aides dont ils bénéficient, empêcherait d'investir dans les entreprises pouvant devenir compétitives, interdirait de réduire la dette extérieure et le déficit financier, accentuerait l'inflation et pousserait vers de nouvelles dévaluations. La défiance de nos partenaires envers une telle politique accélérerait ses effets mécaniques.

Comment un pays qui doit importer l'essentiel de son énergie et une grande partie de ses matières premières pourrait-il maintenir sa production dans un mécanisme qui le décrocherait peu à peu de la Communauté européenne et des échanges internationaux ? L'aboutissement d'une telle évolution serait l'abaissement de l'économie française au niveau de médiocrité des pays de l'Est. Dans un scénario de science-politique fiction, la voie qui mènerait actuellement à la démocratie populaire ne serait pas celle du coup de Prague, mais celle de l'engrenage où nous happerait la logique du projet Marchais.

Les vœux du Parti communiste

Bien entendu, tel n'est pas l'objectif de son auteur. Il partage certainement avec les socialistes une profonde compassion pour des travailleurs plongés dans un terrible désarroi. Exclut-elle un calcul de rentabilité ? Dans les deux ans qui viennent, la politique proposée par les communistes ferait remonter leur cote, étant plus supportable par leurs électeurs potentiels que le plan du gouvernement. Catastrophique pour les cadres et les classes moyennes, elle priverait au contraire le PS des soutiens qui ont fait son succès. Tout cela finirait par une grande défaite de la gauche en 1986, accompagnée d'un rééquilibrage au profit du PC : ce qui correspond à ses vœux.

Ceux-ci demeurent inavouables parce qu'une grande partie de sa clientèle demeure attachée à l'union et la préfère encore au retour de la droite. Pour celle-là, comme pour l'autre et pour tous nos concitoyens, il est indispensable de mettre en pleine lumière les conséquences inéluctables du projet Marchais, en expliquant inlassablement les données réelles des problèmes économiques. Cela suppose que les socialistes en aient eux-mêmes conscience. Beaucoup ont encore un long trajet à faire sur ce chemin de Damas. Le pouvoir apprend aux ministres à se défaire des illusions de l'opposition. Mais les militants n'ont pas la même expérience et sont souvent tentés de considérer comme trahison ce qui est clairvoyance.

Conserver un profil de gauche

Une certaine confusion entre la politique réclamée par Georges Marchais et celle proposée par Jean-Pierre Chevènement ne facilite pas la clarification nécessaire. L'animateur du CERES n'a jamais donné priorité à l'emploi sur la productivité, car il sait que celle-ci est le meilleur moyen de développer celui-là. Il n'a jamais prêché une politique de facilité. Il défend seulement un autre type de rigueur, et son attachement à la démocratie est au-dessus de tout soupçon. Mais, en demandant qu'on abandonne le système monétaire européen, qu'on laisse flotter le franc après une forte dévaluation, qu'on développe des mesures de protectionnisme provisoire, il veut faire sauter des contraintes que la seule volonté du gouvernement n'aurait pas la force de remplacer sous la pression de sa clientèle et la méfiance des autres nations.

Certains pensent que ses projets ont l'avantage de conserver au PS un profil de gauche conforme à son orientation de 1981, et susceptible en conséquence de limiter le glissement d'électeurs attirés par la démagogie de Georges Marchais. D'autres proposent de la grignoter par une pression contraignant le PCF à modérer ses critiques au nom de la solidarité ministérielle. Mais plus les communistes soulignent leurs divergences avec un gouvernement auquel ils appartiennent, plus ils affaiblissent leur position : les actes démentant les paroles. Plus l'ensemble de la gauche sera libérée de ses illusions économiques, plus elle aura la capacité d'imaginer un projet authentique.

L'aliénation principale

Du « socialisme à la française », tel qu'on pouvait l'esquisser en 1982, l'élément le plus original reste debout : les nationalisations, considérées comme le fer de lance d'un nouveau dynamisme industriel plutôt qu'un moyen de maintenir les emplois. La crise a empêché que le secteur public reçoive tous les investissements souhaitables. Mais l'exemple de la sidérurgie montre que le contrôle par l'Etat lui permet de mieux assainir une branche industrielle que ne le ferait des capitalistes privés ou des gouvernements liés à eux. Ce que la droite n'avait pas fait dans la décennie précédente, les socialistes l'ont entrepris avec énergie.

L'élément que le « socialisme à la française » partageait avec les social-démocraties occidentales est malheureusement atteint par un mal incurable qui se développe partout. De 1945 à 1980, l'Europe de l'Ouest a construit un système de protection sociale sans égal dans le monde. Il est aujourd'hui victime de son expansion même. Les progrès techniques accroissent les dépenses de santé dans des proportions qui vont devenir insupportables. Les réformes déjà réalisées seront très vite insuffisantes. Dans les années qui viennent, tout gouvernement devra prendre des mesures bien plus graves. Nul ne pourra se dispenser de réévaluer à l'épreuve des faits les principes qui nous semblent aujourd'hui les mieux établis.

Au-delà de ces domaines particuliers, les fondements mêmes du socialisme devront être repensés en fonction des structures nouvelles des nations industrielles. L'expérience du pouvoir et l'observation du monde révèlent d'abord que l'appropriation collective de tous les moyens de production n'est plus acceptable, car elle ne conduit pas à la démocratie et ne favorise pas les développements économiques. Sur ce point, les comparaisons de l'Est et de l'Ouest, ou de la gestion administrative et de la gestion privée, réfutent les conclusions de Marx. Nul ne peut plus contester aujourd'hui que la plus grande partie des entreprises ne peuvent être enlevées à l'initiative et à la concurrence, qui sont irremplaçables. L'évolution du langage et du comportement des socialistes français depuis 1981 ne traduit pas seulement un opportunisme de circonstance. Elle correspond à une réflexion qui les conduit à remettre en cause l'ensemble de leur idéologie.

Peut-être faudrait-il partir d'une nouvelle approche du concept sur lequel repose la construction de Marx : celui de l'aliénation, qui rend l'homme étranger à lui-même, en le faisant devenir la chose d'un autre. L'aliénation principale n'aurait-elle pas varié à travers l'histoire ? Pendant des millénaires, elle fut fondée sur la naissance, qui faisait prince ou manant, noble ou « vilain », et donnait aux premiers tous les droits sur les seconds. Après que la Révolution de 1789 eut supprimé les privilèges héréditaires et proclamé l'égalité de tous les citoyens devant la loi, l'avènement de la production moderne a développé une aliénation fondée sur l'exploitation capitaliste des travailleurs désarmés. Dans l'Occident d'aujourd'hui, elle a fortement diminué par la protection sociale et la transformation du patronat, qui appartient désormais à de hauts cadres salariés plutôt qu'aux détenteurs du capital.

Une forme nouvelle de corporatisme

A sa place, on voit croître une forme nouvelle d'aliénation, constituée par l'encadrement des individus dans de grandes organisations : administrations, firmes géantes, syndicats, partis, groupes de pression, armées. Les hommes y sont enserrés dans les mailles étroites d'appareils collectifs qui les réduisent à l'uniformité, chaque individu devenant un élément interchangeable à l'intérieur de la structure. Les sociétés contemporaines évoluent ainsi vers une forme nouvelle de corporatisme, dont les armatures tendent naturellement vers la rigidité et la sclérose. Leur mécanisme fait obstacle à la promotion des innovateurs et favorise plutôt celle des conformistes, ce qui accentue l'entropie du système.

On s'étonnera que nous rangions dans la même catégorie les organisations obligatoires par la loi ou la nécessité (administrations, armées, entreprises) et celles que les hommes ont volontairement créées pour échapper à l'aliénation qu'elles engendrent. Comment oublier, par exemple, que les syndicats et les partis ouvriers ont été des instruments de libération des oppressions politiques et économiques, que cette fonction n'a pas disparu et qu'ils la remplissent toujours ? Mais l'évolution contemporaine vers une structure massive les a rendus aliénants à leur tour. Les sections et cellules de base demeurent un refuge et un recours, où les membres trouvent chaleur et fraternité. Au niveau de l'armature globale, ils sont dépouillés de leur individualité et deviennent des pions dans une stratégie qui les dépasse et les réduit sous prétexte de les exprimer.

Dans les sociétés communistes, l'aliénation par les organisations atteint son point culminant parce qu'elle ne connaît pas d'obstacle et que toutes sont obligatoires. Dans les sociétés libérales, elle est limitée par les organisations volontaires et la concurrence du secteur privé. Mais ces éléments tendent à se figer peu à peu.

Certains analystes pensent que le dynamisme de l'Allemagne et du Japon depuis 1945 tient au fait que la guerre y avait détruit l'essentiel des grandes organisations en place, permettant ainsi une rénovation totale. Aujourd'hui, le développement d'un nouvel individualisme exprime l'aliénation que les hommes subissent ainsi par les structures collectives qu'ils ont eux-mêmes édifiées. La droite cherche à récupérer ce mouvement en l'amalgamant avec un nouvel autoritarisme. En réveillant les inégalités de naissance au moyen de la sociobiologie, elle veut légitimer le pouvoir des plus forts et des plus dynamiques en leur reconnaissant le droit de commander aux autres.

Le socialisme l'aide dans cette entreprise en s'appuyant largement sur des organisations qui engendrent l'aliénation qu'on vient de décrire. Le moment est venu pour lui de clarifier la notion d'égalité qui le fonde. Il repousse justement le darwinisme impitoyable de la nature en donnant aux faibles, aux défavorisés, aux mal lotis, aux handicapés, le moyen de surmonter leurs difficultés et de s'épanouir, en garantissant à tous un niveau minimum de vie, de sécurité, de culture, de loisir. Mais il tend aujourd'hui à confondre cette égalisation de départ avec un égalitarisme d'arrivée, qui ramène tout le monde sur la même ligne pour promouvoir seulement au bénéfice de l'âge ou de l'ancienneté. La gestion de l'économie a fait découvrir aux socialistes français l'impérieuse nécessité de la compétition. Puissent-ils se souvenir qu'elle ne doit pas seulement s'étendre aux sportifs, mais qu'elle seule permet aux meilleurs d'utiliser à plein leurs capacités pour faire progresser la collectivité.

POLITIQUE

LA RÉFORME DU DROIT DES FAILLITES DEVANT L'ASSEMBLÉE

M. Badinter souligne que les salariés auront leur place dans la procédure

L'Assemblée nationale a commencé, le jeudi 5 avril, l'examen, en première lecture, de deux projets de loi, relatifs, l'un au règlement judiciaire, l'autre aux *« administrateurs judiciaires, mandataires-liquidateurs et experts en diagnostic d'entreprises »*. Ces projets, qui comportent, au total, quelque deux cent quatre-vingts articles, constituent les deuxième et troisième volets de la réforme du droit des faillites entreprise par M. Robert Badinter (*le Monde* du 6 avril).

Dictée, d'abord, par la *« nécessité »*, comme l'a rappelé le ministre de la justice, la réforme soumise à l'Assemblée nationale représente aussi, selon l'expression de M. Gérard Couzes (PS, Lot-et-Garonne), rapporteur, pour la commission des lois, du projet sur le règlement judiciaire, *« un pas supplémentaire dans la voie du changement »*, tel que l'a voulu la gauche.

La recherche de l'efficacité des dispositions prévues se double d'une volonté de prendre en compte le *« volet social, trop longtemps ignoré »* de cet aspect de la vie d'une entreprise, a rappelé M. Gouzes. *« Les salariés de l'entreprise*, a souligné, pour sa part, le garde des sceaux, *trouvent, enfin, leur place dans la procédure. Ils cessent d'en être les sujets, pour devenir des intervenants. D'abord, le comité d'entreprise devra être consulté à toutes les étapes de la procédure : ensuite, il sera appelé aux débats judiciaires, où il pourra se faire représenter. »*

Il est dans l'ordre constant des choses que les membres socialistes de la commission des affaires culturelles sociales trouvent trop timides les avancées sociales contenues dans le projet, alors que leurs collègues de la commission des lois se montrent, sur ce plan, plus mesurés.

Dans son rapport, au nom de la commission des affaires sociales, M. Jean-Michel Belorgey (PS, Allier) a exprimé quelques réserves sur le fait *« qu'à la différence des institutions élues du personnel, les délégués syndicaux ne soient pas reconnus comme des interlocuteurs permanents de l'administrateur et du tribunal, tout au long de la procédure »*.

Ce qui est *« surprenant et paradoxal »* pour M. Belorgey ne semble pas l'être aux yeux de la commission des lois. Encore ces réserves n'empêchent-elles par les membres socialistes de la commission des affaires sociales, comme l'ensemble des députés PS qui se sont exprimés dans les débats, de porter un jugement très positif sur cette réforme.

Satisfaction partagée par le PC, au nom duquel M. Paul Chomat (Loire), tout en exprimant le souhait de garanties supplémantaires en matière de licenciements, indiquera que les communistes *« voteront ce projet, avec la préoccupation qu'il entre le plus rapidement possible dans la vie »*.

Néammoins, au garde des sceaux qui avait affirmé, en ouvrant la discussion : *« Le droit actuel de la faillite est lui-même une faillite »*, M. Chomat rétorquera : *« Aujourd'hui, la droite reconnaît (...) que, établie en pleine période de croissance, la législation de 1967 sur les entreprises en difficulté a fait faillite. Cette législation correspondait (...) à la volonté du grand patronat et du pouvoir politique, dans les années 1970, de procéder à l'élimination rapide de ce qu'ils appelaient les « canards boiteux » (...), et il est un peu facile, aujourd'hui, d'en condamner les excès (...). Pour la droite, que ceux qui créent les richesses d'une entreprise se retrouvent, du jour au lendemain, licenciés et voient leur entreprise fermée, c'est l'application correcte et humaniste de la liberté. »*

M. Chomat a, aussi, adressé une mise en garde au gouvernement : *« Comme pour les projets sur les droits nouveaux des travailleurs*, a-t-il affirmé, *le gouvernement fait l'objet de multiples pressions de la part du patronat, de la droite, comme des intérêts corporatistes, qui sont quelque peu bousculés par la réforme. Il est important que le gouvernement ne cède pas à ces pressions et que, s'agissant des droits des salariés, comme de la réforme des tribunaux de commerce ou de la profession de syndic, il aille jusqu'au bout de la logique nouvelle dans laquelle il s'est engagé. »*

A plusieurs reprises, le député communiste dénoncera la *« virulence »* de la droite contre cette réforme, et sa volonté de *« perpétuer »* la procédure actuelle. En fait, l'opposition donnera souvent l'impression d'hésiter entre une mise en cause *« technique »*, *« constructive »*, des dispositions du projet, selon l'expression de M. Serge Charles (RPR, Nord), et une opposition plus politique, voire *« idéologique »*, pour reprendre un terme souvent utilisé dans ce débat, M. Georges Tranchant (RPR, Hauts-de-Seine), évoquant le resserrement du *« carcan passéiste de la lutte des classes »*.

De son côté, M. Charles Millon (UDF, Ain) émettait une série de réserves précises et redoutait *« le choix d'une économie à deux vitesses »*, mais se félicitait (tout en demandant des garanties de confidentialité) de la participation des salariés à la procédure.

M. Maurice Ligot (app. UDF, Maine-et-Loire), en revanche, voyait dans cette dernière proposition la preuve d'une *« méconnaissance de la vie des entreprises »* et accusait : *« En favorisant les canards boiteux au détriment des entreprises dynamiques et performantes, vous démontrez que le dirigisme deviendra la règle et le libéralisme l'exception. »*

Au-delà de ces divergences d'appréciation, les parlementaires de l'opposition ont, surtout, affirmé que ce projet sacrifie les créanciers à la survie – y compris *« artificielle »* – des entreprises, ce qui a conduit MM. Tranchant et Gilbert Gantier (UDF, Paris) à déclarer que leurs groupes respectifs ne pourraient voter la réforme en l'état. Cette argumentation a amené M. Badinter à rappeler que, dans la situation présente, 10 % seulement des créanciers prioritaires privés recouvrent leurs créances, et à souligner sa volonté de refuser *« l'acharnement thérapeutique »*.

En revanche, le garde des sceaux n'a guère eu à justifier la suppression de la profession de syndic. De même qu'à la commission des lois, pas une voix – a rappelé M. Philippe Marchand (PS, Charente-Maritime), rapporteur, pour cette commission, du projet les concernant – ne s'était élevée pour s'opposer à cette suppression, de même, dans l'hémicycle, l'opposition s'est faite très discrète sur ce sujet.

JEAN-LOUIS ANDRÉANI.

LES TRIBUNAUX DE COMMERCE

Le début de la discussion, à l'Assemblée nationale, des deuxième et troisième volets de la réforme du droit des faillites, a fourni à M. Robert Badinter, ministre de la justice, l'occasion de définir la physionomie du quatrième et dernier volet de cette réforme, celui touchant aux tribunaux de commerce, (*le Monde* du 6 avril 1984 et du 17 novembre 1983).

M. Badinter a, notamment, précisé que l'électorat des tribunaux de commerce sera étendu aux cadres dirigeants des sociétés. Le ministre de la justice a, aussi, précisé ses intentions à propos de la *« mixité »* de ces tribunaux, c'est-à-dire *« la présence de magistrats professionnels dans les chambres spécialisées en matière de règlement judiciaire* [et la] *présence dans les chambres ommerciales de cour d'appel de conseillers extraordinaires choisis parmi les anciens présidents des ribunaux de commerce »*.

M. Badinter, qui a rappelé que cette double ouverture est à ses yeux *« la voie de l'avenir »*, a néanmoins annoncé que *« les rigoureuses perspectives budgétaires pour l'année 1985 »* et la nécessité *« prioritaire »* de renforcer les effectifs de magistrats professionnels des juridictions pénales et civiles *« interdisent de proposer en l'état la réalisation de cette mesure »*. Le ministre de la justice a réaffirmé l'importance de cette réforme *« à l'horizon de l'an 2000 »*.

Ecrivain, éditorialiste à « l'Humanité »

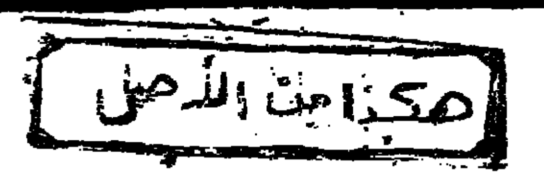
ANDRÉ WURMSER EST MORT

M. André Wurmser, écrivain, éditorialiste à *l'Humanité*, est mort le vendredi 6 avril en fin de matinée des suites d'une hémorragie cérébrale. Il était âgé de quatre-vingt-quatre ans.

[Né le 27 avril 1899 à Paris, André Wurmser avait dirigé dans la clandestinité, puis à la libération, *le Patriote de Toulouse*. Critique littéraire aux *Lettres françaises* de 1947 à 1972, il était éditorialiste à *l'Humanité* depuis 1954. Il signait quasi quotidiennement, en première page du journal du PCF, un billet intitulé : « Mais... » et rédigeait, aussi, des éditoriaux polémiques touchant aux débats idéologiques entre les communistes et leurs adversaires ou leurs alliés, voire entre les communistes eux-mêmes. Ainsi avait-il publié, le 5 janvier 1983, un article intitulé « La rogne, la grogne et le parti », dans lequel il défendait la participation du PCF au gouvernement.

Ecrivain, André Wurmser avait publié depuis *Changement de propriétaire* (Gallimard, 1928), plusieurs romans, recueils de nouvelles, essais et chroniques, ainsi qu'une étude sur Balzac, *la Comédie inhumaine* (Gallimard, 1966), et un volume de Mémoires, *Fidèlement vôtre* (Grasset, 1979). Il avait rédité, l'an dernier, dans une version remaniée en deux tomes *Un homme vient au monde* (éditions Temps actuels ; voir *le Monde* du 15 avril 1983.]





Le Monde

société

Le vol habité franco-américain valorisera nos recherches de physiologie spatiale

nous déclare l'astronaute Patrick Baudry

Lors du récent voyage du président de la République française aux Etats-Unis, M. Ronald Reagan a proposé à M. François Mitterrand de faire participer un Français à une prochaine mission de la navette spatiale (*le Monde* daté du 25-26 mars). Ce vol pourrait avoir lieu en mars 1985. Patrick Baudry, trente huit ans, lieutenant-colonel de l'armée de l'air et ancienne « doublure » de Jean-Loup Chrétien, qui fut, grâce aux Soviétiques, le premier Français à voler dans l'espace, devrait en principe accomplir cette mission essentiellement consacrée aux sciences de la vie. Il a bien voulu répondre à nos questions au moment où l'on se prépare, en France, à préciser le contenu scientifique de cette mission et à mettre en place les équipes qui seront responsables de ce vol.

« Comme les Soviétiques, les responsables américains chargés des questions spatiales sont pragmatiques et ils ne donnent rien pour rien. Ainsi, si les Soviétiques ont accepté, en juillet 1982, de faire voler un Français dans l'espace, c'est parce qu'ils y trouvaient un intérêt scientifique réel et un intérêt politique indéniable. Qu'en est-il pour le vol à bord de la navette que les Américains ont proposé au président Mitterrand ?

– L'intérêt scientifique est évident. Actuellement, les Américains connaissent de grosses difficultés dues au « mal de l'espace », difficultés qui sont particulièrement pénalisantes pour les vols courts – une huitaine de jours – à bord de la navette. Or la communauté scientifique française a une bonne connaissance des phénomènes neurosensoriels et cardio-vasculaires qui affectent l'homme dans l'espace. Il est certain que, grâce à l'expérience accumulée au cours du vol habité franco-soviétique, auquel Jean-Loup Chrétien a participé, les scientifiques français ont acquis une renommée internationale.

» C'est pour cette raison que la mission franco-américaine portera essentiellement sur les sciences de la vie avec deux expériences principales. La première, qui vise à étudier la redistribution de la masse sanguine du système cardio-vasculaire en apesanteur, devrait reprendre certains des objectifs recherchés avec « Ecographe » pendant le vol franco-soviétique de juillet 1982 par le professeur Pourcelot de la faculté de médecine de Tours. La seconde, déjà initiée pendant ce même vol avec « Posture », devrait permettre aux professeurs Berthoz et Lestienne, du Centre national de la recherche scientifique, de progresser dans le domaine de la physiologie neurosensorielle.

» Au-delà de cet aspect scientifique de la mission, les Américains trouvent certainement un intérêt politique à leur collaboration avec les Français. Il n'est pas de mon ressort de faire des commentaires sur ce point. Néanmoins, au moment où ils viennent de décider d'engager la construction d'une grande station spatiale permanente pour laquelle ils recherchent la collaboration de l'Europe, du Canada et du Japon, il me paraît naturel qu'ils s'ouvrent à tous les pays pouvant leur apporter quelque aide en ce domaine. Je ne pense pas cependant que ce soit là le motif principal de leur proposition que je crois être plutôt le fruit de longues négociations menées par le Centre national d'études spatiales (CNES). Et pour nous, c'est une joie et un honneur que de pouvoir voler à bord d'un engin qui contribue grandement à l'avancement de la conquête spatiale.

Quatre à six mois d'entraînement

– Y aura-t-il une contrepartie financière à cette mission et, si oui, laquelle ?

– Je ne le pense pas. Lorsque nous avons effectué le premier vol habité avec les Soviétiques, il n'y avait pas de telle contrepartie. Etant donnée la manière dont ce vol a été proposé par le président des Etats-Unis à M. François Mitterrand, il est assez peu vraisemblable qu'une contribution financière nous soit réclamée.

– Quand commencera votre entraînement aux Etats-Unis ? Quelle en sera la durée ?

– L'entraînement nécessaire pour former ce que l'on appelle un « spécialiste-charge utile » est d'environ quatre à six mois. Evidemment, il serait souhaitable qu'il soit un peu plus long, afin de se familiariser avec les conditions de travail des Américains, de mieux s'intégrer à leurs équipes et d'apprendre à mieux connaître leur système de transport spatial qui nous intéresse, étant données les études que l'on fait actuellement en France sur une mini-navette habitée, Hermès.

» Le début de l'entraînement dépend de la date précise du vol que l'on connaîtra très bientôt. De toute manière, ce vol aura lieu en 1985 et vraisemblablement au cours du premier semestre.

– De ce point de vue, pensez-vous que le fait d'avoir suivi l'entraînement des cosmonautes soviétiques à la Cité des Etoiles peut constituer un atout pour voler à bord de la navette ?

– C'est évidemment un atout pour voler à bord de la navette, comme ce serait un atout pour voler à bord de n'importe quel engin spatial. Chez les Soviétiques, nous avons acquis l'essentiel des connaissances générales nécessaires à un bon comportement dans l'espace, qu'il s'agisse du pilotage d'un vaisseau spatial ou de la vie en orbite. Chez les Américains, nous ne participerons pas, hélas, à la conduite de la navette. Cependant, il est toujours bon, lorsqu'on utilise un véhicule, de bien connaître la manière de s'en servir.

– N'est-ce pas aussi un handicap ?

– Non, je ne le pense pas, dans la mesure où l'espace n'a pas de nationalité. Nous avons la chance en France de travailler aussi bien avec les Soviétiques qu'avec les Américains et d'avoir une communauté scientifique désireuse avant tout de progresser dans ces domaines de recherche.

Une deuxième mission franco-soviétique ?

– A la fin du vol franco-soviétique de juillet 1982, les deux parties s'étaient accordées à reconnaître qu'il fallait donner une suite à ce vol. L'hypothèse d'une mission de longue durée avait même été évoquée. Au moment où les relations franco-soviétiques sont tièdes, l'annonce d'un vol conjoint avec les Américains ne risque-t-elle pas de faire capoter ce projet très en pointillé ?

– Effectivement, l'hypothèse d'une mission de longue durée avait été évoquée à l'issue du vol franco-soviétique. Malheureusement, ce projet ne s'est pas concrétisé, mais il n'est nullement oublié. Notre coopération avec les Soviétiques continue, comme en témoigne le projet d'étude de la comète de Halley (Vega). D'autre part, rien ne permet d'affirmer qu'il n'y aura pas d'autre vol avec les Soviétiques dans les années à venir.

– Au moment où la France s'interroge sur les orientations à donner à sa politique spatiale, quel rôle pensez-vous qu'en raison de votre expérience vous puissiez jouer dans ce domaine ?

– Depuis notre retour d'Union soviétique, nous travaillons, au sein du CNES, à des projets visant à mettre en orbite à la fin des années 90 une mininavette habitée (Hermès) qui sera, je l'espère, européenne. De ce point de vue, notre contribution à l'élaboration de ce projet ne devrait pas être négligeable, car nous avons la chance de connaître les deux philosophies retenues par les Deux Grands pour envoyer et faire vivre des hommes dans l'espace. Il est certain que nous pourrons profiter de leur expérience, sans pour autant que cela minimise nos difficultés et le retard qui est le nôtre en ce moment. Le problème qui me paraît le plus difficile à résoudre n'est pas tant celui de la navette elle-même que celui du lanceur qui doit offrir des conditions de fiabilité suffisantes pour assurer des vols humains. »

Propos recueillis par JEAN-FRANÇOIS AUGEREAU et ÉLISABETH GORDON.

Le gouvernement maintient ses projets pour les maîtres du privé

Le ministre de l'éducation nationale vient d'adresser aux responsables de l'enseignement privé ainsi qu'aux partisans de la laïcité l'avant-projet du décret réglementant le statut des maîtres du privé sous contrat.

On remarquera dans ce texte, dont nous publions ci-dessous les passages les plus significatifs, le maintien des objectifs gouvernementaux. Au terme d'une période de six ans, ces professeurs seraient classés, soit dans la catégorie des titulaires – autrement dit des fonctionnaires, – soit dans la catégorie de contractuels de droit public.

On notera encore que M. Alain Savary, ministre de l'éducation nationale, fait à l'enseignement catholique une petite concession institutionnelle. Dans tous les cas, la commission chargée d'affecter le personnel enseignant de l'enseignement privé sera composée d'une majorité de représentants du privé.

Il ne semble pas que la publication de ce projet modifie les positions des parties en présence. Ainsi, le chanoine Guiberteau, secrétaire général du Comité national de l'enseignement catholique, qui n'avait pas reçu le texte officiel dans la matinée du 6 avril, maintient sa réserve antérieure : *« Si ce décret est rédigé dans sa forme définitive, ce n'est vraiment pas sérieux : nous n'en avons pas discuté plus de deux heures. La perspective de la titularisation et les imprécisions en matière de formation des maîtres nous obligent à rester sur notre position de refus. »*

A l'opposé, M. Michel Bouchareissas, secrétaire général du Comité national d'action laïque, ne tient pas des propos différents : *« Ce projet ressemble fort à ce que nous connaissions des projets gouvernementaux. Nos critiques à leur égard restent inchangées, et toutes les raisons demeurent pour que le 25 avril nous disions dans la rue, ce que nous avons à dire. »*

L'avant-projet publié vendredi 6 avril pourrait faire l'objet d'une communication au conseil des ministres du 11 ou du 18 avril, en même temps qu'y sera présenté le projet de loi régissant les rapports entre l'Etat, les collectivités territoriales et l'école privée.

En tout état de cause, il ne pourra valablement entrer en vigueur tant que cette loi ne sera pas, elle-même, adoptée par le Parlement qui l'étudiera au cours de la présente session de printemps. Selon toute vraisemblance, les discussions sur le statut des maîtres se poursuivront, en coulisses, jusqu'à la dernière heure.

ALAIN FAUJAS.

Les principales dispositions

Voici les principaux extraits du projet de décret qui réglemente, en vingt-cinq articles, le statut des maîtres de l'enseignement privé :

ARTICLE PREMIER. – Le service d'enseignement dans les classes sous contrat des établissements d'enseignement privés peut être assuré par des maîtres liés à l'Etat par un contrat de droit public. A cette fin, est créé un statut de maîtres contractuels de droit public des établissements d'enseignement privés régi par les dispositions du présent décret. (...)

L'article 2 prévoit les conditions d'état civil à remplir pour pouvoir exercer en qualité de maître contractuel de droit public.

Art. 3. – Les maîtres doivent en outre, pour accéder aux emplois de contractuels de droit public des établissements d'enseignement privés inscrits à la loi de finances, avoir réussi à l'un des concours de l'enseignement du premier ou du second degré.

La réussite au concours confère aux intéressés une garantie statutaire d'emploi dans un établissement privé sous contrat.

Art. 4. – Les maîtres contractuels sont nommés par le recteur après examen des candidatures par une commission d'agrément et d'emploi et sur proposition du chef d'établissement concerné, dans les conditions fixées à l'article 23. Ils sont rangés dans des catégories dont chacune correspond au corps enseignant relevant du ministre de l'éducation nationale auquel le succès à l'un des examens d'aptitude ou concours mentionné à l'article précédent donne accès.

Les intéressés bénéficient de l'échelle de rémunération afférente au corps enseignant correspondant à leur catégorie.

Art. 5. – Le contrat qui les lie à l'Etat vient obligatoirement à échéance au terme d'une période de six années à compter de la date de la rentrée scolaire qui suit la publication de la loi.

Neuf mois, au plus tard, avant cette échéance, le maître en exercice qui bénéficie du présent statut par l'effet des articles 14 ou 15 ci-dessous ou du contrat confirmé défini à l'article 9 ci-dessous fait connaître à l'autorité académique compétente s'il opte pour la titularisation. (...)

L'autorité académique qui reçoit la demande d'option du maître sollicite l'avis du chef de l'établissement intéressé. A cet effet, le chef d'établissement transmet à l'autorité académique un rapport sur la valeur professionnelle du maître. Si l'avis du chef d'établissement est négatif, l'autorité académique consulte la commission d'agrément et d'emploi prévue à l'article 12 ci-dessous. (...)

Le maître qui n'opte pas pour la titularisation dans les délais prévus ou dont l'autorité académique ne propose pas la titularisation bénéficie d'un contrat définitif au titre du présent décret.

Accès aux différentes catégories

L'article 6 prévoit l'intégration dans l'échelle de rémunération des instituteurs.

Art. 7. – L'accès aux différentes catégories de maîtres contractuels dotés des échelles de rémunération des corps enseignants du second degré est soumis à la réussite aux concours de recrutement externes du second degré ouverts pour l'enseignement public.

Art. 8. – Après leur réussite aux concours mentionnés à l'article précédent, les intéressés sont nommés par le recteur sur un contrat provisoire, dans la limite des emplois ouverts par la loi de finances. Ils doivent suivre un stage probatoire d'une durée égale à celle réglementairement requise de leurs homologues de l'enseignement public accédant au corps enseignant correspondant à leur catégorie. Au cours de cette période, ils reçoivent la même formation pédagogique que leurs homologues de l'enseignement public. Ils peuvent par ailleurs bénéficier, dans des conditions fixées par arrêté du ministre de l'éducation nationale, d'une formation spécifique répondant au genre d'éducation qu'ils ont choisi.

Art. 9. – A l'issue de cette période, et après vérification de leur aptitude pédagogique, les intéressés peuvent être nommés maîtres contractuels sur un contrat confirmé. (...)

Lorsque leur aptitude pédagogique a été reconnue, ils peuvent demander, dans la limite des emplois budgétaires créés à la loi de finances de l'année au titre de laquelle ont été ouverts les concours auxquels les intéressés ont été admis, à être titularisés sur place. (...)

Art. 10. – Les maîtres accédant à la catégorie mentionnée à l'article 6 ci-dessus bénéficient directement d'un contrat confirmé.

L'article 11 prévoit le recrutement d'un personnel temporaire.

Art. 12. – Les concours internes d'accès aux corps enseignants du second degré peuvent être ouverts, selon des modalités arrêtées par le ministre de l'éducation nationale, aux maîtres contractuels des établissements d'enseignement privés qui remplissent les conditions de titres, de diplômes, d'âge et d'ancienneté de service, déterminées selon les règles en vigueur dans l'enseignement public. (...)

Le succès à ces concours leur permet d'être rangés dans les différentes catégories de maîtres contractuels correspondant aux corps enseignants auxquels les concours donnent accès. Ils bénéficient d'un contrat provisoire puis, le cas échéant, d'un contrat confirmé, dans les conditions fixées à l'article 8 et à l'article 9, 1er alinéa, du présent décret. Faute de voir leur aptitude reconnue à la suite de la période probatoire, ils retrouvent leur catégorie d'origine.

L'article 13 prévoit l'accès aux catégories de maîtres contractuels.

Les enseignants en poste

Art. 14. – Les maîtres qui bénéficient actuellement d'un agrément définitif accèdent à la catégorie des maîtres contractuels dotés de l'échelle de rémunération, soit des instituteurs, soit des instructeurs, suivant l'échelle de rémunération dans laquelle ils sont actuellement classés.

Art. 15. – Les maîtres qui bénéficient actuellement d'un contrat définitif accèdent aux catégories de maîtres contractuels correspondant aux échelles de rémunération de titulaire qu'ils détiennent.

Art. 16. – Les maîtres qui bénéficient actuellement d'un contrat définitif et qui sont dotés d'une échelle de rémunération de maîtres auxiliaires sont rangés, pour une période maximale de cinq ans, dans une catégorie divisée en quatre groupes correspondant chacun aux échelles de rémunération dont ils sont actuellement dotés. Ces maîtres font l'objet d'un plan d'accès aux catégories de maîtres contractuels dotés d'une échelle de rémunération de titulaire, pendant une durée de cinq ans à compter de la rentrée scolaire qui suit la date de publication du présent décret.

Art. 17. – Les maîtres actuellement dotés d'un contrat provisoire demeurent régis par les dispositions des articles 3 et 4 du décret n° 64-217 du 10 mars 1964 modifié. Après l'inspection pédagogique favorable mentionnée à l'article 3 précité, ils sont classés dans la catégorie de maîtres contractuels correspondante.

Notation – Avancement Reclassement

Art. 18. – La notation et l'avancement des maîtres contractuels sont soumis aux dispositions applicables aux corps enseignants relevant du ministre de l'éducation nationale correspondant à leur catégorie. (...)

L'avancement a lieu après avis de la commission susmentionnée.

L'article 19 prévoit les changements de catégorie.

Discipline

Art. 20. – Les sanctions disciplinaires susceptibles d'être appliquée aux maîtres contractuels sont les suivantes : l'avertissement ; le blâme ; la réduction d'ancienneté d'échelon ; l'abaissement d'échelon ; le déplacement d'office ; l'exclusion temporaire de fonction sans traitement.

L'avertissement et le blâme sont prononcés par le recteur sur proposition du chef d'établissement. (...)

Art. 21. – Le ministre de l'éducation nationale peut, sur la demande du recteur saisi notamment par le chef d'établissement, et après avis de la commission compétente (...), prononcer la résiliation du contrat du maître en cas d'insuffisance professionnelle dûment constatée ou de comportement incompatible avec l'exercice des fonctions. (...)

Les commissions d'agrément et d'emploi

Art. 22. – Il est créé dans chaque département et dans chaque académie une instance paritaire, la commission d'agrément et d'emploi, compétente pour les opérations d'affectation et de mutation de l'ensemble des personnels enseignant dans les établissements d'enseignement privés sous contrat.

La commission départementale d'agrément et d'emploi compétente pour les opérations d'affectation et de mutation des personnels enseignants exerçant au niveau élémentaire et préélémentaire est présidée par l'inspecteur d'académie, directeur des services départementaux de l'éducation.

La commission académique d'agrément et d'emploi compétente pour les opérations d'affectation et de mutation des personnels enseignants exerçant au niveau secondaire est présidée par le recteur.

Art. 23. – La commission d'agrément et d'emploi dispose d'un pouvoir de propositions en matière de première affectation, de mutation et de réemploi des personnels enseignants des établissements d'enseignement privés sous contrat.

Après avoir instruit les demandes d'affectation des candidats à un emploi, compte tenu des vœux des intéressés et des besoins des établissements d'enseignement privés, elle présente autant que possible trois propositions classées par ordre préférentiel parmi lesquelles le chef d'établissement est tenu de choisir.

Toutefois l'accord du chef d'établissement est requis lorsque les propositions de la commission d'agrément et d'emploi portent sur un enseignant titulaire qui exerçait l'année scolaire précédente dans un établissement d'enseignement public. En cas de désaccord, la commission d'agrément et d'emploi est consultée et peut demander un second examen au chef d'établissement dont l'accord demeure toutefois requis. (...)

Art. 24. – La commission d'agrément et d'emploi est composée pour la moitié de représentants élus des personnels enseignants et des chefs d'établissement privé de la circonscription considérée et pour moitié de membres désignés par l'autorité académique.

Le nombre des chefs d'établissement désignés par l'autorité académique est égal à celui des chefs d'établissement élus. Leur effectif total représente entre le quart et le tiers des membres de la commission.

L'effectif de la commission d'agrément et d'emploi ne peut excéder vingt-quatre membres. (...)

Attentats en série

A la Martinique...

(Correspondance)

Fort-de-France. – Trois attentats à l'explosif ont été commis dans la nuit de mercredi à jeudi à la Martinique. Une première explosion a eu lieu au golf départemental des Trois-Ilets, situé à proximité des plus grands hôtels de l'île. La deuxième second s'est produite à la gendarmerie de Rivière-Salée. La troisième visait l'un des principaux supermarchés de l'île, K'dis Cluny, à la périphérie de Fort-de-France.

Selon les enquêteurs, les trois attentats, qui n'ont fait que des dégâts matériels, ont eu lieu à quelques minutes d'intervalle, vers 2 heures du matin. Il s'agirait donc d'une action concertée, bien que les explosions n'aient pas encore été revendiquées.

... à Marseille

(De notre correspondant.)

Marseille. – Un engin de forte puissance a provoqué d'importants dégâts dans les locaux du commissariat du 8e arrondissement de Marseille, situé boulevard Rabatau. L'explosion a eu lieu peu après minuit dans la nuit de jeudi à vendredi. Il n'y a pas eu de victime, mais sept voitures en stationnement ont été endommagées.

L'attentat a été revendiqué, dans une communication téléphonique à l'AFP, par un inconnu se réclamant de l'ex-FLNC (Front de libération nationale de la Corse) et demandant *« que la répression policière en Corse cesse »*. D'autre part, les policiers ont interpellé les occupants d'une 604 Peugeot qui avait démarré en trombe juste après l'explosion et qu'ils ont interceptée dans les quartiers nord de Marseille. – J. C.

... et à Issy-les-Moulineaux

Un attentat a été commis, vendredi 6 avril, vers 4 h 30, contre les locaux de l'Agence nationale pour l'emploi d'Issy-les-Moulineaux (Hauts-de-Seine), dans la banlieue parisienne. Cette action a été revendiquée peu après à l'AFP par un correspondant anonyme se réclamant d'un « Front intérieur », inconnu jusque-là.

MÉDECINE

LA JOURNÉE MONDIALE DE LA SANTÉ

Les enfants sont les premières victimes de la récession

La récession mondiale frappe, avant tout, la moitié la plus vulnérable de l'humanité : les enfants. C'est pourquoi l'Organisation mondiale de la santé (OMS) a choisi de placer la journée du 7 avril sous le signe de la santé de l'enfant.

La crise économique, soulignent les Nations unies, amplifie les privations dont était déjà victime la fraction la plus démunie des populations du tiers-monde. Selon une étude réalisée dans huit pays en développement pour l'UNICEF (Fonds des Nations unies pour l'enfance), les effets de la crise économique sur la santé infantile sont déjà mesurables. Ainsi, dans certaines provinces de Zambie, le rapport taille-âge des enfants a baissé ; dans les quartiers pauvres de Sao-Paulo, au Brésil, le nombre de nouveau-nés de poids insuffisant et d'enfants abandonnés a considérablement augmenté. Au Costa-Rica, l'effectif des nourrissons traités pour malnutrition grave a tout récemment doublé. Dans les régions les plus déshéritées de l'Inde, la mortalité infantile est en augmentation.

Au total, souligne de son côté l'UNICEF, ce sont 15 millions d'enfants qui disparaissent chaque année dans le tiers-monde avant leur cinquième anniversaire : 5 millions meurent de maladies diarrhéiques responsables de déshydratations mortelles ; plus de 3 millions d'infections respiratoires ; 2 millions de la rougeole ; 1,5 million de la coqueluche ; 1 million du tétanos. Maladies auxquelles s'ajoutent les ravages provoqués par le paludisme et qu'aggrave la malnutrition. Ainsi, on estime qu'un enfant mal nourri court trois fois plus de risques qu'un autre de contracter une maladie diarrhéique et dix fois plus de mourir de la rougeole. L'OMS et l'UNICEF font remarquer que, contre la plupart des maladies meurtrières de la petite enfance, existent des vaccins parfaitement efficaces et que la persistance d'une telle mortalité est, par conséquent, inacceptable. Les deux organisations entendent donner avec la banque mondiale, une nouvelle impulsion aux stratégies vaccinales dans les mois qui viennent.

Favoriser la prévention

Cette stagnation dans les résultats est un phénomène relativement récent. Entre 1950 et 1975, les progrès dans l'amélioration de la santé infantile avaient été spectaculaires. Grâce à l'apparition et à la large utilisation des antibiotiques, de nouveaux insecticides, des vaccins efficaces, à l'amélioration des transports de vivres et aux efforts de contrôle des grandes endémies, la mortalité infantile (1) est tombée en ce quart de siècle de 200 à 100 pour mille dans de nombreux pays d'Afrique, d'Asie et d'Amérique latine. En 1980, l'Assemblée générale des Nations unies fixait à 50 pour mille l'objectif à atteindre en l'an 2000.

Or cet objectif apparaît aujourd'hui hors de portée. Selon l'UNICEF, plus de soixante-dix pays du monde resteront à la fin du siècle à un taux bien supérieur aux 50 pour mille espérés. Pourquoi ? D'abord parce que la crise économique, énergétique, alimentaire, retentit directement sur les disponibilités des services de santé, sur la situation nutritionnelle des franges les plus déshéritées des populations du tiers-monde. Mais les explications économiques ne sont pas seules en cause. Il faut aussi y inclure des éléments de politique sanitaire, d'inadaptation des stratégies, et en particulier l'insuffisance des moyens affectés à la prévention.

Plusieurs exemples témoignent du retentissement direct sur la mortalité des politiques trop lourdement axées sur les soins curatifs. En Arabie Saoudite, où le revenu par tête dépasse 12 700 dollars par an (2), la mortalité infantile (112 pour mille) est aussi élevée que dans certains des pays les plus pauvres d'Afrique noire et l'espérance de vie n'est que de cinquante-trois ans. En sens inverse, à Sri-Lanka, où le revenu annuel par tête dépasse à peine 300 dollars, le taux de mortalité infantile est tombé à 37 pour mille, et l'espérance de vie est à présent de soixante-cinq ans. D'autres exemples pourraient être cités de l'efficacité des politiques préventives à Cuba, en Corée (du Nord et du Sud) ou à Taiwan, malgré la relative modicité du revenu des individus et des Etats.

Comme le souligne le docteur Halfdan Mahler, directeur général de l'OMS, dans l'appel qu'il adresse à la communauté internationale à l'occasion de cette journée mondiale, la santé maternelle et infantile *« est un baromètre de la société »*. Affecter aux services de santé communautaires un maximum de moyens, c'est faire appel *« à des raisons dictées par la biologie élémentaire comme par la prudence économique »*.

CLAIRE BRISSET.

(1) La mortalité infantile désigne le nombre de décès enregistrés dans une population de mille enfants avant l'âge d'un an.

(2) Il est en France de 12 100 dollars par an et aux Etats-Unis de 12 500 dollars, selon le World Population Data Sheet (1983).

● *La France et la Journée mondiale de la santé.* — Pour marquer la participation de la France à la Journée mondiale, M. Edmond Hervé, secrétaire d'Etat chargé de la santé, a rendu visite, le 5 avril, au Centre international de l'enfance établi à Paris. Il a souligné le rôle éminent que joue ce centre — fondation de droit privé fonctionnant largement à l'aide de fonds publics — dans les multiples domaines de l'épidémiologie, de la pédiatrie sociale et de la médecine préventive. M. Hervé se rendra en mai à l'Assemblée mondiale de la santé, instance dirigeante de l'OMS.

AU XIIe MEDEC

Médecins à la console

Le douzième Salon professionnel de la médecine (MEDEC) réunit, du 4 au 7 avril plus de dix mille médecins. Cette manifestation s'impose aujourd'hui comme une sorte de version printanière des Entretiens de Bichat, groupant, en particulier, une série d'actions de formation médicale continue financées par des laboratoires pharmaceutiques. Elle accueille, cette année, le premier Salon de l'informatique médicale, illustrant la place croissante des techniques informatiques dans le domaine de la santé.

L'informatique envahit-elle, parmi d'autres domaines, celui de la médecine ? Telle était la question posée lors d'une table ronde présidée, le 4 avril, par le professeur Jean-Louis Funck-Brentano (Centre mondial informatique et ressource humaine). Depuis trois ans, on compte environ un millier de cabinets médicaux qui ont décidé de s'équiper de systèmes informatisés moyennant un investissement compris entre 60 000 et 90 000 francs. *« On en comptera mille de plus à la fin de l'année »*, assure le docteur Xavier Lepoivre, directeur général du Centre d'informatique médicale. Il s'agit, selon lui, pour l'essentiel, de médecins libéraux exerçant ou non en groupe, généralistes ou spécialistes d'un âge compris entre quarante et cinquante ans. *« Plus jeunes*, explique-t-il, *ils n'ont pas les moyens. Le plus souvent, ce sont des médecins innovateurs. Les mêmes qui avaient été les premiers à s'équiper de magnétoscopes. Ils estiment que, d'une manière ou d'une autre, l'informatique s'imposera, et qu'il vaut mieux être en tête que dans le gros du peloton. »*

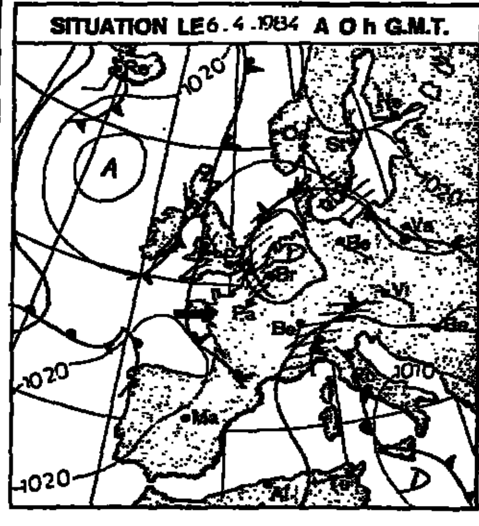
En pratique, quels sont les services offerts par l'informatique à la médecine de ville ? De toutes les possibilités théoriques, seules quelques-unes sont exploitées. Il s'agit, en particulier, du traitement des dossiers des patients, de comptabilité, de fiscalité et de traitement de textes. Pour l'essentiel, l'informatique n'a que peu d'applications véritablement médicales. L'aide informatisée au diagnostic, par exemple, semble encore une utopie. *« D'une manière générale*, souligne le docteur Lepoivre, *le médecin rejette d'emblée ce type d'utilisation. L'établissement du diagnostic ne peut, selon lui, être le fait d'une machine. »*

De la même manière, dans le monde hospitalier, l'informatique ne touche que le domaine administratif : le programme important d'informatisation des hôpitaux porte sur la gestion des établissements, profondément modifiée par la mise en place progressive de la réforme dite du budget global. En d'autres termes, l'informatique semble avant tout être aujourd'hui, aux yeux des pouvoirs publics, et quelle que soit l'étendue de ses potentialités médicales, un outil de contrôle des dépenses de santé.

JEAN-YVES NAU.

INFORMATIONS « SERVICES »

MÉTÉOROLOGIE


SITUATION LE 6.4.84 A 0 h G.M.T.


PRÉVISIONS POUR LE 7.4.84 DÉBUT DE MATINÉE

Evolution probable du temps en France entre le vendredi 6 avril à 0 heure et le dimanche 8 avril à 24 heures.

La dépression méditerranéenne s'évacuera vers la Grèce tandis que la dépression centrée sur le Nord-Pas-de-Calais restera quasi stationnaire en se comblant.

Samedi, la journée commencera sous un ciel gris pour toutes les régions allant de la Normandie et du nord du Bassin parisien jusqu'à l'Alsace. Partout ailleurs, de nombreux brouillards se formeront, à l'exception des régions côtières bordant la Méditerranée. Au cours de la matinée, le temps évoluera pour désagréger ces formations brumeuses et pour laisser sur l'ensemble du pays un temps ensoleillé. Des passages nuageux se produiront sur les versants est des Alpes et sur la Corse. Le vent du nord à nord-est soufflera modérément sur les Bouches-du-Rhône. Il fera 0 à + 2 degrés au lever du jour en général, + 5 degrés près des côtes méditerranéennes. L'après-midi, le thermomètre atteindra 8 à 10 degrés dans le Nord, 15 à 17 degrés dans le Midi et 13 à 14 degrés ailleurs.

Dimanche, nous aurons sensiblement le même type de temps que samedi, toutefois les formations brumeuses matinales se dissiperont plus rapidement, laissant place au soleil, et les températures de l'après-midi seront en hausse souvent de 2 degrés.

PRÉVISIONS POUR LE 7 AVRIL A 0 HEURE (G.M.T.)

Températures (le premier chiffre indique le maximum enregistré au cours de la journée du 5 avril; le second le minimum de la nuit du 5 au 6 avril) : Ajaccio, 14 et 4 degrés; Biarritz, 13 et 9; Bordeaux, 14 et 8; Bourges, 8 et 3; Brest, 10 et 6; Caen, 9 et 4; Cherbourg, 7 et 2; Clermont-Ferrand, 7 et 1; Dijon, 6 et 3; Grenoble-St-M.-H., 5 et 1; Grenoble-St-Geoirs, 6 et — 1; Lille, 4 et 3; Lyon, 7 et 2; Marseille-Marignane, 16 et 5; Nancy, 6 et 2; Nantes, 10 et 0; Nice-Côte d'Azur, 15 et 8; Paris-Montsouris, 9 et 4; Paris-Orly, 8 et 4; Pau, 14 et 8; Perpignan, 16 et 9; Rennes, 12 et 0; Strasbourg, 7 et 2; Tours, 10 et 1; Toulouse, 15 et 7; Pointe-à-Pitre, 29 et 21.

Températures relevées à l'étranger : Amsterdam, 5 et 3; Athènes, 20 et 11; Berlin, 8 et 2; Bonn, 5 et 0; Bruxelles, 4 et 3; Le Caire, 35 et 21; îles Canaries, 24 et 16; Copenhague, 15 et 3; Dakar, 24 et 20; Djerba, 19 et 15; Genève, 5 et 2; Jérusalem, 24 et 12; Lisbonne, 18 et 8; Londres, 8 et 4; Luxembourg, 4 et 0; Madrid, 18 et 3; Moscou, 12 et 5; Nairobi, 28 et 13; New-York, 14 et 8; Palma-de-Majorque, 18 et 3; Rome, 15 et 7; Stockholm, 10 et 1; Tozeur, 24 et 16; Tunis, 15 et 9.

La pression atmosphérique réduite au niveau de la mer était, à Paris, à 7 heures, le 5 avril, de 1015,9 millibars, soit 762 millimètres de mercure.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

BIBLIOGRAPHIE

Au sommaire des revues

Il faut toujours lire *Critique*, et ce numéro en tout cas : *« les Polonais malgré tout »*. A qui l'aurait oublié, Jacques Piel, en manière de présentation, rappelle le destin singulier du « Christ des nations » : cette Pologne qui n'a cessé au cours de l'histoire d'être la victime désignée, toujours démembrée, dépecée, « occupée », mise à mort de quelque façon. Mais toujours ressuscitant ou plutôt continuant de vivre : la Pologne, c'est un lieu, certes, mais c'est d'abord les Polonais. Dans l'exil même, ils continuent la Pologne, et c'est un exemple unique dans l'Europe de l'Est. En témoignent les œuvres et les hommes d'aujourd'hui que *Critique* expose, explique, commente, illustre : littérature, philosophie, théâtre, musique, peinture...

Un terrible dessin de Daumier montrait la Pologne de 1830 en proie aux fauves et aux rapaces, sous le regard vide ou détourné des autres. Le dernier dépeçage, sous une forme nouvelle, c'est, dit justement Jacques Piel, Yalta. On pourrait aussi bien écrire : *« La Pologne malgré nous. »* (N° 440-441. Ce numéro double, 57 F. Editions de Minuit.)

Nous avons déjà signalé *Artère*, beau contrepoint de poèmes et de peintures, et qui se présente comme un concert de voix étouffées (en France, s'entend). Elles ne le sont pas toutes, fort heureusement, puisque ce cahier s'ouvre avec celle de Michel Butor. Quant à Sade, le bâillon avait si bien été envoyé par-dessus les moulins, il y a une quinzaine d'années, que le lecteur s'est un peu fatigué d'entendre l'ex-bâillonné. On trouvera en hors-texte, sur beau papier, une affiche gravée de Jacques Herold, illustrant un grand autographe en fac-similé qui est une adresse *« aux stupides scélérats qui me tourmentent »*. On doute un peu que ce texte soit inédit, ou bien c'est une variante de tant d'autres : Sade a si inlassablement répété ses imprécations contre une belle-mère, responsable de ses persécutions et embastillements, et qu'il vouait par la pensée et l'écriture aux pires supplices. Il montra son vrai cœur quand il mit à profit son passage-éclair à la liberté et même au pouvoir pour sauver sa bourrelle de la guillotine. (N° 12, 50 F. 4, rue Torricelli, 75017 Paris.)

Feuilles a pris cette fois pour thème *« la Vie d'artiste »* : l'expression est rétro comme la chose. On commence par entrer dans *« l'atelier où l'on vit »*, avec André Fermigier et des photos d'époque — poêle de fonte et broc de faïence, comme dans *la Vie de Bohème*, justement — et des ateliers célèbres : ceux d'Ingres, de David ; ne manque que celui de Courbet. En compensation, Baudelaire est largement présent. Car si les textes sont contemporains pour la plupart, Sand, Dumas, Flaubert ne sont pas moins là, et un peu là. On finit presque avec Olivier Merlin, spécialiste, comme on sait, des danseuses et des taureaux. Ici, c'est de la danseuse moderne qu'il fait le portrait : bien loin de la galante sylphide de jadis, c'est un dur petit athlète à l'entraînement, *« santé de fer, courageuse, toujours assoiffée : d'ambition et d'eau minérale »*. Abondante illustration en noir et en couleurs : tableaux célèbres ou non, dessins d'humoristes et documents également d'époque. (N° 7, 25 F. 12, rue Surcouf, 75007 Paris.)

Pour parler comme il conviendrait de *Pictura-Edelweiss*, il me faudrait de la place à la mesure de son grand format et de sa qualité. Le thème est des plus mystérieux : « le voile », féminin et religieux, qui peuvent se confondre : d'entrée avec la *Veronica* de Michel Leiris, qu'on retrouve un peu partout tendant son voile empreint de la face sacrée. Du voile à l'extase et à sa représentation, du voile au masque, au portrait, au miroir... Manque le voile de Salomé ; mais non ceux du paganisme et de l'Arabie. Pas moins de trente-sept textes et de cent sept illustrations. (N° 3. 150 pages, 23 × 31 cm. 60 F. Université de Toulouse-le-Mirail, 109 *bis*, rue Vauquelin, 31058 Toulouse Cedex.)

La belle *Revue du Louvre et des musées de France* consacre deux numéros entiers, et même trois, l'un étant double, à l'inventaire des acquisitions des seuls musées de province pour les trois dernières années. On peut se faire ainsi une idée de l'enrichissement du patrimoine national. Les reproductions des œuvres sont éclairées par des notices très développées : histoire de l'œuvre, de l'artiste, histoire tout court. (N° 5-6-83, 49 F. N° 1-84, 28 F. Pavillon Mollien, palais du Louvre, 75041 Paris Cedex 01.)

Dans *Arts asiatiques*, le lecteur découvrira, grâce au savant guide qu'est Anne-Marie Loth, une civilisation et une histoire avec le magnifique site archéologique d'Aihole, en Inde du sud-ouest. Floraison d'architecture religieuse du septième au douzième siècle — on compte les édifices par dizaines — c'est des temples archaïques qu'il est question ici, et que l'illustration révèle dans leur apparence intacte et leurs sculptures. (T. XXXVIII-83. Musée Guimet, 6, place d'Iéna, 75016 Paris.)

YVES FLORENNE.

MÉTÉO MARINE

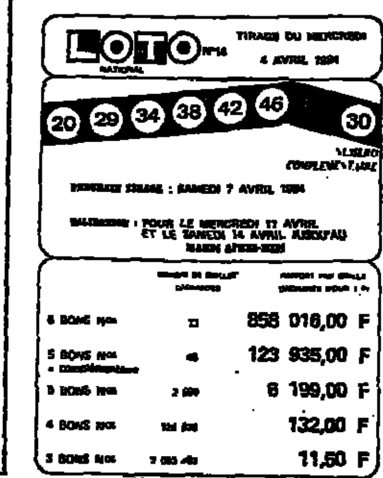
UN BULLETIN POUR L'ATLANTIQUE NORD. — Quatre cent cinquante ans après Jacques Cartier, Radio-France internationale (RFI) entreprend la traversée de l'Atlantique Nord en ondes courtes. A partir du 15 avril, elle diffusera un bulletin de météo marine pour cette zone tous les jours, à 11 h 30 TUC, sur les fréquences suivantes : 15 425 kHz - 19 m, 21 595 et 21 645 kHz - 16 m, 17 775 kHz - 13 m, ainsi que sur l'ensemble du réseau mondial dans les bandes de 25, 19, 16 et 13 m OC.

★ RFI, BP 9516, 75016 Paris.

SCIENCE ET CULTURE

L'HOMME ENTRE DEUX INFINIS. — De grands hommes de science français et étrangers ont accepté de dire aux professeurs du secondaire ce que l'on peut retenir des idées révolutionnaires émises par la science depuis Henri Poincaré et Einstein, quand on les applique à la physique, à l'astrophysique, à la biologie, ainsi qu'on le fit au cours des vingt-cinq dernières années. Leur colloque — « Les grandes idées de la science interpellent notre culture » — aura lieu à Strasbourg, les 28, 29 et 30 avril, sous le patronage des Communautés européennes.

★ « Échanges internationaux », 1, rue Gozlin, 75006 Paris, tél. : 329-60-28.


LOTO NATIONAL N°14 — TIRAGE DU MERCREDI 4 AVRIL 1984

20 29 34 38 42 46 — numéro complémentaire : 30

6 bons numéros	858 016,00 F
5 bons numéros + complémentaire	123 935,00 F
5 bons numéros	6 199,00 F
4 bons numéros	132,00 F
3 bons numéros	11,60 F

BULLETIN D'ENNEIGEMENT

Voici les hauteurs d'enneigement au 5 avril 1984. Elles nous sont communiquées par l'Association des maires des stations françaises de sports d'hiver (61, boulevard Haussmann, 75008 Paris), qui diffuse aussi ces renseignements sur répondeur téléphonique au 266-64-28.

Les chiffres indiquent, en centimètres, la hauteur de neige en bas puis en haut des pistes.

SAVOIE, HAUTE-SAVOIE

Les Arcs : 120-240; Arèches-Beaufort : 190-330; Avoriaz : 100-380; Notre-Dame-de-Bellecombe : 120-200; Bonneval-sur-Arc : 105-240; Carroz-d'Araches/Samoëns : 105-290; Chamonix : 55-300; La Chapelle-d'Abondance : 90-180; Châtel : 80-280; La Clusaz : 110-310; Combloux : 80-260; Les Contamines-Montjoie : 70-200; Le Corbier : 110-240; Courchevel : 180-230; Crest-Voland : 155-270; Flumet : 130-170; Les Gets : 110-230; Le Grand-Bornand : 75-250; Les Houches : 50-170; Megève : 50-215; Les Menuires : 140-235; Méribel : 105-240; Morzine-Avoriaz : 70-280; Peisey-Nancroix : 100-170; La Grande-Plagne : 180-360; Pralognan-la Vanoise : 130-160; Praz-sur-Arly : 110-160; La Rosière : 195-300; Saint-Gervais-Le Bettex : 100-230; Tignes : 170-310; Val-Cenis : 50-130; Val-d'Isère : 130-230; Valloire : 100-170; Valmorel : 160-210; Val-Thorens : 200-300.

ISERE

Alpe-d'Huez : 180-400; Auris-en-Oisans : 100-220; Autrans : 60-180; Collet-d'Allevard : 120-170; Les Deux-Alpes : 150-510; Les Sept-Laux : 100-200; Saint-Pierre-de-Chartreuse : 30-250; Villard-de-Lans : 70-210.

ALPES DU SUD

Allos-le-Seignus : 130-180; Auron : 170-200; Beuil : 80-130; La Colmiane-Valdeblore : 95-130; La Foux-d'Allos : 140-180; Isola 2000 : 190-225; Montgenèvre : 80-150; Orcières-Merlette : 150-300; Les Orres : 130-180; Pra-Loup : 110-130; Puy-Saint-Vincent : 130-240; Risoul 1850 : 130-170; Le Sauze : 50-270; Serre-Chevalier : 150-220; Superdévoluy : 125-300; Valberg : 100-140; Vars : 80-150.

PYRÉNÉES

Les Agudes : 40-90; Les Angles : 30-210; Ax-les-Thermes : 25-180; Barèges : 0-160; Cauterets-Lys : 250-315; Font-Romeu : 40-80; Gourette : 25-400; La Mongie : 100-140; Saint-Lary-Soulan : 30-100.

MASSIF CENTRAL

Le Mont-Dore : 70-165; Super-Besse : 50-140; Super-Lioran : 100-170.

JURA

Métabief : 60-170; Les Rousses : 100-200.

VOSGES

Le Bonhomme : 40-100; Gérardmer : 20-80.

LES STATIONS ÉTRANGÈRES

Pour les stations étrangères, on peut s'adresser à l'Office national du tourisme de chaque pays : Allemagne : 4, place de l'Opéra, 75002 Paris, tél. : 742-04-38; Andorre : 111, rue Saint-Honoré, 75001 Paris, tél. : 508-50-28; Autriche : 47, avenue de l'Opéra, 75002 Paris, tél. : 742-78-57; Italie : 23, rue de la Paix, 75002 Paris, tél. : 266-66-68; Suisse : 11 *bis*, rue Scribe, 75009 Paris, tél. : 742-45-45.

JOURNAL OFFICIEL

Sont publiés au *Journal officiel* du vendredi 6 avril :

DES DÉCRETS

● Modifiant certaines dispositions du code des ports maritimes.

● Portant création de l'arrondissement de Vierzon (département du Cher).

PARIS EN VISITES

DIMANCHE 8 AVRIL

« L'abbaye de Royaumont », 13 heures, place de la Concorde, grille des Tuileries, Mme Legrégeois.

« Saint-Germain-des-Prés », 15 heures, Mlle Colin.

« Le musée Nissim-de-Camondo », 15 heures, 62, rue de Monceau, Mme Pennec.

« Hôtel de Sully », 15 heures, 62, rue Saint-Antoine, Mlle Zujovic (Caisse nationale des monuments historiques).

« La mosquée et l'islam », 15 heures, place du Puits-de-l'Ermite (Arcus).

« La peinture américaine au dix-neuvième siècle », 10 h 15, Grand Palais (Arts et curiosités de Paris).

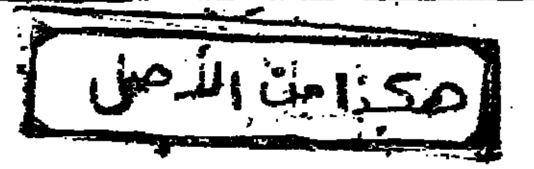
« Le Marais », 15 heures, métro Pont-Marie (P.-Y. Jaslet).

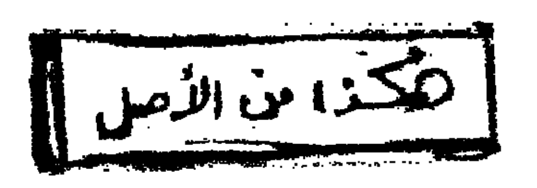
« Saint-Germain-des-Prés », 15 heures, métro Saint-Germain-des-Prés (Résurrection du passé).

CONFÉRENCES

60, boulevard Latour-Maubourg, M. H. Brumfeld, 14 heures : « le Danemark » ; 16 heures : « la Finlande » ; 18 h 15 : « Singapour » (Rencontre des peuples).

Les mots croisés se trouvent dans le « Monde Loisirs » page XIV





Ceux qui travaillent davantage méritent un avantage: la Business Class Lufthansa.



Chez Lufthansa, nous avons un sens inné de vos intérêts. Sur tous nos vols long-courriers en Boeing 747 et DC 10 au départ de Francfort – reliés de Paris par nos 4 vols quotidiens – nous vous offrons une véritable classe à part sans supplément de prix: notre Business Class.
A bord d'un de nos gros-porteurs récents, détendez-vous. Confortablement installé dans des fauteuils spacieux, profitez pleinement de l'excellence du service Business Class: menus au choix et de choix, bar à discrétion, divertissements variés.
Autant d'avantages plus un que certaines compagnies ont du mal à vous offrir: la ponctualité.



Pour tous renseignements complémentaires, veuillez contacter votre agence de voyages ou Lufthansa, 75008 Paris, 21-23, Rue Royale, Tél. 2653735. Lyon, Tour Crédit Lyonnais, 129, Rue Servient, Tél. (7) 8636666. Aéroport Nice Côte-d'Azur, Cedex 06056, Tél. (93) 830280. Strasbourg, 48, Rue du Vieux-Marché-aux-Vins, Tél. (88) 222020. Toulouse, 76, Allées Jean Jaurès, Tél. (61) 628066.

Le Monde

culture

LE PRINTEMPS DE BOURGES

La préhistoire du vidéo-clip racontée par Claude Lelouch

Le Festival de Bourges se termine ce week-end avec quelques beaux éclats musicaux en perspective : Claude Nougaro, simplement accompagné par Maurice Vander au piano, Pierre Michelot à la basse et Bernard Lubat aux percussions, synthés et accordéon, participe, vendredi 6 avril, à une «nuit noire» avec Pierre Akendengue, le Gabonais, et Fal Frett le Martiniquais. Samedi, Nina Hagen présente un de ses voyages dans l'extravagance, les rêves et la folie, tandis que Kas Product développe une musique «syntético-rock». Dimanche, Catherine Ribeiro et Michel Hermon chantent Piaf.

Ces trois jours offrent aussi des échappées dans l'humour avec Pierre Desproges, Guy Bedos et une nouvelle création de Riou Pouchain, dont l'écriture dans le burlesque se rapproche de l'expression de la bande dessinée, avec très peu de mots, des onomatopées, du bruitage et de la musique.

Enfin, les amateurs pourront encore voir dans le car Virgin les derniers vidéo-clips de cette maison de disques dynamique.

On l'a oublié, mais le vidéo-clip, qui apparaît aujourd'hui comme une nécessité promotionnelle a eu il y a plus de vingt ans son ancêtre : le scopitone. Claude Lelouch, qui n'avait pas encore réalisé *Un homme et une femme* était alors surnommé « Monsieur Scopitone ».

Au début des années 60, quelque temps après l'échec de son film, *le Propre de l'homme*, qui avait mis sa société en faillite, Claude Lelouch reçoit un coup de téléphone du Gérard Sire : *« Voulez-vous faire de petites comédies musicales pour une machine qu'on vient d'inventer et qu'on appelle le scopitone ? Mais on n'a pas d'argent. On travaille avec les moyens du bord, avec des chanteurs qui ne croient pas au système et qui ne vous accorderont qu'une heure ou deux. »*

Ces *« petites comédies musicales »* se tournaient en 35 m/m. Claude Lelouch en réalisa jusqu'à deux ou trois par jour. *« Je bâclais la mise en scène, j'avais trop de contraintes pour jouer sur une histoire. Je n'avais pas le temps de préparer, je n'avais pas d'autorisation de tournage. En général, j'allais sur les lieux où se trouvaient les chanteurs. Car il ne fallait surtout pas les déranger. Aujourd'hui, quand vous leur dites : « On va faire un clip », ils bloquent aussitôt dix jours de leur vie, ils prennent ça au sérieux. Comme s'ils faisaient un film. A l'époque, c'était l'éditeur qui leur demandait d'accepter le jeu du scopitone. Mais ils s'exécutaient à contrecœur. »*

Claude Lelouch a filmé à peu près une centaine de scopitones en un an. Le premier fut réalisé à Honfleur avec Félix Marten. Puis il tourna *Zizi la twisteuse*, au Trocadéro, *le Jour le plus long*, avec Dalida et beaucoup d'autres avec Jeanne Moreau, Sylvie Vartan et tous les chanteurs de cette époque. Il fallait fabriquer de l'image avec rien : *« J'avais un budget de 7 000 francs par film. A moi de me débrouiller et de prendre mon bénéfice sur cette somme. Je me défendais, mais c'était en permanence du bricolage. »*

« Je crois que j'ai un peu appris mon métier avec le scopitone. C'est en tout cas ce qui m'a fait passer de l'amateurisme au professionnalisme. Je me suis fait connaître avec le scopitone. Au Café des Arts à Saint-Tropez, les gens mouraient de rire en voyant mes petits films. Je restais au ras des pâquerettes en réalisant ces petites comédies musicales. Et, au troisième degré, ça pouvait effectivement être drôle. »

« Le scopitone a été une sorte de préhistoire du vidéo clip. » « Un bon vidéo-clip, dit Claude Lelouch, *c'est un film impressionniste que l'on peut revoir vingt fois comme un tableau et, à chaque vision, découvrir quelque chose de nouveau. Tous les clips réalistes avec un début, un milieu et une fin ne sont pas bons. A la première projection, on les a usés. La musique est totalement impressionniste. Si l'image parvient à recréer les mêmes sensations, ça devient très grand. Pour un metteur en scène, le vidéo-clip est une école formidable. Mais il faut avoir une drôle de pêche ! »*

CLAUDE FLÉOUTER.

ARTS

TRÉMOIS A LA MONNAIE

Melancolia

Il a beau peindre et sculpter, Trémois est dessinateur. Le trait est sa voie la plus naturelle. Il le manie comme une incision dans le bronze, un coup de sabre net, sans bavures. C'est de ce trait coupant qu'il a peint (?), dessiné (?), le visage songeur et absent de Dürer, le Dürer des autoportraits qui, à travers sa propre image, disait les soupirs de l'Allemagne entière en une période troublée du siècle de la Renaissance. Dans une série de tableaux, Trémois a repris la belle tête du maître allemand et sa symbolique chauve-souris couvrant le soleil, qui selon Michelet, inscrivait *« la nuit dans le jour, et le mot Melancolia »*.

Trémois s'identifie au pauvre Dürer qui ne gagnait pas assez pour apaiser *« sa ménagère acariâtre »* (toujours selon Michelet), peint les détails de son visage sensible d'un crayon léger et pointu, l'expression des yeux, la courbe des lèvres, des narines. Il le voit comme un Christ et, à travers lui, se laisse aller lui aussi à la *« Melancolia »*, petite folie mystique du plus parfait narcissisme. Car, au-delà de son modèle, c'est lui-même que Trémois regarde.

Toujours lui-même dans ces ébats de corps nus gisants sur le sable des plages, qui ne veulent pas être celles des vacances mais des lieux primordiaux, Trémois ne met pas en scène une *« ménagère acariâtre »*, mais un beau corps ferme, assoupli au jeu des contorsions amoureuses. C'est toujours la même femme, un archétype aux longs cheveux lisses, déesse de stade aux étreintes innocentes auxquelles assistent parfois des animaux : babouins, crapauds (l'amitié du peintre avec Jean Rostand), protozoaires, écrevisses... La belle est toujours proche de la bête, la beauté classique des monstrueuses distorsions anamorphiques.

Avec son approche surréalisante, Trémois est un artiste solitaire. De formation traditionnelle, il est prix de Rome de peinture (après avoir échoué à celui de la gravure pour interprétation érotique) et prix de la Casa Velasquez à Madrid. Il a beaucoup gravé, beaucoup laissé vagabonder son imagination spatiale à travers les grands textes pour les illustrer, beaucoup sculpté dans le bronze, sculpté comme il grave et dessine. L'exposition de la Monnaie déploie les facettes multiples et constantes d'un art animé de tension interne mais qui semble curieusement désincarné et répétitif, comme si ce monde qu'il crée était finalement artificiel.

L'exposition est complétée par un bel ensemble de peintures japonaises anciennes. C'est le musée secret de Trémois, peinture archaïque et terriblement codée où il quitte Dürer pour aller aux maîtres Fudo tenant leur arme, symbole de force et de certitudes. La mystique du sabre rejoint le burin du graveur, la pointe du dessinateur.

JACQUES MICHEL.

★ Hôtel de la Monnaie, jusqu'au 28 avril.

MORT DE L'ORIENTALISTE ITALIEN GIUSEPPE TUCCI

Le professeur Giuseppe Tucci, éminent orientaliste italien et président honoraire de l'Institut italien pour le Moyen et l'Extrême-Orient, est mort, le 5 avril, dans sa maison des environs de Rome. Il était âgé de quatre-vingt-dix ans. *« Disparait avec lui*, écrit le *Corriere della Serra*, *« le plus grand explorateur et orientaliste de notre temps. »*

∴

Giuseppe Tucci, à peine diplômé de l'Université de Rome, passa six ans en Inde (1925-1930), où il approfondit sa connaissance du bouddhisme et des philosophies chinoises et indiennes. Il s'employa à créer l'Institut italien pour le Moyen et l'Extrême-Orient, persuadé de l'insuffisance des connaissances des Européens, et, notamment, des Italiens, sur l'Asie.

Entre 1929 et 1948, il effectua huit expéditions au Tibet, en rapportant une importante documentation, contenue dans sept volumes, et dont il tirera son désormais classique Tibetan Painted Scrolls.

Puis, c'est la découverte du Népal, de 1952 à 1954. A partir de 1956, il se lance dans les fouilles archéologiques, d'abord au Pakistan, puis en Afghanistan, et enfin en Iran. C'est lui qui sera chargé du travail de restauration de Persépolis.

Membre honoraire de la Société asiatique de Paris, de la Société asiatique royale de Londres, de l'Association des études bouddhiques du Wisconsin et de la Société asiatique de Calcutta, le professeur Tucci avait obtenu le prix Nehru. Il est l'auteur de nombreux ouvrages, parmi lesquels : l'Histoire de la philosophie chinoise antique *(1922)* et l'Histoire de la philosophie indienne *(1957)*.

Ph. P.

CINÉMA

« UN HOMME PARMI LES LOUPS », de C. Ballard

Du bon Walt Disney

Deux fois «documentaire» dans son principe, parce qu'il part d'un livre autobiographique de l'écrivain canadien Farley Mowat et qu'il a été tourné sur le terrain, avec de «vrais» loups, dans le Grand Nord, *Un homme parmi les loups*, production Walt Disney réalisée par Caroll Ballard, choisit très habilement de ne pas confondre l'aventure et la réalité. Un narrateur omniscient, Tyler, biologiste de profession, prend les commandes dès les premières images. Comme le personnage, du moins tel que l'incarne avec brio Charles Martin Smith, court sur pattes, les yeux pétillants de malice et la plume agile, pratique le doute systématique, cette hésitation perpétuelle, confrontée à la vérité d'une vie «naturelle» rude et imprévisible, fait tout le sel du récit.

Tyler part vérifier si les loups sont bien à l'origine de la mort trop rapide de grands troupeaux de caribous. Il est abandonné par un avion minuscule en plein désert de neige et court mille morts, jusqu'à sa rencontre avec les loups en liberté et un vieux sage indien qui sera son sauveur. L'homme des villes, l'argent américain, ont tout pourri. Tyler ne retournera pas à la civilisation.

La beauté des images, la qualité exceptionnelle de la sonorisation, et d'abord de la musique, ne peuvent masquer les limites d'une telle entreprise : il y avait l'autre jour à Chaillot ces images prodigieuses d'Arthur Lamothe, dans *Mémoire battante*, sur la vie en symbiose des Indiens et du caribou (*le Monde* du 27 mars), quelques années plutôt le travail de Pierre Perrault sur un sujet voisin, *le Pays de la terre sans arbre*. Que la fiction est pauvre face à de telles traversées des apparences !

L. M.

« RISKY BUSINESS » DE PAUL BRICKMAN

Les affaires sont les affaires

S'inscrivant visiblement dans la lignée de *Porky's*, ce film canadien tourné aux USA qui fit un tabac outre-Atlantique en caricaturant les mœurs sexuelles débridées des étudiants américains, *Risky Business*, premier film d'un ancien scénariste de Jonathan Demme et de William Friedkin, Paul Brickman, a l'insolence apparente d'une pochade menée à un train d'enfer.

Joël, dix-sept ans, passe un jour du fantasme à l'action. Connu par ses camarades de fac comme l'éternel puceau, il profite de l'absence de ses parents pour découvrir les choses de la vie. La confortable maison familiale devient un lupanar, Joël séduit la minette du coin qui vend cher ses services. Il se lance avec elle dans les affaires, à la grande fureur de son souteneur officiel. Tout finit bien par le plus drôle des hasards, l'ordre moral reprend ses droits.

Paul Brickman ne cache pas ses vagues intentions de critique sociale, moque au passage les enfants gâtés de la bourgeoisie dorée, celle de Chicago, où se déroule l'action. Mais *Risky Business* ne révèle rien de bien neuf, accumule avec plus ou moins d'adresse les gags et souffre principalement d'une incapacité congénitale à rythmer sa narration.

Jean Renoir a parfaitement résumé un jour le drame de ce cinéma des fausses audaces : en démythifiant l'amour, en jouant la gaudriole à outrance, on supprime toute surprise, on perd le goût du risque. Si la demoiselle se déshabille immédiatement, à quoi bon raconter une histoire ? *No risky business*, contrairement au titre.

L. M.

★ Voir les exclusivités.

« TENDRES PASSIONS » de James Brooks

(Suite de la première page.)

Le film étant l'histoire parallèle de la mère et de la fille liées par une tendre passion, quand ça va bien pour l'une ça va mal pour l'autre. On a toujours de quoi sourire et pleurer. Debra Winger — la fille — est si belle avec ses yeux violet et sa voix rauque, si vivante, si saine, que ses malheurs doivent être terribles. Effectivement, au moment où en allant se faire vacciner avec sa fille contre la grippe elle croise la maîtresse de son mari dont elle croyait bien être débarrassée, elle apprend qu'elle a aux aisselles deux grosseurs à opérer d'urgence... Tandis que Shirley Mac Laine provisoirement abandonnée par Jack Nicholson se laisse aller, ne se décolore plus les cheveux, Debra Winger jusque sur son lit de mort reste jolie, maquillée très pâle avec de grands cernes. Auparavant, elle aura tenté de renouer la communication avec son fils aîné — en plein âge de révolte — et avec son mari. Elle lui fait promettre de confier les enfants à la mère abusive et abhorrée... Le matriarcat est toujours vigoureux aux États-Unis, à moins que James Brooks soit particulièrement misogyne.

Quoi qu'il en soit, il réussit à tenir deux heures sans que, à part le cancer, il se passe grand-chose d'original. Le scénario traverse les années avec un sens de l'élipse remarquable. Il suffit que Debra Winger annonce qu'elle est « officieusement enceinte » pour qu'au plan suivant on la voie prête à accoucher. Rien ne change si ce n'est les enfants et aussi les costumes de Debra Winger : robe corolle à jupons, pantalon pattes d'éléphant, pantalon écossais étroit aux hanches, large de jambes, corsage débardeur... C'est une chance que la mode soit éphémère.

Dans la salle, graduellement, les gloussements se sont tus. Les spectateurs retiennent leur souffle. Les larmes coulent silencieusement. Le film se termine sur une nuance d'espoir, un sourire des enfants, et de Shirley Mac Laine, ce qui permet de retrouver sa dignité quand la lumière revient.

COLETTE GODARD.

★ Voir les films nouveaux.

RENCONTRES A L'ILE MAURICE

Des artistes en quête de communication

Les artistes mauriciens souffrent de leur isolement. Cette situation pourra sembler paradoxale à l'ère des grands échanges internationaux, dont n'est pas forcément exclue une île sacrée «paradisiaque» par la publicité touristique et qui, en maints de ses sites, est restée telle qu'elle apparut en 1841 au jeune Baudelaire. Son parfum exotique n'est pas éventé.

En outre, par la bigarrure même de son peuplement — Français de très vieille souche, Créoles, Indiens, Chinois, reliquats de l'administration britannique..., trois langues courantes et pas mal d'autres — l'île Maurice est ouverte à toutes les influences, bien que cette mosaïque soit assez strictement cloisonnée. Oui, une telle coexistence de cultures, pour pacifique qu'elle soit, n'engendrait pas de contacts à l'intérieur comme à l'extérieur. Elle en était avide, à en juger par la sincérité de l'accueil réservé aux visiteurs venus chercher sous les tropiques autre chose que des cocotiers, des lagons turquoise ou des couchers de soleil.

Tel a été le sens de la série de rencontres dont l'initiative et l'organisation reviennent au Club Méditerranée, en son spacieux village implanté à la pointe des Canonniers. Rencontres privilégiées avec des interlocuteurs occidentaux qui ont permis du même coup aux diverses communautés ethniques de communiquer entre elles.

Une ambiance de fête n'a cessé de régner sur ce «forum» où se répondaient les couleurs et les musiques. De mérites inégaux, expositions, danses, concerts, manifestations de toute sorte ont reflété à qui mieux mieux la joie de vivre — le climat aidant — de ces gens oubliant leurs problèmes économiques. Comment n'être pas conquis par leur gentillesse, leur cordialité, leur chaleur humaine, qu'ils soient catholiques ou anglicans, hindouistes, bouddhistes ou musulmans, eux qui s'efforcent, ou vont s'efforcer, en les confrontant, de cultiver leurs différences ?

Ces différences plongent très profondément leurs racines dans le temps et dans l'espace. Tous les continents ont contribué à féconder des activités créatrices qui ne sont pas un phénomène de génération spontanée. Ainsi, avant de réintégrer son île natale, Claude Bethuel a fait le tour du monde, parcouru la France de long en large, séjourné à Londres et à Paris. Il exécute pour vivre des portraits impeccables, des compositions plus élaborées et des dessins de nus vigoureux pour son plaisir et pour le nôtre. Il a été l'ami de Malcoem de Chazal, le génie mauricien par excellence, salué en France par André Breton et Jean Paulhan, auteur par surcroît de peintures pareillement délirantes : elles auraient pu être la promesse d'un surréalisme autochtone. Peuvent-elles l'être encore ?

On ne cite ici que pour mémoire l'autre écrivain de l'île, Loys Masson (pour ne mentionner que les morts) parce qu'il l'a désertée de bonne heure, quitte à en évoquer de Paris la magie lointaine. Du moins, des textes du *Notaire des Noirs* ou des *Noces de la vanille* sont étudiés là-bas dans les écoles.

Claude Bethuel persiste à travailler dans une solitude angoissée. Une consécration locale ne lui suffit guère, pas plus qu'à Stina Bécherel, d'origine suédoise, ou au graveur Khalio Nazroo, entre autres artistes.

Un musée de la photo

Les photographes, tels Yves Pitchen ou Pierre Argo, qui est également peintre, sont-ils mieux partagés ? De toute façon, le cas de Tristan et Marie-Noëlle Bréville est infiniment plus épineux. Photographe à part entière — les images qu'il exposait sont admirables, — Tristan Bréville, diplômé de l'INA, a installé dans son minuscule appartement de Quatre-Bornes, avec ses seules et minces ressources, un véritable musée de la photographie de l'île Maurice. Terre prédestinée : le premier photographe de l'île, Ferdinand Wornitz, y a réalisé des daguerréotypes dès 1840, quelques mois seulement après la présentation officielle de l'invention de Daguerre. C'est au prix d'une inlassable prospection que Tristan Bréville a rassemblé une soixantaine d'appareils, parmi lesquels les plus anciens, les plus précieux, des milliers de photos d'archives, dont certaines sont les témoins irrécusables d'événements historiques, et une masse de documents rarissimes.

Ces collections, matériau d'une thèse à venir, ont obtenu un vif succès lors de leur exposition à la Réunion — les échanges culturels entre les deux îles sœurs ne sont tout de même pas lettre morte et leurs deux chaînes de télévision en couleurs sont animées d'une saine émulation, — mais les pouvoirs publics persistent à les ignorer. Un tel trésor, qui s'accroît toujours, fidèle reflet de plus d'un siècle de vie mauricienne, est pourtant plus réel que ceux que d'obstinés chasseurs de trésors continuent à rechercher — autre sport national, prétexte à de fantastiques légendes — dans le sol ou au large des côtes. Tant de galions jadis y sombrèrent corps et biens...

Où trouver le dénominateur commun qui permettra d'abaisser, sinon d'abattre, les barrières sociales, raciales, religieuses qui, malgré tout, compartimentent la vie culturelle mauricienne ? A Dagotière, le sculpteur d'origine indienne Dyaneswar Dausoa, tente, pour sa part, d'unifier toutes ces tendances, toutes ces croyances, en leur assignant une fin suprême, la spiritualité, symbolisée en un même élan par ses formes ascendantes taillées de préférence dans des bois incorruptibles.

Danses et musiques

Sacrées ou pas, les danses et musiques importées tôt ou tard d'Afrique et d'Asie, mais tout à fait acclimatées — voire autonomes et typiquement créoles comme le sega, — sont cependant le trait dominant de cette population disparate. Ne parlent-elles pas, au-delà de leur spécificité, un langage universel ? Classique et/ou folklorique lorsque la tradition hindoue l'inspire — Michèle Barckler Kauppaymuthoo, Ramesh Nundoo ou l'étonnante Anna Patten dans un ballet étourdissant... — ou lorsque c'est l'enseignement chinois, — voire sino-japonais avec le groupe Patrick Athaw, — qui fait école. Soit purement folklorique avec la troupe de Cyril Loa Kum Cheung.

Reste à savoir quelles sont les formations, populaires surtout, qui peuvent prétendre à une promotion internationale. En dehors du groupe Mapou Maloya, venu de la Réunion, qui n'utilise que des percussions traditionnelles et qui a déjà fait ses preuves à l'étranger, plusieurs y songent. Eux aussi ont adjoint des instruments « indigènes » à leurs orchestres. Eux aussi — Ti-Fock, le groupe Latanier, etc. — créent, sans renier les influences étrangères, des musiques sensuelles et violemment rythmées. Avant tout : le sega, en passe de conquérir notre Vieux Continent... comme le reggae.

JEAN-MARIE DUNOYER.

THÉATRE

LE FESTIVAL DE NANCY ET LE THÉATRE DES NATIONS

Pour une découverte internationale

Dirigé par Mira Trailovic, le Festival mondial de Nancy se tient du 13 au 27 juin. Malgré les difficultés que rencontre actuellement la région, les représentants des pouvoirs publics et les élus locaux ont tenu à ce qu'il ait lieu : *« C'est une manière de lutter pour notre avenir. »* Le festival, cette année, se confond avec le Théâtre des nations, manifestation biennale itinérante placée sous la tutelle de l'Institut international du théâtre, émanation de l'UNESCO.

La règle veut que le pays d'accueil ne présente pas de spectacles. Cependant la France sera représentée à Nancy par des vidéos, des expositions, du café-théâtre. Le festival accueille vingt-huit troupes venues de vingt-cinq pays, des cinq continents. Il se décentralise à Metz où auront lieu les premières représentations du spectacle de Mike Figgis (Grande-Bretagne) et à Epinal où auront lieu celles de l'ensemble Koteba (Côte-d'Ivoire) et où viendront jouer les troupes d'URSS, de Corée, de Finlande, du Japon, d'Italie.

C'est volontairement que Mira Trailovic ne s'est pas adressée aux grandes institutions de notoriété internationale que l'on peut voir dans d'autres festivals. Ses moyens financiers et techniques ne le lui permettent pas. Elle préfère montrer ceux qui, dans chaque pays, sont attachés à l'expression nationale contemporaine. Le théâtre en Afrique du Nord, au Moyen-Orient, en Amérique latine, n'a pas la même fonction ni la même histoire qu'en Europe, de l'Est ou de l'Ouest. La confrontation n'est pas un concours.

Le festival sera l'occasion pour l'université du Théâtre des nations de reprendre son activité après une interruption de dix ans, sous la direction d'André-Louis Perinetti, et en collaboration avec le CUIFERD (Centre universitaire international de formation et de recherche dramatique). Le premier stage a lieu du 1ᵉʳ au 30 juin sur le thème de l'espace : éclairages, scénographie, vidéo. Les candidatures sont reçues jusqu'au 10 mai, 14, rue Jeannot, 54000 Nancy.

C. G.

★ Renseignements et réservations pour le festival : 12, rue du Colonel-Daum, BP 70454008 Nancy Cedex.

■ **JAZZ A AVIGNON.** — **Le pianiste et compositeur Denis Levaillant présente, ce vendredi 6 avril, une création pour sextette en guise d'avant-première à ce qui sera, à l'automne prochain, un spectacle pour deux voix, huit musiciens et bandes magnétiques, intitulé : « L'ainsi nommé jazz ». Ce concert fait partie de la série des manifestations Jazz au Printemps organisées par le centre culturel d'Avignon : des stages et des expositions de photos sur le jazz se poursuivent jusqu'au 14 avril en attendant la venue, le 20 avril, de Michel Portal et son New Unit.**

DÉCIDE

هكذا من الأصل

SPECTACLES

théâtre

Les salles subventionnées

OPÉRA (742-57-50), 19 h 30 : Werther.

COMÉDIE-FRANÇAISE (296-10-20), 20 h 30 : Cinna.

CHAILLOT (727-81-15). Grand Foyer, relâche. – Grand Théâtre, 20 h 30 : la Mouette. – Théâtre Gémier, 20 h 30 : Faut-il choisir ? Faut-il rêver ?

ODÉON (325-70-32), 20 h 30 : Ionesco.

PETIT ODÉON (325-70-32), 18 h 30 : Sarcasme.

TEP (364-80-80), 20 h 30 : la Double Inconstance.

BEAUBOURG (277-12-33). – Cinéma-vidéo, de 12 h à 22 h : Sea tails ; Nouveaux films BPI : 13 h : Dehors, dedans... propositions, de Y. Peretti ; à 16 h : Boris Vian, de R. Bernard ; à 19 h : Ouvriers 80, de A. Chodakowski et A. Zadjycskowski ; 18 h : Aspects du cinéma expérimental en France : Portraits/Miroirs (M. Klonaris, K. Thomadaki) ; Les enfants de l'immigration : de 15 h à 20 h : Cinéma et Vidéo. – Théâtre Danse, Les enfants de l'immigration : 19 h : Binet El Youm.

THÉATRE MUSICAL DE PARIS (261-19-83), relâche du 4 au 23 avril.

THÉATRE DE LA VILLE (274-22-77), 20 h 45 : Arden de Faversham ; 18 h 30 : Momix Dance Theatre.

CARRE SILVIA-MONFORT (531-28-34), 21 h : les Perses.

Les autres salles

A DÉJAZET (887-97-34), 20 h 30 : Tchouk Tchouk Nougah.

ANTOINE - S. BERRIAU (208-77-71), 18 h 30 : Hamlet ; 20 h 45 : Nos premiers adieux.

ARTS-HÉBERTOT (387-23-23), 18 h 30 : la Vie ordinaire ; 21 h : Moi.

ASTELLE-THÉATRE (238-35-53), 20 h 30 : le Malentendu.

ATELIER (606-49-24), 21 h : le Bonheur à Romorantin.

ATHÉNÉE (742-67-27), I : 21 h : le Retour ; II : 18 h 30, 20 h 30 : Passagères.

BASTILLE (357-42-14), 19 h 30 : Celle qui ment.

BOUFFES PARISIENS (296-60-24), 21 h : les Trois Jeanne.

CARREFOUR DE L'ESPRIT (633-48-65), 20 h 30 : Zod, zod, zod...iaque.

CARTOUCHERIE, Th. du Soleil (374-24-08), 18 h 30 : Richard II. – Tempête (328-36-36), 21 h : le Retour d'Iphigénie.

CENTRE MANDAPA (359-01-60), 20 h 30 : l'Epopée de Gilgamesh.

COMÉDIE-CAUMARTIN (742-43-41), 21 h : Reviens dormir à l'Elysée.

COMÉDIE DES CHAMPS-ÉLYSÉES (720-08-24), 20 h 45 : Chacun sa vérité.

COMÉDIE ITALIENNE (321-22-22), 20 h 30 : les Aventures de la villégiature.

COMÉDIE DE PARIS (281-00-11), 20 h 30 : les Marchands de gloire.

DÉCHARGEURS (236-00-02), 19 h : Gide 84 ; 20 h 30 : Gertrud, morte cet après-midi ; 22 h 30 : le Dernier Film.

ÉDOUARD-VII (742-57-49), 20 h 30 : Désiré.

EPICERIE-THEATRE (272-27-05), 19 h: Imprévu pour un privé.

ESPACE KIRON (373-50-25), 20 h 30 et 22 h 30 : Extravagances (Cie Ph. Genty, Th. Manarf).

ESPACE MARAIS (584-09-31), 22 h 30 : Un milieu sous la mère.

ESSAION (278-46-42), 20 h 30 : Chant dans la nuit.

GAITÉ-MONTPARNASSE (322-16-18), 20 h 45 : Grand-Père.

GALERIE 55 (326-63-51), 20 h 30 : Who's afraid of Virginia Woolf ?

GRAND HALL MONTORGUEIL (296-04-06), 20 h 30 : Deux vieux panique.

HUCHETTE (326-38-99), 19 h 30 : la Cantatrice chauve ; 20 h 30 : la Leçon ; 21 h 30 : les Cerises rouges.

LA BRUYERE (874-76-99), 21 h : Tchoufa.

LUCERNAIRE (544-57-34), I : 18 h 30 : Tête de faune ; 20 h 15 : L'ambassade ; II : 18 h 30 : la Dentelle du cygne ; 20 h 15 : Six heures au plus tard ; 22 h 30 : la Panthère bleue. – Petite salle, 18 h 30 : Pique et pique et follet drame ; 22 h 30 : le Drap de sable.

LYS-MONTPARNASSE (327-88-61), 20 h 30 : Chants mêlés ; 22 h : le Shaga.

MADELEINE (265-07-09), 20 h 30 : le Rhinocéros.

MAISON HEINRICH HEINE (365-15-73), 20 h 45 : La noce chez les petits-bourgeois.

MARAIS (278-03-53), 20 h 30 : Le roi se meurt.

MARIE-STUART (508-17-80), 22 h : l'Echo du silence.

MARIGNY, Salle Gabriel (225-20-74), 21 h : le Don d'Adèle.

MATHURINS (265-90-00), 21 h : la Femme assise.

MAUBEL (255-45-55), 20 h 30 : Betrayal.

MICHEL (265-35-02), 21 h 15 : On dînera au lit.

MICHODIÈRE (742-95-22), 21 h : J'ai deux mots à vous dire.

MONTPARNASSE (320-89-90), 21 h : Tchin tchin. – Petite salle, 21 h : le Journal d'une femme de chambre.

NOUVEAUTÉS (770-52-76), 20 h 30 : l'Entourloupe.

ŒUVRE (874-42-52), 20 h 30 : Comment devenir une mère juive en dix leçons.

PALAIS-ROYAL (297-59-81), 20 h 45 : La fille sur la banquette arrière.

PARC DE LA VILLETTE, sous chapiteau (241-31-53), 20 h 30 : On a tous les jours cent ans ; II. (387-71-31), 21 h : Roméo et Juliette.

PLAINE (250-15-65), 20 h 30 : Préjugés et passions.

PLAISANCE (320-00-06), 20 h 45 : la Pierre de la folie.

POCHE (548-92-97), 20 h : Molly Bloom ; 21 : l'Elève de Brecht.

PORTE-ST-MARTIN (607-37-53), 21 h : K2.

POTINIÈRE (261-44-16), 20 h 30 : la Salle des profs.

RENAISSANCE (208-18-50), 21 h : Noix de coco.

SAINT-GEORGES (878-63-47), 21 h : Théâtre de Bouvard.

SALLE VALHUBERT (584-30-60), 20 h 30 : Est-il bon, est-il méchant ?.

TAI TH. D'ESSAI (278-10-79), I. 20 h 30 : le Horla. – II. 20 h 30 : l'Ecume des jours ; 22 h 15 : Orlamonde. – III. 20 h 30 : Huis clos.

TEMPLIERS (278-91-15), 18 h 30 et 20 h 30 : le Grand Écart.

THÉATRE A.-BOURVIL (373-47-84), 21 h : Y'en a marr...ez vous.

TH. DES CHAMPS-ÉLYSÉES (723-43-77), 20 h 30 : Much Ado about Nothing.

THÉATRE D'EDGAR (322-11-02), 20 h 15 : les Babas-Cadres ; 22 h : Nous on fait où on nous dit de faire.

THÉATRE DE DIX-HEURES (606-07-48), 21 h : Fils de butte ou les seigneurs de Montmartre.

THÉATRE DE PARIS, Grande salle (280-09-30), 20 h : Roi Lear de Shakespeare.

THÉATRE DU ROND-POINT (256-70-80). – Petite salle, 20 h 30 : Pense à l'Afrique.

THÉATRE 13 (588-16-30), 20 h 30 : Long Voyage vers la nuit.

THÉATRE DU TEMPS (355-10-88), 21 h : Médée.

TOURTOUR (887-82-48), 20 h 30 : les Elles et les Eux ; 22 h : Une noce ; une demande en mariage.

TROIS SUR QUATRE (327-09-16), 20 h 15 : Acteur... est acteur... est acteur ; 22 h : A/BU.

VARIÉTÉS (233-09-92), 20 h 30 : l'Etiquette.

Les cafés-théâtres

AU BEC FIN (296-29-35), 20 h 45 : Le boa voit rouge ; 22 h : le Président.

BEAUBOURGEOIS (272-08-51), 19 h 30 : Odd numbers sur un air de jazz.

BLANCS-MANTEAUX (887-15-84), I : 20 h 15 : Areuh=MC2 ; 21 h 30 : les Démones Loulou ; 22 h 30 h : les Sacrés Monstres ; II : 20 h 15 : Pas de citrouille pour Cendrillon ; 21 h 30 : Last Lunch, Dernier Service.

CAFÉ DE LA GARE (278-52-51), 20 h : Chant d'épandage ; 22 h 15, : l'Auvent du pavillon 4.

CAFÉ D'EDGAR (322-11-02), I : 20 h 15 : Tiens voilà deux boudins ; 21 h 30 : Mangeuses d'hommes ; 22 h 30 : Orties de secours ; II : 21 h 30 : le Chromosome chatouilleux ; 22 h 30 : Fais voir ton cupidon.

DIX HEURES (606-07-48), 20 h : Stances à Sophie.

POINT-VIRGULE (278-67-03), 18 h : Britannicus ; 20 h 15 : les Surgelés ; 21 h 30 : le Ticket ; 22 h 30 : Moi je craque, mes parents raquent.

PROLOGUE (575-33-15), 21 h : Téléphonosolo.

RESTO-SHOW (508-00-81), 20 h 30 : Mais est-ce qu'Élaine Groszt ?.

SENTIER DES HALLES (236-37-27), 20 h 15 : D. Dimey : Moi, j'aime pas les papas ; 21 h 30 : la Folle Nuit érotique de Roméo et Juliette ; 22 h 30 : Acide.

SPLENDID ST-MARTIN (208-21-93), 20 h 15 : M. Boujenah.

LE TINTAMARRE (887-33-82), 20 h 15 : Phèdre ; 21 h 30 : Apocalypse.. Na ; 22 h 30 : le Céleri jaune.

VIEILLE GRILLE (707-60-93), 22 h 30 : les Soliloques du pauvre.

Les chansonniers

CAVEAU DE LA RÉPUBLIQUE (278-44-45), 21 h : On perd les pétales.

DEUX-ANES (606-10-26), 21 h : l'Impôt et les Os.

La danse

A DEJAZET (887-97-34), 18 h 30 : S. Rochon.

PALAIS DES CONGRÈS (758-13-03), à 20 h 30 : Ballets Moisseiev.

Opérettes,

Comédies musicales

ÉLYSÉE-MONTMARTRE (252-25-15), 20 h 30 : l'Amour à Tahiti.

THÉATRE DE L'UNION (770-90-94), 20 h 30 (vers. française) ; 22 h 30 (vers. anglaise) : The Rocky Horror Show.

Le music-hall

BOBINO (322-74-84), 20 h 45 : J. Lapointe.

CASINO DE PARIS (874-26-22), 20 h 45 : Hair 84.

L'ÉCUME (542-71-16), 20 h 30 : L. Clément.

Vendredi 6 avril

ESPACE MARAIS (584-09-31), 20 h 30 : G. Cuvier.

GYMNASE (246-79-99), 21 h : Odeurs.

LUCERNAIRE (544-57-34), 19 h 45 : M. Lourie ; 21 h : G. Dahan.

OLYMPIA (742-25-49), 20 h 30 : Linda de Suza.

PALAIS DES SPORTS (828-40-90), 20 h 30 : Holiday on Ice.

PALAIS DES GLACES (607-49-93), 20 h 30 : Secrets.

RANELAGH (288-64-44), 20 h 30 : From Harlem to Broadway.

TH. DES CHAMPS-ÉLYSÉES (727-43-77), 20 h 30 : L. Ferré.

TRISTAN BERNARD (522-08-40), 18 h : le Mariage forcé ; 20 h 45 : Marotissimo.

TROTTOIRS DE BUENOS-AIRES (260-44-41), 20 h : E. Martinez ; 22 h : Josefina ; 24 h : D. Farias, R. Barbera.

Les concerts

Salle Pleyel, 20 h 30 : I. Perlman, B. Canino (Bach, Beethoven, Kim...).

Jazz, pop, rock, folk

ATMOSPHERE (331-90-76), à 20 h 30 : Volapyk, à 22 h 30 : Sing-Sing, Ph. Cohen, les Avions.

BAINS-DOUCHES (887-34-40), 23 h : Reflex condon.

CAVEAU DE LA HUCHETTE (326-65-05), 21 h 30 : P. Sellin, B. Vasseur.

CHAPELLE DES LOMBARDS (357-24-24), 22 h 30 : S. Jurad.

CITHEA (357-99-26), 20 h : les Déserteurs.

DUNOIS (584-72-00), 20 h 30 : J. Léandre, G. Lewis, N. Rothengerg.

L'ECUME (542-71-16), 22 h : Sharon Evans.

ESPACE CARDIN (266-17-81), 20 h 30 : Catherine, Escoudé, Lockwood.

MEMPHIS MELODY (329-60-73), 22 h : R. Cabarius ; 24 h : A. Sanders, Worthy.

NEW MORNING (523-51-41), 21 h 30 : Nene's band.

PHIL'ONE (776-44-26), 21 h 30 : A.-M. Tala.

PETIT JOURNAL (326-28-59), 21 h : Soul's quarter.

PETIT OPPORTUN (236-01-36), 23 h : J. Desforges.

SAVOY (277-86-88), 21 h : R. Galliano, D. Goyone, M. Bertaux, J.-P. Ceccarelli.

SLOW CLUB (233-84-30), 21 h 30 : G. Collier's London all Stars.

SUNSET (261-46-60), 23 h : K. Chahine, D. Makaga, Ph. Mimran, I. Badaron, F. Sicard.

STUDIO BERTRAND (783-99-16), 20 h 30 : Transatlantic.

cinéma

Les films marqués (*) sont interdits aux moins de treize ans, (**) aux moins de dix-huit ans.

La Cinémathèque

CHAILLOT (704-24-24)

15 h, Billancourt-cinquante ans de décors : le Diable au corps, de Cl. Autant-Lara ; 19 h, Cinéma japonais : Tragédie du Japon, de K. Kinoshita ; 21 h, Louis Skorecki : les Pieds dans les nuages/l'Escalier de la haine.

BEAUBOURG (278-35-57)

15 h, la Montre brisée, de V. Sjöström ; 17 h, Rendez-vous avec Callaghan, de D. de Marney ; 19 h, la Meurtrière diabolique, de W. Castle.

Les exclusivités

ALSINO Y EL CONDOR (Nicaragua, v.o.) : Denfert 14e (321-41-01).

A NOS AMOURS (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Epée de Bois, 5e (337-57-47) ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).

L'ASCENSEUR (Holl., v.f.) (*) : Rex 2e (236-83-93).

LES AVENTURIERS DE L'ARCHE PERDUE (A., v.f.) : Capri, 2e (508-11-69).

BAD BOYS (A., v.f.), (*) : Arcades, 2e (233-54-58).

LE BAL (Fr.-It.) : Movies, 1er (260-43-99) ; UGC Opéra, 2e (261-50-32) ; Studio de la Harpe, 5e (634-25-52) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).

LA BELLE CAPTIVE (Fr.) : Denfert (H. sp.), 14e (321-41-01).

LE BON PLAISIR (Fr.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (326-58-00).

CARMEN (Esp., v.o.) : Cinoches, 6e (633-10-82) ; Studio de l'Etoile, 17e (380-42-05).

CARMEN (Franco-It.) : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Richelieu, 2e (233-56-70) ; Vendôme, 2e (742-97-52) ; Hautefeuille, 6e (633-

هكذا من الأصل

SPECTACLES

79-38) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Colisée, 8e (359-29-46) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (359-04-67) ; 14 Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; Kinopanorama, 15e (306-50-50) ; Gambetta, 20e (636-10-96).

LES CAVALIERS DE L'ORAGE (Franco-yougoslave) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; UGC Rotonde, 6e (633-08-22) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Gaîté Rochechouart, 9e (878-81-77) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Gambetta 20e (636-10-96).

LE COLLÈGE S'ENVOIE EN L'AIR (**) (All., v.f.) : Paramount City, 8e (562-45-76) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Max Linder, 9e (770-40-04) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10).

COMME SI C'ÉTAIT HIER (Belge) : Le Marais, 4e (278-47-86).

LES COMPÈRES (Fr.) : Templiers, 3e (272-94-56) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25).

LES COPAINS D'ABORD (A., v.o.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; UGC Opéra, 2e (261-50-32) ; UGC Odéon, 6e (325-71-08) ; UGC Rotonde, 6e (633-08-22) ; UGC Champs-Elysées, 8e (359-12-15) ; 14 Juillet Bastille, 11e (357-90-81). — V.f. : Gaumont Sud, 14e (327-84-50).

LE CRIME DE CUENCA (**) (Esp., v.o.) : St Séverin, 5e (354-50-91).

DEAD ZONE (A., v.o.) : Studio Alpha, 5e (354-39-47 ; Marignan, 8e (359-92-82). — V.f. : Arcades, 2e (233-54-58) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

LES DIEUX SONT TOMBÉS SUR LA TÊTE (Bots.-A., v.f.) : Impérial Pathé, 2e (742-72-52).

DIVA (Fr.) : Rivoli Beaubourg, 4e (272-63-32) ; Cinoches, 6e (633-10-82).

L'EDUCATION DE RITA (Angl., v.o.) : UGC Marbeuf, 8e (225-18-45).

EMMANUELLE IV (**) : George V, 8e (562-41-46) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Parnassiens, 14e (329-83-11).

L'ENFER DE LA VIOLENCE (**) (A., v.o.) : Marbeuf, 8e (225-18-45). — V.f. : Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25) ; Tourelles, 20e (364-51-98).

L'ÉTÉ MEURTRIER (Fr.) : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Publicis Matignon, 8e (359-31-97).

ET VOGUE LE NAVIRE (It., v.o.) : Studio de la Harpe, 5e (634-25-52) ; Calypso (Hap), 17e (380-30-11).

FEMALE TROUBLE (**) (v.o.) : 7e Art Beaubourg, 4e (278-34-15) ; Action Christine Bis, 6e (325-47-46).

FEMMES DE PERSONNE (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount Mercury, 8e (562-75-90) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; St-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Nations, 12e (343-04-67) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Convention St-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

LA FEMME FLAMBÉE (All., v.o.) (**) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; Elysées Lincoln, 8e (359-36-14) ; Parnassiens, 14e (320-30-19) ; — V.f. : Maxéville, 9e (770-72-86) ; Fauvette, 13e (331-60-74).

FRERES DE SANG (A., v.o.) (*) : 7e Art Beaubourg, 4e (278-34-15) (H. sp.).

GORKY PARK (A., v.o.) : Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Paramount City, 8e (562-45-76).

HOT DOG (A., v.o.) : UGC Normandie, 8e (359-41-18). — V.f. : UGC Boulevard, 9e (246-66-44).

LE JOUR D'APRES (A., v.f.) : Rivoli Beaubourg, 4e (272-63-32).

LAISSE BETON (Fr.) : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Logos, 5e (354-42-34).

LE LEOPARD (Fr.) : UGC Odéon, 6e (325-71-08) ; UGC Montparnasse, 6e (544-14-27) ; UGC Normandie, 8e (359-41-18) ; UGC Boulevard, 9e (246-66-44) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; UGC Convention, 15e (828-20-64) ; Secrétan, 19e (241-77-99).

LETTRES D'AMOUR PERDUES (Fr.) : Movies, 1er (260-43-99).

LOCAL HERO (Brit.) (v.o.) : Forum, Orient-Express, 1er (233-42-20) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; 14 Juillet Parnasse, 6e (326-58-00) ; George V, 8e (562-41-46) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; 14 Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; (v.f.) : Français, 9e (770-33-88) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27).

LOUISIANE (Fr.) : Marbeuf, 8e (225-18-45).

LE LEZARD NOIR (Jap.) (v.o.) : Movies, 1er (260-43-99).

LES MALHEURS DE HEIDI (A.) (v.f.) : Gaumont Richelieu, 2e (233-56-70) ; Gaumont Ambassade, 8e (359-19-08) ; Grand Pavois, 15e (554-48-85) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27).

MEGAVIXENS (A.) (v.f.) (**) : Septième Art Beaubourg, 4e (278-34-15).

MAUVAISE CONDUITE (Fr.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77).

MEURTRE DANS UN JARDIN ANGLAIS (Brit.) (v.o.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; 14-Juillet Racine, 6e (326-19-68) ; 14-Juillet Parnasse, 6e (326-58-00) ; George-V, 8e (562-41-46) ; Lumière, 9e (246-49-07) ; 14-Juillet Bastille, 11e (357-90-81) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79).

LES FILMS NOUVEAUX

L'ADDITION (*), film français de Denis Amar : Forum, 1er (297-53-74) ; Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Odéon, 6e (325-71-08) ; UGC Montparnasse, 6e (544-14-27) ; UGC Biarritz, 8e (723-69-23) ; UGC Ermitage, 8e (359-15-71) ; UGC Boulevard, 9e (246-66-44) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Images, 18e (522-47-94) ; Secrétan, 19e (241-77-99).

L'AFFRONTEMENT, film américain de Paul Newman, v.o. : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Publicis Champs Elysées, 8e (720-76-23) ; Parnassiens, 14e (329-83-11). — V.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Fauvettes, 13e (331-56-86) ; Paramount Orléans, 14e (540-45-91) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Convention St-Charles, 15e (579-33-00) ; Passy, 16e (288-62-34) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Paramount Montmartre, 18e (606-34-25) ; Clichy Pathé, 18e (522-46-01).

L'ANGE, film français de Patrick Bokanowski : Studio des Ursulines, 5e (354-39-19).

BIQUEFARRE, film français de Georges Rouquier : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Gaumont Berlitz, 2e (742-60-33) ; Saint-André-des-Arts, 6e (326-46-18) ; Olympic Balzac Elysées, 8e (561-10-60) ; Montparnos, 14e (327-52-37) ; Olympic-Entrepôt, 14e (545-35-38).

FRAULEIN BERLIN, film allemand de Lother Lambert, v.o. : Marais, 4e (278-47-86).

GUERRES FROIDES, film anglais de Richard Eyre, v.o. : Olympic St-Germain, 6e (222-87-23) ; Olympic Entrepôt, 14e (545-35-38).

L'HABILLEUR, film anglais de Peter Yates, v.o. : UGC Opéra, 2e (261-50-32) ; Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Cluny Ecoles, 5e (354-20-12) ; UGC Rotonde, 6e (633-08-22) ; George-V, 8e (562-41-46) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79).

PEPPERMINT FRIEDEN, film allemand de Marianne Rosenbaum, v.o. : Action Christine, 6e (325-47-46).

SCENARIO DU FILM PASSION, film vidéo de Jean-Luc Godard : Studio 43, 9e (770-63-40).

TENDRES PASSIONS, film américain de James L. Brooks, v.o. : Forum, 1er (297-53-74) ; Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Publicis St-Germain, 6e (222-72-80) ; Publicis-Champs-Elysées, 8e (720-76-23) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Parnassiens, 14e (329-83-11). — V.f. : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Paramount Bastille, 12e (343-79-17) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03) ; Paramount Gobelins, 13e (707-12-28) ; Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; Convention St-Charles, 15e (579-33-00) ; UGC Convention, 15e (828-20-64) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Wepler, 18e (522-46-01).

THE WIZ, film américain de Sidney Lumet, v.o. : Forum, 1er (297-53-74) ; Ciné-Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; UGC Biarritz, 8e (723-69-23) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Parnassiens, 14e (320-30-19) ; PLM St-Jacques, 14e (589-68-42) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79). — V. f. : Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Opéra, 2e (261-50-32) ; Français, 9e (770-33-88) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Trois Murat, 16e (651-99-75) ; Images, 18e (522-47-94).

UN HOMME PARMI LES LOUPS, film américain de Carrol Ballard, v.o. : Quintette, 5e (633-79-38) ; George-V, 8e (562-41-46). V. f. : Impérial, 2e (742-72-52) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06).

VENT DE SABLE, film algérien de Mohamed Lakhdar Hamina, v.o. : St-Germain Huchette, 5e (633-63-20) ; Bonaparte, 6e (326-12-12) ; Gaumont Ambassade, 8e (359-19-08) ; Delta, 9e (878-02-18) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (544-25-02). — V.f. : Gaumont Richelieu, 2e (233-56-70) ; Lumière, 9e (246-49-07) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Clichy Pathé, 18e (522-46-01).

LES MORFALOUS (Fr.) : Gaumont Halles, 1er (297-49-70) ; Berlitz, 2e (742-60-33) ; Grand Rex, 2e (236-83-93) ; Cluny Palace, 5e (354-07-76) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; UGC Danton, 6e (329-42-62) ; UGC Biarritz, 8e (723-69-23) ; Le Paris, 8e (359-53-99) ; UGC Normandie, 8e (359-41-18) ; Gaumont Ambassade, 8e (359-19-08) ; St-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Français, 9e (770-33-88) ; Hollywood Boulevard, 9e (770-10-41) ; Athéna, 12e (343-07-48) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Gaumont Sud, 14e (327-84-50) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Victor-Hugo, 16e (727-49-75) ; Pathé Wepler, 18e (522-46-01) ; Secrétan, 19e (241-77-99) ; Gambetta, 20e (636-10-96).

PLANETE DES FEMMES (Fr.), Le Marais, 4e (278-47-86).

POLAR (Fr.) : Berlitz, 2e (742-60-33) ; Rex, 2e (236-83-93) ; Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; UGC Danton, 6e, (329-42-62) ; UGC Biarritz, 8e (723-69-23) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Olympic, 14e (545-35-38) ; Miramar, 14e (320-89-52) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79).

LE RETOUR DU JEDI (A.) (v.f.) : Calypso, 17e (380-30-11).

RISKY BUSINESS (A.) (v.o) : Quintette, 5e (633-79-38) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; Mayfair, 16e (525-27-06) ; (v.f.) : Impérial, 2e (742-72-52) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06).

RUE CASES-NÈGRES (Fr.) : Epée de Bois, 5e (337-57-47) ; St-Ambroise, 11e (700-89-16).

RUSTY JAMES (A.) (v.o.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; George V, 8e (562-41-46) ; (v.f.) : Bergère, 9e (770-77-58).

SANS TÉMOINS (Sov.) (v.o.) : Cosmos, 6e (544-28-80) ; Olympic, 14e (545-35-38).

SCARFACE (A.) (*) (v.o.) : Cluny Palace, 5e (354-07-76) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; George V, 8e (562-41-46) ; (v.f.) : Rex, 2e (236-83-93) ; Français, 9e (770-33-88) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06).

SECOND CHANCE (A.) (v.o.) : UGC Marbeuf, 8e (225-18-45) (v.f.) : Rex, 2e (236-83-93) ; Français, 9e (770-33-88).

LE SECRET DES SELENITES (Fr.) : St-Ambroise, 11e (700-89-16) ; St-Lambert, 15e (532-91-68).

S.O.B. (A.) (v.o.) : UGC Marbeuf, 8e (225-18-45).

STAR 80 (A.) (v.o.) : Colisée, 8e (359-29-46).

STAR WARS LA SAGA (A.) (v.o.) : la Guerre des étoiles ; L'empire contre-attaque ; le Retour du Jedi ; Escurial, 13e (707-28-04).

TCHAO PANTIN (Fr.) : UGC Opéra, 2e (261-50-32) ; UGC Danton, 6e (329-42-62) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Nation, 12e (343-04-67) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Montparnos, 14e (327-52-37).

LE TEMPS SUSPENDU (Hongrois) (v.o.) Reflet Quartier Latin, 5e (326-84-65).

TIMERIDER, LE CAVALIER DU TEMPS PERDU (A.) (v.o.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; George-V, 8e (562-41-46) (v.f.) : Lumière, 9e (246-49-07) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Images, 18e (522-47-94).

TO BE OR NOT TO BE (A.) (v.o.) : George V, 8e (562-41-46).

TOOTSIE (A.) (v.f.) : Opéra Night, 2e (296-62-56).

LA TRACE (Fr.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).

LA TRAGÉDIE DE CARMEN (Fr.) : version Delavault, St-Ambroise, 11e (700-89-16).

TRAHISONS CONJUGALES (Ang.) (v.o.) : Lucernaire, 6e (544-57-34).

LA ULTIMA CENA (Cub.) (v.o.) (H. sp.) Denfert, 14e (321-41-01).

UN AMOUR DE SWANN (Fr.) : UGC Opéra, 2e (261-50-32) ; Hautefeuille, 6e (633-79-38) ; Pagode, 7e (705-12-15) ; Colisée, 8e (359-29-46).

UN BON PETIT DIABLE (Fr.) : St-Ambroise, 11e (700-89-16) ; Grand-Pavois, 15e (554-46-85) ; Calypso, 17e (380-30-11).

UN FAUTEUIL POUR DEUX (A.) (v.o.) : George-V, 8e (562-41-46).

LA VILLE BRULÉE (Esp.) (v.o.) : Denfert, 14e (321-41-01).

LA VILLE DES PIRATES (Franco-portugais) (v.f.) : Olympic, 14e (545-35-35).

VIVE LES FEMMES (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (278-34-15) ; UGC Danton, 6e (329-42-62) ; UGC Montparnasse, 6e (544-14-27) ; UGC Ermitage, 8e (359-15-71) ; Biarritz, 8e (723-69-23) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; UGC Boulevard, 9e (246-66-44) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Images, 18e (522-47-94).

V'LA LES SCHTROUMPFS (A.) (v.f.) : Forum Orient Express, 1er (233-42-26) ; Quintette, 5e (633-79-38) ; George-V, 8e (562-42-46) ; Marignan, 8e (359-92-82) ; St-Lazare Pasquier, 8e (387-35-43) ; Lumière, 9e (246-49-07) ; Maxéville, 9e (770-72-86) ; Nation, 12e (343-04-67) ; UGC Gare de Lyon, 12e (343-01-59) ; Fauvette, 13e (331-56-86) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; Montparnasse Pathé, 14e (320-12-06) ; Parnassiens, 14e (329-83-11) ; Gaumont Convention, 15e (828-42-27) ; Grand Pavois, 15e (554-46-85) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01) ; Secrétan, 19e (241-77-99) ; Gambetta, 20e (636-10-96).

WEND KUUNI (Haute-Volta) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).

Les grandes reprises

ALIEN (A., v.o.) (*) : Galande, 5e (354-72-71) ; Rialto, 19e (607-87-61).

AGENT SECRET (A., v.o.) : Calypso, 17e (380-30-11).

ANGE (A., v.o.) : Action-Ecoles, 5e (325-72-07) ; Mac Mahon, 17e (380-24-81).

AURELIA STEINER (Fr.) : Denfert (H. sp.), 14e (321-41-01).

LES ARISTOCHATS (A., v.f.) : UGC Opéra, 2e (261-50-32).

LA BALLADE DE NARAYAMA (Jap., v.o.) : Rialto, 19e, (607-87-61).

LA BIBLE (Fr.) : Action Rive-Gauche, 5e (354-47-62).

BIENVENUE MISTER CHANCE (A. v.o.) : Champo, 5e (354-51-60).

BLANCHE NEIGE (A., v.f.) : Napoléon, 17e (755-63-42).

BUS STOP (A., v.o.) : Action Rive-Gauche, 5e (354-47-62) ; Olympic-Balzac, 8e (561-10-60).

CHRONIQUE D'ANNA MAGDALENA BACH (All., v.o.) : Studio Médicis, 5e (633-25-97).

LE CRIME ÉTAIT PRESQUE PARFAIT (A., v.o.) : Action Christine, 6e (325-47-46).

DANS LA VILLE BLANCHE (Sui.) : Saint-Ambroise, 11e (700-89-16).

LE DERNIER TANGO A PARIS (It., v.o.) (**) : Rialto, 19e (607-87-61).

LES DÉSARROIS DE L'ÉLÈVE TORLESS (All., v.o.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77).

DÉTRUIRE DIT-ELLE (Fr.) : Denfert (H. sp.), 14e (321-41-01).

LES DIABOLIQUES (Fr.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77) ; Olympic Balzac, 8e (561-10-60).

EMMANUELLE (Fr.) (**) : Paramount City, 8e (562-45-76).

LES ENFANTS DU PARADIS (Fr.) : Ranelagh, 16e (288-64-44).

ERASERHEAD (A., v.o.) (**) : Escurial, 13e (707-28-04).

LA FABULEUSE HISTOIRE DE DONALD ET DES CASTORS JUNIORS (A., v.f.) : Napoléon, 17e (755-63-42).

FANNY ET ALEXANDRE (Suéd., v.o.) : Olympic Luxembourg, 6e (633-97-77).

FENÊTRE SUR COUR (A., v.o.) : Movies, 1er (260-43-99) ; Saint-Germain Village, 5e (633-63-20) ; Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; Elysées-Lincoln, 8e (359-36-14) ; 14-Juillet Beaugrenelle, 15e (575-79-79) ; Bienvenüe-Montparnasse, 15e (544-25-02). — V.f. : Capri, 2e (508-11-69).

GOLDFINGER (A., v.o.) : Rialto, 19e (607-87-61).

HAUTE SOCIÉTÉ (A., v.o.) : Panthéon, 5e (354-15-04).

L'HOMME QUI VENAIT D'AILLEURS (A., v.o.) : Gaumont-Halles, 1er (297-49-70) ; Saint-Germain Studio, 15e (633-63-20) ; Ambassade, 8e (359-19-08) ; Parnassiens, 14e (329-83-11). — V.f. : Richelieu, 2e (233-56-70) ; Bretagne, 6e (222-57-97) ; Mistral, 14e (539-52-43).

L'HOMME QUI VOULUT ETRE ROI (A., v.o.) : Espace Gaîté, 14e (227-95-94).

JÉSUS DE NAZARETH (It., v.f.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85).

JE NE SUIS PAS UN ANGE (A., v.o.) : Action Christine, 6e (325-47-46).

JONATHAN LIVINGSTON LE GOÉLAND (A., v.o.) : Cinoches, 6e (633-10-82).

LA LUNA (It., v.o.) : Saint-Lambert, 15e (532-91-68).

LA MAITRESSE DU LIEUTENANT FRANÇAIS (A., v.o.) : Boîte à films (H. sp), 17e (622-44-21).

LE MANTEAU (It., v.o.) : Reflet Quartier Latin, 5e (326-84-65).

MERLIN L'ENCHANTEUR (A., v.f.) : Rex, 2e (236-83-93) ; UGC Odéon, 6e (325-71-08) ; UGC Ermitage, 8e (359-15-71) ; UGC Boulevard, 9e (246-66-44) ; UGC Gobelins, 13e (336-23-44) ; Mistral, 14e (539-52-43) ; UGC Convention, 15e (828-20-64) ; Murat, 16e (651-99-75) ; Napoléon, 17e (755-63-42) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

MIDNIGHT EXPRESS (A., v.f.) (**) : Capri, 2e (508-11-69).

MONIKA (Suéd., v.o.) : Reflet Quartier Latin, 5e (326-84-65) ; Olympic Entrepôt, 14e (545-35-38).

MONTY PYTHON LA VIE DE BRIAN (A., v.o.) : Cluny Ecoles, 5e (354-20-12).

LE NOUVEL AMOUR DE COCCINELLE (A., v.f.) : Napoléon, 17e (755-63-42).

L'ŒIL DU TIGRE (A., v.f.) : Paris Loisirs Bowling, 18e (606-64-98).

ONIBABA (Jap.) : Templiers, 3e (272-94-56).

ORFEU NEGRO (Fr.) : Grand Pavois, 15e (554-46-85).

LA PARTY (A., v.o.) : Espace Gaîté, 14e (327-95-94).

LA PASSION DE JEANNE D'ARC (Dan., v.o.) : Templiers, 3e (272-94-56).

RUBY GENTRY (A., v.o.) : André Bazin, 13e (337-74-39).

SA MAJESTÉ DES MOUCHES (A., v.o.) : Boîte à films, 17e (622-44-21).

SHINING (A., v.f.) (*) : Opéra Night, 2e (296-62-56).

LA STRADA (It., v.o.) : Champo, 5e (354-51-60).

SUEURS FROIDES (A., v.o.) : Forum, 1er (297-53-74) ; Ciné Beaubourg, 3e (271-52-36) ; Saint-Michel, 5e (326-79-17) ; Paramount Odéon, 6e (325-59-83) ; Monte-Carlo, 8e (225-09-83) ; Paramount City, 8e (562-47-76) ; Action Lafayette, 9e (878-80-50). — V.f. : Paramount Marivaux, 2e (296-80-40) ; Paramount Opéra, 9e (742-56-31) ; Paramount Bastille, 11e (323-79-17) ; Paramount Galaxie, 13e (580-18-03). — V.o + v.f. : Paramount Montparnasse, 14e (329-90-10) ; V.f. Convention St-Charles, 15e (579-33-00) ; Paramount Orléans, 14e (540-45-91) ; Paramount Maillot, 17e (758-24-24) ; Pathé Clichy, 18e (522-46-01).

TÉLÉPHONE PUBLIC (Fr.) : Ciné 13 Première, 18e (259-62-75).

TO BE OR NOT TO BE (Lubitsch) (A., v.o.) : Saint-André-des-Arts, 6e (326-48-18).

UNE FEMME DISPARAIT (A., v.o.) : Quintette, 5e (633-79-38) ; Parnassiens, 14e (320-30-19).

LE VOLEUR DE BICYCLETTE (It., v.o.) : Reflet Quartier Latin, 5e (326-84-65).

CARNET DU Monde

Naissances

— M. Eric KALNINS et Mme, née Tatiana Anissova, sont heureux d'annoncer la naissance de

Xénia,

le 12 mars 1984.

1, rue Montaigne,
01100 Oyonnax.

— Nous avons la très grande joie d'annoncer la naissance de

Anténor Ernest Perceval,

le 12 mars 1984.

Sa grande sœur Cassandre,
Son frère Ancelot Hector,
Ses parents Hélène et Martin SCHMID.
6, rue Didotou,
106 80 Athènes.

— M. et Mme Georges POULET partagent, avec leur fille Sylvie, la joie d'annoncer la naissance de leur fils

Jean Christophe Georges Joseph,

le 27 mars, à Saint-Pierre (département des îles Saint-Pierre-et-Miquelon).

— Henri ZIPPER et Geneviève PASQUIER laissent à Charles-Edouard la joie d'annoncer la naissance de

Alban,

le 22 mars 1984, à Paris.

Mariages

— M. et Mme Ange FANI,
M. et Mme Alexandre PASQUALINI,
ont la joie de faire part du mariage de leurs enfants,

Gisèle et François,

le samedi 14 avril 1984, à Velone-Orneto.

Décès

— Le docteur Claude Aulagnier,
son fils,
Sa famille
Et ses amis,
ont la tristesse de faire part du décès de

M. André AULAGNIER,
commandeur de la Légion d'honneur,
commandeur
de l'ordre national du Mérite,
croix de guerre 1939-1945,
croix du combattant volontaire,
croix du combattant volontaire
de la Résistance,
président honoraire
des intendants militaires,
président du comité d'entente
des associations d'anciens combattants
du 16e arrondissement,
HEC 1925,
ancien maire adjoint
du 16e arrondissement.

La cérémonie religieuse en l'église Sainte-Jeanne-de-Chantal a eu lieu le vendredi 6 avril.

Cet avis tient lieu de faire-part.

68, avenue de Versailles,
75016 Paris.

— Mme Jean Delarozière,
ses enfants et petits-enfants,
M. et Mme Roger Delarozière,
leurs enfants et petits-enfants,
Mme Jean Borgnon,
ses enfants et petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

Jean DELAROZIÈRE,
chevalier de la Légion d'honneur,
architecte DPLG,
urbaniste SFU,
ancien directeur de l'urbanisme
au Maroc,
ancien inspecteur général
de la construction,

survenu le 1er avril 1984, à l'âge de soixante-seize ans.

Les obsèques ont eu lieu dans l'intimité à Cadenet (Vaucluse), le 3 avril 1984.

— Frédéric Marvier,
Marie Marvier,
ses enfants,
Sa famille, ses amis,
ont la douleur de faire part du décès de

Jean MARVIER.

Une messe sera dite le lundi 9 avril, à 10 h 30, en l'église Saint-Thomas-d'Aquin, Paris-7e.

— Mme Angeles Ortiz,
son épouse,
M. et Mme Davidov-Angeles Alarcon,
ses enfants et ses petits-enfants,
ont la douleur de faire part du décès du peintre

Manuel ANGELES ORTIZ,

survenu, à Paris, le 4 avril 1984, dans sa quatre-vingt-dixième année.

— Lorient. Dinan. Ozouer-le-Voulgis.
Mme Alain Beauchard,
sa fille,
M. et Mme Brays Beauchard
et leur fille,
M. et Mme Loïc Beauchard,
M. Christophe Beauchard,
ses petits-enfants et arrière-petite-fille,
M. et Mme Louis Regiain,
Mlle Renée Regiain,
ses frère, sœur, belle-sœur,
Toute la famille et ses amis,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme RIVIÈRE,
née Hélène Regiain,

survenu le 3 avril à Lorient, munie des sacrements de l'Eglise.

Les obsèques ont été célébrées dans l'intimité familiale et l'inhumation au cimetière d'Ozouer-le-Voulgis (77).

3, boulevard Svob,
56100 Lorient.

Remerciements

— M. David Kern,
ses enfants et petits-enfants,
profondément touchés par les marques d'affection et de sympathie qui leur ont été témoignées lors du décès de

Mme Margit KERN,

remercient de tout cœur les personnes qui, par leur présence et leurs messages, se sont associés à leur peine et les prient de trouver ici l'expression de toute leur gratitude.

Anniversaires

— A l'occasion du premier anniversaire du décès de

M. François DJIBODE APLOGAN.

Une pensée émue est demandée à ceux qui l'ont connu et aimé.

— 7 avril 1984.
Ce jour est le sixième anniversaire de la mort de
Georges LERMINIER.

AÉRONAUTIQUE

MORT DU CONSTRUCTEUR D'AVIONS SOVIÉTIQUE OLEG ANTONOV

Moscou (*AFP*). — Le constructeur d'avions soviétique, l'académicien Oleg Antonov, est décédé, mercredi 4 avril, à l'âge de soixante-dix-huit ans, « *à la suite d'une douloureuse maladie* », a annoncé, jeudi 5 avril, l'agence Tass.

La nécrologie publiée par l'agence Tass et signée notamment par le numéro un soviétique, M. Constantin Tchernenko, rend hommage « *au savant éminent et au remarquable constructeur d'avions* » que fut Oleg Antonov.

[Né en 1906, Oleg Antonov était entré, dès sa sortie de l'Institut polytechnique de Leningrad en 1930, dans une usine d'aéronautique comme chef de son bureau d'études. En 1938, il rejoignait le bureau d'études d'Alexandre Iakovlev, un autre grand constructeur d'avions qui devait devenir deux ans plus tard vice-ministre de l'industrie aéronautique. Après avoir fabriqué des planeurs durant la guerre, Antonov devenait dès 1946 directeur du bureau d'études qui porte son nom et a mis au point la série des An-2, 10, 22 (dit « Antei »), 24 et 26, tous avions de ligne ou gros porteurs largement exploités tant en URSS qu'à l'étranger. Membre du parti communiste depuis 1945, Oleg Antonov était aussi député au Soviet suprême, membre de l'Académie des sciences d'Ukraine, lauréat des prix Staline (en 1952) et Lénine (en 1962).]

SPORTS

● *FOOTBALL : Metz vainqueur en Coupe de France.* — Le dernier match aller des quarts de finale de la Coupe de France de football, disputé jeudi 5 avril, a vu la victoire, à domicile, de Metz contre Laval par 1 à 0.

● *Rummenigge à l'Inter de Milan.* — Le footballeur ouest-allemand Karl-Heinz Rummenigge, capitaine du Bayern de Munich et de l'équipe nationale de RFA, a signé, jeudi 5 avril, un contrat de trois ans avec l'Inter de Milan. Pour ce transfert, le club munichois touchera 10 millions de deutschemarks (30 millions de francs) et la recette de trois matches d'adieux. Rummenigge, âgé de vingt-huit ans, devrait toucher 2 millions de deutschemarks (6 millions de francs) par an, plus les primes.

COMMUNICATION

Vendredi 6 avril

PREMIÈRE CHAINE : TF 1

20 h 35 Variétés : Formule 1.
Emission de M. et G. Carpentier.
Autour de l'éternelle adolescente France Gall, Michel Berger, Charlélie Couture, Alain Chamfort, Daniel Balavoine, Jacques Villeret et Coluche.

21 h 50 Gala de patinage artistique.
En direct de Morzine.

22 h 45 Variétés : Barbra à la une.
Emission de M. et G. Carpentier.
Portrait de Barbra Streisand pour la sortie de son film « Yentl ». Entretien avec S. Distel...

23 h 30 Journal et cinq jours en Bourse.

DEUXIÈME CHAINE : A 2

20 h 35 Série : Disparitions.
N° 5 : La Fille de Londres, réal. D. Moosmann.
Un administrateur de société a disparu. Luc et Katherine partent sur les traces d'un champion de billard. Avant-dernier épisode. Patience !

21 h 40 Apostrophes.
Magazine littéraire de B. Pivot.
Sur le thème : Jeunesses, sont invités : Jacques Brenner (les Amis de la jeunesse), *Alain Bosquet* (les Fêtes cruelles), *Georges-Emmanuel Clancier* l'Enfant double), *Annie Ernaux* (la Place), *François Maspero* (le Sourire du chat).

22 h 50 Journal.

23 h Ciné-club (cycle humour) : Fiancées en folie.
Film américain de B. Keaton (1925), avec B. Keaton, R. Barnes, S. Edwards, R. Dwyer, F. Raymond. (Muet. N.)
Pour entrer en possession d'un fabuleux héritage, un jeune homme doit se marier le jour même où le testament lui a été notifié. Il cherche une épouse, essuie des rebuffades puis, après la parution d'une petite annonce, est poursuivi par une horde de femmes. Le génie comique de Keaton s'exerce à partir d'une situation quasi vaudevillesque, sur le principe de gags faisant tout d'un coup, boule de neige et provoquant une double avalanche (au figuré et au propre). Un film à ne pas manquer.

TROISIÈME CHAINE : FR 3

20 h 35 Vendredi : Rencontre avec Lionel Jospin.
Magazine d'information d'A. Campana.
Premier secrétaire du Parti socialiste, M. Lionel Jospin répond aux questions d'André Campana, Jean-Marie Colombani, du Monde, *et Michel Naudy de FR3, sur le thème de l'Europe.*

21 h 50 Laissez passer la chanson.
Emission de P. Sevran, enregistrée au Balajo.
Avec Patachou, Mouloudji, F. Lemarque, Jairo...



22 h 45 Journal.

23 h 5 Prélude à la nuit.
« Sonate en si mineur », de F. Liszt, interprétée par D. Gourdon au piano.

PARIS ILE-DE-FRANCE

17 h 5 L'histoire de France en BD.
17 h 11 Ozone jazz. Festival de jazz de Neuchatel.
17 h 22 Des bateaux sous la mer : le Hilda.
17 h 35 Magazine : Thalassa.
18 h Magazine du rock : Rocking chair.
18 h 30 Le monde des médecines différentes : la stérilité féminine.
18 h 55 Atout Pic.
19 h Informations.
19 h 35 Feuilleton : Le trésor des Hollandais.
19 h 50 Dessin animé : Gédéon.

FRANCE-CULTURE

20 h Intuition mythique et science psychologique, le langage symbolique traduit par Paul Diel (1re partie : le mythe polythéiste).
21 h 30 Musique : Black and Blue, de L. Malson et A. Gerber. Avec Martial Solal.
22 h 30 Nuits magnétiques : fanzine radiophonique.

FRANCE-MUSIQUE

20 h Concert (en direct de Sarrebruck) : *Sérénade pour treize instruments à vent en si bémol majeur*, de Mozart ; *Concerto pour violoncelle et orchestre n° 2 en ré majeur*, de Haydn ; *Symphonie n° 4 en si bémol majeur*, de Beethoven, par l'Orchestre radiosymphonique de Sarrebruck, sous la direction de G. Wich ; sol. G. Rivinius, violoncelle.
22 h 30 Les soirées de France-Musique : Georges Balanchine et, à 1 h, musiques traditionnelles de Madagascar.

Les programmes du samedi 7 avril et du dimanche 8 avril
se trouvent dans « le Monde Loisirs »

● *Ratification de la convention collective de l'audiovisuel.* – La convention collective qui s'applique à tous les personnels techniques et administratifs des sociétés du service public de l'audiovisuel a été ratifiée, samedi 31 mars, par les syndicats CFDT, FO et le Syndicat des cadres de la radiotélévision (SCORT). La CGT, la CFTC et la CGC n'ont pas signé ce document dont la mise au point aura demandé plus d'un an. La convention est toutefois entrée en vigueur depuis le début de l'année.

● *Les prix de télévision de la Fondation de France.* – Un jury présidé par Mme Françoise Chandernagor a attribué les traditionnels « prix de télévision » de la Fondation de France pour 1983 à « Monsier Abel » de Jacques Doillon (TF 1) pour la meilleure œuvre de fiction, avec une mention spéciale pour « Les mouettes sur la Saône » de Jean Sagols (FR 3), et à « Séduit et abandonné » de Richard Rein dans la série « Mœurs en direct » (A 2) pour la catégorie documentaires et reportages.

● *L'annuaire 1984 de l'UNAPC.* – L'Union nationale des attachés de presse professionnels de la communication (UNAPC) change de présidente : Monique Mousset (La Samaritaine) remplace Anne Viry (ELF-Aquitaine) après l'assemblée générale de l'association, qui a eu lieu le 28 mars. L'UNAPC vient, d'autre part, d'éditer son annuaire 1984. On y trouvera la liste des 370 membres actifs (représentant 1 000 sociétés).

★ UNAPC, 16, place de la Madeleine, 75008 Paris. Tél. : 265-08-03.

L'APPLICATION DE LA LOI DU 29 JUILLET 1982

La création des sociétés régionales de télévision et des comités régionaux de la communication audiovisuelle est ajournée

La mise en œuvre des sociétés régionales ou territoriales de FR 3 et de RFO est bloquée. Définitivement ? Pour longtemps, certainement, au point que M. André Holleaux, PDG de la troisième chaîne, a *« tiré un trait sur le dossier »*. La première de ces sociétés régionales, celle du Nord-Pas-de-Calais-Picardie, pourtant créée officiellement le 4 mars 1983 (*Journal officiel* du 6 mars), n'a d'existence que sur le papier. Celles qui étaient prévues pour cette année (Aquitaine, Lorraine) sont reportées *sine die*.

Pourquoi ce revirement du pouvoir de tutelle, si peu de temps après avoir chanté sur tous les tons les vertus de la régionalisation tous azimuts ? Les raisons sont à la fois politiques et budgétaires.

La décentralisation, le pouvoir aux régions... Une belle idée, une belle loi. Mais qui marque le pas un peu partout depuis que la majorité a pris conscience qu'elle donnait par ce biais des pouvoirs réels et de plus en plus étendus à l'opposition, qui contrôle déjà douze conseils régionaux sur vingt-deux. N'est-on pas allé trop vite, trop loin ? En matière d'information – plus, de télévision, – on touche à une corde sensible : chaque député, maint notables locaux ont désormais les yeux fixés sur l'horizon de 1986.

L'affaire s'est cristallisée avec la mise en place des comités régionaux de la communication audiovisuelle (CRCA), prévus par la loi du 29 juillet 1982 (articles 29, 30, 31). Des représentants de ces comités doivent obligatoirement siéger au Conseil national (CNCA) et dans les sociétés régionales de FR 3. Ces comités sont, eux aussi, en panne. En particulier à cause de l'opposition des conseils régionaux. Leurs présidents, reçus en décembre dernier par le premier ministre, se sont en effet montrés sur ce point au mieux interrogatifs, au pis agressifs. Pas question, ont-ils déclaré en substance, de financer des organismes dans lesquels nous ne sommes même pas représentés. Une bizarrerie de la loi...

Comme ce n'est pas le seul exemple de ce type, le ministère de l'intérieur prépare une sorte de loi-balai, qui remettrait davantage d'harmonie entre la loi d'ensemble sur la décentralisation et les organismes régionaux de diverse nature créés par d'autres textes législatifs.

En attendant, pas de CRCA. Donc pas de sociétés régionales de FR 3 et territoriales de RFO (1) : aux termes de l'article 54 de la loi du 29 juillet 1982, les conseils d'administration de ces sociétés comprennent deux membres désignés par les CRCA...

A ces raisons d'ordre politique s'ajoutent d'impérieux motifs budgétaires. Créer de nouvelles sociétés, c'est inévitablement alourdir la gestion, par l'adjonction de postes nouveaux et de frais de fonctionnement (locaux, voitures...). Sans compter les frais induits par la législation sociale. Une entreprise comme RFO, décentralisée, nécessiterait une demi-douzaine de travailleurs sociaux et occasionnerait 300 000 francs de frais à chaque réunion du comité central d'entreprise !

Un engrenage qui a déjà coûté cher lors des transformations nécessaires de l'ex-ORTF en sociétés distinctes... La direction de la troisième chaîne, comme l'autorité de tutelle, ont fait en 1983 le choix des programmes contre les infrastructures improductives. Ainsi, les crédits disponibles – limités – de FR 3 sont allés aux programmes régionaux qui ont débuté le 5 septembre dernier.

On affirme au secrétariat d'État chargé des techniques de la communication qu'on n'a pas *« officiellement renoncé »* à cet aspect de la loi de 1982. On ne cache pas toutefois que toute modification du *statu quo* actuel n'est plus à l'ordre du jour.

Y. A.

(1) Et un fonctionnement contestable du Conseil national de la communication audiovisuelle, le délai du 30 juin 1983 prévu à l'article 100 de la loi de juillet 1982 étant dépassé.

UNE EXPOSITION A PARIS

Le grand jeu de la presse francophone

Même si l'exposition était ratée, elle vaudrait le déplacement pour découvrir le monument de pierre, de lumière et de calme dans lequel trois architectes français – André Belmont, Pierre-Paul Heckly, Guy Prische – sont parvenus à loger le nouveau siège des Assurances générales de France (AGF) en plein Paris. Mais l'exposition que l'Union internationale des journalistes et de la presse de langue française (UIJPLF) y organise, avec le concours des AGF, est une réussite du genre, déployant le manteau bien plus chatoyant qu'on ne l'imagine ici, des médias francophones hors de France.

Programmes francophones en vidéo des télévisions valdotaine, saoudienne ou togolaise, saga de l'Agence France-Presse (un milliard de lecteurs, auditeurs et téléspectateurs en 1983) depuis la fondation sous Louis-Philippe Ier, en 1835, de Havas, la première agence de presse du monde, déferlement de cinq cents des cinq mille publications en français non françaises, du *Réveil* de Beyrouth ressuscité pendant la guerre actuelle aux huit quotidiens haïtiens, en passant par la *Revue d'égyptologie belge*, et par la langue de bois (francophone) des bulletins nord-coréens, mongols ou tchèques, banque de données dernier cri de Bull, et jusqu'à un numéro du *Journal de Russie* du 9 novembre 1917 et à la carte de presse du président Bourguiba, en 1937.

L'exposition de l'UIJPLF met en scène le grand jeu contrasté des médias francophones d'hier, d'aujourd'hui et de demain hors de nos frontières. Le tout sous les auspices de l'humour d'un grand écrivain anglophone, Charles Dickens, qui se plaignait de ne pouvoir *« toujours écrire la belle langue de France »*, trouvant la sienne *« extrêmement ennuyeuse »*...

Dommage cependant que le fléchage entre les divers niveaux et salles de la manifestation ne soit pas suffisant, ce qui a fait manquer à plusieurs visiteurs la visite complète de l'exposition.

★ Espace AGF, 87, rue de Richelieu, 75002 Paris. Jusqu'au 4 mai. Tous les jours de 10 heures à 17 h 30, sauf samedi et dimanche. Entrée gratuite.

● *Licenciement des salariés d'Hélio-France.* – Les deux cent trente-sept employés d'Hélio-France, société qui s'était vu confier les actifs d'Héliogravure de France, ont été licenciés, lundi 2 avril, par le syndic nommé à la suite de la liquidation judiciaire prononcée par le tribunal de commerce de Compiègne (*le Monde* du 30 mars). La plupart des salariés avait, chacun, investi 8 000 F pour constituer 48 % du capital d'Hélio-France. Les cadres de l'entreprise ont adressé au président de la République un message à la suite de sa conférence de presse du 4 avril; ils demandent la nomination d'un médiateur.

L'OUVERTURE DES RADIOS LIBRES A LA PUBLICITÉ

Les réactions des professionnels

● M. ROGER BOUZINAC, directeur général de la Fédération nationale de la presse française (FNPF), estime que *« la situation ne pouvait pas se perpétuer »* et que *« les suggestions du président de la République vont dans le sens d'une clarification et d'une moralisation »*. M. Bouzinac souhaite que *« les décisions prises ne portent pas atteinte aux ressources indispensables de la presse écrite. La méthode des quotas proposée implique également qu'elle soit scrupuleusement respectée et que la Haute Autorité soit à même d'effectuer les contrôles indispensables »*.

● LA FÉDÉRATION NATIONALE DES RADIOS LIBRES (FNRL), qui a toujours été pour le statut associatif et l'interdiction de la publicité, estime que *« cette mesure ne satisfera ni les stations commerciales, qui rêvent de ressources énormes, ni les radios de communication sociale, qui veulent mieux que des spots étriqués pour assurer non pas leur survie mais leur vie »*.

● L'ASSOCIATION POUR LA LIBÉRATION DES ONDES (ALO) approuve *« le feu vert donné à la publicité »* et demande l'ouverture de négociations sur *« l'organisation de cette publicité »*. L'ALO se déclare *« prête à élaborer le plus rapidement possible, avec l'Association des agences-conseils en publicité et les annonceurs, une règle du jeu applicable pendant la période de transition »*.

● LE SYNDICAT NATIONAL DES RADIOS ET TÉLÉVISIONS LOCALES (SNRTL) a trouvé dans les déclarations du président *« la reconnaissance de la justesse des propositions qu'il défend depuis sa création : cinq minutes de publicité par heure non cumulables, reconnaissance du statut d'entreprise de communication, création d'un double secteur associatif sur la modulation de fréquence »*. Il *« souhaite une concertation dans les plus brefs délais »*.

● LE SYNDICAT PROFESSIONNEL DES RADIOS INDÉPENDANTES ET DES NOUVELLES TÉLÉVISIONS (SPRINT) *« se félicite »* des propos de M. Mitterrand. Rappelant qu'ainsi les radios locales privées *« pourront se transformer en sociétés commerciales ou de presse »*, le SPRINT estime que la loi devra être adaptée dans plusieurs de ses articles *« incompatibles avec l'esprit d'économie de marché, notamment l'interdiction de réseaux, le minimum de 80 % de programmation propre, etc. »*

Le dixième anniversaire de Journalistes en Europe

De notre correspondant

Bruxelles. – En présence du roi Baudouin, dans la « salle gothique » de l'hôtel de ville de Bruxelles, l'organisation Journalistes en Europe, fondée par M. Hubert Beuve-Méry, a célébré son dixième anniversaire.

Auparavant, une conférence de presse assez originale – puisque les journalistes étaient cette fois l'objet des interrogations – avait permis à M. Philippe Viannay, vice-président du Centre international de journalisme à Paris (1) de retracer à la fois la carrière et les espoirs de Journalistes en Europe.

Au départ, il s'agissait de *« promouvoir l'Europe »*, en organisant des stages et des périodes d'instruction pour de jeunes journalistes venus de divers pays du monde. Alors qu'au début de cette entreprise dix candidats seulement s'étaient présentés, le problème aujourd'hui est de faire un choix parmi quelque deux cent cinquante aspirants venant de cinquante deux pays qui se disputent une trentaine de places.

La difficulté essentielle est d'ordre financier. Journalistes en Europe dépend de subventions de quelques gouvernements et de la Communauté européenne. Son espoir est de disposer dans l'avenir de ressources qui ne soient pas remises en question d'année en année. Il s'agit aussi de faire comprendre aux entreprises de presse dans tous les pays que, en favorisant des stages de jeunes journalistes en Europe, elles réaliseraient un investissement très profitable. De façon paradoxale, alors qu'il est question en premier lieu de l'Europe, ce sont apparemment les journaux japonais qui ont manifesté le plus d'enthousiasme.

Au cours des dix années écoulées, l'organisation a cependant accueilli des stagiaires venus non seulement de presque toutes les parties du tiers-monde, mais aussi de Pologne et de Chine. Jusqu'ici, toutefois, l'accord n'a pu se faire pour recevoir des journalistes de l'Union soviétique.

Lors de la cérémonie solennelle, à l'hôtel de ville de Bruxelles, le président de la Commission européenne, M. Gaston Thorn, évoquant *« les activités toujours obscures et très souvent hermétiques »* des institutions communautaires, a reconnu qu'il est *« difficile de vendre l'Europe »* au public. M. Hubert Beuve-Méry a souligné lui aussi la *« situation déplorable »* de l'Europe, mais il n'en a pas moins appelé à persévérer dans la voie de la coopération. *Journalistes en Europe*, a-t-il conclu, est quand même parvenue à créer *« une sorte de fraternité mondiale de jeunes journalites qui commence à se cristalliser autour du fait européen »*.

JEAN WETZ.

(1) CFPJ, 33, rue du Louvre, 75002 Paris. Tél. : 508-86-71.

	La ligne*	La ligne T.T.C
OFFRES D'EMPLOI	83,00	98,44
DEMANDES D'EMPLOI	25,00	29,65
IMMOBILIER	56,00	66,42
AUTOMOBILES	56,00	66,42
AGENDA	56,00	66,42
PROP. COMM. CAPITAUX	164,00	194,50

ANNONCES CLASSEES

ANNONCES ENCADRÉES	La mm/col.*	La mm/col. T.T.C.
OFFRES D'EMPLOI	47,00	55,74
DEMANDES D'EMPLOI	14,00	16,60
IMMOBILIER	36,00	42,70
AUTOMOBILES	36,00	42,70
AGENDA	36,00	42,70

* Dégressifs selon surface ou nombre de parutions.

L'immobilier

appartements ventes

1er arrdt

CHATELET, au pied du Mº 2 p., caractère, poutres, chem., très bel imm., 18e. 347-57-07.

3e arrdt

GDS APPTS, GDS VOLUMES
HOTEL DE TALLARD
S/PL., 18, R. DES ARCHIVES 14 A 19 HEURES, 274-16-92 OU LE MATIN, 502-13-43.

5e arrdt

MONGE MAUBERT
2 P., GD CFT, GD STAND. ÉTAGE ÉLEVÉ
GARBI. 567-22-88.

40, RUE PASCAL. Près
BD PORT-ROYAL
Gd séj. + chbre, cuis. séparée, s. d'eau, w.-c. Calme. Soleil, parfait état. Px : 425.000 F. s/pl. samedi 14 h à 18 h.

12, rue de Lanneau, vend duplex, séj., 2 ch., grand charme, soleil, calme, 800.000 F. Samedi 14/17 h, 250-04-28.

MÉTRO CENSIER
Bon immeuble, tout confort, 7e étage, petit studio, entrée, kitchenette, dche, w.-c., vue dégagée. PRIX INTÉRESSANT. esc. A, 6, rue de l'Essai, samedi, dim., lundi, 14-17 h.

MÉTRO MONGE
Viager libre 1 tête 73 ans. Studio kitchenette, bains, w.-c., poutres. Prix intéressant. 7, rue du Puits-de-l'Ermite. Samedi, dimanche, lundi 14-17 heures.

6e arrdt

ODÉON 3-4 PIÈCES
DUPLEX de CHARME 4e-5e ét., ascens. Bel imm. XVIIIe. ÉT. MF. LITTRE 544-44-45.

7e arrdt

AVENUE RAPP
Très bel immeuble moderne STUDETTE, tt cft. 250.000 F
DEMICHELI
873-60-22 et 47-71.

RUE DE VERNEUIL
S/JARDIN 2 ET 3 P.
GD CONFORT. 544-39-40.

10e arrdt

République, séj., avec petite mezzanine + 2 chbres, cuis., w.-c. bains, penderie, 4e ét., très bon ét. 325.000. 266-19-00.

11e arrdt

BASTILLE à saisir, beau 2 P., tt cft, balc., soleil, p. de taille. 276.000. Cogéfim. 347-57-07.

14e arrdt

PARC MONTSOURIS
Immeuble récent, tt cft, 9e étage, séjour, entrée, cuis., bains, loggia, vue dégagée, parkg. 111, rue de la Tombe-Issoire, sam., dim., 14-17 h.

Mº PLAISANCE, bel immeuble pierre de t., 2 P., entrée, cuis., bains. Refait neuf. 3e ét/rue. Téléphone : 634-13-18.

16e arrdt

Mº PTE ST-CLOUD
35, RUE LE MAROIS
Bon imm., asc., chff. cent., calme, 2 P., entrée, cuis., bains. Px intéressant. Samedi, dimanche, lundi 14-17 h.

18e arrdt

LA FOLIE SANDRIN PLACE DU TERTRE
Parc 4.000 m², 3/4 pièces, terrasse, jardin
PRIX 1.300.000 F
Immo Marcadet. 252-08-82.

ATELIER LOFT 2 niveaux, accès utilitaires légers, calme, clair. 500.000 F. Direct propriétaire, 6, rue Coustou, 18e, sur place mercr. et vendr., 11 h à 15 h et samedi, 10 h à 14 h.

SQUARE CARPEAUX
Dans bel imm. pierre de t., pptaire vd très beau 3 p. tt cft, 73 m² + balcon, occupé dame seule. Tél. : 282-03-50, 500-54-00.

19e arrdt

Métro HOCHE, loft, style atelier d'artiste 120 m² en triplex caractère, clair. Prix 550.000 F COGIFIM 347-57-07.

20e arrdt

Quartier neuf, imm. récent, stand. Beau 3 P., ref. nf, 6e ét. Asc., park. Pptaire. 590-86-06.

94 Val-de-Marne

NOGENT-SUR-MARNE
PROXIMITÉ IMMÉDIATE BOIS ET RER
TRÈS BEAU 3 P. 74 m² + BALCON + GARAGE
ÉTAT EXCEPTIONNEL, soleil
TRÈS BELLE AFFAIRE
DEMICHELI
873-60-22 et 47-71.

NOGENT-SUR-MARNE
S/BOIS VINCENNES
RER à proximité SÉJOUR 3/4 CHBRES 190 m² + TERRASSE 125 m²
DEMICHELI
873-60-22 et 47/71.

SAINT-MAUR
Beau 5 pièces standing, grand séjour. Téléph. : 885-73-84.

Province

CAHORS CENTRE VILLE
Charm. appt 46 m². Ter. 50 m². Px 380.000 F compr. amén. et parking. Tél. : (65) 21-94-93.

COTE D'AZUR
ROQUEBRUNE CAP MARTIN
3 km de MONTE-CARLO dans la résidence du parc :
MASSOLIN, 2, av. Paul-Doumer en façade s/la mer et la rade de MONACO. Appts de 3 et 4 P., avec terrasse piscine, parc. Situation unique s'adresser à TREVAL, PARIS. Tél. : 277-82-23 et sur place : (16-93) 35-07-80.

appartements achats

ST-PIERRE. 563-11-88
rech. appts gd standg et gdes surfaces, Centre et Ouest Paris, 28, rue Washington, 75008 PARIS.

Part. sch. appt 3 pces claires Paris (préf. 3e, 4e, 9e, 10e, 17e, 18e) avec ou sans travaux. Ecr. s/nº 6.582 le Monde Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

locations non meublées demandes

Paris

FONCTIONNAIRE, cherche studio à louer 1.500 F/mois maximum, sur Paris ou Issy-les-Moul., BOULOGNE, JUVISY. Tél. : bur. 503-98-05.

Recherche LOCATIONS pour Sté Recherche Pétrolière Française. Cadres supérieurs et personnel APPTS 2 à 8 p. et VILLAS Paris et environs. Tél. : 503-37-00.

Région parisienne

Etude cherche pour CADRES villas tres banl., loyer garanti. 889-89-88 - 283-57-02.

locations non meublées offres

Région parisienne

ST-GERMAIN-EN-LAYE
3 P. 91 m² et 98 m²
5 P. 110 m² et 124 m²
APPTS NEUFS de qualité. FACE au CHATEAU, 1er RER. GFF. S/pl. MARDI 15 à 19 h.

locations ventes

ÉVRY 29
ÉVRY, Quartier Résidentiel
Maisons individuelles bon standing
« Location, vente »
Bail de 3 ans assorti d'une promesse de vente.
Villa Gripet.
Maison décorée sur place.
Rue du Gripet à Evry.
Sam., dim. de 11 à 13 h et de 14 h à 18 h. Lundi de 14 h à 18 h.
En semaine Boutique OCIL 622-22-22.

LES MAISONS D'ASNIÈRES
28 maisons terrasse près de PARIS.
Habitables immédiatement.
Bail 3 ans avec promesse de vente.
Rens. et visite sur place, angle av. de la Redoute et rue Emile-Zola.
Sam., dim. de 11 h à 13 h et de 14 h à 18 h. Lund. de 13 h à 18 h.
Téléphone : 799-85-45.
Et Boutique OCIL : 522-22-22.

bureaux

Locations

VOTRE SIÈGE SOCIAL. Constitutions de Sociétés, et tous services. 355-17-50.

viagers

A PARAY-VIEILLE-POSTE vends maison viager occupée, 5 pièces, cuis., 2 s. de bains. Téléphone : 938-35-02.

Libre, St-Leu-la-Forêt. Pav. 4 P., 600 m², calme, gar. limite forêt. 280.000 + 2.500 F. Viagers F. CRUZ. 266-19-00.

F. CRUZ - 266-19-00
8, RUE LA BOÉTIE-8e
Prix rentes indexées garanties. Etude gratuite discrète.

locaux commerciaux

Achats

Sté cherche local 800 à 1.000 m² pour tissus et confection quartiers Sentier, République, Quai de Jemmapes, Place des Victoires ou les Halles. Téléphone : 333-45-79.

Ventes

ATELIER LOFT 2 niveaux, accès utilitaires légers, calme, clair. 500.000 F. Direct propriétaire, 6, rue Coustou, 18e, S/place vendredi de 11 h à 15 h et samedi de 10 h à 14 h.

propriétés

EN ROUSSILLON
A vdre à PRADES, maison de caractère. Nombreuses dépendances. Parc 1 ha, prix justifié. Tél. h.b. (16-68) 96-15-18.

NORMANDIE 130 KM
Exceptionnel gde belle maison, cft, charme, décoration, meublée ou non, habitable de suite. Mº JOURDAIN, NOTAIRE. T. (32) 45-48-09/45-00-34.

84 - PROVENCE

MAS 17e - Très bonne expo sud Luberon, 35 km Aix, ferme ancienne, entièrement restaurée avec goût. Beaucoup de caractère, grand cft. 230 m² habitables, partie voûtée, cour intérieure, 5 ha terrain. Prix : 1.750.000 F.

CHOIX VILLAS : État neuf, environs Lauris, Lourmarin, bien exposées avec terrain 2.500 à 5.000 m². Px : 650.000 F à 900.000 F.

TERRAINS : 10.000 m², très belle vue dominante, eau, EDF en bordure, CU. 250 m². Px : 220.000 F.

Agence CATIER, 84 Lauris. Téléphone : (90) 68-03-46.

Particulier vend dans beau village, arrière-pays niçois, MAISON ancienne restaurée comprenant living, 4 chbres, salle de bains, cab. de toilette, cuisine, nombreuses caves et possibilité extension le tout sur jardin ombragé en terrasse avec vue panoramique imprenable EST, SUD, OUEST. PRIX DEMANDÉ 1.000.000 F justifié. BAILHACHE. Tél. : 842-04-40 (mat. et s.) 707-63-43 (h.b.).

Except., Açores, clim. subtropical, ppté 2,5 ha (1,5 ha orangers). Maison neuve, gar., liv., cuis. équip., s. de bns, 3 ch. avec mezzanine, remises, asel. Vue impren. sur Océan, côte Sud Sao-Miguel. Ecr. s/nº 7.711 le Monde Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

Vends maison très bon état, côte roannaise, 9 pièces, 1 étage, 2 w.-c., 2 salles d'eau, chauff. au gaz. 225 m² habit. + 100 m² de dépend. sur 3.000 m² en potager, arbres d'ornement, cultures arbustives. Tél. (77) 64-24-68.

terrains

PART. VEND 1/2 h MER (Bretagne Sud)
TERRAIN CONSTRUCTIBLE
2.900 m², 40 F le mètre (prix à débattre).
Tél. : 378-00-86 (entre 18 h et 20 h).

immeubles immeubles

A vendre dans la banlieue de PARIS
ANCIEN IMMEUBLE
composé de : deux maisons pour une seule famille, un pavillon adossé, bien-fonds, environ 1.200 m², arbres fruitiers. Position très tranquille.
5 minutes à pied jusqu'au métro. Prix valable : 300.000 F.
Informations téléphone : 19-41-33-57-11-10.

hôtels particuliers

A vendre Clermont-Fd Hôtel particulier XVIe, calme, terrasse, vue, garages. Nombreuses grandes pièces. Intérieur de caractère. Aménag. nécessaire. Prix à débattre. Ecr. s/nº 7.750 le Monde Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

immobilier information

SUISSE
Près de Montreux : chalets dès 220.000 F. Villas dès 325.000 F. Appts dès 100.000 F. Hyp. 70 %. H. SEBOLD S.A. Tour Grise 6 CH 1007 LAUSANNE. Tél. : 1941/21/252611.

fermettes

RÉGION ALENÇON
180 km Paris, fermette avec 19 ha. Libre, 550.000 F. Tél. (43) 97-00-51. Soir.

villas

GARD A louer tt cft, pet. villa ind. dans pinède, calme, prox. vill., 20 km Avignon; gar., living, ch., cuis., s.e., w.-c., balc. à couple sans enf. juin, juillet, août, sept. Tél. : (66) 50-02-53.

domaines

Achète
PROPRIÉTÉ DE CHASSE SOLOGNE
Ecr. Nº 202331 à : ORLET, 136, av. Charles-de-Gaulle, 92200 NEUILLY-S/SEINE.

SOLOGNE
Ppté 90 ha bois, terres, 2 étangs. DEMEURE rustique 8 P., prestations luxe + R.V. chasse, garderie. Autre belle ppté 172 ha clos, bois, terres, 3 étangs, pavil. maître 9 P. + bât. ferme, garderie. Autres pptés : 200, 350 et 600 ha. CABINET LA SOLOGNE 41200 ROMORANTIN. Tél. : (54) 76-02-92.

OFFRES D'EMPLOIS

Le groupe Egor rappelle aux lecteurs du Monde les postes qu'il leur a proposés cette semaine.

Moyent-Orient
• **DIRECTEUR GENERAL** — Réf. VM 5670 B

Bretagne-Sud
• **DIRECTEUR DE PRODUCTION** — Réf. VM 1/1055 A

Si vous êtes intéressé par l'un de ces postes, nous vous remercions de nous adresser un dossier de candidature, en précisant la référence choisie.

GROUPE EGOR
8, rue de Berri 75008 Paris.

egor
PARIS LYON NANTES TOULOUSE MILANO PERUGIA ROMA DÜSSELDORF LONDON MADRID MONTREAL

média-system

Nous vous rappelons quelques-unes des offres parues le mois dernier dans le Monde.

Poste	Référence	Lieu
Chef de fabrication	(réf. 28404)	Région Parisienne
Responsable Administratif et Comptable	(réf. 30404)	Beauvais
Ingénieur Adjoint au Contrôleur de Gestion Industrielle	(réf. 30504)	Basse Normandie
Accounting & Planning Manager	(réf. 30104)	Région Parisienne
Controller Europe	(réf. 30204)	Paris
Ajoint Chef Comptable	(réf. 30304)	Paris
Directeur Administratif et Financier	(réf. 30604)	Nice
Ingénieur Organisation Informatique	(réf. 30704)	Paris
Directeur Technique Composants Electroniques	(réf. 30804)	Manche
Directeur Export	(réf. 30904)	Paris
EDP Auditeur	(réf. 31004)	Paris
Secrétaire Général	(réf. 31104)	Paris
Chef Comptable	(réf. 31204)	Mulhouse

Si vous êtes intéressés par l'un de ces postes, appelez le 294 24 17 ou écrivez en rappelant la référence à

TEG 18, place Henri Bergson - 75008 PARIS.

The Executive Group

DESSEIN

emplois internationaux

(et départements d'Outre Mer)

Aimeriez-vous élargir votre expérience professionnelle dans un

ÉTABLISSEMENT HOSPITALIER SUISSE ?

Nous cherchons :
Infirmières/infirmiers de salle d'opération avec formation supplémentaire et expérience professionnelle
Assistant(e)s techniques de salle d'opération.

Le bureau de placement paritaire de l'Association suisse des établissements hospitaliers et des différentes associations professionnelles suisses du personnel infirmier est à votre service pour vous aider dans la recherche d'une place. Il fera les démarches nécessaires auprès des autorités suisses, afin d'obtenir le permis de travail pour vous. Le service est gratuit. Conditions d'emploi selon les règlements locaux.

Pour tous renseignements, veuillez vous adresser au

SVAP
Bureau suisse de placement pour le personnel hospitalier qualifié étranger
Weinbergstrasse 29, CH-8006 Zurich.
Tél. : 01-252-52-22.

ASSOCIATION RECHERCHE JURISTE
Maîtrise en droit privé pour informer le public notamment en droit de la famille. Adresser C.V. dét. + lettre à CNIDF, 4, rue Bayard. 75008 PARIS.

URGENT RÉGION PARISIENNE
ANALYSTE-PROGRAM.
Ordinateur central
Maintenance-développement et réalisation de programmes sur D.P.S. 7.
Téléphone : 258-13-33.

CAMPENON BERNARD
recherche pour son siège
1 SPÉCIALISTE GESTION DOSSIERS et
GARANTIE DÉCENNALE
Envoyer c.v. + photo + rémunération actuelle, sous réf. 420 à l'attention de M. RENOTTE CAMPENON BERNARD 92-98, bd Victor-Hugo, 92115 CLICHY.

Contesse arrive à Lille !

16, Place du Gal de Gaulle
Tél. (20) 30.68.67

CONTESSE PUBLICITE
LES COMMUNICATIONS DU RECRUTEMENT

automobiles

ventes

de 5 à 7 C.V.

A vendre, V.-W. 1303, 1973. Excellent état. radio. Px : 5.500 F. Tél. : 337-42-29.

de 8 à 11 C.V.

LADA NIVA 82, très bon état, faible kilométrage. 30.000 F. Téléphone : 624-82-90.

l'agenda du Monde

Artisans

PERMIS DE CONSTRUIRE (plans et dossiers)
G.N.M. - PLANS (6) 016-13-09 (conforme décret du 15-10-78).

Bijoux

Si vous vendez : bijoux, or, débris, pièces, etc. ne faites rien sans téléphoner : 588-74-36.

Carrelages

DIRECT USINES
GND CHOIX TTES MARQUES
BOCAREL. 357-09-46 +
113, av. Parmentier, PARIS 11e.

Cours

Initiation à l'utilisation d'un ordinateur personnel par cours particulier. Tél. : 533-93-22.

MATH PHYSIQUE
VACANCES DE PAQUES
stage intensif du 9 au 14-4.
MATH CONTACT
16, rue du Mail, 75002 Paris.
Téléphone : 236-31-63.

ESPAGNOL A BARCELONE. Cours chaque 2 semaines. Logement en résidence ou famille. Activités. International House, Trafalgar 14, Barcelona 10. Télex 97391.

Canapés

COURT CIRCUIT SUR CANAPÉS

CAP, spécialiste réputé de canapés, haut de gamme, vous fait profiter du circuit court et bénéficier de ses prix sur sa vaste collection.
- EN TISSU : 100 qualités et coloris différents.
- EN CUIR : 9 qualités et 44 coloris différents.

Toutes les possibilités existent : 3 places, 2 places, fauteuil, déhoussables, réversibles, convertibles (sommiers à lattes).
Par exemple :
Un ravissant canapé 2 places, tissu à partir de 3.510 F. Un cossu 3 places en cuir véritable à 6.650 F en veau pleine fleur à 8.600 F.
Alors mettez le cap sur CAP : vous verrez, c'est direct.

CAP 37, r. de Citeaux 75012. 307-24-01. 27, avenue Rapp 75007. 555-89-22 et 47, cours de la Liberté 69003 LYON (7) 860-02-54.

HENRI MAIRE
A.O.C. grands crus
PATRICK BERNARD BAILLET
16, r. Crespin-du-Gast Paris-11e.

Détectives

Détective privé déclaré P.P. 067
ENQUÊTES
(affaires privées, industrielles, commerciales)
FILATURES
auto-moto
DÉTECTIONS D'ÉCOUTES
discret, rapide, efficace.
Toutes missions France et étranger.
Preuves pour la justice.
Rapports utilisables devant les tribunaux.
Tél. : 822-95-52.

A.F.I 538-70-09
3, r. de l'Arrivée, Paris-15e
ENQUÊTES, FIL., SURVEILL.
RAPPORTS UTILISABLES DEVANT LES TRIBUNAUX
FACILITÉS de PAIEMENT.

Enseignement

UNIVERSITÉ AMÉRICAINE
Bachelor, Master, Doctor Professor. Toutes facultés. Ecr. s/nº 7.741 le Monde Pub., service ANNONCES CLASSÉES, 5, rue des Italiens, 75009 Paris.

Particuliers (offres)

Vends collier or, 50 gr monture fait main, 10.000 francs ferme. Téléph. : 885-84-78 le soir.

Séjours linguistiques

Organisme américain Interlocken propose pour les enfants de 12 à 17 ans un séjour d'un mois en Israël, 656-14-72.

Transports

TAXI MUTTI J.-Claude BELFORT, cherche petits transports, petits colis, plis urgents, journaux, de jour et de nuit pour les départs. 25-70-90 68-88. Suisse. Tél. : (84) 28-40-54.

Troisième âge

RÉSIDENCE LES CÈDRES
10' Pte d'Italie, Paris
Tourisme, repos, retraite reçoit toutes personnes tous âges, valides, semi-valides, handicapés. Soins assurés, petits animaux familiers acceptés. 33, av. de Vitry, 94800 VILLEJUIF. Tél. : (1) 726-89-63. (1) 638-34-14.

Vacances - Tourisme - Loisirs

Vacances ! Les Arcs 1800 et Méribel, 2 mètres de neige. Appts 4/5 personnes du 7 au 14 avril. Part. (79) 07-48-85 avant 10 h et après 17 h.

(05) VARS beau duplex, tt cft, balc., plein sud. Pied des pistes. 8 personnes, garage. Toutes périodes. Tél. : (1) 638-34-14. (1) 726-89-63.

GRANDE-BRETAGNE IRLANDE - ÉTATS-UNIS
Pendant une ou plusieurs semaines, seul ou en couple, avec vos enfants ou des amis, partagez la vie des Britanniques, des Irlandais ou des Américains. Nourri, logé, guidé, questionné aussi par des hôtes attentifs et dévoués, vous goûterez et vous connaîtrez mieux et à bon compte des pays passionnants.
CAMELEON TOURISME : La famille s'agrandit ! Téléphone : 261-53-35.

A LOUER en mai, juin
Port du Crouesty presqu'île de Rhuys (56).
A 50 mètres de la plage, maison avec jardin, terrasse, living, cuisine, salle de bains, w.-c., cellier, 2 chambres à l'étage. Téléphone : 989-81-05 le soir.

BANDOL - 83 Loue villa, piscine, juill., août 20.000 F. MOISTEL. (94) 28-40-23.

MINERVOIS. A louer juil. dans village maison familiale confortable entre Narbonne et Saint-Pons, prox. mer et montagne. T. (90) 58-34-41 M. Amlean h.b.

LOCATION CAP-D'AGDE
LANGUEDOC-MÉDITERRANÉE
LOGEMENTS SÉLECTIONNÉS
TARIF SANS SURPRISE
3e SEMAINE GRATUITE.
Ecrire AGENCE MERCURE
34300 CAP-D'AGDE (C).

Le Monde

économie

SIDÉRURGIE

A L'ASSEMBLÉE NATIONALE

Le plan du gouvernement pour la Lorraine

En répondant aux cinq questions sur la sidérurgie qui ont été posées le jeudi 5 avril à l'Assemblée nationale lors de la séance consacrée aux questions d'actualité par M. André Rossinot (UDF, Meurthe-et-Moselle), Mme Colette Gœuriot (PC, Meurthe-et-Moselle), MM. Pierre Messmer (RPR, Moselle), Yacinthe Santoni (RPR, Bouches-du-Rhône) et Jean-Louis Masson (RPR, Moselle), MM. Pierre Mauroy et Laurent Fabius ont été amenés à s'exprimer longuement sur les thèmes suivants :

● Ce qui a été fait ou sera fait pour la Lorraine.

Après avoir reconnu que *« la Lorraine souffre »*, le premier ministre a rappelé ce qui avait déjà été réalisé en faveur de cette région. De juillet 1982 à décembre 1983, 7 900 emplois ont été aidés par les pouvoirs publics et par les sociétés de conversion (1), qui ont été dotées de 300 millions de francs (...) ; dès 1982, des mesures financières de diversification industrielle ont été prises. Une enveloppe spécifique de 200 millions de francs a été réservée aux entreprises lorraines pour faciliter leur développement. Dans l'avenir, *« la Lorraine va bénéficier des nouveaux règlements du fonds européen de développement régional (...) ; un fonds d'industrialisation de la Lorraine doté de 500 millions de francs sera créé, à l'image de celui qui se met en place dans le bassin minier du Nord - Pas-de-Calais pour concourir à la création d'industries d'avenir »*.

Des efforts seront consentis *« en faveur de la formation et de la recherche »* pour la formation initiale et continue. *« Un très important programme portant à la fois sur la reconversion des sidérurgistes et sur la formation de demandeurs d'emploi a été décidé en faveur du bassin de Pompey. »* En 1983 et 1984, l'Etat et Sacilor y ont engagé quelque 24 millions de francs.

D'autre part, Longwy, Thionville et Briey, au nord, Pompey et Neuves-Maisons, au sud, ont été délarés *« pôles de conversion »* et bénéficieront à ce titre des mesures décidées par le conseil des ministres du 8 février. Dans chacun d'eux, *« un programme de redéveloppement également financé par le fonds spécial de grands travaux sera élaboré dans le cadre du contrat de plan entre l'Etat et la région »*. Celui-ci sera *« ambitieux »*. Il prévoit notamment : un développement des centres de recherche régionaux et des actions de transfert de technologies vers les entreprises ; un appui financier *« important »* au développement des entreprises existantes *« notamment à travers de l'Institut lorrain de participation »* ; le renforcement du soutien aux exportations des petites et moyennes industries ; la création d'un carrefour régional de la communication, d'un centre de production cinématographique et audiovisuel, d'un centre de recherche d'images ; l'extension du réseau câblé de la télédistribution ; le désenclavage routier, auquel l'Etat devrait consacrer 170 millions de francs ; l'aménagement des friches industrielles du bassin houiller et la réhabilitation de cités sidérurgiques et textiles.

D'autre part, le premier ministre a annoncé que le délégué à l'aménagement du territoire *« s'est mis en relation avec les grandes entreprises nationales afin qu'elles localisent prématurément leurs nouvelles installations dans les pôles de conversion »*, citant comme premier résultat *« une usine de magnétoscopes en Lorraine, une usine de Renault à Denain, une usine de Pechiney à Caen »*. Des négociations sont en cours avec Renault, la CGE et Matra, et enfin, le décret précisant les nouvelles attributions du ministre de l'industrie et de la recherche va être publié.

● Pourquoi fermer Ugine à Fos-sur-Mer ?

M. Fabius a expliqué que le secteur des aciers spéciaux perdait 1 milliard de francs par an sur 5 milliards de chiffre d'affaires. Il a été constaté que *« les usines étaient toutes modernes, mais que chacune avait une charge de travail très insuffisante pour assurer son équilibre »*. Il a donc été décidé de *« regrouper les productions sur un nombre moins important d'installations »*. Pour ce faire, *« une structure de coordination pour les aciers spéciaux devra très rapidement être mise sur pied. Aucune installation ne sera arrêtée tant que sa production ne sera pas en situation d'être reprise par d'autres unités. Ce sera donc un processus progressif qui prendra environ dix-huit mois »*.

Le choix final *« très difficile »* s'est fait entre l'usine de Fos et celle des Dunes, à Dunkerque. Mais l'arrêt du laminoir de celle-ci *« aurait eu des conséquences sur l'ensemble du site »* et menacé *« l'emploi de plus de trois mille personnes »*. M. Fabius a annoncé que la zone de Fos serait classée *« pôle de conversion »*.

● Pourquoi ne pas construire le train universel de Gandrange ?

C'est M. Fabius qui a justifié cette décision, expliquant : *« Les trains de laminoirs de profilés lourds ne sont plus que deux et il faut les moderniser. »* Deux schémas étaient envisageables : la construction du train universel de Gandrange *« aurait coûté 1,3 milliard de francs dans les trois prochaines années et 700 millions ultérieurement »* ; la modernisation des installations existantes *« en priorité les usines d'Hayange et de Trith-Saint-Léger »* est *« de moitié inférieure »*. Le gouvernement, *« après un débat difficile et en raison des incertitudes pesant sur l'évolution du marché des profilés lourds, a finalement opté pour le second schéma, qui présente moins de risques financiers »*.

Le ministre de l'industrie a aussi déclaré : *« Au prix de 15 milliards de francs, d'ici trois à quatre ans nous disposerons d'outils complètement rénovés alimentés par la filière de fonte capable de fabriquer des produits longs de haut de gamme dans de bonnes conditions de compétitivité »*.

● Le programme de M. Fabius.

Qualifié par le président de la République de ministre du *« redéploiement industriel »*, M. Fabius a convenu que *« la tâche était rude »*. Sans *« remettre en cause le plan annoncé »*, il s'agit, dit-il, *« d'être extrêmement attentif à ses conditions d'application humaines, sociales et économiques »*. Pour la Lorraine, il faut, *« en s'appuyant sur les atouts régionaux, faire passer très rapidement dans les faits un véritable plan de diversification industrielle. Cela implique que des priorités nationales lui soient reconnues »* (2).

Il a aussi annoncé : *« Dès demain, je réunirai les administrations concernées pour préparer un ensemble de mesures concrètes exceptionnelles. Dès le début de la semaine prochaine, je rencontrerai les partenaires politiques économiques et sociaux de la Lorraine. »* M. Fabius a conclu : *« Je suis déterminé à consacrer à cette tâche toute mon énergie et toute ma détermination. »*

(1) La délégation à l'aménagement du territoire donne, pour sa part, le chiffre de 7 100.

(2) M. Fabius a fait connaître au président du conseil régional de Lorraine le nom des personnalités qui participeront, aux côtés des représentants de la région, au « comité des sages » que le président de la République a accepté de créer. Ce sont M. Jean-Louis Geffa, directeur général de Saint-Gobain, Mme Yvette Chassagne, présidente de l'Union des assurances de Paris (UAP), M. Jean Lagasse, directeur des affaires scientifiques et techniques de la régie Renault, M. Bertrand Schwartz, délégue ministériel à l'insertion professionnelle et sociale des jeunes en difficulté, M. René Thomas, PDG de la BNP.

« LES INVESTISSEMENTS ÉTRANGERS A LA RESCOUSSE »

Plusieurs coquilles ont altéré le sens de l'article intitulé « Les investissements étrangers à la rescousse », publié parmi les commentaires relatifs à la conférence de presse de M. Mitterrand (*le Monde* du 6 avril).

Ce n'est pas 11 000 mais 11 300 emplois « étrangers » qui ont été décidés l'an dernier, et, par les temps qui courent, quelques centaines d'emplois ce n'est pas rien. Ensuite, il faut savoir que la DATAR a ouvert des bureaux à Osaka (et pas seulement à Tokyo) et à Stockholm, en plus des autres capitales citées. Troisième point : des régions, des villes, mais aussi des départements, ont mis au point une politique économique tournée vers l'étranger. – F. Gr.

● Les armateurs accusent les marins de « sabordage ». – Le comité des armateurs de France (CCAF) a accusé, le 5 avril, les syndicats de marins CGT et CFDT de « sabordage » parce qu'ils vennaient de lancer aux équipages des navires de commerce un nouveau mot d'ordre de grève à l'appareillage de soixante-douze heures. Ce mouvement a été décidé à la suite de l'échec des négociations entre les organisations syndicales et le secrétariat d'Etat chargé de la mer sur la retraite des marins à cinquante ans. Le comité dénonce également, dans un communiqué, *« l'irresponsabilité des pouvoirs publics, qui n'ont pas été capables d'apporter une réponse claire à des problèmes posés de longue date »*.

Vitesse et précipitation

Le souci du président de la République d'apaiser au plus vite la «colère» des Lorrains, son pari d'y créer avant 1986 assez d'emplois pour que cette région «renaisse», constituent sans aucun doute un enjeu politique de premier ordre pour lui et pour sa majorité. Mais les délais sont bien courts et ne correspondent pas au rythme de l'industrie qui compte en décennies. Le risque est bien de confondre, dans ces conditions, vitesse et précipitation.

Les décisions industrielles sont longues. La négociation entre Thomson et le gouvernement concernant l'implantation d'une usine de magnétoscopes à Longwy a duré six mois. Le groupe souhaitait plutôt que d'aller en Lorraine conforter son usine de Tonnerre dans la Loire, spécialisée dans les téléviseurs noir et blanc, production menacée par les fabricants d'Extrême-Orient (*le Monde* du 27 juillet 1983). Finalement, l'usine fut coupée en deux (seule la partie mécanique a été délocalisée à Longwy)... au risque d'élever les coûts de fabrication.

Pris à la gorge, le gouvernement ne risque-t-il pas de multiplier de tels impairs ? MM. Mauroy et Fabius ont annoncé à l'Assemblée nationale, jeudi 5 avril, que les groupes nationalisés devaient localiser prioritairement leurs nouvelles installations dans les pôles de conversion. Les ministres précisaient que des négociations étaient en cours avec Matra, Renault, la CGE et Rhône-Poulenc. Sans doute des projets existent-ils. Tous les industriels ont des projets. Mais ils sont peu nombreux et, au total, le nombre d'emplois potentiels est faible.

Renault, par exemple, qui compte déjà deux usines en Lorraine, la SOVAB à Batilly, près de Metz (1 030 personnes), et la Mosellane de mécanique à Thionville (584 personnes), pourraient *« envisager d'y accroître un peu les effectifs »*. La Régie « pourrait » également y implanter sa future usine de lasers, qui naîtra de son association avec l'américain Stanley (200 emplois en 1987). Un total de quelques centaines de postes de travail. Rhône-Poulenc, qui compte 563 emplois en Lorraine, à La Madeleine-lez-Nancy, pourrait également y augmenter ses effectifs, mais n'a pas d'autres projets. Matra ne semble pas avoir, à l'heure actuelle, de projets précis. La récolte sera maigre.

Dans ces conditions, la tentation est forte d'approuver des projets préparés à la hâte par les nombreux « chasseurs de prime », privés ou même – il en est – nationalisés. Ces entreprises peu fiables conduisent, une fois la prime encaissée, à des faillites ou... à des demandes de nouvelles subventions. L'engrenage est dangereux. Il n'est jamais bon dans l'industrie de céder au chantage à l'emploi.

Le plus gros risque concerne néanmoins les groupes étrangers, qui, une fois implantés en France, menacent les producteurs nationaux. On l'observe à Montluçon, où la reprise éventuelle de Dunlop par le japonais Sumitomo pourrait poser des problèmes chez Michelin, c'est-à-dire à Clermont-Ferrand. M. Fabius avait, en 1982, autorisé l'américain AVX, spécialisé dans les composants électroniques, à s'implanter près de Rouen... mettant en péril des usines de Thomson.

La Lorraine deviendra-t-elle à la France ce que l'Irlande et l'Ecosse sont à l'Europe : un cheval de Troie étranger ? La guerre industrielle actuelle mérite que tout soit organisé avec circonspection. Les querelles entre la DATAR et le ministère de l'industrie, dont Thomson est un exemple parmi d'autres, prouvent que les intérêts régionaux et les intérêts industriels nationaux sont très souvent contradictoires. E. L. B.

● Manifestations de sidérurgistes. – Plusieurs dizaines de sidérurgistes de Sacilor ont bloqué vendredi matin en gare d'Hagondange (Moselle) le train Bruxelles-Milan.

Par ailleurs, des ouvriers d'Ugine-Aciers de Fos-sur-Mer ont déversé des feuillards à Martigues (Bouches-du-Rhône) dans le jardin de la villa de M. Raymond Vidal, directeur général adjoint de l'usine Solmer, pour protester contre un communiqué diffusé par ce dernier le 29 mars, justifiant la décision gouvernementale de fermer progressivement leur entreprise.

● La « marche sur Paris ». – L'intersyndicale régionale de Lorraine a confirmé l'itinéraire du cortège qui conclura la « marche de la Lorraine sur Paris » le 13 avril prochain : les manifestants défileront de la Nation à la Concorde en passant par la Bastille, mais n'iront pas jusqu'à l'Elysée. En revanche, les cinq organisations membres de l'intersyndicale (CGT, CFDT, FO, FEN, CFTC) demanderont à être reçues à l'Elysée à cette occasion. L'intersyndicale n'appelle pas à une grève générale le 13 en Lorraine.

● RECTIFICATIF. – Une erreur de composition a inversé le sens de la première phrase de l'article consacré au TGV-Est dans nos éditions du 6 avril. Il fallait lire que l'évocation par le chef de l'Etat d'un projet de ligne ferroviaire passant par Longwy avait suscité à la SNCF *« un peu d'étonnement, mais pas d'affolement »*, et non l'inverse.

SIDÉRURGIE

Deux logiques syndicales

(Suite de la première page.)

« On se demande à quoi l'on va employer les Français », a déclaré M. Krasucki. Cette défense de toutes les industries et de tous les emplois, ce refus des sacrifices a plusieurs significations, au-delà du parallélisme avec le comportement du Parti communiste.

Elle traduit d'abord, à sa manière, l'attitude d'une partie, restreinte peut-être, mais réelle des classes populaires qui ne comprend pas le nouveau langage du pouvoir, qui parle aujourd'hui de sueur et de larmes, alors qu'il avait annoncé à son arrivée, la prospérité. Et s'il faut des sacrifices, la gauche ne devrait-elle pas les répartir autrement et en exempter certains ?

En même temps la CGT se montre fidèle à sa tradition « ouvriériste » que les sidérurgistes lorrains incarnent particulièrement bien, à une certaine conception de la « conscience de classe ». Ce qui va de pair, au moment où ses effectifs et son influence reculent, avec l'espoir de récupérer la clientèle des victimes des transformations économiques, et en apparaissant comme le seul vrai défenseur des couches populaires, celui de « capitaliser » les mécontentements.

Ce rôle n'est pas à sens unique. En organisant la résistance au plan gouvernemental, la CGT canalise les oppositions; elle introduit une certaine régulation dans les conflits qui naissent des changements économiques et sociaux. Elle substitue un certain ordre aux petites explosions qui peuvent se produire : après tout, ce sont les militants CGT qui ont arrêté les désordres de Longwy dans la nuit du 4 au 5 avril.

La CGT veut tenter à l'occasion du 13 avril, M. Sainjon, secrétaire général de la Fédération de la métallurgie, l'avait déjà laissé entendre, de multiplier les actions, non seulement dans d'autres sites sidérurgiques, mais dans d'autres secteurs touchés (comme la construction navale). Jusqu'où peut-elle aller dans son opposition ? Elle doit observer une certaine prudence. D'abord en raison des difficultés actuelles pour mobiliser des salariés inquiets, mais qui appartiennent à des catégories ou des régions mises presque en opposition d'intérêts. Son attitude, d'autre part, comporte deux risques : à court terme, celui d'échouer, si le gouvernement conserve sa détermination, et donc de décourager ses adhérents sinon ses militants ; à plus long terme, de s'identifier à des catégories professionnelles en déclin et de hâter ainsi le sien propre.

La CFDT prend acte

Face à la ligne de la CGT, qui paraît au moins claire, celle de la CFDT semble embarrassée... M. Maire *« prend acte »* de l'engagement du président de la République en même temps que, sur place, dans la sidérurgie lorraine ou à Fos, les organisations de la CFDT s'engagent dans les manifestations contre le plan gouvernemental. Il ne s'agit pas, ou pas seulement, de divergences d'appréciation à l'intérieur de la centrale. M. Jacques Chérèque, secrétaire général adjoint, mercredi à Metz, avait insisté sur la nécessité d'un *« plan de diversification de la Lorraine »*. A Paris, jeudi, M. Jean-Paul Jacquier et les responsables de la Fédération de la métallurgie ont à la fois souligné l'*« amertume »* des travailleurs touchés par les restructurations, affirmé le soutien de la CFDT à leurs luttes, et demandé des précisions sur les projets de reconversion, de transferts ou de créations d'emplois.

Cela tient, là aussi, aux options générales de la CFDT. Sur le plan économique, elle ne croit pas au maintien possible de toutes les industries traditionnelles ; à propos de la sidérurgie, M. Mitterrand l'a rappelé, elle a été la première à exprimer son scepticisme sur les objectifs de production ambitieux que l'on fixait il y a quelques années. De même sur le plan social, elle ne croit pas à la survivance d'un *« rôle central »* de la classe ouvrière au sens étroit du mot, comme elle estime que les formes d'action du syndicalisme doivent changer (1). Dans cette optique, elle a une ambition qui peut sembler démesurée pour le syndicat : donner aux travailleurs la maîtrise véritable du changement social.

Aussi la CFDT peut-elle paraître prendre au mot le plan gouvernemental : M. Edmond Maire a parlé *« de contrôler le plan gouvernemental, d'apporter nos propositions, de jour en jour, de semaine en semaine, pour que la clarté, qui a commencé hier, permette de retrouver la confiance, l'esprit d'initiative et que les promesses soient enfin tenues »*. C'est dans cette recherche des moyens de contrôler l'évolution que la CFDT inclut aussi la négociation avec le patronat sur les mutations technologiques.

Mais elle ne peut pas non plus échapper à sa tâche de défense des travailleurs sur le terrain : au contraire, c'est là qu'elle ambitionne de leur permettre de changer leurs conditions de travail et de vie.

Le pari sur le changement n'est donc pas passif, et les cédétistes peuvent, eux aussi, revendiquer une attitude combative, comme la CGT. Mais il a aussi ses risques. Celui de n'être pas compris d'abord : ainsi le secrétaire de l'union régionale CFDT de Lorraine a-t-il réagi aux propos de M. Maire en déclarant que, si son secrétaire général *« veut dire qu'il faut suivre le plan gouvernemental, nous on dit non »*, même si les mesures annoncées par M. Mauroy *« allaient dans le bon sens »*. *A fortiori*, la base peut, elle, avoir du mal à s'y retrouver. Risque d'échec ensuite : les travailleurs réussiront-ils à avoir prise concrètement sur les changements ? Verront-ils les effets de leur action sur les emplois, sur leur travail, sur leur vie ?

Comment négocier avec deux centrales tirant en sens opposé ? Sans parler de Force ouvrière négociatrice, mais peu disposée à s'embarquer dans de grandes opérations réformatrices, et de la CGC attachée prioritairement à la défense de sa catégorie sociale. La position du gouvernement est difficile. Redoutant la paralysie, il est tenté d'agir seul. Or il ne peut se passer des organisations syndicales s'il veut éviter de voir se multiplier les mini-révoltes corporatives, les explosions violentes et localisées, sur un fond de passivité, alors qu'il attend des travailleurs le dynamisme dans la nouvelle révolution industrielle.

GUY HERZLICH.

(1) *Le Monde* du 21 août 1980.

M. Krasucki dénonce les « inexactitudes » de M. Mitterrand

« Une inexactitude est une inexactitude, quel que soit son auteur » : c'est en ces termes que M. Henri Krasucki, secrétaire général de la CGT, a contesté, jeudi 5 avril, les affirmations du président de la République. *« Il n'est pas vrai*, a-t-il ajouté, *que la sidérurgie française – et lorraine – soit vouée au déclin, et que le problème principal soit de la remplacer par autre chose. Il est faux* [de dire] *que cela puisse conduire à réduire notre place sur le marché mondial parce que cette industrie française ne serait pas assez moderne ou compétitive. »*

M. Krasucki, qui s'exprimait en présence notamment de M. André Sainjon, secrétaire général de la fédération CGT de la métallurgie, au lendemain de la réunion de la commission exécutive de sa centrale, a rappelé qu'une politique industrielle avait été annoncée par le gouvernement : développement, renaissance, reconquête du marché intérieur. *« Or on fait l'inverse*, a-t-il dit. *Non seulement pour la sidérurgie, mais encore dans toute une série d'autres branches. A ce compte, on se demande à quoi l'on va employer les Français, et surtout notre jeunesse, et par quoi l'on va remplacer les entreprises modernes, et parfois de taille considérable, que l'on prétend vouées à la disparition, car où est le « signe plus » ? Les emplois industriels diminuent, mais aussi ceux des travailleurs d'autres secteurs, les employés de banque et même les fonctionnaires. Si les salariés se laissaient faire, ils se condamneraient eux-mêmes. »*

Ce serait là, pour le leader de la CGT, *« une solution inacceptable et sans issue pour les travailleurs, les régions et le pays »*, d'autant que le pouvoir d'achat a diminué alors que le budget de 1985 aura des conséquences *« dramatiques »* en matière d'investissements industriels et d'emplois. Aussi les travailleurs n'ont-ils d'autre choix que de *« peser de tout leur poids sur cette situation, par une action syndicale de masse »*. Une action qui devrait être tout à la fois *« responsable, énergique »*, mais qui dépend d'abord, a souligné M. Krasucki, *« de la volonté unitaire et de la fermeté des travailleurs »*, laquelle devrait s'exprimer, notamment, le 13 avril prochain lors de la « marche sur Paris » des sidérurgistes lorrains.

« La France, a conclu M. Krasucki, *ne peut cesser d'être une nation sidérurgique. L'avenir est dans un développement réaliste de nos activités industrielles et de beaucoup d'autres activités, car les décisions de la CEE ne nous conviennent pas plus dans la sidérurgie que dans l'agriculture. Il n'est pas vrai que la concurrence internationale sauvage – particulièrement celle de la Corée du Sud, qui s'apparente à de la piraterie et qui est contrôlée par des capitalistes des Etat-Unis, du Japon et de la RFA – soit sans parade. »*

Faisant allusion à la semaine de trente-cinq heures, M. Krasucki avait, en outre, estimé qu'une réduction du temps de travail – mais *« sans diminution des salaires, et dans de bonnes conditions pour les salariés »* – pourrait figurer parmi les solutions possibles.

La CFDT : passer des affirmations de principe aux actes

Passer *« des affirmations de principe aux actes »*, sur les restructurations industrielles, c'est ce que la CFDT attend du gouvernement. C'est ce que M. Edmond Maire, secrétaire général de la CFDT, interrogé jeudi 5 avril sur TF 1, de Strasbourg, où il se trouvait pour la conférence de la Confédération européenne des syndicats (CES) : *« Quelles créations d'emplois, quelles entreprises et où ? »*

C'est aussi ce qu'ont déclaré M. Jean-Paul Jacquier, secrétaire national de la CFDT, et des responsables de la fédération de la métallurgie au cours d'une conférence de presse, jeudi, à la suite de la réunion du bureau national de la confédération. Si celle-ci reconnaît une certaine « logique » dans l'attitude du gouvernement, elle soutiendra les luttes des travailleurs, en Lorraine comme dans les autres zones touchées par la restructuration de la sidérurgie, tant qu'un certain nombre de réponses « précises » n'auront pas été apportées. Sur le plan économique, d'abord : sur les tonnages, les produits pour la sidérurgie, et, d'autre part, sur *« les investissements, les capacités de création d'entreprises et d'emplois »*.

A cette occasion, la CFDT a réaffirmé ses principes sur les restructurations industrielles : la réduction du temps de travail doit constituer l'une des bases de la reconversion. D'autre part, elle estime que *« l'Etat ne peut tout faire tout seul »*, et qu'une concertation est nécessaire avec les autres interlocuteurs, notamment les partenaires sociaux et les syndicats.

Le même souci de ne pas compter seulement sur l'Etat, de ne pas seulement s'adresser à lui pour les incidences des transformations industrielles s'exprime aussi dans l'attitude adoptée à l'égard du CNPF. La CFDT réclame l'ouverture de négociations avec le patronat sur les effets de l'introduction des nouvelles technologies : *« La France, est un des rares pays où il n'existe pas d'accords contractuels sur ce point. »* La CFDT souhaite que les négociations avec le patronat s'ouvrent avant l'été, portant aussi sur le travail à temps partiel, où elle juge insuffisants les textes réglementaires. Plus largement encore, il s'agit d'établir des règles contractuelles – y compris sur les droits des travailleurs dans l'entreprise – qui ne soient pas dépendantes de la situation politique.

Si cette prise de position, qui rejoint la demande de négociations adressée au CNPF par M. André Bergeron, secrétaire général de FO, constitue une ouverture en direction du patronat, la CFDT attend en retour, que le CNPF s'explique sur la « flexibilité » qu'il réclame. D'autre part, les cédétistes souhaitent aussi des discussions sur la situation des salariés des petites entreprises, parallèlement aux négociations en cours, sur la formation avec l'artisanat, négociations qu'ils espèrent voir achever avant l'été.

La centrale s'est prononcée en outre en faveur d'une progression du pouvoir d'achat de 4 % du SMIC, avec une revalorisation de 2 % au plus tard à la fin du premier semestre. (Il n'est d'ailleurs pas impossible qu'un « coup de pouce » soit donné au 1er mai.)

● **Alcoa (Etats-Unis) rachète une entreprise française.** – Le groupe américain Aluminium Co of America (Alcoa), numéro un mondial de l'aluminium, a pris une participation de 78 % dans les Forges de Bologne (Haute-Marne), qui produisent des alliages spéciaux. Le ministère de l'industrie a donné son accord à cette opération. Les Forges de Bologne, qui emploient sept cent quatre-vingts ouvriers, travaillent principalement pour le ministère de la défense et l'industrie aéronautique.

SOCIAL

Pour lutter contre le chômage

M. PIERRE MAUROY SOUHAITE LA CRÉATION D'UN ESPACE SOCIAL EUROPÉEN

M. Pierre Mauroy, premier ministre, a souligné, jeudi 5 avril à Strasbourg, devant les ministres de quatorze pays européens – dont M. Norbert Blum, ministre allemand du travail – et les représentants de quarante millions de travailleurs syndiqués, membres des organisations de la Confédération européenne des syndicats (CES), *« l'impérieuse nécessité d'un dialogue confiant et constructif entre les gouvernements européens et les partenaires économiques et sociaux »*. Evoquant *« le défi que l'Europe doit relever »*, celui des mutations industrielles et de l'investissement. M. Mauroy a lancé *« un message d'optimisme mesuré fondé sur les perspectives mondiales, un message de pragmatisme pour ce qui concerne les choix communs et un message d'espoir enfin, car l'Europe, qui fut le berceau des deux premières révolutions industrielles, trouvera en elle les ressources nécessaires pour faire front à cette nouvelle mutation, apparue cette fois-ci sur les rives de l'océan Pacifique »*.

Pour faire face à la crise de l'emploi (13 millions de chômeurs fin janvier, dans la CEE, soit 600 000 de plus que l'an dernier à la même époque), M. Mauroy a insisté sur la nécessité de créer *« un espace européen permettant d'associer toutes les forces aux inévitables mutations économiques et technologiques »*, puis sur celle d'œuvrer *« pour la réduction et la réorganisation du temps de travail »*. M. Norbert Blum, notamment, a abondé dans le même sens.

L'AIDE AUX CHOMEURS CRÉATEURS D'ENTREPRISES DEVRA ÊTRE REMBOURSÉE EN CAS D'ÉCHEC

De source ministérielle, on indique que la nouvelle aide forfaitaire aux chômeurs créateurs d'entreprises relevant, à dater du 1er avril dernier, du système de solidarité financé par l'Etat sera égale à deux cents fois le montant de l'allocation journalière d'insertion ou de l'allocation de solidarité aux chômeurs «longue durée», soit 8000 F.

Pour les bénéficiaires de l'allocation de base qui auraient droit à cette prestation pendant un an au moins s'ils restaient chômeurs, l'aide sera au maximum égale à huit cents fois le montant de cette allocation, soit 32000 F, si la demande est déposée pendant la période de préavis ou dans les trois mois qui suivent la fin du contrat de travail précédent.

Elle sera ensuite progressivement réduite pour atteindre deux cents fois l'allocation da base si la demande est déposée un an après la fin du contrat.

Pour éviter les abus ou les projets fantaisistes, cette aide devra être remboursée si le chômeur abandonne trop rapidement son projet pour se réinscrire comme demandeur d'emploi. Ce n'est qu'après une période de deux ans et demi que l'on considérera que la dette est entièrement effacée.

Une enquête de l'INSEE

AUGMENTATION DES SALAIRES TRÈS MODÉRÉE D'ICI L'ÉTÉ

« L'augmentation des salaires entre janvier et mars aurait été de 0,6 % par mois. Pour le second trimestre, les perspectives de hausses des salaires sont les plus modérées jamais enregistrées », écrit l'INSEE, au vu de son enquête trimestrielle dans l'industrie.

Cette enquête fait état d'une bonne tenue de l'activité (les marges de capacité disponibles ont diminué), d'une diminution des difficultés de trésorerie des entreprises, mais aussi de la poursuite à un rythme plus rapide dans la baisse des effectifs employés dans l'industrie.

● **Baisse du trafic vers la Corse.** – Le trafic général avec la Corse a baissé en 1983 de 12 % par rapport à l'année précédente, alors que, jusqu'à cette année, la progression annuelle était de 5 à 6 %. Tandis que la société nationale Corse-Méditerranée, avec cinq car-ferries modernes, propose 1,6 million de places au cours des trois mois d'été, à bord d'*Esterel*, *Corse*, *Cyrnos*, *Napoléon* et *Provence*, on enregistre cette année par rapport à la même période de l'an dernier une baisse des réservations de 25 %. – *(Corresp.)*

AFFAIRES

L'ex-Slavenburg's Bank, filiale du Crédit lyonnais, retrouvera l'équilibre financier dans deux ans

L'ex-Slavenburg's Bank, rebaptisée Credit lyonnais Bank Nederland en juillet 1983 par la banque française, qui en détient à l'heure actuelle 92 %, à l'issue d'une double augmentation de son capital, est sur la voie du redressement. *« Dans un an l'hémorragie sera terminée, et, dans deux ans, l'équilibre financier sera rétabli »*, a affirmé M. Jean Deflassieux, président du Crédit lyonnais. *« Nous avons certainement payé cette banque plus cher qu'elle ne valait* [500 millions de francs, début 1981, NDLR], *mais nous disposons à présent, avec cet établissement, cinquième banque... commerciale néerlandaise, ses effectifs (ramenés de 2 800 à 2 500 personnes) et son réseau de 80 agences (contre 90 au moment de l'acquisition), d'un outil important pour la pénétration française aux Pays-Bas »*, a-t-il expliqué.

« Quelqu'un, moi ou mon successeur, sera bien content, dans quelques années, d'avoir acheté la Slavenburg's Bank, qui commence à mieux fonctionner », a ajouté M. Deflassieux, précisant que la clause de *« retour à meilleure fortune »* négociée lors de la reprise de la banque, outre le rachat de 1 milliard de francs de créances en 1984 et autant l'année précédente, devrait permettre au Crédit lyonnais de récupérer en partie l'argent perdu par cet établissement néerlandais, connu pour les sérieux revers essuyés sur le marché immobilier local, outre diverses irrégularités commises par d'anciens membres du conseil d'administration, notamment des faux en écritures, qui avaient conduit à l'arrestation de certains d'entre eux.

Présentant ses comptes pour l'exercice 1983, le Crédit lyonnais a fait état d'un bénéfice net de 359 millions de francs, contre 311 millions précédemment, soit une progression de plus de 15 %. *« Une année convenable, sans plus »*, selon son président, et qui n'a pas permis de rejoindre le niveau des bénéfices de 1981 (469 millions de francs), la part de ce bénéfice dévolue au personnel au titre de l'intéressement devant être portée à 55 voire 57 millions, contre 30 millions en 1982.

Le produit net bancaire (différence entre les produits bancaires et les charges qu'ils supportent) a atteint 18,07 milliards de francs, soit une augmentation de 16,6 % d'une année sur l'autre, le résultat avant amortissements et provisions marquant une progression de 26,6 % à 6,09 milliards de francs. Ces chiffres comprennent toutefois la filiale Crédit lyonnais Participations, absorbée en juin dernier, avec effet du 1er janvier 1983. En excluant cette société, la hausse du produit net bancaire et du résultat d'exploitation ressort respectivement à 12,3 % et 12,9 %.

Comme pour l'ensemble des banques françaises, le fait marquant de l'année 1983 aura été la montée en flèche des provisions pour risques. Au Crédit lyonnais, elles s'étaient déjà accrues de 85 % en 1982. Au cours des douze derniers mois, elles se sont encore alourdies de 33 % pour atteindre 5,02 milliards de francs, réparties en 3,62 milliards de francs (contre 1,95 milliard en 1982) au titre des risques « domestiques » (et ceux des entreprises étrangères comptabilisées en France) et 1,18 milliard (contre 1,47 milliard) pour les concours accordés à des pays fortement endettés. Le solde est constitué par des provisions pour dépréciation de portefeuille titres à hauteur de 218 millions de francs.

SERGE MARTI.

RCA ABANDONNE LE VIDÉODISQUE

Le lecteur de vidéodisques, c'est fini pour RCA. Le géant américain de l'électronique, l'un de ses promoteurs avec la firme néerlandaise Philips, va arrêter sa fabrication. L'information est publiée par l'*International Herald Tribune*. L'édition européenne du quotidien américain reproduit une déclaration de M. Thornton F. Bradshaw, président de RCA. *« Cette décision, nous l'avons prise après bien des réticences*, explique ce dernier. *Mais elle était inévitable, en raison des pertes subies et des faibles chances de parvenir à rentabiliser cette activité. »*

Le lecteur de vidéodisques RCA avait été lancé à grand fracas en 1981. Pour le groupe, il s'agissait d'un produit promis à révolutionner les habitudes du consommateur et, sur ce critère, il s'était lancé à fond dans une vaste campagne publicitaire. Mais la demande n'a pas été suivie, et les déficits ont grossi dans cette branche industrielle (cinq cent mille appareils vendus au lieu du million escompté).

RCA a perdu en trois ans 575 millions de dollars (4,6 milliards de francs). Devant un pareil échec, RCA ne pouvait, vis-à-vis de ses actionnaires, faire autrement que d'arrêter l'expérience, les chances de développement s'amenuisant encore avec le lancement par Kodak d'une nouvelle caméra à magnétoscope incorporé, le caméscope.

Philips va donc continuer seul à produire avec Pioneer, son licencié japonais. Mais, jusqu'à présent, malgré les améliorations apportées, les particuliers boudent ce type de reproducteurs réservés aux institutionnels, et guère plus de cent mille exemplaires ont été vendus par la firme d'Eindhoven.

● **Le groupe australien Broken Hill rachète la société minière américaine Utah International.** – Broken Hill Proprietary (BHP), groupe australien diversifié (sidérurgie, pétrole, mines), a acquis auprès de General Electric pour 2,4 milliards de dollars (19,2 milliards de francs) la propriété de la société américaine Utah International, qui possède des intérêts miniers dans le charbon, le minerai de fer, le cuivre, le molybdène, etc., aux Etats-Unis, au Canada, en Australie, au Brésil, en Nouvelle-Zélande, en Afrique du Sud et au Chili.

ÉTRANGER

Les réserves de devises de la Chine s'arrondissent : 14,3 milliards de dollars

Les réserves de la Chine en devises étrangères ont augmenté l'année dernière : elles atteignaient 14,3 milliards de dollars fin décembre 1983, soit 3 milliards de dollars de plus qu'en décembre 1982, indique le quotidien de langue anglaise *China Daily* publié à Pékin.

Le journal précise, citant des chiffres publiés par la Banque populaire de Chine, que les réserves en or de la Chine n'ont, en revanche, pas varié l'an dernier, se maintenant à 12,67 millions d'onces. A la fin de 1982, les réserves en devises de la Chine s'élevaient à 11,12 milliards de dollars. La progression de l'an dernier, qui a permis de tripler le montant des réserves chinoises par rapport au niveau atteint en 1981, a pu être accomplie grâce aux excellents résultats enregistrés par la Chine dans ses échanges avec l'étranger.

En 1983, l'excédent de la balance commerciale chinoise a atteint 3,86 milliards de dollars, un peu moins que le résultat obtenu en 1982, qui s'élevait à 4,6 milliards de dollars.

Le *China Daily* fait également état du montant de la dette extérieure chinoise, qui a légèrement augmenté au cours du quatrième trimestre de 1983, passant de 3 milliards de dollars fin septembre à 3,02 milliards à la fin du mois de décembre.

La Chine a, pour la première fois, fait connaître le montant exact de sa dette extérieure en décembre dernier, afin de se conformer aux recommandations des organisations financières internationales, et en particulier de la Banque mondiale, qui, au total, depuis 1980, a déjà accordé des prêts d'environ 1 milliard de dollars au gouvernement chinois.

Le *China Daily* a, d'autre part, rapporté que les fonds déposés par la Chine au Fonds monétaire international (FMI) atteignaient 5,73 milliards de yuans (2,08 milliards de dollars) à la fin de l'an dernier, soit environ 1 milliard de yuans de plus que trois mois auparavant.

Le journal précise que cette forte augmentation était due à un achat de droits de tirages spéciaux (DTS – unité de compte du FMI), ainsi qu'à un accroissement de la quote-part de la Chine au FMI.

Evoquant, enfin, les dépôts bancaires en Chine, le *China Daily* indique qu'ils s'élevaient à 267 milliards de yuans (134 milliards de dollars) à la fin de 1983, contre 242 milliards de yuans (121 milliards de dollars) en septembre 1983. – *(AFP.)*

Les touristes italiens pourront emporter davantage de devises à l'étranger

De notre correspondant

Rome. – Les touristes italiens auront droit, à partir du 2 mai, à un montant de devises substantiellement supérieur au plafond fixé depuis 1974 et destiné à éviter les exportations illégales de capitaux. En vertu des nouvelles mesures, il sera simplement effectué désormais un contrôle *a posteriori*, afin de vérifier que les devises ont bien été utilisées à des fins touristiques, et non pour constituer un capital à l'étranger.

Chaque touriste pourra emporter avec lui, sans autorisation, un montant de 1,6 million de lires (1) en devises et 200 000 lires en monnaie italienne. Les sommes supérieures devront faire l'objet d'une demande particulière et seront transférées par voie bancaire. Sur les formulaires d'achat de devises devra figurer le code fiscal de l'acquéreur afin de contrôler le montant des dépenses effectuées à l'étranger par rapport aux revenus. Si, au cours d'une année un touriste dépense plus de 5 millions de lires à l'étranger, il devra fournir des justificatifs pour 75 % du montant des dépenses supérieur à cette somme.

La réforme du contrôle des changes – dont la législation en vigueur avait été condamnée par la Cour de justice de la CEE – a été accueillie avec satisfaction par la Fédération des agences de voyages. En fait, si les mesures restrictives de 1974 ont eu à l'origine un effet sur les exportations de devises, qui, de 940 milliards de lires en 1974, sont tombées à 589 milliards en 1977 les Italiens ont, en 1983, tout de même dépensé 2 500 milliards de lires à l'étranger.

La balance des échanges touristiques entre l'Italie et le reste du monde est largement positive : + 11 500 milliards de lires en 1983. L'un des pays qui devraient le plus bénéficier des nouvelles dispositions est la France : en 1982, elle avait été en tête des pays européens en termes de jours passés à l'étranger par des Italiens (cinq millions de journées), suivie par la Yougoslavie et l'Espagne.

PHILIPPE PONS.

(1) 1 lire = 0,005 F.

AGRICULTURE

RÉUNIS EN CONGRÈS A CLERMONT-FERRAND

Les agriculteurs de montagne critiquent vivement les projets du gouvernement

De notre correspondant

Clermont-Ferrand. – Quatre mille « montagnards » réunis, jeudi 5 avril à Clermont-Ferrand, à l'appel de la Fédération nationale des syndicats d'exploitants agricoles (FNSEA) et du Centre national des jeunes agriculteurs (CNJA), organisateurs d'un rassemblement des agriculteurs de montagne, ont stigmatisé avec violence la politique agricole du gouvernement.

M. René Souchon, secrétaire d'Etat à l'agriculture et à la forêt, a fait les frais de leur très vif mécontentement. Son discours, clôturant le congrès, fut en grande partie rendu inaudible par le tumulte organisé dans la grande salle de la maison des sports par un public moins intéressé par les propos ministériels que par le désir d'afficher ostensiblement son hostilité. Quelques œufs et yaourts visèrent même M. Souchon, imperturbable sous les vociférations. Son allocution fut suivie d'une courte mais spectaculaire intervention de M. François Guillaume, président de la FNSEA, justifiant ces débordements.

On avait été prévenu par M. Guillaume dès son arrivée à Clermont-Ferrand : *« Ce sera très dur pour M. Souchon. »* Une grande partie de l'assistance semblait ne s'être déplacée que pour sonner le tocsin et prévenir ainsi le gouvernement que le mouvement de mécontentement pourrait bien connaître d'autres développements.

Parmi les nombreuses pommes de discorde, la plus grave est la réduction de la production laitière décidée à Bruxelles. *« Elle va à l'encontre de la morale »*, a déclaré M. Guillaume, après que M. Michel Jeannerod, président de la commission montagne et zones défavorisées de la FNSEA, avait formulé une demande d'exonération de toutes contraintes de production dans des régions qui subissent déjà de lourds handicaps naturels et qui disposent d'un éventail limité de possibilités de reconversion. M. Luc Guyau, leader du CNJA, en a appelé à la solidarité nationale : *« La montagne doit être pour la France ce que l'Irlande est pour l'Europe. »*

Le projet de loi « montagne », adopté mercredi 4 avril par le conseil des ministres, a fait également l'objet de critiques en règle. *« Ses insuffisances sont notoires*, a souligné M. Guillaume. *Il s'oriente beaucoup plus vers le soutien des activités non agricoles qui ne peuvent pourtant se greffer sur un territoire si les agriculteurs ne sont pas là pour assurer la permanence de la vie. »*

M. Raymond Lacombe, membre du conseil d'administration de la FNSEA, a vu dans ce projet de loi *« l'idée que l'on se fait dans certains milieux du devenir de la montagne. Pour eux, l'agriculture de montagne est une activité en déclin qui coûte cher à la nation. Il faut donc à leurs yeux jouer la carte des activités en expansion, c'est-à-dire avant tout celle du tourisme »*.

L. T.

Grèves sauvages en Finlande

De notre correspondant

Helsinki. – Le consensus politico-social dont s'enorgueillissent les dirigeants finlandais est actuellement mis à l'épreuve par une série de mouvements de grève illimités émanant de groupes professionnels plus connus naguère pour leur amour de l'ordre.

Ce sont d'abord les enseignants des *« écoles de base »*, plutôt conservateurs, qui ont entamé, le 2 avril, un mouvement de protestation contre le retard croissant de leurs traitements par rapport à l'évolution générale des salaires. Leur syndicat a limité la première grève de son histoire à quelques localités importantes, dont la capitale mais le mouvement pourrait s'étendre et se prolonger jusqu'aux grandes vacances en cas d'échec des négociations.

L'exemple a été suivi mardi par les éducatrices des jardins d'enfants pour les mêmes raisons. Enfin, ce sont les médecins des hôpitaux et des centres de santé qui ont commencé, le 5 avril, une grève illimitée qui n'a frappé, pour l'instant, que quelques centres urbains importants, dont Helsinki. Les médecins revendiquent une augmentation de salaire de 30 %, alors que la progression moyenne prévue pour cette année est de 3,2 % et de 3,6 % en 1985.

Ces catégories professionnelles sont toutes affiliées à l'AKAVA (syndicat des salariés de formation supérieure), la seule centrale à avoir catégoriquement rejeté les grandes lignes du compromis national, auquel était parvenu, de concert avec les autres partenaires sociaux, le médiateur désigné par le gouvernement, M. Pekkanen. Pour sa part, la grande centrale SAK (social-démocrate), qui donne généralement le ton en matière d'augmentations de salaires, s'était enfin résignée, après avoir grincé des dents, à approuver, il y a quelque temps, ce compromis qui s'inscrivait dans la ligne économique du gouvernement.

La centrale dissidente défend les intérêts de groupes professionnels dont les effectifs sont souvent employés par l'Etat, comme c'est le cas des médecins par exemple. Ce sont eux et la fonction publique en général, qui ont fait les frais de la politique de concertation instaurée depuis une quinzaine d'années par les sociaux-démocrates et connue ici tout simplement sous le nom de *« politique des revenus »*. Cette pratique, calculée sur le modèle suédois si elle a permis un développement de la société finlandaise, n'a pas été équitable et a favorisé en fait le secteur privé, qui a toujours pu profiter d'un accroissement naturel des salaires, alors que le secteur public ne pouvait excéder les limites fixées par les conventions collectives.

La situation dérange en tout cas le puissant parti social-démocrate et son dirigeant, M. Sorsa, le chef du gouvernement, parce qu'elle risque de donner le mauvais exemple et de favoriser une surenchère néfaste à sa politique économique. Mais il y a pire : c'est peu à peu le principe même de la concertation, bi ou tripartite, au niveau national, qui peut être remis en question. A en croire les syndicalistes sociaux-démocrates, c'est précisément ce que recherche le patronat influencé par un certain « thatchérisme ». Les employeurs encourageraient, comme ce fut le cas l'an passé, un retour aux négociations purement sectorielles, en vue de saper le prestige et l'influence des grandes centrales. Retour donc à la loi de la jungle, qui prévalait jusqu'à la fin des années 60.

Le durcissement patronal trouve une illustration dans le fait que le gouvernement a été obligé de multiplier le montant des amendes sanctionnant les grèves sauvages. Un tel retour en arrière est d'ailleurs encouragé par les communistes nostalgiques de la lutte des classes. Il est d'ailleurs intéressant que, seuls, le parti conservateur et le parti communiste – tous deux dans l'opposition – soutiennent les actuels mouvements de grève.

PAUL PARANT.

En Grande-Bretagne

La grève des mineurs se poursuit dans la plus grande confusion

De notre correspondant

Londres. – Quatre semaines après le début du mouvement, la grève des mineurs britanniques continue. Mais, au moment où elle semblait devoir s'étendre grâce à la solidarité d'autres syndicats, de nouvelles divisions ne font qu'accentuer l'étonnante confusion qui a marqué ce conflit, dès le départ.

Pour la deuxième fois, les mineurs du Nottinghamshire – le bassin le plus important après celui du Yorkshire – se sont opposés aux directives de leur syndicat. Par 186 voix contre 72, leurs délégués ont décidé, le 5 avril, de rester à la mine, alors que leurs dirigeants les invitaient à ne pas franchir les piquets de grève.

Autre coup dur pour les dirigeants de l'Union nationale des mineurs (NUM) : la Confédération de la métallurgie, forte de soixante-dix mille membres, a refusé de soutenir effectivement la grève des mineurs. Elle ne suit pas l'exemple du Syndicat des cheminots et de celui des marins, qui, le 4 avril, avaient décidé de bloquer le transport du charbon dans tout le pays. Leur décision pouvait entraîner une nette aggravation des conséquences économiques du débrayage des mineurs alors que jusqu'à présent, étant donné l'importance des stocks de charbon, elles étaient très limitées. Le refus des métallurgistes risque d'atténuer considérablement la détermination des cheminots et des marins. Déjà, le 5 avril, on avait pu constater que des trains continuaient d'approvisionner les centrales électriques ou les aciéries et qu'un bateau transportant du charbon d'importation d'Australie avait été déchargé au Pays de Galles.

Les ouvriers de la métallurgie ont dû, au cours des années précédentes, subir des milliers de suppressions d'emploi, sous la direction de M. Ian McGrégor aujourd'hui à la tête des charbonnages pour assurer la même politique. Ils craignent manifestement que la grève des mineurs ne mette de nouveau en péril leur situation.

FRANCIS CORNU.

MONNAIES ET CHANGES

LA TENSION MONÉTAIRE AUX ÉTATS-UNIS PROVOQUE UNE REPRISE DU DOLLAR

La plupart des grandes banques américaines, la First National Bank of Chicago en tête, ont relevé, jeudi 5 avril, leurs taux de base (prime rate) pour le porter de 11 1/2 % à 12 %.

Presque en même temps, la Réserve fédérale a publié les dernières statistiques sur l'évolution de la masse monétaire aux États-Unis. Ces statistiques font ressortir un gonflement hebdomadaire de 2,2 milliards de dollars. De son côté, le loyer de l'argent sur le marché monétaire a monté en l'espace d'une semaine : 10,41 % en moyenne contre 10,15 % environ.

Cette tension a provoqué immédiatement une reprise du dollar à New-York d'abord, le 5 avril au soir, sur les autres places financières internationales ensuite, ce vendredi matin. En fin de matinée, le cours de la devise américaine à Paris, un moment parvenu à 8,11 F, s'établissait à 8,09 F (contre 8,034 F la veille). Il s'inscrivait à 2,628 DM (contre 2,6101 DM) à Francfort et à 2,18 FS (contre 2,168 FS) à Zurich.

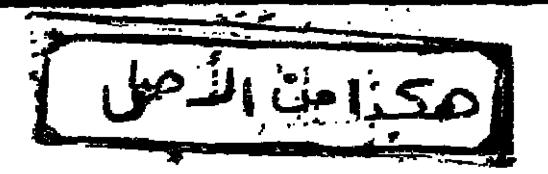
Le phénomène de bascule habituel a joué et l'or a baissé. A Londres, il se traitait entre 378,5 dollars et 379 dollars l'once.

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS DU JOUR		UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS	
	+ bas	+ haut	Rep. + ou dép. −		Rep. + ou dép. −		Rep. + ou dép. −	
$ E-U.	8,0880	8,0910	+ 90	+ 115	+ 205	+ 245	+ 525	+ 645
$ can.	6,3138	6,3176	+ 95	+ 129	+ 195	+ 241	+ 495	+ 563
Yen (100) ...	3,5843	3,5872	+ 177	+ 197	+ 377	+ 403	+ 1090	+ 1154
DM	3,0774	3,0794	+ 166	+ 178	+ 355	+ 374	+ 1001	+ 1055
Florin	2,7278	2,7298	+ 133	+ 145	+ 289	+ 306	+ 831	+ 881
F.B. (100) ...	15,0363	15,0460	+ 28	+ 116	+ 101	+ 259	+ 220	+ 582
F.S.	3,7135	3,7166	+ 266	+ 285	+ 572	+ 598	+ 1602	+ 1675
L (1 000) ...	4,9688	4,9722	− 176	− 146	− 347	− 300	− 1037	− 923
£	11,5011	11,5111	+ 338	+ 390	+ 355	+ 787	+ 1951	+ 2157

TAUX DES EUROMONNAIES

$ E-U.	10 9/16	10 15/16	10 5/8	11	10 3/4	11 1/8	11 1/16	11 7/16
DM	5 1/4	5 5/8	5 7/16	5 13/16	5 1/2	5 7/8	5 3/4	6 1/8
Florin	5 7/8	6 3/8	6	6 3/8	6 1/16	6 7/16	6 1/8	6 1/2
F.B. (100) ..	11 1/2	12	11 5/8	12 3/8	11 5/8	12 3/8	11 7/8	12 5/8
F.S.	1 5/8	2 1/8	3 3/16	3 9/16	3 5/16	3 11/16	3 3/4	4 1/8
L (1 000) ..	15	16	16	16 3/4	16 1/4	17	16 3/4	16 3/8
£	8 5/16	8 11/16	8 1/2	8 7/8	8 5/8	9	8 15/16	9 5/16
F. franç. .	12	12 1/2	12 1/8	12 5/8	12 1/2	13	14 3/8	14 7/8



MARCHÉS FINANCIERS

PARIS

6 avril

Bonne tenue

Journée-test à la Bourse de Paris où la communauté financière attendait avec impatience de voir comment allait se comporter notre place après la forte chute de Wall Street motivée par le relèvement de 11,5 % à 12 % du taux bancaire américain, le second intervenu en trois semaines.

Eh bien, le palais Brongniart se comporte fort bien « constate un familier de la corbeille », soulignant le rapide redressement des cours intervenus après une ouverture en légère hausse. Initialement en baisse de 0,3 % peu après le premier son de cloche la cote parvenait peu après à l'équilibre à l'approche de la clôture.

Pas le moindre mouvement de mauvaise humeur au fil des compartiments et l'on continuait à noter, comme les jours précédents, la présence d'un certain nombre d'achats pour compte d'investisseurs étrangers, notamment britanniques. De plus, il semble bien que quelques opérateurs parisiens aient récemment procédé à des allégements de leurs positions en valeurs étrangères au profit d'actions françaises.

Vendredi, Chantiers France-Dunkerque, en repli récemment, gagnait brusquement 7 %, signe que les professionnels s'essaient encore à quelque aller-retour avant la prochaine radiation, en mai, de cette action présentement cotée au RM. Par ailleurs, les écarts sont plus limités, Télémécanique, Ciments français, Pollet et Creusot-Loire gagnant 3 % à 4 %. A l'inverse, repli de Dassault (– 3 %), Nord-Est, TRT, SGE-SB (– 2 % environ). L'or est dégringolé de 381,60 à 378,75 dollars l'once à Londres tandis qu'ici le lingot perdait 150 F, à 98 500 F, le napoléon gagnant 3 F à 628 F.

La cotation d'Amrep a été suspendue le 6 avril en attendant de connaître l'issue de la réunion des conseils d'administration de cette société et de sa filiale à problèmes, UIE.

NEW-YORK

Au plus bas depuis un an

La tension monétaire a eu raison, jeudi, de la résistance à la baisse opposée ces derniers jours à Wall Street. La séance avait pourtant bien commencé et, deux heures après l'ouverture, le « Dow » avait progressé d'une dizaine de points. Mais, dès que fut connue la décision des banques de relever leur taux de base (*prime rate*) de 11 1/2 % à 12 %, la tendance se retourna brutalement. A la clôture, l'indice des industrielles enregistrait une perte importante de 18,01 points et s'établissait à 1 130,54, son niveau le plus bas depuis le 8 avril 1983 (1 124,71), soit presque un an, à trois jours près.

Le bilan de la journée a reflété très exactement ce brutal alourdissement. Sur 2 004 valeurs traitées, 1 246 ont baissé, 384 seulement ont monté et 374 n'ont pas varié.

Cette subite tension monétaire, le marché s'y attendait pourtant. Mais, plus que le phénomène en lui-même, les investisseurs ont redouté une réaction en chaîne et de nouvelles hausses. Selon un analyste, ce problème de taux devient un casse-tête pour les opérateurs, plus tentés de dégager des rendements de 10 % à 12 % sur des obligations, par exemple, que de rechercher une rentabilité plus problématique avec des actions.

L'activité a porté sur 101,75 millions de titres contre 92,9 millions.

VALEURS	Cours du 4 avril	Cours du 5 avril
Alcoa	38 1/2	37 7/8
A.T.T.	15 5/8	15 1/2
Boeing	37 1/4	36 3/8
Chase Manhattan Bank	47 3/4	48 1/4
Du Pont de Nemours	48 1/8	47
Eastman Kodak	64 1/4	63 3/8
Exxon	38 1/2	38 1/4
Ford	35 1/2	33 1/4
General Electric	53 5/8	51 5/8
General Foods	46 3/8	45 7/8
General Motors	63 7/8	62 1/8
Goodyear	26	25 1/8
I.B.M.	110 7/8	108 5/8
I.T.T.	40 3/8	39 7/8
Mobil Oil	30 1/8	30 1/4
Pfizer	34 1/2	33 1/8
Schlumberger	53 1/4	53 1/8
Texaco	38 1/4	38 5/8
U.A.L. Inc.	31 1/2	29
Union Carbide	55 5/8	54 7/8
U.S. Steel	30 1/2	29 5/8
Westinghouse	44 3/8	44 3/4
Xerox Corp.	40 3/8	39 1/2

LA VIE DES SOCIÉTÉS

BEGHIN-SAY. – La Banque industrielle et commerciale du Marais a informé les autorités boursières que la participation de la société SAPAG (Société anonyme parisienne de gestion) dans la firme Beghin-Say avait franchi le seuil des 10 %.

GÉRANCE D'ARMEMENT. – Le Groupe des assurances nationales (GAN) vient de porter à plus de 10 % sa participation dans le capital de la société Gérance d'armement dont les actions sont inscrites à la cote officielle de la Bourse de Paris, selon un communiqué de la Chambre syndicale des agents de change. La Compagnie financière de Suez précise à ce sujet, que, à la suite de reclassements de titres intervenus auprès de divers investisseurs institutionnels, sa participation indirecte dans cette société holding se trouve ramenée à 31 % depuis le 30 mars dernier.

Ce reclassement s'inscrit dans le cadre de la reprise, intervenue en janvier 1983, des participations industrielles et immobilières de l'Européenne de Banque. La Compagnie financière de Suez avait alors acquis à travers le contrôle de l'établissement financier Auxilec une participation de 63 % environ dans la SA Gérance d'armement (SAGA). En accord avec les autorités boursières, il avait été précisé à cette époque que cette prise de participation constituait une opération de portage majoritaire provisoire. Suez ayant l'intention de procéder par la suite au reclassement d'une partie importante des actions acquises, ce qu'elle vient de faire.

CHASE MANHATTAN BANK. – Cette banque américaine a donné suite à son offre publique d'achat de la banque néerlandaise Nederlandse Crediet Bank (NCB). La Chase Manhattan a offert 40 florins par action de 20 florins nominale. La NCB a précisé que 99 % des actions avaient été offerts à la Chase Manhattan lundi dernier, à la clôture de la période de présentation et de vente des actions. La valeur NCB disparaîtra de la Bourse des valeurs d'Amsterdam, a encore précisé la NCB, la quatrième banque comerciale des Pays-Bas. La NCB emploie deux mille quatre cents personnes et compte cent dix succursales aux Pays-Bas. Elle a enregistré en 1983 un bénéfice net de 9 millions de florins contre 7,3 millions en 1982. La valeur totale de son bilan s'élevait au 30 juin 1983 à 14,1 milliards de florins.

INDICES QUOTIDIENS
(INSEE, base 100 : 29 déc. 1983)

	4 avril	5 avril
Valeurs françaises	106,6	107,5
Valeurs étrangères	98,5	98,7

Cie DES AGENTS DE CHANGE
(Base 100 : 31 déc. 1981)

	4 avril	5 avril
Indice général	166,2	167,6

TAUX DU MARCHÉ MONÉTAIRE
Effets privés du 6 avril .... 12 1/2 %

COURS DU DOLLAR A TOKYO

	5 avril	6 avril
1 dollar (en yens)	224,95	225,60

BOURSE DE PARIS — Comptant — 6 AVRIL

VALEURS	% du nom.	% du coupon
3 %	25 60	1 549
5 %	....	0 902
3 % amort. 45-54	....	2 049
Emp. 7 % 1973	9828	..
Emp. 8,80 % 77	118 25	7 694
9,80 % 78/93	90 60	7 230
8,80 % 78/86	92	2 813
10,80 % 79/94	93 30	6 374
13,25 % 80/90	101 20	11 186
13,80 % 80/87	102 70	6 561
13,80 % 81/99	101 55	3 130
16,75 % 81/87	110 25	9 611
16,20 % 82/90	111 30	3 762
16 % juin 82	111 20	13 246
E.D.F. 7,8 % 61	137	3 082
E.D.F. 14,5 % 80-92	101 40	11 196
Ch. France 3 %	125 20	..
CNB Bques janv. 82	101 90	3 539
CNB Paribas	102 20	3 538
CNB Suez	102 46	3 538
CNI janv. 82	101 85	3 538

Obligations convertibles

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
B.S.N. 10,50 % 77	2690	....
Carrefour 6,75 % 77	336	....
Interbail (obl. conv.)	259	260
Lafarge 6 % 72	350	350
Martel 8,75 % 70	1780	1780
Michelin 5,50 % 70	640	....
Moët-Hennessy 8 % 77	1780	....
Pétr. (Fse) 7,50 % 79	242	241
Peugeot 6 % 70-75	357	....
Sanofi 10,25 % 77	....	....
SCREG	170	....
Télém. 7 % 74	186 50	186
Thom.-CSF 8,9 % 77	361	361

Actions au comptant

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Aciers Peugeot	55 50	55 50
A.G.F. (St Cent.)	340	....
A.G.P. Vie	4950	4640
Agr. Inc. Madag.	96	83 30
Alfred Herlicq	68	....
Allobroge	355	358
André Roudière	139	....
Applic. Hydraul.	319	318 40
Arbel	37 30	37 30
Artois	460	470
At. Ch. Loire	14	14

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
[illegible]	370	....
Dagneaux	145	145
Delalande S.A.	405	421 20
Delmas-Vieljeux	757	....
Dév. Rég. P.d.C (Li)	130	130
Didot-Bottin	605	605
Dist. Indochine	410	....
Drag. Trav. Pub.	240	248 60
Duc-Lamothe	178 30	184 20 o
Dunlop	....	....
Eaux Bass. Vichy	1030	....
Eaux Vittel	941	941
Ecco	2515	2515
Economats Centre	510	507
Electro-Banque	279	....
Electro-Financ.	472	488
Eli-Antargaz	156	....
E.L.M. Leblanc	812	810
Emali-Bretagne	122 50	....
Entrepôts Paris	273	....
Epargne (B)	1140	....
Epargne de France	326 70	....
Epeda-BF	1280	1280
Escaut-Meuse	419	....
Eurocom	635	630
Europ. Accumul.	30 25	30 30
Eternit	363	361
Félix Potin	1082	1100
Ferm. Vichy (Ly)	128 50	....
Finalens	97 10	99
FIPP	100	....
Fnac	259	258
Focep (Chât. eau)	1000	1000
Foncière (Cie)	203 50	200
Fonc. Agache-W.	113	....
Fonc. Lyonnaise	1700	....
Foncina	172	176
Forges Gueugnon	13 90	....
Forges Strasbourg	131 50	....
Forinter	1140	1120
Fougerolle	68	70
France I.A.R.D.	103	102 50
France (La)	853	....
Frankel	182	179 o
Fromageries Bel	840	839
From. Paul Renard	440	457 50 d
GAN	686	686
Gaumont	600	600
Gaz et Eaux	1385	1380
Generale	110	....
Gér. Arm. Hold.	25 50	24 90
Gerland (Ly)	730	725
Gévelot	270	277
Gr. Fin. Constr.	209	....
Gds Moul. Corbeil	80	79 50
Gds Moul. Paris	280	....
Groupe Victoire	721	711
G. Transp. Ind.	185	185

Règlement mensuel

Dans la quatrième colonne, figurent les variations en pourcentages, des cours de la séance du jour par rapport à ceux de la veille.

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% + –
1870	4,5 % 1973	1870	1863	1863	– 0 37
3420	C.N.E. 3 %	3449	3440	3445	– 0 11
205	Accor	205	205	205	....
705	Agence Havas	740	740	740	....
640	Europe n° 1	687	680	680	– 1 04
820	Facom	839	821	821	– 2 14
700	Fichet-Bauche	715	725	725	+ 1 39
183	Froutal	186	185 60	185 60	– 0 21
580	Gén. Electr.	546	532	533	– 2 73
690	Gen. Motors	642	635	634	– 1 24
91	Goldfields	87 90	86 80	86 80	– 1 25
235	Harmony	235	229	228 50	– 2 76
39	Hitachi	42 60	41 60	41 60	– 2 34
695	Hoechst Akt.	679	673	673	– 0 88
93	Imp. Chemical	86 30	86 80	86 80	+ 0 57
142	Inco. Limited	145 50	141 50	141 50	– 2 74
1160	IBM	1124	1115	1115	– 0 80
305	T.D.K.	295	286	286	– 3 05
890	Unilever	892	881	881	– 1 23
630	Unit. Techn.	615	612	612	– 0 48
1400	Vaal Reefs	1328	1300	1308	– 1 50
650	West Deep	623	626	625	+ 0 32
535	West Hold.	530	526	527	– 0 56
430	Xerox Corp.	408	403	405	....
2 61	Zambia Corp.	3 15	3 05	3 05	– 3 17

COTE DES CHANGES

MARCHÉ OFFICIEL	COURS préc.	COURS 6/4	Cours des billets aux guichets: Achat	Vente
Etats-Unis ($ 1)	8 034	8 094	7 820	8 220
Allemagne (100 DM)	307 870	307 710	295	315
Belgique (100 F)	15 043	15 051	14 100	15 200
Pays-Bas (100 fl.)	272 860	272 870	260	280
Danemark (100 krd)	83 770	83 820	79	87
Norvège (100 k)	106 690	106 760	100	107
Grande-Bretagne (£ 1)	11 532	11 510	11 150	12 050
Grèce (100 drachmes)	7 742	7 784	7 100	8 850
Italie (1 000 lires)	4 964	4 970	4 746	5 200
Suisse (100 fr.)	370 900	371 320	361	382
Suède (100 krs)	103 540	103 540	98	106
Autriche (100 sch)	43 740	43 730	42 800	44 800
Espagne (100 pes.)	5 384	5 375	5 150	5 750
Portugal (100 esc.)	6 045	6 050	5 600	6 800
Canada ($ can 1)	6 281	6 312	6 070	6 410
Japon (100 yens)	3 575	3 588	3 430	3 550

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 6/4
Or fin (kilo en barre)	98700	98500
Or fin (en lingot)	98650	98500
Pièce française (20 fr)	625	628
Pièce française (10 fr)	401	.....
Pièce suisse (20 fr)	620	625
Pièce latine (20 fr)	593	598
Souverain	755	759
Pièce de 20 dollars	4210	4200
Pièce de 10 dollars	2200	2202 50
Pièce de 5 dollars	1300	.....
Pièce de 50 pesos	3990	3985
Pièce de 10 florins	629	626

Le Monde

UN JOUR DANS LE MONDE

LE CENTENAIRE DE LA LOI DE 1884 SUR LES COMMUNES

« La décentralisation est irréversible »
déclare M. Defferre à Limoges

De notre envoyé spécial

Limoges. – C'est à Limoges que M. Gaston Defferre, ministre de l'intérieur et de la décentralisation, avait, le 5 avril, choisi de célébrer au nom du gouvernement le centenaire de la loi du 5 avril 1884. Ce texte qui avait été défendu par le ministre de l'intérieur de l'époque, Pierre Waldeck-Rousseau, dans le cabinet Jules Ferry, a défini les fondements de l'organisation municipale et est devenu, au fil des ans, la charte des communes. *« Limoges, parce que cette ville est au centre de la France, parce que son maire, M. Louis Longequeue, est un ami et parce que les débats politiques et publics sont toujours d'un grand intérêt à Limoges et en Haute-Vienne »*, a expliqué le ministre devant de nombreux élus locaux rassemblés dans la salle des fêtes de la mairie annexe de Limoges-Lan-douge (1).

Auparavant, M. Defferre avait tenu à se faire expliquer par le commissaire de la République, M. Jacques Gérard, les fonctionnaires et les élus, comment sur le terrain s'effectuait le transfert des compétences en matière d'urbanisme de l'État vers les communes. Depuis le 1er avril en effet ce sont les maires dans les communes dotées d'un plan d'occupation des sols qui délivrent sous leur propre responsabilité les permis de construire. En Haute-Vienne, vingt-trois plans ont été approuvés et, pour 55 %, la population est concernée. A Limoges, par prudence et pragmatisme, M. Longequeue fait instruire les demandes de permis de construire à la fois par les services de l'équipement (de l'Etat) et par ses propres bureaux municipaux pour éviter au maximum les risques de contentieux devant le tribunal administratif.

Dressant un bilan de la décentralisation deux ans après la promulgation de la loi du 2 mars 1982, M. Defferre a indiqué qu'il avait fait voter quinze lois et fait signer cent trente-trois décrets d'application. *« La décentralisation est irréversible*, a-t-il dit, *et aucun gouvernement ne pourra à l'avenir reprendre aux élus les droits, les libertés et les compétences qu'ils ont acquis. »*

Deux grands ensembles législatifs doivent encore être élaborés pour parachever un édifice dont peu de responsables contestent aujourd'hui le bien-fondé.

● Le statut des élus locaux qui donnera lieu à une large concertation, car *« pour avoir une valeur réelle, il faudra qu'il soit approuvé non seulement par la majorité actuelle, mais aussi par une partie de l'opposition »*, a précisé M. Defferre. Mais les questions du cumul des mandats, des indemnités versées aux élus et du nombre d'heures disponibles pour que ceux-ci exercent leurs fonctions soulèvent des difficultés.

● La réforme des moyens financiers des collectivités locales. Dès 1984 devraient être examinées les mesures relatives à la modification de la taxe professionnelle en attendant une réforme d'ensemble lorsqu'auront été achevés les transferts de compétence (c'est-à-dire à la fin de 1985) et qui concernera la fiscalité directe locale et les diverses dotations financières versées par l'Etat aux communes, aux départements et aux régions.

FRANÇOIS GROSRICHARD.

(1) M. Longequeue est aussi sénateur (PS), président du conseil régional du Limousin et président de l'Association des maires de la Haute-Vienne.

Selon l'INSEE

LES INVESTISSEMENTS PRODUCTIFS AUGMENTERONT FORTEMENT

Les investissements productifs augmenteraient fortement cette année en France, d'après les réponses fournies par les industriels à l'INSEE. La progression serait de 20 % en valeur par rapport à 1983, soit compte tenu de la hausse des prix, de quelque 11 % en volume.

Les indications fournies à l'INSEE par les chefs d'entreprise du secteur productif concurrentiel privé et public couvrent 30 % environ de l'investissement total, soit 150 milliards de F sur 465 milliards. Il faut donc se garder d'en tirer des conclusions trop optimistes sur un redémarrage général de l'investissement. Que feront notamment l'agriculture, les services, le commerce ?

Le résultat de l'enquête de l'INSEE confirme les réponses faites par les industriels en novembre dernier. Ceux-ci, à la surprise générale, annonçaient déjà un redémarrage de la croissance de leurs dépenses d'équipements (+ 15 % en valeur, soit + 6 % en volume).

Le bond attendu de l'investissement en 1984 serait surtout le fait des entreprises publiques du secteur concurrentiel. Les équipements des entreprises privées progresseraient aussi, mais sensiblement moins vite. De même, le redémarrage attendu se concentrerait dans les industries intermédiaires (production et transformation des métaux...), qui sont d'ailleurs celles qui connaissent actuellement l'activité la plus forte.

AL. V.

Sur le vif

Plus malheureux que toi...!

D'accord ce n'est pas rigolo d'être cul-de-jatte, clochard, débile, mendiant, grabataire, canne blanche, fugueur, manchot ou handicapé moteur. Mais quoi, il y a bien plus malheureux que ces malheureux, ce sont les gens qui s'occupent d'eux.

Mardi dernier, aux « Dossiers de l'écran » ouverts par Badinter, on a suivi, en larmes, le long calvaire d'une éducatrice. Elle faisait partie d'une équipe de quatre surveillants chargés de huit jeunes un peu perturbés, un peu nerveux, parqués dans un mini-foyer.

Et elle avait de ces problèmes ! Bien pire qu'eux. Forcément, elle rentrait souvent en retard pour le dîner. Son mari était obligé de mettre le couvert, de faire la soupe en sachet. Il n'était pas content, ce mec, il râlait sec, mettez-vous à sa place. Et le jour où la gamine a vomi et où il a dû lui tenir la tête au-dessus de la cuvette... Ce cinéma ! Pourtant, elle avait une bonne excuse, sa femme, ce soir-là : un de ses petits loubards s'était jeté par la fenêtre. Autour de moi, on s'interrogeait, on se demandait pourquoi il avait fait ça. Ne cherchez pas, c'est pour embêter la mono.

Et encore, elle, ce n'est rien. Il y a beaucoup plus malheureux que les malheureux qui veillent sur les malheureux, ce sont les voisins innocents de ces foyers d'infection.

Tenez, quand les Petits Frères des pauvres ont voulu ouvrir un centre d'accueil dans le dix-septième arrondissement de Paris, il y a eu des pétitions, des milliers de signatures. La grosse colère. On en voyait déjà de toutes les couleurs dans le quartier, des Jaunes, des Noirs, des cafés-au-lait, des-pas-comme-nous-autres. On n'allait pas nous obliger, en plus, à vivre avec des gens pareils. Merci bien !

Non, au bout du compte, les moins à plaindre ce sont les culs-de-jatte, les clochards, les débiles, les manchots, les mendiants et la suite. Je connais un gars, un copain de mon beau-frère, il est sourd, muet, aveugle, mal rasé, avec un teint de papier mâché, et dès qu'il ouvre la bouche il fait des couacs épouvantables. Moi, je lui ai dit, je lui ai tapoté dans le creux de la main : le moins malheureux, pour finir, c'est toi. Au moins toi, tu ne te vois pas, tu ne t'entends pas. Tu ne sais pas la chance que tu as.

CLAUDE SARRAUTE.

En Moselle

Trois élus communistes contestent la participation du PCF au gouvernement

Mme Henriette Simonetto, maire communiste d'Algrange, ville minière de la Moselle, a affirmé, vendredi 6 avril, après les décisions gouvernementales relatives à la sidérurgie que *« les ministres communistes n'ont plus leur place au gouvernement »*. Membre du PC depuis 1949 et maire de la ville depuis 1977, Mme Simonetto considère que *« le plan gouvernemental est une erreur »*, mais a précisé qu'elle *« reste solidaire de son parti »*. En revanche, M. Henri Klenne, maire d'Ottange, petite commune minière proche de Thionville, a donné sa démission du PCF pour protester contre le maintien de ce parti dans un gouvernement qui, selon lui, poursuit une politique de droite.

Ancien mineur, syndicaliste et membre du PCF depuis 1968, M. Klenne est maire d'Ottange depuis les élections municipales de 1977. *« Il ne m'est plus possible*, a-t-il déclaré jeudi 5 avril, *d'un côté, de crier « non aux licenciements » dans les manifestations avec mes camarades mineurs, et, de l'autre, d'accepter le soutien à un gouvernement qui poursuit la politique de la droite de démantèlement de la sidérurgie et de licenciements. » « Toute ma vie je me suis battu comme syndicaliste*, a-t-il ajouté, *aujourd'hui je ne puis pas être d'accord avec la politique qui est menée et qui est inadmissible venant d'un gouvernement de gauche. »*

A propos des conséquences que pourrait avoir sa démission sur ses rapports avec les membres du conseil municipal, tous élus sur une liste communiste, M. Klenne s'est déclaré sans inquiétudes et a affirmé qu'il avait *« le soutien de toute la population »*.

Au début de la semaine déjà, un autre élu communiste du département de la Moselle, M. Angel Filipetti, avait contesté la participation du PCF au gouvernement.

Conseiller général du canton de Fontoy et maire d'Audun-le-Tiche, M. Filipetti avait déclaré le 1er avril : *« L'Union des forces de gauche, au sein de ce gouvernement, s'est faite sur un programme de relance économique des secteurs sidérurgiques et miniers, programme proposé par le président de la République et rappelé par lui lors de son passage en Lorraine. »* M. Filipetti estimait par conséquent que *« étant donné que ces objectifs ne sont pas respectés, la participation des ministres communistes au gouvernement (...) n'a plus lieu d'être »*.

Le secrétaire régional de Lorraine du PC, M. Roland Favaro, considère qu'il s'agit de *« réactions individuelles »* et a affirmé, le 6 avril : *« La grande majorité des communistes lorrains estiment qu'il faut rester au gouvernement pour que la politique décidée en 1981 soit appliquée. »*

● *M. Renouvin (NAR) reçu par M. Mitterrand.* – M. Bertrand Renouvin, membre du comité directeur de la Nouvelle action royaliste, a été reçu par le président de la République vendredi 6 avril.

● *L'Ouest et M. Rocard.* – Les cent deux parlementaires (PS, RPR et UDF) de Bretagne, de Basse-Normandie et des Pays de la Loire ont, à l'initiative des sénateurs de ces régions, décidé de demander une audience à M. Michel Rocard, ministre de l'agriculture, pour qu'il leur *« fournisse les éclaircissements nécessaires et prenne des engagements précis »* et qu'il leur *« indique comment il entend remédier à la chute inévitable du revenu des agriculteurs que les dispositions annoncées entraîneraient »*.

● *Progression de la production industrielle en RFA.* – La production industrielle ouest-allemande a été stable en février (en données corrigées des variations saisonnières). La seule industrie manufacturière a progressé de 0,5 % ; mais la production a diminué de près de 5 % dans le bâtiment. Sur janvier-février comparé à novembre-décembre, la production industrielle a augmenté de 1,2 %. Par rapport à janvier-février 1983, elle a progressé de 7,5 %. – *(AFP.)*

Le numéro du « Monde » daté 6 avril 1984 a été tiré à 483 269 exemplaires

A B C D E F G

En Guinée

« Nous nous sommes engagés à faire respecter les droits de l'homme »
déclare le nouveau chef de l'Etat

Le nouveau chef de l'Etat guinéen, le colonel Lansana Conte, a présidé, jeudi 5 avril, à Conakry, le premier conseil des ministres du gouvernement, qui avait été formé la veille. Il a déclaré à l'issue de cette réunion : *« Le problème des droits de l'homme en Guinée sera le problème principal que le Comité militaire de redressement national* [CMRN] *va résoudre, et nous nous sommes engagés à faire respecter ces droits dans notre pays. » « Tous les Guinéens*, a-t-il ajouté, *ont les mêmes droits et les mêmes devoirs. Depuis l'indépendance, nous avons vécu dans l'injustice. L'homme n'avait pas le droit de s'exprimer. »* Interrogé sur le point de savoir pourquoi l'armée a attendu si longtemps avant d'intervenir, le colonel Conte a répondu : *« Si nous avons pris tout ce temps pour faire ce coup d'Etat, c'était pour mieux le réussir. Si nous avions tenté de le faire du vivant de Sekou Touré, certains de ceux qui vous parlent aujourd'hui n'existeraient plus. » « Avant*, a-t-il poursuivi, *les Guinéens ne pouvaient pas réfléchir. Certains d'entre eux agissaient comme des bêtes de somme. Ils étaient téléguidés. C'est pourquoi nous allons reprendre l'éducation de nos militaires et de tous les citoyens. »*

Le CMRN devrait, d'autre part, dépêcher, dans les tout prochains jours, plusieurs émissaires dans les capitales africaines. Plusieurs centaines d'élèves et d'étudiants de la capitale se sont, par ailleurs, rendus, jeudi, au camp Alamy Samory (où s'est réuni le gouvernement pour la première fois), pour *« témoigner leur soutien sans réserve au CMRN »*, a indiqué Radio-Conakry. La radio guinéenne a cessé, jeudi en fin de matinée, d'émettre de la musique militaire (ce qu'elle faisait depuis l'annonce du coup d'État), pour passer des émissions de variétés, ce qui tendrait à prouver que le deuil de quarante jours, décrété à la suite de la mort du président Sekou Touré, est aujourd'hui achevé. Radio-Conakry a même créé une nouvelle émission, le *« téléphone vert »*, qui permet aux auditeurs d'intervenir directement sur l'antenne pour faire part – à condition de se présenter nommément – de leurs jugements sur l'ancien régime.

Le calme régnait, jeudi, dans la capitale guinéenne. Le CMRN a néanmoins lancé *« un appel pressant à la vigilance »* à la population de Conakry, devant *« les mouvements d'un groupuscule nostalgique de l'arbitraire du passé »*. Ce *« groupuscule »*, précise un communiqué du CMRN, *« est de connivence avec certaines ambassades étrangères »* et vise *« à nuire aux activités du CMRN »*. *« Le CMRN vaincra »*, conclut le communiqué.

Il semble, d'autre part, que MM. Ismaël Touré, demi-frère du président défunt et ancien ministre des mines et de la géologie, Siaka Touré, neveu du président et ancien commandant du camp Boiro, Mamadi Keita, ancien ministre de l'enseignement supérieur, et Moussa Diakité, ancien ministre du logement, sont détenus au camp Boiro, attendant de passer en jugement.

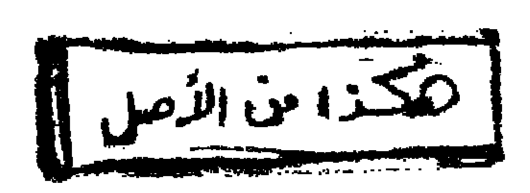
Le Comité militaire de redressement national a, d'autre part, élargi le nombre de ses membres, passant de dix-huit à vingt-cinq membres. Les nouveaux entrants sont le chef de bataillon Sidy Mohamed Keita, les capitaines Mohamed Traore, Bakary Sakho, Sekou Traore, Alfa Oumar Diallo, Kerfalla Camara, et l'adjudant Sekou Touré. Cinq de ces nouveaux membres font également partie du gouvernement. Enfin, le CMRN a ordonné la *« relaxe pure et simple de tous les détenus de droit commun »*, précisant toutefois que cette mesure ne s'appliquait pas *« aux toxicomanes et aux criminels »*.

La France a décidé d'acheminer en Guinée 3 000 tonnes de céréales au titre de l'aide alimentaire d'urgence, indique-t-on jeudi à Paris, au ministère de la coopération et du développement. – *(AFP, Reuter, AP).*

M. ROBERT BADINTER N'EST PAS HOSTILE AU MAINTIEN DES ORDRES PROFESSIONNELS

La revue *Impact médecin* a publié le 5 avril un important dossier sur « Justice et médecine », qui comporte notamment une interview de M. Robert Badinter, ministre de la justice. A la question : *« Avez-vous une position affirmée en ce qui concerne la suppression ou le maintien de l'instance disciplinaire de l'ordre ? »*, le garde des sceaux répond : *« Cette question n'est pas spécifique à l'ordre des médecins. C'est ainsi que le ministère de la justice a la tutelle de professions juridiques ou judiciaires organisées en ordres ou compagnies et qui possèdent des formations disciplinaires. En l'état, je ne suis pas hostile, pour les professions relevant de mes attributions, au maintien des attributions disciplinaires des organismes professionnels, telles qu'elles sont actuellement prévues par les textes en vigueur, dès lors que leurs décisions sont soumises au contrôle des juridictions de droit commun. »*

D'autre part, à la question : *« Pour éviter les poursuites abusives, un arbitrage préalable systématique et amiable de l'ordre serait-il, selon vous, opportun ? »*, le ministre de la justice répond : *« Il n'apparaît pas possible qu'un ordre professionnel se voie reconnaître un rôle de filtre obligatoire pour examiner des problèmes touchant au fond du droit – mise en œuvre d'un principe de responsabilité – et concernant les relations entre les professionnels et leurs clients. »*



Le Monde
Loisirs

RAIMOND-DITYVON/VIVA

Le vin sur les cartes de France, page II

Supplément au nº 12192. Ne peut être vendu séparément. Samedi 7 avril 1984.

Le vin sur les cartes de France

Beaujolais, champagnes, bordeaux qu'êtes-vous devenus ?

LA France est le pays du vin et même, souvent, du bon vin. Mais il ne semble pas que les Français soient exactement informés de celui-ci. Et, disons-le tout net, dans leur majorité, ils boivent n'importe quoi!

Piquette, disait-on autrefois de ces petits vins légers avec quelque dédain! Mais pourtant cette piquette avait du bon, donnant largement à la soif, ne faisant pas de mal au corps non plus qu'à la tête. (« *Beuvez toujours, vous ne mourrez jamais* », disait Rabelais!) Ces vins frais, fruités, un peu piquants, de mauvaise conservation (ce qui déplaît au négoce, certes), ces vins « ginguets » comme on disait du piccolo d'Argenteuil bu dans les guinguettes, ces vins, enfin, pour le courant des jours, laissant aux fêtes les crus à déguster à petites gorgées.

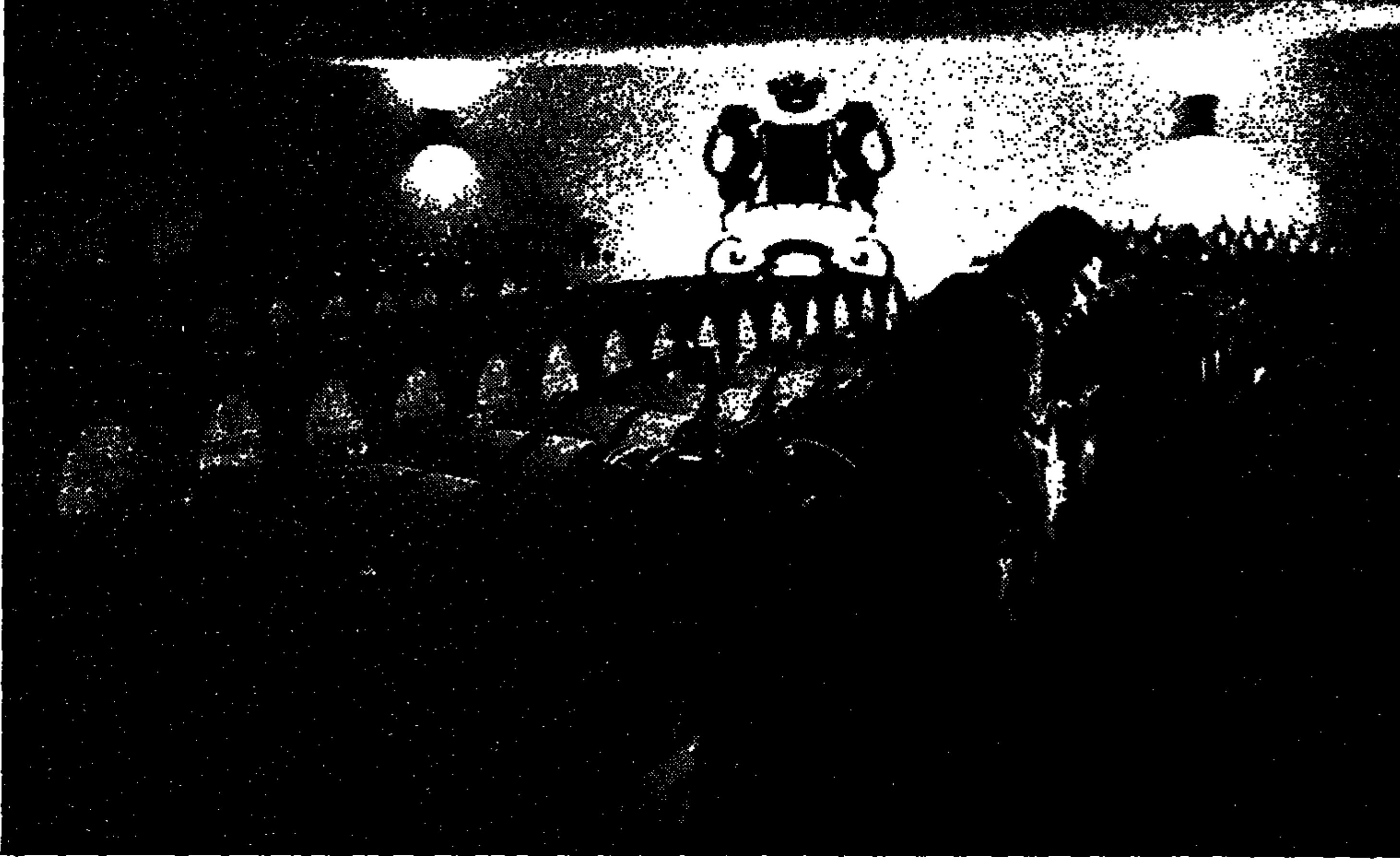
Tel était un peu le beaujolais, à Lyon, qu'il ne quittait guère. C'est que si les voyages forment les grands vins, ils sont, au contraire, néfastes aux vins de pays. Le malheur du beaujolais est venu de son succès. Son succès a entraîné les abus, les combines. L'annuel battage autour du beaujolais nouveau qui ne cesse pas d'arriver cache la médiocrité d'un produit qui, souvent, n'a plus rien à voir avec celui d'autrefois.

C'est Jean Troisgros qui aimait à dire : « *On ne peut parler bien du beaujolais qu'en étant ivre!* » Aujourd'hui. Mais hier, Claude Bonvin, dans son merveilleux *Savoir boire*, remarquait avec justesse que ce vin frais, léger, gouleyant (le mot a été créé pour lui), acide et tendre, ne supporte pas les voyages vers le nord.

Les Parisiens, mais aussi les Allemands, les Belges, les Anglais, alléchés par la publicité du « primeur » (et du primeur, ils en font partout à présent, des Côtes-du-Rhône au Bordelais, en passant par la Bourgogne!). Mais où sont les vins à 10 degrés là-dedans? Ceux qui ne font pas mal au foie parce que nés naturellement de la vigne. Ni à la tête ni à l'estomac, et, pourrait-on ajouter, ni au portefeuille?

En vérité, il faut distinguer le breuvage et la boisson. C'est dans *le Monde* (en 1976) et dans un papier intitulé « Pitié pour le vrai vin » que Gaston Bonheur faisait le distinguo entre le breuvage produit par la vigne et le vigneron « *dont le goût subtil diffère selon le terroir, selon les cépages, selon les soins et même selon l'année* », et la boisson « *élaborée n'importe où et de préférence à proximité immédiate du marché, par coupage, chaptalisation, édulcoration, stabilisation, acidification ou toute autre recette tolérée* ».

Et l'excellent écrivain que fut Gaston Bonheur, se souvenant qu'il était aussi parfait vigneron, proposait qu'une législation sérieuse distingue les deux produits d'une façon visible et démocratique : la bouteille réservée au breuvage et le litre imposé à la boisson, c'est-à-dire au produit industriel.



BERRY/MAGNUM

Ce serait la bonne solution. Elle permettrait un réajustement des prix, surtout au restaurant. Car c'est là surtout que l'on paye trop cher la boisson par rapport au breuvage.

On en revient ici au problème souvent évoqué de ce qui était autrefois la « culbute » (prix d'achat de la bouteille multiplié par deux) puis était devenu une multiplication par trois. J'avais osé écrire dans ces colonnes que les contrôleurs ajustaient la déclaration des restaurateurs sur cette base. Il m'a été répondu que c'était faux. Renseignements pris auprès de nombreux commerçants, cela se révélait souvent exact mais, aussi bien, de plus en plus sont ceux qui m'avouent multiplier par 3,5 le prix de revient de la bouteille. Etonnons-nous alors de ces prix exorbitants, au restaurant, de petits vins ne méritant point cet excès d'honneur. Faudra-t-il, avec Gaston Bonheur, crier : « *Vive le litre!* » ? Le litre « pas cher » !

On ne champagnise que le champagne, aimait à dire Curnonsky. Le vin de la Champagne viticole est de plus en plus demandé, apprécié, bu, et dans le monde entier. Sans doute la longue élaboration de ce pétillant nectar nécessite-t-elle des investissements importants. Mais il y a quelque cinq ou six lustres ce fut, en Epernay et en Reims, la folie, un véritable fleuve d'or pétillant qui arrosa la région. Dans l'enthousiasme on fit feu de tout raisin pour gonfler la production. On demanda l'augmentation de l'aire délimitée et, chez les moins consciencieux, engrais chimiques aidant, le rendement à l'hectare grimpa aux dépens de la qualité du raisin. Quel honnête propriétaire osa dire alors que « *si les Champenois n'avaient pas eu la mousse pour masquer les abus, c'eût été la catastrophe* » ? Mais la mousse, justement, pour trop de consommateurs mal avertis ou trompés, veut dire champagne. Et des grandes maisons sont allées « faire du mousseux » dans les régions de blancs de Loire. Un grand et honnête producteur de Vouvray disait un jour à mon excellent confrère Doutrelant : « *On en a fait* (du vouvray mousseux) *un produit plat, plagiant la neutralité du champagne sans en avoir la classe.* »

A-t-on souvent raconté l'histoire, peut-être fausse, de ces trains entiers de wagons-foudres arrivant en gare de Beaune pleins de pinards d'ailleurs ? Une chose est certaine : les étiquettes ne manquent pas sur lesquelles, sous un nom fantaisiste, on peut lire : « Vieilli en fûts de chêne au cœur du terroir bourguignon – Machin (ou Chose), négociant à Beaune. » Qui oserait dire qu'elles ne sont pas de sang bourguignon, ces bibines ? Et si l'acheteur étranger s'y laisse prendre, pourquoi le Français, qui n'en sait pas plus, ne serait-il pas dupe, lui aussi ? C'est là que Gaston Bonheur a raison : et si le vin de Machin-Chose devait obligatoirement être livré et servi en litres ? De même – et là encore la parole est aux associations de défense du consommateur, – pourquoi pas une loi rendant obligatoire, sur l'étiquette et en gros caractères, la mention : « Vin de coupage » ?

C'est officiellement, légalement, que l'on peut faire aujourd'hui du mauvais vin. Par l'augmentation des aires de production accordées dans les temps d'euphorie (les vins de plaine ne seront pourtant jamais vins de coteaux, l'exemple de la vulgarisation mais aussi de la dégradation du cahors est frappant). Par la facilité. Par la mécanisation (le fameux muscadet tiré sur lie, si moustillant et agréable, ne peut-il pas être imité aujourd'hui par la machine à insuffler un gaz inerte). Par l'augmentation abusive des rendements à l'hectare et le sucrage assassin. Et surtout, surtout, par l'ignorance de la clientèle de ce qui doit et peut être un bon, un vrai vin !

Vacances aidant, plaisirs de la Côte, farniente font réclamer ces vins de Provence qui peuvent être le meilleur mais plus souvent le pire. Ces rosés qui ne devraient pas oser dire leur nom. Mais quoi ! Si un honnête vigneron de là-bas avoue : « *Le rosé c'est le flou !* », dix autres lui répondent : « *Le rosé, il se vend !* »

Les vins de Bordeaux ! L'avez-vous remarquer, il éclôt, chaque jour, sur les cartes des restaurants, des « châteaux » inconnus au bataillon du « juge de paix » qu'est le Féret (*Bordeaux et ses vins*, ouvrage quasi officiel). Inconnus plus encore au fameux classement de 1855 et aux suivants. C'est que n'importe quelle bicoque aux mains d'un négociant peut devenir château sur l'étiquette et que « *ça fait bien !* »

Sans doute ce classement de 1855 était vieux et, quelquefois, dépassé. Il était logique que mouton-rothschild, par exemple (« *Premier ne puis, Second ne daigne. Mouton suis !* »), devienne l'égal d'un lafite, d'un latour, d'un haut-brion et surtout d'un margaux qui, un temps, accusa une indéniable baisse de forme. Mais auprès de ces crus numérotés on inventa les crus bourgeois et les crus bourgeois supérieurs. Puis un classement pour Saint-Emilion (1855 ne distinguait que les médocs et les graves dans les rouges, le sauternais dans les blancs). On imagine bien que tout classement, tout changement, soulève des polémiques. A Saint-Emilion (qui fête cette année le centenaire de son syndicat vinicole), il paraît que la gestation d'un prochain nouveau classement soulève les passions.

Les grands crus sont chers. Très chers. Ils le méritent et après tout ils sont « la fête ». Mais il est évident que les Américains, à coups de dollars, rafflent la production. C'est cela qui a donné l'idée aux autres et d'exporter et d'augmenter leurs prix. Les crus bourgeois (il n'y a plus de supérieurs mais, depuis 1972, des crus exceptionnels, des grands crus bourgeois et des crus bourgeois), ou les bordeaux supérieurs, comme on dit aussi quelquefois, envahissent donc les Etats-Unis. Et les vignerons de là-bas réclament un contingentement. Ce qui est logique. Si nos grands crus sont incomparables et « inimitables », il faut bien reconnaître que certains vins de Californie sont, dans un ton en dessous, excellents.

Alors on voit, chez nous, sur les cartes, ces châteaux hors classement de 1855, modifié 1973, singer les grands et surtout atteindre des prix que la multiplication par 3 ou 3,5 fait aberrants. Et combien de consommateurs s'y laissent prendre, qui voient sur l'étiquette élégante les mots magiques : « château » et « bordeaux » ? Voire simplement château machin puisqu'il suffit d'une bicoque bien dessinée pour faire passer un reginglard du Languedoc pour un bordeaux, si la bouteille en a la forme, aux yeux d'un naïf !

Car, répétons-le, les Français connaissent mal leurs vins et lorsqu'ils croient s'y intéresser, ils sont souvent la proie des idées reçues (sur le chambrage notamment, où sur l'accord des mets et des vins) et de la publicité des médias. Ils sont de plus en plus forts, ces messieurs du vin, en matière de trompe-l'œil et de « pub » ! Conférences de presse, dégustations, petits canapés et baratin, promotions... Les attachés de presse s'en donnent à cœur (et dithyrambes) joie, à coups de communiqués. Il n'en faut pas plus pour que la presse s'enthousiasme... et que l'on nous fasse passer la boisson pour le breuvage !

Et je terminerai en citant la fin de l'article de Gaston Bonheur (il est plus que jamais d'actualité !) : « *Si l'on voulait bien me croire, c'est le public en fin de compte qui trancherait en pleine clarté. Désormais, en entrant dans son supermarché, il n'aurait plus qu'à choisir entre la bouteille et le litre.* »

La bouteille garantie par l'Office serait peut-être un peu plus chère, mais le litre le serait moins. Ainsi le client voterait-il « pour le vigneron » ou « pour l'industriel », selon son goût et ses moyens. Sans être volé !

ROBERT J. COURTINE.

هكذا من الأصل

Un vigneron en smoking

Quarante millions de francs dans un enclos de Provence.

ICI, à Val-Joanis, le tour du propriétaire se fait en jeep. *« De réparation en réparation, elle m'a coûté aussi cher qu'une Rolls, mais vous connaissez une meilleure voiture pour les vignes ? »* En bas, en plein sud : la Durance. Derrière nous, les contreforts du Lubéron. Altitude : 220 mètres. Extatique, le maître des lieux plane sur 150 hectares. D'un geste auguste, sans doute maintes fois répété, Jean-Louis Chancel, cinquante-sept ans et sept enfants, désigne son empire sur lequel le soleil tarde, ce soir, à se coucher. En vrai professionnel, rompu aux exercices de relations publiques, il prend des poses pour le photographe qui nous accompagne. *« Regardez, mais regardez comme c'est beau ! »* Marseillais et archimillionnaire, il raconte encore une fois son aventure, ses amours mélangés de Provence et de vin. Il tire, devant public, des plans sur la comète œnologique, défend sa vision de la viticulture aux relents d'agro-alimentaire.

L'homme, personne ne peut en douter, a réussi dans les affaires. Paris : Sciences-Po, doctorat en droit. Un job dans une multinationale de lessive. Puis retour rapide sur les terres marseillaises. Le jeune requin se fait les dents à la tête d'une petite affaire de riz et de légumes secs. Vite et bien. Il absorbe goulûment les Rizeries indochinoises, devient le numéro un français du commerce avec l'Extrême-Orient. Soudain, il lâche tout, rachète Unipol, vieille entreprise d'huile et de savon. L'ascension reprend. Le courant devient plus fort, les appétits plus vifs, les convives plus coriaces. C'est la guerre avec la firme Lesieur. Match nul. La spirale du capitalisme sauvage et international l'entraîne alors à Genève. C'est là, sous l'étiquette de l'United Coconut Planters International, qu'il loue aujourd'hui ses services au gouvernement philippin, contrôlant, dit-on, l'essentiel du marché mondial des huiles.

Y a-t-il eu alors, passé la cinquantaine, le besoin de solides racines terrestres ? Ou la soudaine envie de jouer à l'industriel vigneron, de démontrer à la paysannerie médusée que les recettes du profit apatride s'appliquaient en n'importe quel point de la planète ? Ce fut, en 1978, l'aventure de Val-Joanis, avec l'achat d'une vieille bâtisse et de 300 hectares de maquis et de broussailles, à un jet de raisin des résidences estivales du Tout-Paris-pensant.

Les droits de plantation ayant été obtenus sans difficulté dans ce pays qui produit plus que de mesure, M. Chancel entreprend de remodeler le paysage. D'hélicoptère, on découvre les surfaces jadis cultivées. On débroussaille, on défriche, on défonce le sol sur 150 hectares. Toutes les pentes sont orientées au sud-est. On monte des terrasses. La propriété du XVIII[e] siècle prend des allures de château bordelais en herbe. Au total, 4 milliards de centimes auront été injectés dans cet enclos de Provence.

La jeep ralentit. *« Voyez, il se passe quelque chose d'extraordinaire. Depuis que nous travaillons ce sol, les pierres remontent à la surface. Et avec les pierres des tuiles romaines, des vestiges de toute sorte. »* Nous entrons dans un vallon. *« Regardez là-bas, nous avons retrouvé une série de puits romains. L'eau est à quelques mètres. »* Le sol est blanchâtre. *« Jadis, ici, c'était un village, il n'en reste rien. »* Aujourd'hui s'élèvent des embryons de plants de chardonnay. Le vignoble prend racine sur des décombres ancestraux. En arrivant, Chancel a acheté pour trois ans le marc de la région. 170 000 tonnes de pépins de raisin ont ainsi été compostées et enfouies dans le sol. Un cimetière vineux où grandissent grenache, syrah et cinsault.

On s'enfonce maintenant sous les arbres. Une clairière et l'inévitable court de tennis. Une jeunesse dorée s'y essouffle dans la douceur du soir. Là-bas, devant les fourneaux, on s'active aussi pour le festin de demain. Dallas en Lubéron. *« Val-Joanis ? Une connerie... »*, déclarait, il y a peu, Chancel aux journalistes invités à grands frais. *« Ça marche bien ! »*, assure-t-il aujourd'hui aux mêmes. Les deux premières vendanges *(« mécanisées bien sûr »)* sont déjà vendues. A un prix double de celui pratiqué par les petites coopératives de la région. Huit bouteilles sur dix partent à l'étranger, et la totalité de la production à la restauration. Un succès commercial qui lui fait qualifier d'*« absurde »* la réglementation qui contraint à ne pas dépasser la moyenne de 55 hectolitres par hectare.

Une production à géométrie variable, aussi : hier, du rosé, rien que du rosé ; aujourd'hui, surtout du rouge ; demain, du blanc en quantité. Treize personnes employées à plein temps, les services sophistiqués de l'œnologie moderne. Bacchus, ici, est informatisé.

Extravagance ou souci de rentabilité ? Folie que dépenser tant pour un petit VDQS des côtes du Lubéron qui, s'il n'est pas mauvais, ne pourra jamais que donner l'impression de se hausser du col ?

En réalité, l'homme ne peut fonctionner autrement. Déjà, en 1961, il déclarait à la revue *Entreprise* : *« On aimerait que le métier soit beaucoup plus difficile, qu'il faille quelques milliards pour construire une usine de traitement. Il est autour de nous trop de petites industries avec du matériel démodé qui nous mordillent désagréablement les mollets. Nous avons cependant notre chance, car ces petits concurrents n'ont pas fait de frais pour s'équiper en matériel de conditionnement. »* Il s'agissait de riz alors. Les mêmes recettes aujourd'hui s'appliquent au raisin. C'est pourquoi, derrière l'aventure personnelle, Val-Joanis a valeur de test. La viticulture française méditerranéenne doit-elle, pour bien vivre, coller peu ou prou à ce modèle ? Le cas n'est pas unique. D'autres exemples sont connus où des apports substantiels d'argent et de technique sont autant de coups de fouet à la tradition.

Le soleil, enfin, tombe. La jeep se range aux côtés de la monstrueuse machine à vendanger. Les cars sont repartis vers la mer et l'aéroport, emportant une centaine d'invités endormis, repus de vin et de bonne chère. Le vigneron troque sa veste de treillis contre une tenue de soirée : M. Chancel dîne ce soir en compagnie du maire de Marseille et de son épouse.

JEAN-YVES NAU.

■ Le magazine *Cuisine et vins de France* consacre son numéro d'avril à un « Spécial vins ». Crus prestigieux, bonnes affaires, adresses : 158 pages, *« pour amateur cultivé ou désirant le devenir »*. Une entreprise intéressante qui témoigne bien de l'engouement actuel pour tout ce qui touche à la vigne et au vin.

Cuisine et vins de France ; numéro d'avril « Spécial Vins », 18 F.



LE DIASCORN/VIVA

Mes zincs

JEAN-BAPTISTE BESSE, 48, rue de la Montagne-Sainte-Geneviève. Tél. : 325-35-80. Fait déguster, vend à emporter, mais ne livre pas les vins qu'ils sait si bien choisir.

LUCIEN LEGRAND, 1, rue de la Banque. Tél. : 260-07-12. Et aussi, communiquant, au 12 de la Galerie-Vivienne, Fiona Beeston, une Anglaise qui en remontrerait à bien des Français, assiste l'étonnant Lucien, au choix sûr.

CAVES MELAC, 42, rue Léon-Frot. Tél. : 370-59-27. Un comptoir familier, des vins amusants.

BERNARD PERET, 6, rue Daguerre. Tél. : 322-57-05. A l'enseigne du Rallye, de bonnes charcuteries pour déguster les vins à emporter.

LE PETIT BACCHUS, 13, rue du Cherche-Midi. Tél. : 544-01-07. Les tartes salées et sucrées de M[me] Picard, les charcuteries de bonne provenance, accompagnent la dégustation des vins choisis par Jean-Marie, qui fait même venir des vignerons pour «parler» de leurs vins, verre en main, le samedi.

PETRISSANS, 30 *bis*, avenue Niel. Tél. : 227-83-84. Une boutique, mais aussi un bar (le décor du « Petit Café » de Tristan Bernard), où l'on peut casse-croûter en buvant d'excellents vins. Le chigny-les-roses, champagne rare et délicieux, est à découvrir.

VERGER DE LA MADELEINE, 4, boulevard Malesherbes. Tél. : 265-51-99. C'est «the» boutique de la place de la Madeleine. Les Legras père et fils, admirables connaisseurs, vous feront découvrir des millésimes rares et des vins étonnants comme aussi les eaux-de-vie.

CAVEAU MOVENPICK, 6, rue Vignon. Tél. : 742-47-93. On y peut manger où simplement «goutillonner», à toute heure, découvrir le fendant et déguster au verre des vins bien de chez nous. Jacques Boudin, maître de cave, vous initiera.

LA CLOCHE DES HALLES, 28, rue Coquillière. Tél. : 236-93-89. Jouez des coudes pour approcher le comptoir (où les quelques tables) et dégustez l'étonnant jambon à l'os avec des vins de Loire superbes.

AU DUC DE RICHELIEU, 110, rue de Richelieu. Tél. 296-38-38. Petits plats et vins bien choisis, sandwiches pour les gens pressés.

MA BOURGOGNE, 133, boulevard Haussmann. Tél. : 563-50-61. On peut déjeuner chez Loulou Prin, où simplement au comptoir, côtoyant les membres de l'Académie Rabelais, taster les vins choisis par le patron (beaujolais, rully, mâcon, etc.).

LE SAUVIGNON, 80, rue des Saints-Pères. Tél. 548-49-02. Rabelais en Auvergne, ou l'amitié du «papa» Vergnes venu de Salers pour nous faire déguster, sur pain Poilâne, ses charcutailles et ses fromageons, son quincy et son saint-émilion.

LE PERE TRANQUILLE, 30, avenue du Maine. Tél. : 222-88-12. Personnage merveilleusement folklorique, Jean Nouyrigat mitonne quelques plats pour quelques familiers d'un comptoir où les vins de Loire triomphent.

LE VAL D'OR, 28, avenue Franklin-Roosevelt. Tél. : 359-95-81. Géraud Rongier venu des Halles initie les «Champ's» au vin (beaujolais bien choisis notamment) et aux petites assiettes pour les faire glisser.

TAVERNE HENRI IV, 13, place du Pont-Neuf. Tél. : 354-27-90. Charcuteries auvergnates et bretonnes pour accompagner les vins choisis par Robert Cointepas.

LA RIVALDIERE, 1, rue Saint-Simon. Tél. : 548-53-96. Un restaurant très Sud-Ouest, mais aussi de Midi et, non-stop, l'occasion de goûtillonner d'un petit plat ou d'une tartine, avec des bordeaux au verre. Aimable accueil de Françoise et Elisabeth.

R. C.

Paris sous l'œil

Quand la Troisième



Ci-contre, « Le centaure » dans la cour de la mairie du VIᵉ. Ci-dessous le monument « Alphant », avenue Foch (anciennement avenue du Bois).

DOISNEAU/RAPHO

L'EXPOSITION « William Bouguereau », présentée au Petit Palais jusqu'au début de mai, n'a pas fini de faire couler encore beaucoup d'encre. La controverse sur l'art tout court et l'art pompier reste ouverte. Elle dure depuis plus de dix ans puisqu'une autre exposition, organisée celle-là au Musée des arts décoratifs en 1973 (1), avait tenté une certaine réhabilitation des peintres tenants de l'art officiel, dits « pompiers », art dont la « grande force », comme l'écrit Thérèse Burollet dans la préface du catalogue Bouguereau, *« vient de l'importance qu'il donne à la pensée »*.

Son domaine est très large et il ne s'étend pas à la seule peinture. La sculpture, surtout urbaine, y tient une place prépondérante, comme le prouvent les projets évoqués dans *le Monde* du 10 mars dernier, qui confirment le goût manifesté depuis plus d'un siècle par les pouvoirs publics pour glorifier, grâce à la statuaire, les grands serviteurs de l'Etat.

Jusqu'au Second Empire, l'honneur de survivre en effigie dans un lieu public de la capitale (si on excepte les fontaines) n'était réservé qu'aux seuls souverains ou à leur famille. C'est surtout à partir de la Troisième République qu'on rattrapa le temps perdu, comme en témoignent les centaines de monuments commémoratifs disséminés à travers Paris, malgré l'hécatombe provoquée par les Allemands en octobre 1941, qui fit disparaître à jamais cent quarante et une statues de bronze, fondues pour servir à des fins moins que pacifiques. C'étaient des œuvres touchantes et familières comme le *Ballon* des Ternes de Bartholdi ou le *Chappe* du carrefour Bac, et certaines d'entre elles devraient bien faire l'objet (quand le plâtre existe) d'une remise en place.

Il semble bien que la première statue élevée à Paris, immédiatement après la défaite de 1870-1871, soit la *Jeanne d'Arc guerrière*, commandée à Frémiet par Jules Simon, alors ministre très laïque de l'instruction publique. Inaugurée d'ailleurs à la sauvette, le 20 février 1874, c'est la seule des quatre principales statues de la « Sainte de la patrie » qui vaille la peine qu'on s'arrête un moment place des Pyramides, pour en faire le tour. Celle de Dubois, place Saint-Augustin, n'est qu'une réplique du monument érigé à Reims, et la *Jeanne d'Arc triomphante* du boulevard Saint-Marcel, due à Charousse, élève de Rude, n'ajoutera rien à la gloire de ce sculpteur tenu à l'époque (1895) pour un des plus marquants de la statuaire moderne.

Après Jeanne d'Arc, une véritable armée de bronze et de pierre envahit l'espace parisien. Commandés ou acquis par l'Etat pour les Tuileries, le Palais Royal, le Luxembourg, après accord avec le Sénat, auquel il appartient, et aussi par la Ville de Paris pour le domaine urbain, les monuments commémoratifs allaient se compter par centaines entre 1880 et... 1950 (cf. les statues de Leclerc et de de Lattre). C'est Charlemagne qui ouvrit la marche, encadré par de preux chevaliers. Sa statue équestre, œuvre des frères Rochet, dont l'idée première datait de 1851, devait être finalement acquise, après bien des tergiversations, par la Ville de Paris, qui la fit ériger sur le parvis Notre-Dame, très curieusement le 14 juillet 1882.

Après cela, deux monuments séparés par l'interminable boulevard Voltaire devaient exalter, à quelques années de distance, la gloire naissante de la « Troisième ». Ce furent de Morice, inauguré en 1884 sur la place du même nom *la République* et le *Triomphe* de Dalou, terminé en 1899, qui orne parfaitement le terre-plein central de la place de la Nation.

Si l'œuvre de Morice (actuellement en restauration), plus importante qu'imposante, présente sur son socle douze bas-reliefs d'une si bonne venue qu'on les attribua longtemps à Dalou, la robuste Marianne qui surmonte le monument est si peu convaincante que la branche de feuillage qu'elle brandit vers le ciel semble destinée à des fins culinaires plutôt qu'à célébrer la paix.

Place de la Nation, *le Triomphe de la République* de Dalou est d'une tout autre inspiration. Le sculpteur, élève de Carpeaux, travailla près de dix ans à ce qu'il considéra comme l'œuvre de sa vie. La maquette, dont on peut voir l'original dans la grande galerie du Petit Palais, heureusement dégagée, fut finalement acceptée après bien des ennuis par le conseil municipal en 1880. Le monument, réalisé d'abord en plâtre, et qui est dominé par une gracieuse et svelte République, fut finalement inauguré par Sadi Carnot, et coulé en bronze dix ans après.

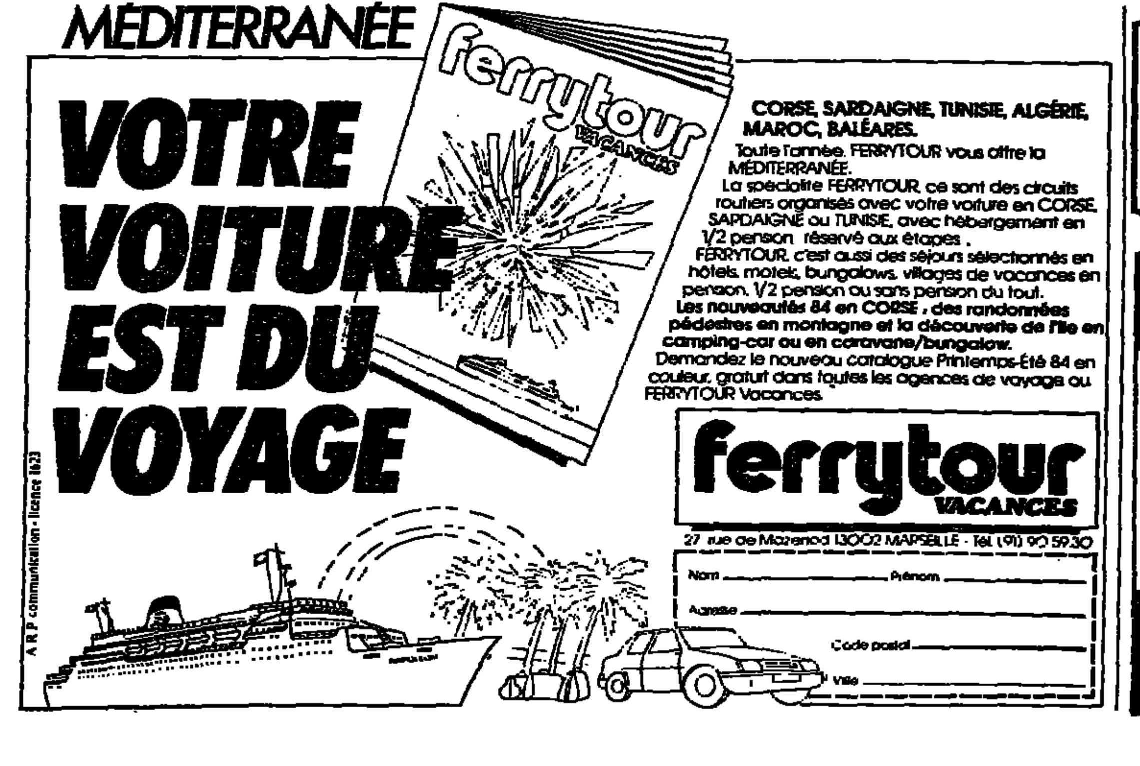
Parmi la foule des gens illustres ou des gloires éphémères dont les effigies décorent avec plus ou moins de bonheur les sites de la capitale, les deux *Dumas* père et fils, de la place Malesherbes (aujourd'hui du Général-Gatroux) ou les deux *Balzac*, celui de Rodin et celui de Falguière, peuvent apparaître comme les exemples types de ce qui sépare trop souvent l'art tout court de l'art dit « officiel ».

C'est Gustave Doré, dessinateur de génie devenu sculpteur à la fin de sa carrière, qui réalisa la très belle statue en bronze d'Alexandre Dumas père, dont le piédestal s'orne d'un groupe de lecteurs en bronze et celle d'un d'Artagnan d'une très belle facture. Inaugurée en 1883, miraculeusement « oubliée » par les Allemands, restaurée en 1982, elle se trouve à une portée de fusil de l'affligeant monument de pierre élevé en 1906 à la mémoire de son fils par le sculpteur Saint-Marceaux, et où l'auteur de *la Dame aux camélias* est entouré de ses héroïnes, représentées dans de surprenantes attitudes.

L'histoire de la statue de Balzac par Rodin est bien connue. Elle illustre parfaitement ce qui a toujours divisé les tenants de l'esthétique la plus audacieuse aux laudateurs de l'art officiel. L'affaire dura plus de cinquante ans et commença en 1885, année où la Société des gens de lettres commanda à Rodin une statue de Balzac. Le sculpteur y consacra dix ans de sa vie et présenta finalement une maquette qui horrifia ses commanditaires par sa hardiesse naturaliste. Ils la refusèrent et se tournèrent alors vers un sculpteur plus « rassurant ». C'est ainsi que Falguière exécuta, si on peut dire, le très médiocre *Balzac* en « en peignoir de bain » du carrefour Haussman-Friedland.



DOISNEAU/RAPHO





des « pompiers »

République se déchaînait.

Rodin eut sa revanche... vingt ans après sa mort en 1939. Son *Balzac*, coulé en bronze, fut mis en place au carrefour Vavin, où le flot envahissant des voitures le dérobe presque complètement aux yeux des passants. Pourquoi ne pas le transférer, comme on l'a si souvent demandé, dans le petit square qui fait l'angle de la rue de Vaugirard et de la rue de Tournon, où l'auteur de *la Comédie humaine* habita quelques années ?

Non loin du *Balzac* de Rodin, puisque cette fois il s'agit du carrefour de l'Observatoire, *le Maréchal Ney*, de Rude, n'est pas mieux traité. Pourtant, c'est une des œuvres les plus belles de la statuaire parisienne. Elle est pour l'heure complètement dissimulée par un rideau d'arbres, et disparaît à l'ombre de la Closerie des Lilas. Erigée en 1853 sur les lieux mêmes où fut fusillé le « brave des braves », elle a été déplacée lors de la construction de la ligne de Sceaux. Ne pourrait-on pas lui rendre la place d'honneur qui lui est due en opérant un chassé-croisé avec l'insignifiant *Francis Garnier*, assassiné en 1873 par les pirates chinois, statufié par Puech, dont le monument se trouve précisément au centre du carrefour ?

Ce ne serait pas la première fois qu'on déplacerait une œuvre de la statuaire parisienne. C'est bien ce qui est arrivé au calamiteux *Gambetta* de la cour Napoléon au Louvre (encore elle !), dont les vestiges ornent désormais un square du vingtième arrondissement, ou encore le triste *Musset* de la place du Théâtre Français, œuvre du plus pur « style pompier », dû à Antonin Mercié, qui s'est retrouvé un beau jour dans une allée du parc Monceau, tandis que *Madame Boucicaut* regagnait discrètement le square Babylone, et que le *Monument de la défense de Paris* occupait enfin un emplacement digne de lui.

Enfin, le comble du ridicule a été atteint par l'extravagant, l'incroyable *César Franck* de Lenoir au square Samuel-Rousseau, devant l'église Sainte-Clotilde, dont il fut l'organiste en titre de 1858 à sa mort, et où l'auteur des *Béatitudes* en redingote, assis devant la console de son instrument, reçoit les encouragements d'un ange tutélaire qui l'enveloppe de deux ailes qui sont loin d'être arachnéennes.

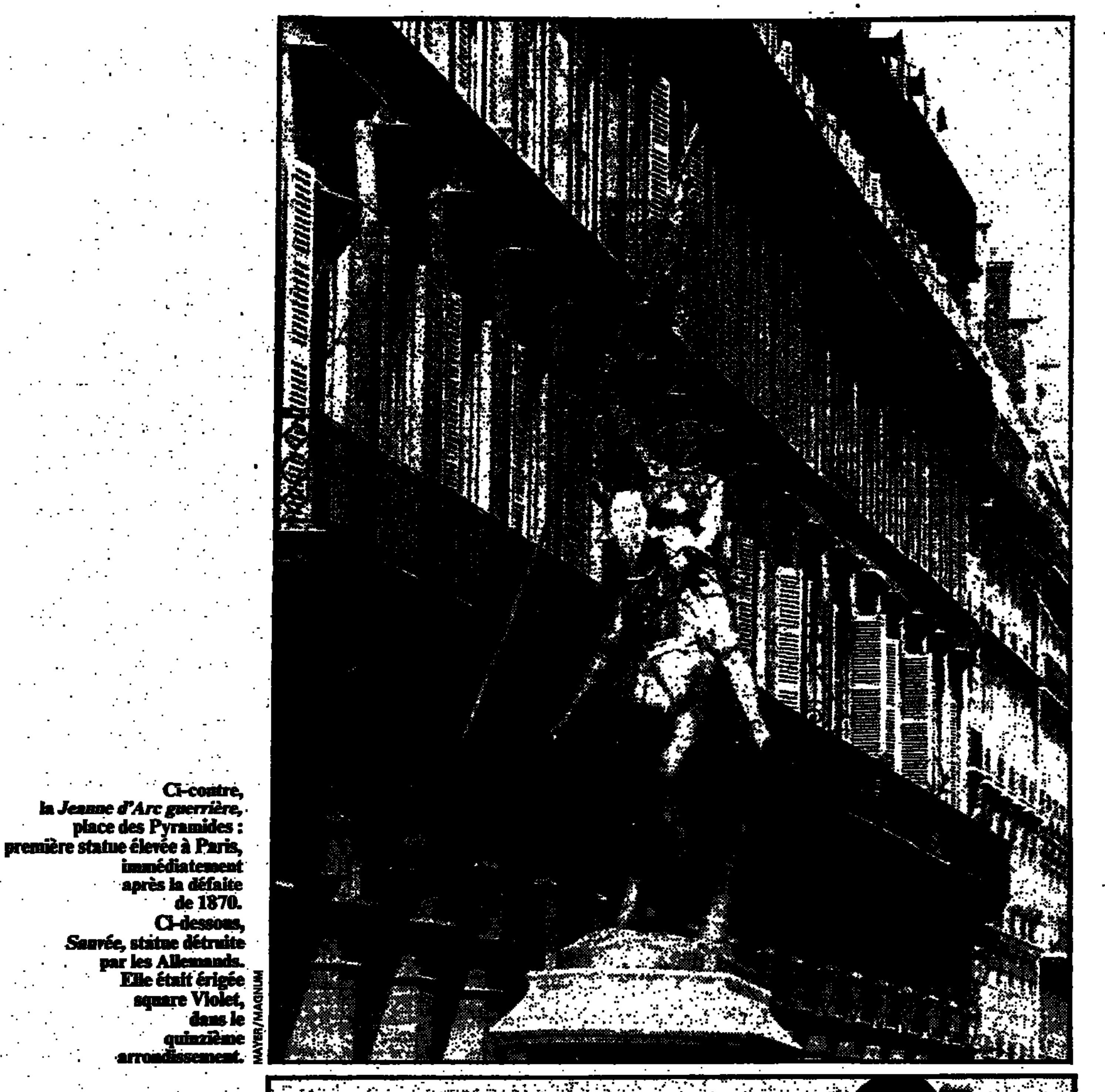
Si le gentil *Beaumarchais* de Caussade, qu'on a placé en 1895 au carrefour de la rue Saint-Antoine et de la rue des Tournelles, non loin de la maison qu'il habita, n'est pas une œuvre géniale, elle a le mérite de posséder des dimensions raisonnables, à l'échelle des constructions anciennes qui l'entourent. C'est là un exemple que devraient méditer ceux qui ont désormais la charge de relancer la sculpture parisienne.

Avant d'en terminer, ne parlons que pour mémoire de la soixantaine de monuments élevés, entre 1873 et 1950, à la gloire de personnages célèbres, connus et souvent tout à fait oubliés, qui ont fait du Luxembourg ce que le regretté Bernard Champigneulles qualifiait un peu durement de *« champ de navets »*, et dont on peut dire que le meilleur est le *Delacroix* de Dalou, et le pire, le lamentable *Verlaine* de Niedehaussen. Quant aux reines et femmes célèbres qui ornent les terrasses et qui attirent toujours un nombreux public, elles illustrent assez bien le style romantico-louis-philippard, en honneur à l'époque où elles furent exécutées.

Les Tuileries possèdent, elles aussi, de nombreux exemples de ce que fut la statuaire officielle à la prétendue Belle Epoque. Mais son domaine est aussi celui d'admirables groupes et de statues classiques, de merveilleuses allégories, comme celles de Coysevox qui ornent l'entrée de la place de la Concorde, complètement dissimulées actuellement, ainsi que les *Chevaux de Marly*, qui lui font face dans des espèces de cages à mouches, mises en place, paraît-il, pour les protéger des intempéries printanières et estivales. Après cette revue, ô combien incomplète, des « pompiers » de l'art officiel, rendons ce qui leur revient aux vrais soldats du feu en évoquant un monument détruit par les Allemands, square Violet, qui s'intitulait *Sauvée*, hommage des faux « pompiers » aux vrais.

ANDRÉE JACOB.

(1) « Equivoques », peintures françaises du dix-neuvième siècle, Musée des arts décoratifs, 1973.

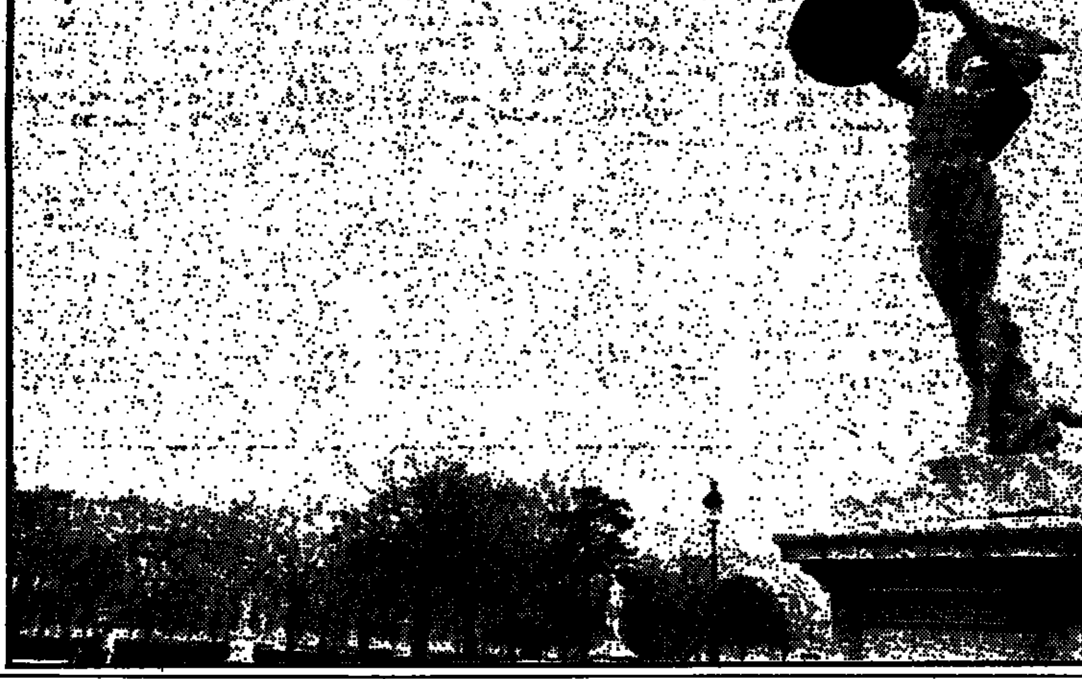


Ci-contre, la *Jeanne d'Arc guerrière*, place des Pyramides : première statue élevée à Paris, immédiatement après la défaite de 1870.
Ci-dessous, *Sauvée*, statue détruite par les Allemands. Elle était érigée square Violet, dans le quinzième arrondissement.

MAYER/MAGNUM



DEBUISSON



DAVIDSON/MAGNUM

Un « Lourdes laïque »

La formule est d'Edouard Herriot : Bagnoles-de-l'Orne.

LA légende taraude le pays. Les fées, les chevaliers et les ermites vont et viennent dans la forêt d'Andaine. Même à Bagnoles-de-l'Orne, pourtant si tranquille, on assiste à d'étranges sortilèges. Du grès, voici que surgit une source chaude, la seule de tout l'Ouest. Une aubaine. On remarque vite ses bienfaits. Au dix-huitième siècle, il en coûte 6 livres pour quinze jours de bains (« desséchage » compris). Une salle pour les hommes, une autre pour les femmes. Au-dessous, un autre lieu clos est réservé pour les pauvres. Les mauvaises langues de l'époque affirment que c'est l'eau de ces *« messieurs et dames »* qui est versée dans les bassins des manants, rongés par *« une indicibles saleté »*.

Les thermes se modernisent. La « haute » débarque de Paris. Barbey d'Aurevilly – venu en voisin – est de la fête. On se promène en break dans la forêt. Bouts de souvenirs. On aperçoit le roi de Roumanie, la maharani de Kapouthahan, Lloyd George, bien sûr, et Edouard Herriot pour qui la cité est un *« Lourdes laïque »*... Apostille de la vie officielle, Bagnoles fait la belle. Bagnoles accueille ses curises avec faste. Bien assise autour du lac, elle joue à guichets fermés. Elle porte alors le surnom affreux de « capitale des veines »...



5. BAGNOLES-de-l'ORNE – La Source des Fées. A. D.

Aujourd'hui si le décor, charmant, est toujours planté, la fête est finie. De beaux restes. Un peu rétro. Les grands hôtels qui alignent leurs façades majestueuses le long du plan d'eau ont été transformés en studios. Les belles villas style début du siècle, toits pointus, granit et balcons en bois, sont devenues des « meublés ». De hautes bâtisses, bien solides, droites comme des cierges. Désuètes. Un plateau pour Walt Disney où pourrait jongler Peter Pan. Le parc des thermes a perdu ses atours. Négligé, oublié. Bref, une atmosphère hors du temps.

Les curistes libres abandonnent la cité. Heureusement, ceux de la « Sécu » demeurent fidèles. Depuis 1979, c'est, en effet, la chute. Cette baisse de la fréquentation au cours de ces dernières années s'est accompagnée d'un faible renouvellement de la clientèle, d'une augmentation de l'âge moyen des curistes et d'une disparition importante des visiteurs étrangers. On l'a compris, si les thermes restent pour Bagnoles un élément vital, ils ne semblent plus être capables d'assurer seuls son avenir. La municipalité veut donc rajeunir la station. L'ouvrir sur le tourisme. Moderniser ses infrastructures et son animation, qui ne répondent plus aux goûts et aux besoins de voyageurs de plus en plus exigeants. Du travail pour les élus locaux. On ne change pas, en effet, une mentalité en quelques années. Surtout quand on a trop – et bien – vécu.

La construction d'un complexe tennistique (le plus important de Bretagne et de Normandie) vient de s'achever, embryon d'un vaste ensemble sportif. On veut réorganiser le golf et l'hippodrome. Les possibilités offertes par le cheval vont être développées, l'utilisation de la forêt mieux étudiée. On envisage, enfin, de créer un centre réservé à l'organisation de séminaires. Bref, Bagnoles veut diversifier ses activités et, surtout, rester « ouvert » toute l'année...

L'été prochain, grosse affaire. Bagnoles organise son premier festival (1). De mai à septembre, rendez-vous avec le Moyen Age, et plus particulièrement avec Lancelot du Lac. Il est vrai qu'on a pris goût, ici, à l'histoire. La faute en revient à un érudit local, qui a passé plus de dix ans de sa vie à parcourir le pays à vélomoteur et à fouiner dans les haies vives pour découvrir le décor des romans arthuriens – ceux de Chrétien de Troyes – et prouver ainsi que les chevaliers de la Table Ronde ont vécu près de la forêt d'Andaine et non en forêt de Paimpont. Une révolution dans l'histoire littéraire. Une querelle entre syndicats d'initiatives ? Voire. Ces études ont commencé à être prises au sérieux quand un professeur de l'université de Caen et quelques amis ont recueilli les notes, rédigées sur des cahiers d'écoliers, de ce chercheur peu ordinaire aujourd'hui disparu, pour les publier (2). Selon ces spécialistes, la région située entre Bagnoles-de-l'Orne, Mortain et Domfront (à voir, la très belle église romane, Notre-Dame-sur-l'Eau) est bien le pays de Lancelot, de Baudemagu, d'Arthur, de Guenièvre et des royaumes de Gorre et de Benoïc. Le bocage mystérieux. De grands coups d'épées. Des amours impossibles. Des traîtres sur tous les sentiers. Du merveilleux à chaque détour. Pour retrouver les traces du Chevalier à la charrette et de ses preux, une balade, un circuit, autour de la forêt. Des haltes aux noms bizarres qui titillent l'imagination : Lonlay-l'Abbaye, la Fosse-Arthour, le Gué-de-Loré, Barenton, le Mont-Charlemagne, Lassay-les-Châteaux et enfin Saint-Fraimbault. Humble village à l'église austère bâtie en partie avec des pierres tombales et qui porte le nom d'un ermite dont la vie aurait inspiré Chrétien de Troyes pour écrire son Lancelot. Parmi les « supporters » de cette thèse, le pianiste Georges Cziffra. Il sera présent au Festival de Bagnoles, situé selon la légende *« en la marche de Gaule et de Petite-Bretagne »*

JEAN PERRIN.

(1) Maison de Bagnoles-de-l'Orne, 56, rue Rambuteau, 75003 Paris. Tél. : (1) 887-74-96.

(2) *La Légende arthurienne et la Normandie*, par Jean-Claude Payen, éditions Charles Corlet. Prix : 80 F.

● **Le village du cheval de Bagnoles-de-l'Orne**, animé par M. Patrick Rebulard, champion de France de conduite d'attelage, accueille tous les cavaliers débutants ou confirmés. Il propose un forfait équitation à partir de 800 F (pension complète) pour deux jours. Un week-end pour la randonnée en forêt ou pour s'initier à l'attelage. Un sport à découvrir.

● **Week-end tennis** à partir de 720 F (pension complète). Des stages sont également organisés. Cinq jours, du lundi au vendredi 1 000 F ou 750 F, selon le nombre d'heures passées sur le court. « Spécial jeunes » pour moins de seize ans. Cinq jours du lundi au vendredi 700 F (pension complète). Pendant les vacances scolaires.

Livres

Au-delà de Paris

BIEN connus, les guides du routard. Mais le dernier ouvrage concocté par Philippe Gloaguen et Pierre Josse – et une bande de copains – est plus rigoureux sur le fond comme sur la forme que les publications précédentes. Il est vrai qu'il s'agit de *Week-ends autour de Paris*. La porte à côté. Ce guide, en effet, selon ses auteurs, *« n'a pas pour but de renseigner systématiquement sur les logements et les restaurants les moins chers. Quand on part en week-end, on n'a pas le même état d'esprit que lorsque l'on va un ou deux mois au bout du monde »*. Ils ajoutent : *« On part généralement à deux et on n'hésite pas à dépenser parfois un peu plus pourvu que le site soit superbe, l'auberge accueillante et les repas mémorables. »* De bonnes adresses, à des prix abordables, dans le Vexin, la forêt de Lyons, le val de Seine, la baie de Somme et la vallée du Loing notamment.

Une quarantaine d'itinéraires de 20 à 200 kilomètres autour de la capitale. Montfort-l'Amaury et Rambouillet, certes, mais aussi manoir normand du seizième siècle transformé en gîte rural. Et l'insolite : survol des châteaux de la Loire en petit avion pour 90 F, visite aux chandelles du plus beau château privé d'Ile-de-France, conduite d'un house-boat et, en prime, découverte du château de Moulinsart. Graine de routards...

J. P.

● **Week-ends autour de Paris.** (Collection « Guide du routard »), Hachette. Prix : 49 F.

Partir

Des chambres pour les célibataires

Paradis supposé des célibataires, le Club Méditerranée n'en ignorait pas moins leur existence au niveau de l'attribution des chambres qu'il leur fallait partager obligatoirement avec un compagnon (ou une compagne) de vacances. Désormais, la chambre double n'est plus de rigueur. Dans vingt-quatre villages de cases, de bungalows, à la mer ou à la montagne, ils pourront faire, sans supplément, chambre à part. Il leur suffit de se renseigner sur le planning des dates auxquelles est proposée cette opération et de demander, lors de leur inscription, une chambre simple.

A noter également que des séjours gratuits sont offerts aux enfants de moins de huit ans (50 % à ceux de huit à douze ans) en Tunisie (Skanès et Korba), en Yougoslavie (Pakostane), en Bulgarie (Roussalka) et au Maroc (Smir).

● Renseignements : **Club Méditerranée**, au 296-10-00.

Trekking au Ladakh

Un circuit facile et pittoresque. Monastères et lacs de la vallée du Cachemire. Une belle randonnée. Treck environ une semaine. Vingt-deux jours de Paris à Paris (arrivée à Delhi). Prix : 12 000 francs.

● **Nouvelles Frontières**, 74, rue de la Fédération, 75015 Paris. Tél. 273-25-25.

Courir au Touquet

Moins de bruit que l'autre. Douze kilomètres sur la plage, à marée basse, et dans les dunes. Un vrai parcours pour les amoureux de la course à pied. C'est au Touquet, le samedi 28 avril. Départ 16 h 30. Une grande première.

● Renseignements et inscriptions : **Enduro pédestre du Touquet, Palais de l'Europe**, 65520 Le Touquet. Tél. (21) 05-21-65.

L'Irlande au printemps

Des forfaits individuels proposent un voyage en car-ferry avec sa voiture personnelle et, sur place, l'hébergement en ferme. Seule la première nuit est réservée. Ensuite, muni d'une liste d'adresses, chacun choisit son itinéraire et ses points de chute. L'Irlande en liberté. Prix : 1 625 F par personne, aller et retour, sept nuits à la ferme et sept petits déjeuners. Départ : Le Havre ou Cherbourg. Arrivée : Rosslare.

● **Office national du tourisme irlandais**, 9, boulevard de la Madeleine, 75001 Paris, tél. : 261-84-26.

« Trois étoiles » dans les alpages

Des campings-caravaneige « trois étoiles », dans les Hautes-Pyrénées. Mais ce label de qualité n'est pas la seule caractéristique du « Lustou », situé à deux pas de Saint-Lary. Son infatigable propriétaire, Francis André, s'est mis en tête d'animer les vacances de ses hôtes comme on sait le faire au Club Méditerranée. Dans les prix homologués figurent aussi bien l'initiation au canoë ou au maniement d'une caméra vidéo que la découverte des merveilles des alpages pyrénéens.

● **Le Lustou**, camping-caravaneige, Vieille-Aure, 65170 Saint-Lary. Tél. : (62) 39-40-64.

Visages de Madrid

La Puerta del Sol, l'Escurial et le musée du Prado. Une excursion à Tolède – la ville du Greco – et une visite à Ségovie, une des plus anciennes et des plus séduisantes cités d'Espagne. Quatre jours. Prix : 3 390 F.

● **Tourisme français**, 96, rue de la Victoire, 75009 Paris. Tél. : 280-67-80.

La terre des Hindous

L'Inde du Sud. Bombay, les palais de maharadjah, les temples et les sanctuaires. Marchés aux fleurs, bazars grouillants. Et Pondichéry. Une belle balade. Vingt-deux jours de Paris à Paris. Prix : 15 470 F. Départs : 7 juillet, 4 août et 13 octobre.

● **Assinter Voyages**, 38, rue Madame. Tél. : 544-45-87.

Voyage au centre de la Terre

L'Association nationale des exploitants de cavernes aménagées pour le tourisme (ANECAT) rappelle que la France possède plus de grottes *que « n'importe quel pays au monde »*. Elle distribue un petit dépliant donnant toutes les indications sur les heures de visites de quelque soixante grottes et les itinéraires pour s'y rendre.

● **ANECAT**, 12, rue Lamandé, 75017 Paris.

Tirer des bords à Ibiza

Huit jours en balade autour d'Ibiza sur un ketch de 15 mètres avec Jacques Dupuy, ancien champion de France de chasse sous-marine. Planche à voile, nage et chasse sous-marine, farniente. Six cabines doubles, deux salles d'eau. 2 800 francs par personne la semaine en demi-pension, au départ d'Ibiza.

● **Agence Mach 2**, 5, place Jean-Payra, 66000 Perpignan. Tél. : (68) 51-40-12.

Destins

De « Que deviendront-ils ? » à « Que sont-ils devenus ? »

LES voilà dans nos têtes, ces cinq gamins, avec leurs frimousses, dont les destins se sont croisés devant nous, classe de 6[e], lycée Paul-Valéry à Paris. C'était dimanche. On les retrouvera l'année prochaine, une fois par an pendant dix ans... eux et ceux que l'on n'a pas encore tout à fait vus, faute de place (c'est petit, une heure). Valérie, Franck, Sandrine, Philippe, Florent... que vont-ils devenir ? Un feuilleton sur dix ans, avec des vrais personnages qui vont grandir, quelle aventure !

Michel Fresnel, qui s'est toujours intéressé aux faits de société à la limite du social et du psychologique *(Mœurs en direct, Bande à part, La Vie à vif, Parole donnée)*, pensait depuis neuf ans à ce projet, qui est peut-être l'événement télévisuel de ces dernières années, même si on ne s'en est pas rendu compte. C'est au fur et à mesure qu'on pèsera toute la portée de cette expérience unique, la première du genre. Quel matériel engrangé par la télévision pour plus tard, quelle richesse pour les sociologues, les chercheurs et même les historiens des médias ! Un projet fou : aucune chaîne n'avait osé s'y risquer jusqu'à présent. Dix ans... à la télévision, on ne sait jamais ce qui va se passer, on ne prévoit pas si loin. C'est Pascale Breugnot — encore elle — qui s'est lancée dans l'entreprise avec l'INA.

Pour Michel Fresnel, il s'agit de prolonger l' *« instantané »* d'une photo de classe — « ce mystère », — de suivre chacune de ces destinées qui vont ensuite se disperser. Avec Hélène Delebecque, comme journaliste, ils ont filmé en classe, mais aussi chez eux, à la maison, en vacances, tous les élèves, ils les ont interrogés eux et leur parents, des interviews de trois quarts d'heure, d'une heure, qu'ils gardent en réserve, un matériel énorme qui réapparaîtra au fur et à mesure, selon les besoins, l'année prochaine, une autre.

Valérie, Franck, Sandrine, Philippe, Florent... Boute-en-train, rêveurs, bosseurs, chahuteurs, enfants sages. Sur fond de télé, entre deux jeux, ils nous donnent sur leur vie leurs commentaires. Lui qui aime bien les pâtes, elle qui voudrait faire un régime mais n'y arrive pas, lui qui veut devenir champion, lui qui devient tout fou quand il est amoureux *(« comme un loup »)*, lui qui s'intéresse à tout, elle qui n'a pas de père. Cinq petites vies bourrées de vie qui nous interpellent dans leur univers. Cinq petits bouts de vie, uniques, si différents, pas seulement pour des questions de caractère.

Car on « pèse » très fort ce qui n'est pas dit mais qui apparaît « en creux » dans l'émission, beaucoup de choses sur les désirs projetés des parents — ou leur absence, — les différences de milieu, d'argent, de présence, les inégalités des chances.

Même si Michel Fresnel et Hélène Delebecque ont fait, on le sent, très attention, même si leur regard, amical, léger, complice — pas seulement des enfants mais des parents, c'est important, — nous enlève l'envie de juger, on ne peut s'empêcher d'être effrayé.

Car le projet « tendre » est ambitieux, à responsabilité illimitée. Il soulève des problèmes autres que ceux posés par les dérapages observés dans ces « déballages de l'âme » dont nous avons parlé récemment. Ici, rien à redire, sur la méthode, le principe, la manière.

Mais peut-on savoir quel sera l'impact, — qu'il veut mener cette recherche sur l'empreinte de la caméra, l'impact de la télévision. Cette idée qui passionne l'INA — qu'on retrouve encore, pas de hasard non plus, à la croisée de ces deux démarches en sens historique contraire — n'avait pas trouvé preneur dans les chaînes. La production avait été stoppée. Elle semble intéresser vivement cette fois Claude Otzenberger (TF1), qui a vu, la semaine passée, le premier numéro de cette série qui s'annonce passionnante. C'est la première fois que la télévision prend en charge, amorce une réflexion sur elle-même, interroge sa propre responsabilité, pense ses méthodes, essaye d'y voir un peu plus clair dans ce rapport étroit, complexe, qui se noue entre journalistes et interviewés, et regarde ce qui se passe ensuite.



Prolonger l'« instantané » d'une photo de classe.

une fois diffusées, de ces images « fixées » par des millions de téléspectateurs ?

Quel « effet », ensuite, peut avoir pour ces enfants, comme pour leurs parents, l'intrusion de la télévision pendant vingt ans chez eux ? Michel Fresnel et Hélène Delebecque risquent de rencontrer des situations délicates, difficiles. Pourront-ils tout dire, montrer ? Le devront-ils ?

Questions sans réponses. Il ne s'agit bien évidemment pas de trancher, mais seulement de réfléchir. Coïncidence ? Hasard ? Mais y a-t-il jamais de hasard ? Il y a seulement des questions qui, à force de se répéter, de se bousculer, deviennent évidentes. Curieusement donc, en même temps que Michel Fresnel pose la question : *« Que vont-ils devenir ? »*, Thierry Nolin pose la question inverse : *« Que sont-ils devenus ? »* Après leur passage à la *télé*.

Ça fait longtemps, lui aussi — cinq ans, *« Il n'y a pas de diffusion neutre »*, affirme Thierry Nolin, qui a déjà retrouvé une cinquantaine de personnes qui ont participé, il y a dix ans ou plus à des émissions comme « Les Femmes aussi », ou « La saga des Français », émissions souvent très belles, qui laissent le souvenir de visages, d'expériences inoubliables. Sur cinquante pistes, dit-il, une trentaine ont refusé de « recommencer », l'expérience a été trop lourde pour eux : ils ont déjà donné ! Thierry Nolin n'a pas rencontré tellement d'agressivité vis-à-vis de la télé (ou du réalisateur qui avait tourné) mais plutôt ces phrases : *« Si on avait su, on ne l'aurait pas fait »* ; *« On ne nous a pas trahi mais pas prévenu. »* Su quoi ? Prévenus de quoi ? *« Que leur image, vue par des millions de gens, devient définitive, incontournable »*, explique Thierry Nolin. *« Ils la découvrent, ce n'est pas forcément celle qu'ils voulaient donner, les voisins ne se sont pas privés de juger ; des inconnus ont disséqué, loué, condamné, il y a cet éclatement imprévisible, vous devenez un personnage public. »*

Quand les sujets sont tabous, difficiles (comme les transsexuels, l'inceste), on peut ne pas s'étonner, c'est beaucoup plus surprenant quand il s'agit de portraits « tranquilles », où les rapports entre les journalistes et les personnes ont été chaleureux, les témoignages dits en toute conscience (et non arrachés) : témoin cette première émission où Thierry Nolin a retrouvé une femme-pasteur qui avait été filmée il y a seize ans dans le cadre des « Femmes aussi ». Portrait tout en intelligence (en noir et blanc) d'une femme qui parlait d'elle, de la foi, de la grâce, de ses trois fils (athées, adolescents) avec une vision ouverte, tolérante, peu orthodoxe à l'époque. Et qui a fait scandale dans certains milieux. L'épreuve a été très dure pour tout le monde, pour elle, pour son mari, pour les enfants. Elle assumé. Elle le dit aujourd'hui (images couleur) confrontée aux journalistes de l'époque sous l'œil de la caméra. Tous, ensemble ou séparément, essaient de comprendre ce qui s'est passé, s'expliquent, s'interrogent, interrogent les rapports qui se tissent entre réalisateurs et interviewés, les ambiguïtés et la passion de part et d'autre, ce jeu de la vérité, cette aventure. Lectures multiples : captivant !

CATHERINE HUMBLOT.

Vu pour Vous

L'Australie en Betacam

● **Dimanche plus, le 8 avril, A 2, 18 h (52 minutes).**

Si le continent qu'elle se met sous la paupière est immensément vaste, elle, elle est toute petite, si petite qu'on peut la porter d'un seul bras. La Betacam, de l'avis de tous les professionnels, est un amour de caméra. Prenez un continent à l'autre bout du monde, grand comme les Etats-Unis, à 20 000 kilomètres de la vieille Europe, elle vous suit sans que vous ayez besoin d'un preneur de son ou d'un assistant. Michel Parbot, reporter à l'agence Sygma — le premier journaliste à avoir rapporté les événements de la Grenade : scoop mondial, encore avec elle, — est reparti pour l'Australie... un mois.

Il a parcouru 15 000 kilomètres, tout seul avec cette fameuse caméra, pour « Dimanche plus », l'édition mensuelle de « Dimanche magazine » de Hervé Chabalier et Jean-Pierre Moscardo. Qu'a-t-il vu ? *« Trois kangourous seulement »*, dit-il, qu'il n'a pas daigné filmer. Alors quoi ? A vrai dire, l'Australie un peu telle qu'on l'imagine, oui. Ce reportage, fort honnête, a le mérite de confirmer les idées que l'on se fait habituellement de cette nation qui n'a que deux cents ans d'âge. Un vaste pays encore inconnu de ceux qui l'habitent, un pays qui, après avoir été fasciné par les Etats-Unis et la Grande-Bretagne, découvre progressivement sa propre identité.

A travers une série de portraits rapides d'un mineur, d'un facteur, d'un aborigène, d'un éleveur de chevaux, d'un styliste de mode, d'un retraité, ou d'une famille de fermiers vivant à mille lieues de toute civilisation, Michel Parbot brosse une image de l'Australie laborieuse, toujours aussi pionnière, mais aussi vacancière, animée par le tempo d'un rock ni américain, ni anglais. L'Australie se découvre elle-même, singulière.

C'est l'idée maîtresse qui traverse ce reportage. Des images attendues, quelques informations économiques, peu de commentaires. Agréable.

M. G.

Les films de la semaine. Le palmarès de Jacques Siclier

■ A voir
■■ Grand film

DIMANCHE 8 AVRIL

■ Le Crime de l'Orient-Express
de Sidney Lumet (1974). Avec A. Finney, L. Bacall, I. Bergman. TF 1, 20 h 35 (120 mn).

■ La Maison du Maltais
De Pierre Chenal (1938). Avec V. Romance, P. Renoir (N). FR 3, 22 h 30 (90 mn).

LUNDI 9 AVRIL

■ Prince et la danseuse
De Laurence Olivier (1957). Avec M. Monroe, L. Olivier. TF 1, 20 h 35 (110 mn).

■ Portier de nuit
De Liliana Cavani (1973). Avec D. Bogarde, C. Rampling. FR 3, 20 h 35 (120 mn).

MARDI 10 AVRIL

■ Hôtel des Amériques
D'André Téchiné (1981). Avec C. Deneuve, P. Dewaere. A 2, 20 h 40 (100 mn).

■■ Le Boucher
De Claude Chabrol (1969). Avec S. Audran, J. Yanne. FR 3, 20 h 35 (90 mn).

JEUDI 12 AVRIL

Horizons en flammes
D'Earl Bellamy (1977). Avec E. Borgnine, V. Miles, A 2, 14 h 55 (95 mn).

■■ La Terre de nos ancêtres
De Rauni Mollberg (1973-1974). Avec M. Vitamaki, N. Jouni-Aiko (vo). FR 3, 20 h 40 (105 mn).

VENDREDI 13 AVRIL

■ La Patrouille de l'aube
De Howard Hawks (1930). Avec R. Barthelmess, D. Fairbanks J[r] (vo N). A 2, 23 h (90 mn).

Samedi

7 avril

TÉLÉVISION FRANÇAISE 1

9.45 TF 1 Vision plus.
10.20 Télé forme.
10.45 La maison de TF 1.
12.00 Bonjour, bon appétit : Œufs sur le plat.
Magazine de Michel Oliver.
12.30 La séquence du spectateur.
13.00 Journal.
13.35 Amuse-gueule.
14.05 Série : Pour l'amour du risque.
14.55 Jour J hebdo.
Yves Duteil.
15.35 C'est super.
15.55 Dessin animé : Capitaine Flam.
16.20 Casaques et bottes de cuir.
Magazine du cheval.
16.50 Série : l'Esprit de famille.
17.45 Trente millions d'amis.
18.15 Micro-puce. Magazine de l'informatique.
L'informatique à la portée des enfants : un micro-ordinateur commande un train électrique miniature.
18.30 Auto-moto.
19.05 D'accord pas d'accord, magazine de l'INC.
19.15 Emissions régionales.
19.40 Les petits drôles.
20.00 Journal.
20.30 Tirage du Loto.
20.35 Série : Julien Fontanes, magistrat.
De J. Cosmos, réal. G.-A. Lefranc, avec F. Fleury, M. Garnier, M. Game, J. Balutin...
L'illustre magistrat se lie d'amitié avec un certain Michel Courban soupçonné de meurtre. Julien Fontanes enquête, doute de l'innocence de son ami. Est-il un assassin ?
22.05 Droit de réponse ou l'esprit de contradiction.
Emission de Michel Polac. Laisse béton.
Les Français s'intéressent-ils à leur architecture.
Avec des architectes et des étudiants en architecture.
0.00 Journal.

ANTENNE 2

10.15 Antiope.
11.10 Journal des sourds et des malentendants.
11.30 Platine 45.
Axel Bauer, Kool and the Gang, Johnny Hallyday, Re-Flex, Rockwell.
12.00 A nous deux.
12.45 Journal.
13.35 Série : Un privé dans la nuit.
15.10 Les jeux du stade.
Automobile : grand prix de F 1 d'Afrique du Sud ; Rugby : Pays de Galles-Reste du monde.
17.35 Récré A 2.
Georges de la jungle ; Téléchat.
17.55 Les carnets de l'aventure.
« Dans les puits des Incas » ; « Superflight », de P. de Lespinois (un étonnant ballet entre un oiseau et un delta-plane).
18.50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19.10 D'accord pas d'accord (INC).
19.15 Emissions régionales.
19.40 Le théâtre de Bouvard.
20.00 Journal.
20.35 Variétés : Champs-Elysées.
De Michel Drucker.
Autour de Jean-Jacques Goldman, Isabelle Aubret, Valérie Lagrange, Abba, etc.
22.05 Magazine : Les enfants du rock.
D'A. de Caunes, réal. D. Kent.
Avec Tony Joe White, Huey Lewis, Billy Idol, Southside Johnny, Little Bob Story, Clarence Clemons, ZZ Top ; Hard rock, *avec Iron Maiden, Judas Priest, Deff Lepard, Ozy Osbourne, Krokus, Michael Shenker.*
23.20 Journal.

FRANCE RÉGIONS 3

12.10 Messages.
Magazine d'informations des PTT.
13.30 Action.
Magazine de la Fédération nationale de la mutualité française.
14.00 Entrée libre.
Magazine du CNDP.
Avec André Stil, écrivain et journaliste ; images d'histoire : portrait d'Emmanuel Auricoste ; des médias dans les villes ; passage public ; jazz impressions de Daniel Humair ; des hommes dans l'espace.
16.15 Liberté 3.
Magazine des associations.
17.30 Emissions régionales.
19.55 Dessin animé : Ce sacré David.
20.05 Les jeux.
20.35 Feuilleton : Dynastie.
Les puits de pétrole sont enfin exploitables. Claudia demande à Matthew de l'accompagner sur une plate-forme. Lindsay surprend une dispute entre eux. De nouveau malheurs se préparent.
21.30 Plus menteur que moi, tu gagnes....
Emission de P. Sabbagh.
Avec Florence Brunold, Jacques Faizant, Robert Lamoureux et Marcel Jullian. Règle du jeu : empêcher l'équipe adverse de marquer des points en imaginant des mensonges... tout en laissant supposer que l'on connaît la vérité.
22.10 Journal.
22.30 La vie de château.
Jean-Claude Brialy reçoit dans son château des invités vedettes. Ambiance feutrée.
23.00 Musiclub.
Gala Leontyne Price : œuvres de Verdi, Strauss et Puccini interprétées par l'Orchestre symphonique de Boston, avec L. Price, soliste sous la direction de S. Ozawa.

PÉRIPHÉRIE

● **R.T.L.**, 20 h, A vous de choisir : *Le Cerveau d'acier*, film de J. Sargent, ou *Quand siffle la dernière balle*, film de H. Hathaway ; 21 h 30, Flash-Back ; 22 h, Ciné-club : *les Marginaux*, film de M. Sen.
● **T.M.C.**, 19 h 35, Série : L'homme de la nuit ; 20 h 40, Série : *Madame le Juge.*
● **R.T.B.**, 20 h, Le jardin extraordinaire (au pays des lapins) ; 20 h 30, *Un silencieux au bout du canon*, film de J. Sturges ; 22 h 20, Cinéscope.
● **T.S.R.**, 20 h 10, Kojak ; 21 h 5, Jardins divers (variétés) ; 22 h 35, Sports ; 23 h 35, *le Flic ricanant*, de S. Rosenberg.

TÉLÉVISION FRANÇAISE 1

Dimanche 8 avril

9.00 Emission islamique.
9.15 A Bible ouverte.
9.30 Foi et tradition des chrétiens orientaux.
10.00 Présence protestante : Bienvenue.
10.30 Le jour du Seigneur.
11.00 Messe célébrée au rassemblement national des gitans de Rezé-les-Nantes.
12.00 Télé-foot 1.
13.00 Journal.
13.25 Série : Starsky et Hutch.
14.20 Hip-hop.
Magazine du smurf...
14.35 Champions.
Variétés divertissement et sports. Avec Pierre Bachelet, Alain Bashung... Paris-Roubaix (cyclisme).
17.30 Les animaux du monde.
Les autruches.
18.00 Série : Ike.
19.00 Sept sur sept.
Magazine de l'actualité de la semaine de J.-L. Burgat, E. Gilbert, et F.-L. Boulay.
Le grand témoin sera Haroun Tazieff.
20.00 Journal.

20.35 Cinéma : le Crime de l'Orient-Express.

Film anglais de Sidney Lumet (1974) avec A. Finney, L. Baccall, I. Bergman.

Atmosphère rétro d'un train de luxe célèbre (bravo pour le décorateur qui l'a reconstitué en studio), où Hercule Poirot, le détective belge d'Agatha Christie enquête sur un meurtre. L'intrigue policière paraît un peu surannée mais d'éblouissantes vedettes peuplent l'Orient-Express. Ingrid Bergman y gagna l'Oscar de la meilleure actrice de complément (comme on vous le dit !). — J. S.

22.40 Sports dimanche.
Magazine de Jean-Michel Leulliot.
23.25 Journal.

Lundi 9 avril

11.30 TF1 Vision plus.
12.00 Le rendez-vous d'Annik.
12.30 Atout cœur.
13.00 Journal.
13.45 Série : Ces chers disparus (Gérard Philipe).
14.00 Série : l'Incroyable Hulk.
14.55 Les mardis de l'information *(le sport, diffusé le 3-4-1984).*
15.50 Harmonies.
Avec J.-J. Morvan et J. Lapointe.
16.45 Croque-vacances.
Dessins animés, variétés.
17.25 Le village dans les nuages.
17.45 Série : Arnold et Willy.
18.15 Presse-citron.
Magazine des adolescents.
18.25 Ordinal 1.
Que faire avec un micro-ordinateur familial ?
18.50 Jour J.
19.15 Emissions régionales.
19.35 Heureux Fernand Raynaud.
20.00 Journal.

20.35 Cinéma : le Prince et la Danseuse.

Film anglais de Laurence Olivier (1957), avec M. Monroe et L. Olivier

Une comédie sentimentale pour Marilyn, qui venait d'épouser Arthur Miller et de fonder sa propre maison de production. Tournage difficile en Angleterre, les relations de l'actrice et de son metteur en scène et partenaire Laurence Olivier ayant été assez tendues. Le film, situé en 1911, paraît guindé dans l'humour. Heureusement, Marilyn s'y montre belle, piquante, drôle, émouvante, sans son mythe hollywoodien. Une surprise.
J. S.

22.25 Etoile et toiles.
Magazine du cinéma de Frédéric Mitterrand et Martine Jouando.
Le cinéma anglais, avec des interviews de comédiens et de réalisateurs britanniques.
23.20 Journal.

Mardi 10 avril

11.30 TF1 Vision plus.
12.00 Le rendez-vous d'Annik.
12.30 Atout cœur.
13.00 Journal.
13.45 Portes ouvertes.
Magazine des handicapés.
14.00 Série : l'Incroyable Hulk.
14.55 Gala de patinage artistique.
A Morzine (diffusé le 6 avril.)
15.50 Santé sans nuages.
Magazine de M. Morance.
16.45 Croque-vacances.
17.25 Le village dans les nuages.
17.45 Série : Arnold et Willy.
18.15 Presse-citron. Magazine des adolescents.
18.25 Hip Hop. (Diffusé le 8 avril.)
18.50 Jour J.
19.15 Emissions régionales.
19.40 Les petits drôles.
20.00 Journal.
20.30 D'accord, pas d'accord, magazine de l'INC.

20.35 Edition spéciale : le libéralisme en question.

Emission de la rédaction de TF 1 animée par Anne Sinclair.

M. Valéry Giscard d'Estaing, ancien président de la République, parle du « libéralisme social » l'un des thèmes de son dernier livre « Deux sur trois ». Participent à cette émission : MM. Jean Poperen, secrétaire national du PS, Jacques Julliard, historien, éditorialiste au « Nouvel Observateur ».

21.55 Vagabondages
Emission de M. Soro et R. Gicquel. En direct de Toulouse.
Autour de Claude Nougaro et de ses musiciens, Maurice Vander (piano), Pierre Michelot (basse) et Bernard Lubat (batterie), Jane Rhodes, (soprano lyrique), Johnny Griffin (saxo).
23.10 Café-théâtre : Il s'appelle peut-être Dupont...
De M. Cassan, mise en scène d'H. Jouf. Réal. J. Dayan, avec M. Cassan, M. Barbey, A. Charpak, G. Jor, J. Lalande.
Un psychiatre qui n'écoute que ses propres confessions, robot informaticien, un Dupont septuagénaire... un univers « cocasse », dit-on, où le rire cotoierait l'angoisse.
0.10 Journal.

ANTENNE 2

Dimanche 8 avril

9.30 Récré A 2 : Candy.
10.00 Les chevaux du tiercé.
10.30 Gym tonic.
11.15 Dimanche Martin.
Entrez les artistes.
12.45 Journal.
13.20 Dimanche Martin (suite).
Si j'ai bonne mémoire ; 14.30 : Série : Les petits génies ; 15.20 : L'école des fans ; 16.5 : Dessin animé ; 16.25 : Thé dansant.
17.10 Série : Toutes griffes dehors.
18.00 Dimanche plus.
L'Australie, un reportage de M. Parbot.
« Le continent Mad Max ».
Lire notre article page VII.
18.55 Stade 2.
20.00 Journal.
20.35 Jeu : La chasse aux trésors.
Aux Seychelles.
21.40 Document : Les eaux fertiles.
de F. Rossif.
L'eau symbole de la vie ; le but de ce film est de sensibiliser l'opinion, d'éviter la dilapidation d'une richesse, de redonner le goût de l'eau.
22.30 Concert magazine.
En liaison avec France-Musique « Symphonie héroïque » de Beethoven, par l'Orchestre national de France, dir. Sir Georg Solti.
23.30 Journal.

Lundi 9 avril

12.00 Journal (et à 12 h 45).
12.10 Jeu : L'académie des neuf.
13.35 Feuilleton : la Vie des autres.
13.50 Aujourd'hui la vie.
Les vieux postes de T.S.F.
14.55 Série : Hunter.
15.45 Cette semaine sur A 2.
16.00 Reprise : Apostrophes.
Jeunesses (diff. le 6 avril).
17.10 La télévision des téléspectateurs.
17.40 Récré A 2.
18.30 C'est la vie.
18.50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19.10 D'accord, pas d'accord (INC).
19.15 Emissions régionales.
19.40 Le théâtre de Bouvard.
20.00 Journal.
20.35 Emmenez-moi au théâtre : Pauline ou l'écume de la mer.
De G. Arout, mise en scène P. Bureau. Avec M. Laforêt, B. Fresson, P. Arditi, A. Ferjac.
Dans une villa luxueuse au bord de la mer, un magnat de l'industrie aéronautique s'entretient avec une jeune fille Pauline. Feu des passions, Pauline exécute les différentes phases de la séduction, qui précède une mystérieuse mise à mort.
22.15 Magazine : Plaisir du théâtre,
de P. Laville.
Avec Rosy Varte, des extraits de spectacle : « comédie italienne », « Noix de coco », « Splendeurs de la scène »...
23.10 Journal.

Mardi 10 avril

10.30 Antiope.
12.00 Journal (et à 12 h 45).
12.10 Jeu : l'Académie des neuf.
13.35 Feuilleton : La vie des autres.
13.50 Aujourd'hui la vie.
14.55 Série : Hunter.
15.45 Reprise : La chasse aux trésors. Aux Seychelles (dif. le 8 avril).
17.10 Entre vous, de L. Bériot.
L'orchestre ; des enfants musiciens ; sportez-vous bien.
17.45 Récré A 2.
Papivole, Latulu et Lireli, Teleactica, Terre des bêtes...
18.30 C'est la vie.
18.50 Jeu : Des chiffres et des lettres.
19.15 Emissions régionales.
19.40 Le théâtre de Bouvard.
20.00 Journal.
20.30 D'accord, pas d'accord (INC).

20.35 Cinéma : Hôtel des Amériques.

Film français d'André Téchiné (1981). Avec C. Deneuve, P. Dewaere.

L'amour égoïste et possessif d'un homme, échoué à Biarritz dans un petit hôtel tenu par sa mère, envers une femme venue de Paris, ravagée par un chagrin qu'il aurait pu guérir. Revenu à la mise en scène purement narrative, Téchiné a raconté, d'une façon émouvante et quelque peu romantique, les tourments d'une relation sentimentale opposant la douleur et l'intransigeance de Catherine Deneuve au comportement névrotique de Patrick Dewaere. — J. S.

22.20 Mardi cinéma.
Avec Andrea Ferreol, Charlotte de Turckheim, Jacques Perrin, Daniel Auteuil, Michel Aumont.
23.25 Journal.

FRANCE RÉGIONS 3

Dimanche 8 avril

10.00 Images de Tunisie.
10.30 Mosaïque.
« Les enfants de Belleville », un reportage de M. Mebtoul ; variétés avec Toure Kunda, Linda de Suza...
14.30 Objectif entreprise. Emission de l'Association pour la promotion des entreprises.

15.45 Théâtre (cycle Shakespeare) : Antoine et Cléopâtre.

Réal. J. Miller, production de la BBC, avec J. Lapotaire.

Tragédie en cinq actes en vers et en prose écrite probablement vers 1606-1607. Rappelé à Rome par la mort de la jeune Fulvie et par des événements politiques Antoine suscite la jalousie de Cléopâtre. Après la bataille d'Actium, Antoine, poursuivi par Octave, est définitivement battu et meurt dans les bras de Cléopâtre. Parmi les plus grands drames de l'auteur d'*Hamlet*.

18.20 Emissions pour la jeunesse.
19.40 RFO Hebdo.
20.00 Paul Hogan Show.
20.35 Histoire de la photographie : les reporters.
Série de F. Gruere.
Les débuts et les développements de la photographie de reportages : Jacob Riis, Hine, Russel Lee, Berenice Abott, Robert Capa. Les évolutions de la technique des appareils photographiques, la saisie de la réalité historique et sociale.
21.35 Aspects du court métrage français.
Ombre et secrets, de P. Delarbre ; *la Visite*, de J.-P. Ameris.
22.05 Journal.

22.30 Cinéma de minuit : la Maison du Maltais.

Cycle Pierre Chenal. Film français (1938), avec V. Romance, Dalio, P. Renoir (N.).

Un Maltais vagabond et poète se prend d'amour fou pour une prostituée qu'il tire du quartier réservé de Sfax et retrouve plus tard, à Paris, devenue grande bourgeoise. Un rôle pour Dalio, une double composition pour Viviane Romance, le réalisme louche du monde de la prostitution « exotique » et l'efficacité dramatique et psychologique de la mise en scène.

0.00 Prélude à la nuit.
Renata interprète un extrait d'opéra de K. Weill.

Lundi 9 avril

17.00 Télévision régionale.
Programmes autonomes des douze régions.
19.55 Dessin animé : Inspecteur Gadget.
20.05 Les jeux.

20.35 Cinéma : Portier de nuit.

Cycle Charlotte Rampling. Film italien de Liliana Cavani (1973), avec D. Bogarde, C. Rampling.

Descente aux enfers d'un cas pathologique : une jeune femme retrouve à Vienne, en 1957, dans le portier de nuit d'un palace, l'officier SS qui la plia à ses caprices érotiques, au milieu des « fêtes » cruelles du camp de concentration où elle fut internée, adolescente. Ils reprennent ensemble leurs anciens rapports sado-masochistes. Voulant dénoncer la perversion fondamentale du nazisme et sa survivance sous divers masques, Liliana Cavani a beaucoup trop insisté sur la déviation sexuelle liant le bourreau et la victime. Si remarquablement réalisé et interprété qu'il soit, ce film comporte bien des scènes morbides, déplaisantes, choquantes, particulièrement en ce qui concerne les retours en arrière des souvenirs sur l'univers concentrationnaire. Son ambiguïté provoqua, à sa sortie, une retentissante polémique : réactions de rejet (les nôtres) ou admiration pour l'audace de Liliana Cavani dans la peinture fulgurante d'une passion destructrice surgie des profondeurs de la nature humaine. De toute façon, cette œuvre ne laisse pas le spectateur intact. — J. S.

22.35 Journal.
22.55 Thalassa.
Magazine de la mer de G. Pernoud.
En direct de Caen pour le départ de la course « Les mille miles... ».
23.40 Prélude à la nuit.
« Lettre amoureuse », de Monteverdi interprétée par D. Delarue, haute-contre.

Mardi 10 avril

17.00 Télévision régionale.
Programmes autonomes des douze régions.
19.55 Dessin animé : Inspecteur Gadget.
20.05 Les jeux.

20.35 Cinéma : le Boucher.

Film de Claude Chabrol (1969) avec S. Audran, J. Yanne.

L'amitié, la compréhension, la pitié d'une institutrice de village pour un boucher amoureux d'elle et soumis à des pulsions criminelles. Paysages du Périgord traversés par de sanglants faits divers, autopsie d'un « monstre » pathétique. Chabrol a filmé avec rigueur le rapport des êtres à la nature et à la société campagnarde dans laquelle ils vivent. Il a fait apparaître les vraies relations humaines du tueur et de celle dont il a fait un idéal (Jean Yanne et Stéphane Audran, superbement dirigés dans la complicité du secret, l'affrontement psychologique). — J. S.

22.10 Journal.
22.30 La vie en face : de Moïse à Goldenberg.
Emission de P. Alfonsi et P. Pesnot.
Promenade-portraits dans les quartiers qui symbolisent le judaïsme. De la rue des Rosiers à la rue Saint-Paul, Philippe Alfonsi et Patrick Pesnot sur les traces des juifs sépharades et ashkenazes. Une enquête d'Emilie Raffoul, avec les regards croisés de Cabu, dessinateur, et de Léonard Freed, photographe.
23.30 Prélude à la nuit.
« La Vallée d'Obermann », de F. Liszt interprétée par Pascal Rogé, au piano.

PÉRIPHÉRIE

Dimanche 8 avril

- R.T.L., 20 h, *Retour en force*, film de J.M. Poiré ; 21 h 30, Edition spéciale RTL-*le Monde* ; 22 h 50, Hippocrate et Cie (le sommeil).
- T.M.C., 20 h, Variétés : Un peu, beaucoup, passionnément ; 20 h 35, Sport automobile : Grand prix d'Afrique du Sud.
- R.T.B., 20 h 15, Variétés : la bonne étoile ; 21 h 30, *le Maître des clones*, téléfilm de D. Medford.
- T.S.R., 20 h, Série : Billet doux ; 21 h, Tickets de première (magazine des arts et du spectacle) ; 21 h 55, Regards.

Lundi 9 avril

- R.T.L., 20 h, L'île fantastique ; 21 h, Série noire : *J'ai bien l'honneur*, film de J. Rouffio.
- T.M.C., 19 h 35, Série : Dallas ; 20 h 35, Jeu : l'Empreinte ; 20 h 40, *Frères de sang*, film de W. Wallroth ; 22 h 20, Vidéo-solo.
- R.T.B., 20 h, Ecran-témoin : *Credo*, téléfilm de J. Deray, suivi d'un débat sur la foi.
- R.T.B. TÉLÉ 2, 20 h, Seniorama : (les années 30-40) ; 20 h 40, Théâtre wallon : Habotte ; 22 h 30, Informations agricoles.
- T.S.R., 20 h 15, A bon entendeur ; 20 h 20, Spécial cinéma ; 23 h 15, L'antenne est à vous (ligue suisse contre la vivisection).

Mardi 10 avril

- R.T.L., 20 h, Série : Chips ; 21 h, *Passe, impair... et chante*, film de W. Van Ongevalle.
- T.M.C., 19 h 35, Série : CQFD, Alambic et torpedo ; 20 h 35, Jeu : l'Empreinte ; 20 h 40, *la Revanche des humanoïdes*, film d'animation de A. Barillé.
- R.T.B., 20 h 5, Feuilleton : Les cerfs-volants ; 21 h 5, Videogam ; 21 h 55, Salut l'artiste ; 23 h 10, Tribune économique et sociale.
- R.T.B. TÉLÉ 2, 20 h, Elémentaire, mon cher Einstein (l'objet qui n'existait pas) ; 21 h, Cycle Isabelle Adjani : *le Locataire*, film de R. Polanski.
- T.S.R., 20 h 15, Jeu : La chasse aux trésors (en Australie) ; 21 h 25, Le geste et la mémoire : W. Schubneß, brossier ; 22 h 20, Documentaire : l'avion qui est tombé du ciel.

TÉLÉVISION FRANÇAISE 1

Mercredi 11 avril

11.30 **TF 1 Vision plus.**
12.00 **Le rendez-vous d'Annik.**
12.30 **Atout cœur.**
13.00 **Journal.**
13.35 **Vitamine.**
Dessins animés, jeux vidéos, sport...
16.00 **Jouer le jeu de la santé.**
16.05 **Magazine : Temps X.**
17.05 **Un métier pour demain.** L'électronique.
17.20 **Les infos.**
17.25 **Le village dans les nuages.**
17.45 **Série : Arnold et Willy.**
18.15 **Presse citron.**
Magazine des adolescents.
18.25 **Jack Spot.**
18.50 **Jour J.**
19.15 **Emissions régionales.**
19.40 **Les petits drôles.**
19.53 **Tirage de la Loterie nationale.**
20.00 **Journal.**
20.30 **Tirage du loto.**
20.35 **Série : Dallas.**
L'accident de Rebecca ranime l'état de guerre latent entre elle et J.R. Katherine rejoint Cliff et lui reproche d'avoir laissé sa mère s'engager dans une bataille contre les Ewing. Dramatique !
21.25 **L'histoire à la une : XXe anniversaire de la mort du général MacArthur.**
Emission de Gérard Lauzun.
Vous dites, une bombe atomique ?
Documents et témoignages réunis sur le général MacArthur et la guerre du Pacifique, l'occupation du Japon, la guerre de Corée. Cette émission sera suivie d'un débat animé par Michel Cardoze, de France-Inter avec notre collaborateur Michel Tatu et R. Guillain, P.-M. de la Gorce, A. Joxe, S. Hoffman sur l'armement atomique.
22.55 **Balle de match.**
Magazine mensuel du tennis de J.-M. Leulliot.
23.25 **Journal.**

Jeudi 12 avril

11.20 **TF 1 Vision plus.**
11.50 **En avant-première :**
Haroun Tazieff raconte l'histoire de sa Terre.
12.00 **Le rendez-vous d'Annik.**
12.30 **Atout cœur.**
13.00 **Journal.**
13.45 **Objectif santé :** héroïne, sortir du tunnel.
14.00 **Série : L'incroyable Hulk.**
14.55 **Les choses du jeudi** (et à 15 h 55).
15.30 **Quarté** en direct d'Auteuil.
16.45 **Croque-vacances.**
Dessins animés, variétés.
17.25 **Le village dans les nuages.**
17.45 **Série : Arnold et Willy.**
18.15 **Presse-citron.**
Magazine des adolescents.
18.25 **Clip jockey.**
18.50 **Jour J.**
19.15 **Emissions régionales.**
19.40 **Les petits drôles.**
20.00 **Journal.**
20.35 **Série : Marie Pervenche.**
De P. Androta. Réal. C. Boissol, avec D. Evenou, X. St-Macary, C. Alers.
Kidnapping d'un bébé déposé dans une voiture. Qui sont les parents ? L'auteur de cet enlèvement serait un trafiquant de devises. Au milieu de ce joli monde, Marie Pervenche enquête.
21.30 **Bravos.**
Emission de J. Artur et C. Garbisu. Avec Robert Hossein.
Quelques femmes au théâtre ; le groupe Tsé dans la « Femme assise » *de Copi ;* « Top girls » *de Caryl Churchill ;* « Pense à l'Afrique » *de Gordon Dryland ;* « Didon et Enée » *de Henry Purcell ;* « Aïda » *à Bercy, etc.*
22.25 **Les jeunes loups du cinéma français**
Émission de M. Villers et G.Greisard.
Avec Gérard Lanvin (qui rencontre Coluche), Bernard Giraudeau, Richard Berry, les dernières coqueluches du cinéma français. Des extraits de films, des interviews.
23.20 **Journal.**
23.35 **En avant-première :**
Haroun Tazieff raconte l'histoire de sa Terre.

Vendredi 13 avril

11.30 **TF 1 Vision plus.**
12.00 **Le rendez-vous d'Annik.**
12.30 **Atout cœur.**
13.00 **Journal.**
14.00 **Série : l'incroyable Hulk.**
14.55 **Temps libres.**
16.45 **Croque-vacances.**
Dessins animés, variétés.
17.25 **Le village dans les nuages.**
17.45 **Série : Arnold et Willy.**
18.15 **Presse-citron.**
Magazine des adolescents.
18.25 **Microludic**
Magazine de la micro-informatique.
19.15 **Emissions régionales.**
19.40 **Les petits drôles.**
20.00 **Journal.**
20.35 **Variétés : Coco-boy.**
Emission de S. Collaro et C. Corbineau.
Canular à la commande, l'interview du mois, les grands de ce monde, le Bebette-show. L'humour gras et gros de Stéphane Collaro.
21.45 **Haroun Tazieff raconte sa terre.**
La terre, son visage, réal. J.-L.Prevost.
L'histoire de la terre, des étoiles, la génèse des montagnes, le mécanisme des fonds océaniques racontés par le célèbre vulcanologue.
22.40 **Branchés musique : 22 v'la le rock.**
Emission de J.-B. Hebey.
Spécial Kim Wilde et Eurythmics.
23.25 **Journal et cinq jours en Bourse.**

ANTENNE 2

Mercredi 11 avril

10.30 **Antiope.**
12.00 **Journal** (et à 12 h 45).
12.10 **Jeu : L'académie des neufs.**
13.35 **Feuilleton : La vie des autres.**
13.50 **Les carnets de l'aventure.**
Chacra Raju, ou le pic de l'impossible.
14.25 **Dessins animés.**
15.00 **Récré A2.**
Papivole ; Latulu et Lireli ; Maraboud' ficelle ; Les petites canailles ; Les Schtroumpfs ; Les mystérieuses cités d'or...
17.30 **Micro Kid.**
18.00 **Platine 45.**
Avec les Forbans, James Ingram, Intaferon, Mattew Wilder, Alain Chamfort.
18.30 **C'est la vie.**
18.50 **Jeu : Des chiffres et des lettres.**
19.15 **Emissions régionales.**
19.40 **Le théâtre de Bouvard.**
20.00 **Journal.**
20.35 **Téléfilm : Les cinq dernières minutes**
Deuil en caravane, réal. J.-L. Muller.
A la suite d'un meurtre, le commissaire Cabrol découvre un milieu qu'il ne connaissait pas et des assassinats insoupçonnés.
22.10 **Magazine médical : la greffe, le greffon, les greffés.**
Réal. D. Thibault. La greffe de moelle osseuse.
Pour évoquer les problèmes posés par la greffe d'organes, deux exemples ont été choisis : la greffe de moelle et la transplantation rénale. Indications, dernières techniques, les manières dont s'effectuent le prélèvement et la transfusion de la moelle au receveur.
22.55 **Journal**

Jeudi 12 avril

10.30 **Antiope.**
12.00 **Journal** (et à 12 h 45).
12.10 **Jeu : l'Académie des neuf.**
13.35 **Feuilleton : la Vie des autres.**
13.50 **Aujourd'hui la vie.**
L'intelligence, qu'est-ce que c'est ?
14.55 **Cinéma : Horizons en flammes.**
Film américain de Earl Bellamy (1977). Avec E. Borgnine, V. Miles.
Un incendie de forêt (provoqué par deux prisonniers qui veulent s'évader) pour alimenter la vogue du « film catastrophe ». Il s'agit, en fait, d'un médiocre téléfilm qui fut exploité dans les salles de cinéma. A ignorer. — J.S.
16.45 **Magazine : Un temps pour tout.**
Graine de vedette.
17.45 **Récré A2.**
18.30 **C'est la vie.**
18.50 **Jeu : Des chiffres et des lettres.**
19.10 **D'accord, pas d'accord (INC).**
19.15 **Emissions régionales.**
19.40 **Le théâtre de Bouvard.**
20.00 **Journal.**
20.35 **Série : La Saga du parrain.**
de F. Ford Coppola. Avec R. de Niro, M. Brando...
Troisième épisode : La carrière de Don Vito est à son apogée. Sa fille se marie, ce qui donne l'occasion à celui que l'on nomme désormais « le parrain » de faire admirer sa puissance. Des acteurs prodigieux, le feuilleton de l'année.
21.35 **Magazine : Musiques au cœur.**
de E. Ruggieri et P. Camus.
Luciano Pavarotti, le « roi du contre-ut », le prince des ténors, interprète des extraits d'opéras de Verdi, Puccini, Cilea, Donizetti...
22.45 **Journal.**
23.05 **Spécial coupes d'Europe de football.**

Vendredi 13 avril

10.30 **Antiope.**
12.00 **Journal** (et à 12 h 45).
12.10 **Jeu : l'Académie des neuf.**
13.35 **Feuilleton : la Vie des autres.**
13.50 **Aujourd'hui la vie.**
Spécial cinéma.
14.55 **Série : Hunter.**
15.45 **Reprise : magazine médical.**
La greffe de la moelle épinière (diff. le 11 avril).
16.40 **Itinéraires.**
Les enfants de l'immigration.
17.45 **Récré A 2.**
Latulu et Lireli, Les maîtres de l'univers, Téléchat.
18.30 **C'est la vie.**
18.50 **Jeu : Des chiffres et des lettres.**
19.15 **Emissions régionales.**
19.40 **Le théâtre de Bouvard.**
20.00 **Journal.**
20.35 **Série : Disparitions.**
Vice-versa, réal. Claude Barrois.
Un mystérieux disparu. Katherine et Luc tentent de rencontrer les personnages qui auraient été les derniers à avoir aperçu un certain Pia d'Angelo.
21.40 **Apostrophes.**
Magazine littéraire de B. Pivot.
Sur le thème : les grands metteurs en scène de cinéma. Sont invités : Roman Polanski (Roman), *François Truffaut* (Hitchcock ; Lettres d'Amérique *de Jean Renoir*), *Marcello Mastroianni (pour* Fellini par Fellini*), Suso Cecchi d'Amico (pour* Luchino Visconti, cinéaste).
22.50 **Journal.**
23.00 **Ciné-club : la Patrouille de l'aube.**
Cycle Howard Hawks (1930), avec R. Barthelmess, D. Fairbanks Jr (v.o. sous-titrée. N.).
L'histoire d'une escadrille américaine opérant sur le front français pendant la première guerre mondiale. Film sans femmes, film de combattants de l'aviation, dont l'authenticité est due, en partie, à l'expérience personnelle de Hawks : il fut officier dans l'armée de l'air. Les séquences aériennes firent impression. Mais le cinéaste n'avait pas encore acquis la maîtrise qui lui valut la célébrité, un peu plus tard, dans un tout autre genre *(Scarface)*. — J. S.

FRANCE RÉGIONS 3

Mercredi 11 avril

15.00 **En direct de l'Assemblée nationale.**
Questions au gouvernement.
17.00 **Télévision régionale.**
Programmes autonomes des douze régions.
19.55 **Dessin animé : Inspecteur Gadget.**
20.05 **Les jeux.**
20.35 **Ring-parade, Cadence 3.**
Emission de Guy Lux et Léla Milcic.
Autour de Mireille Mathieu, Roland Magdane, Richard Berry.
22.00 **Journal.**
22.20 **Téléfilm : La gourmande.**
de C.A. Arnaud, réal. J.-C. Charnay, avec D. Labourier, J. Serres, A. Beigel....
Dans la banlieue lilloise, une mère de famille tombe en pâmoison devant une galerie de tableaux, gagne 20 000 francs à la loterie, recommence à vivre. La famille frétille de joie.
23.00 **Prélude à la nuit.**
Suite française en sol mineur *de J.-B. Lully, interprétée par l'orchestre de Chambre Jean-François Paillard.*

Jeudi 12 avril

17.00 **Télévision régionale.**
Programmes autonomes des douze régions.
19.55 **Dessin animé : Inspecteur Gadget.**
20.05 **Les jeux.**
20.35 **Cinéma sans visa.**
Emission de Jean Lacouture et Jean-Claude Guillebaud.
20.40 **Cinéma : La Terre de nos ancêtres.**
Film finlandais de Rauni Mollberg (1974), avec M. Viitamaki, N. Jouni-Aiko (v.o. sous-titrée).
La vie quotidienne d'un village de Laponie méridionale en 1948, mais ce pourrait être aussi bien intemporel. Cette adaptation d'un roman de Timo K. Mukka, grande œuvre de la littérature scandinave, fait découvrir, dans une nature sauvagement belle, les mœurs rudes de paysans pauvres, obéissant aux lois cycliques des saisons, à leurs instincts, à leurs préjugés. Une fille trouble cet ordre, codifié jusque dans les saouleries et les coucheries, par sa liaison amoureuse avec un lapon nomade étranger, qu'on rejette et supprime. Rauni Mollberg va bien au delà du réalisme documentaire, fait entendre le chant tragique d'une société du bout du monde. Ce film magnifique fit découvrir le nouveau cinéma finlandais en France. — J. S.
22.30 **Témoignages.**
Avec R. Mollberg, réalisateur du film, D. Birman, spécialiste des Lapons, R. Rosset, spécialiste de la Finlande, M. Bolgar, journaliste, et Y. Mannerkorpi, traducteur.
23.00 **Journal.**
23.20 **Prélude à la nuit.**
« Sonate pour piano n° 50 » de Haydn, interprétée par Colette Zérah, pianiste.

Vendredi 13 avril

17.00 **Télévision régionale.**
Programmes autonomes des douze régions.
19.55 **Dessin animé : Inspecteur Gadget.**
20.05 **Les jeux.**
20.30 **D'accord, pas d'accord,** émission de l'INC.
20.35 **Vendredi : Rencontre avec Simone Veil.**
Emission d'André Campana.
Autour des « Français et l'Europe en 1984 », Mme Simone Veil, tête de liste d'union de l'opposition aux élections européennes, répond aux questions d'André Campana (FR3), Paul Guilbert (*Quotidien de Paris*) et Christian Dauriac (Soir 3).
21.50 **Journal.**
22.10 **Bricabulle.**
Un divertissement de René Darbon avec Yves Duteil, Jean-Louis Pick, Pierre Vassilu, Joël Favreau, Bernard Tessier.
23.00 **Prélude à la nuit.**
Concert UNESCO : « Concerto pour clavier et cordes n° 1 en ré mineur », de J.-S. Bach, interprété par le Guildhall Strings Ensemble de Londres avec H. Dreyfus, claveciniste, C. Larde, flutiste, Jin Li, violoniste.

PÉRIPHÉRIE

Mercredi 11 avril

- R.T.L., 20 h, Billet doux ; 21 h, *Arènes sanglantes*, film de R. Mamoulian ; 23 h 10, Turbo.
- T.M.C., 19 h 35, Série : Drôles de dames ; 20 h 35, Jeu : l'Empreinte ; 20 h 40, Deux imbéciles heureux, comédie dramatique de E. Freess.
- R.T.B., 20 h, Jeu : La chasse aux trésors (à Leningrad) ; 21 h 15, Série : Agence tous risques ; 22 h 5, Planète des hommes (trois chercheurs d'or australiens).
- R.T.B. TÉLÉ 2, 19 h, La pensée et les hommes (autour de la mort) ; 20 h, Sports 2.
- T.S.R., 20 h 15, Destins : Willy Brandt ; 22 h 35, Rock : Juke box heroes.

Jeudi 12 avril

- R.T.L., 20 h, Série : La croisière s'amuse ; 21 h, Série : Dallas ; 22 h, Tennis : Luxembourg Open 84 (1/8 de finale).
- T.M.C., 19 h 35, Agatha Christie (le démon de midi) ; 20 h 35, Jeu : l'Empreinte ; 20 h 40, *Les faubourgs de la ville*, film de C. Lizzani.
- R.T.B., 20 h 25, *Trois hommes à abattre*, film de J. Deray ; 22 h, Carrousel aux images ; 23 h 5, Emission politique : la pensée socialiste.
- R.T.B. TÉLÉ 2, 20 h, L'ordre nouveau (un état musclé) ; 22 h 35, Clap, magazine d'actualité de l'audiovisuel.
- T.S.R., 20 h 15, Temps présent . Le bruit ; 21 h 20, Série : Dynastie ; 22 h 25, *Liberté la nuit*, film de P. Garrel.

Vendredi 13 avril

- R.T.L., 20 h, Série : Starsky et Hutch ; 21 h, Série : Dynastie ; 22 h, Tennis : Luxembourg Open 84 (1/4 de finale).
- T.M.C., 19 h 35, Série : Dynastie ; 20 h 35, Jeu : l'Empreinte ; 20 h 40, *Aimée*, film de J. Farges.
- R.T.B., 20 h, A suivre ; 21 h 5, Remise des oscars 1983 (à Los Angeles).
- R.T.B. TÉLÉ 2, 20 h 5, Billet de faveur : *Si ce n'est moi, c'est donc ton frère*, de R. Cooney et T. Hilton ; 22 h 5, Les peintres égyptiens témoins de leur temps ; 22 h 35, Informatix.
- T.S.R., 20 h 15, Tel Quel ; 20 h 45, *le Dernier banco*, de C. de Givray ; 22 h 15, Henri Troyat ; 23 h, Zéro zéro.

A Ecouter

En direct de Montaillou

● **France-Culture, samedi 7 avril, 16 h 20. Réalisation : Jacqueline Archambeaud.**

L'historien Emmanuel Le Roy Ladurie, professeur au Collège de France, est interviewé par Guitta Pessis Pasternak en direct de Montaillou, ce village occitan dont il a conté l'histoire. Des extraits de son livre sont lus par une actrice. L'historien se fait ethnographe pour observer les facettes de la vie villageoise. Pour lui, *« faire l'histoire du passé, c'est apprendre le présent ».*

Quelle foire noire... à Londres !

● **« Nuits magnétiques », France-Culture, lundi 9 avril, de 22 h 30 à 23 h 55.**

Comme beaucoup d'Haïtiens, Jean-Claude Charles vit hors de son pays. Depuis, il bouge beaucoup, se balade beaucoup, regarde avec un œil toujours neuf, jamais stéréotypé, le va-et-vient de la diaspora noire dans le monde. Cet écrivain et journaliste sensible tâte le pouls des villes où il se passe des choses, New-York, Paris, Londres... Londres, où s'achève la troisième Foire internationale du livre noir radical et du livre du tiers-monde, une foire *« qui n'a pas d'équivalent ailleurs »* dit Jean-Claude Charles, « noire » mais multiraciale, « radicale » mais ouverte, très centrée sur l'objet-livre (on attend cette année cent cinquante éditeurs), mais où se succèdent théâtre, concerts, débats (à n'en plus finir), une vraie foire donc, éclatée dans tous les coins.

Avec Pamela Doussaud, Jean-Claude Charles nous fera rencontrer quelques-uns de ceux qui animent et éclairent cette *« fête de la tête et des jambes »*, Amiri Baraka (le nouveau nom de LeRoi Jones), Maryse Condé (écrivain guadeloupéen), Ron Rojas (compagnon de Maurice Bishop au moment de son assassinat en novembre à la Grenade), Darcus Howe (militant rendu célèbre par les émeutes de 1981 à Londres), Linton Kwesi Johnson (pionnier de la « dub-poetry »), Randy Weston (génial pianiste), John la Rose, Jonathan Benthall, et d'autres. L'ethnologue et psychanalyste Francis Huxley nous dira pourquoi cette marée noire peut sauver les mouettes : alors écoutons.

Wanda, seize ans

● **« Le passé singulier » sur France-Inter, du 9 au 13 avril (13 h 30-14 h).**

Nous sommes en 1956, et Wanda a seize ans. Née en Tunisie de parents français, elle fréquente le lycée Carnot de Tunis et tient scupuleusement son journal. C'est grâce à lui que nous allons découvrir la vie quotidienne d'une adolescente pied-noir au moment où les pays du Maghreb négocient leur indépendance, où éclate l'affaire de Suez, où les Soviétiques investissent Budapest, et où la vieille Europe tire enfin sa révérence.

C. H.

Le poisson d'avril de Mao

Il a l'esprit coquin, malin et légèrement badin. Il est fou des médias, cinglé du Minitel, amoureux des radios et dingue... des répondeurs téléphoniques. Il n'a pas un sou dans la poche mais bâtit peu à peu son empire, aidé par un groupe toujours plus étendu de copains (une gazette téléphonée qui reçoit chaque semaine plusieurs milliers d'appels, une lettre mensuelle des médias et une présence récente sur le Minitel). Mais ce qui lui importe au fond, à ce luron de la communication, qui se surnomme « Mao », c'est d'impulser dans l'univers des médias une bonne dose d'humour, un petit air de fête... une atmosphère guillerette. Et vive, alors, les poissons polissons !

L'intrigue démarre au début du mois de mars par un communiqué laconique diffusé sur Radio 7, qui annonce la présence dans un port italien d'un bateau doté d'un équipage franco-belge... et d'un émetteur-pirate. Il s'apprêterait, dit-on, à émettre en direction de la France et de la Belgique. L'auditeur dresse l'oreille.

Et la gazette embraye le 6 mars, relayée le 8 par la sérieuse *Correspondance de la presse*. On chuchote, on se renseigne. Mystère. Mais voici que le 25 mars, dans une « rumeur océane », la gazette révèle que *« le bateau a quitté son port d'attache »*. On guette alors les ondes, les chroniques maritimes, et les infos off-shore. Rien. Pourtant, la *Correspondance de la presse* — à nouveau — surprend, le 28 mars, en se faisant l'écho d'un article paru outre-Manche, dans l'hebdomadaire *Cable and Satellite*, et selon lequel Margaret Thatcher aurait l'intention de partir en guerre contre les bateaux-émetteurs et notamment, précise-t-on, contre le fameux *« Golden Fish »* (en français « Poisson d'or »), le même qui s'apprête à émettre vers la France et la Belgique.

On écarquille les yeux : l'affaire paraît crédible et on se rue sur la gazette. Oui, bien sûr, elle en sait davantage, elle qui distille ses informations et qui, le 28, nous stupéfie encore : la radio s'appelle « Radio Gag'A » ; elle émettra dès la mi-avril sur ondes moyennes avec une puissance de 500 kW, sera consacrée au rire, l'équipe, animée par *« l'un des plus grands humoristes encore vivants »*, étant composée de transfuges de radios nationales, périphériques et locales *« déçus par le manque d'humour de leurs antennes respectives. »*

Cette fois, c'en est trop. On spécule, on imagine... Gilda, 95.2, Fréquence Montmartre, Ici et Maintenant, emboîtent le pas ; Télescopage sur France-Inter, Michel Lagueyrie sur Europe 1, s'emparent également de l'affaire. Quelque chose se prépare, c'est sûr, et l'on ne sait plus où donner de la tête, sur quelles ondes se brancher, à quel informateur se vouer.

Reste la Gazette, fidèle et toujours bien informée, et le flash de dernière heure, au 654-55-55, est un bouquet final : *« Mutinerie à bord du* Golden Fish. *L'équipage a envahi le studio, pris le matériel et tout jeté par dessus-bord. Une seule explication : la colère du cuisinier devant les reproches incessants des animateurs concernant sa cuisine uniquement basée... sur le poisson. »* Et tant pis pour ceux qui balayaient déjà les ondes moyennes. Les pirates ne sont pas au rendez-vous...

ANNICK COJEAN.

● *Gazette parlée : 655-33-00 et 654-56-56. Minitel : (3) 614-91-66. BNI Gazette.*

Radio-France internationale

En ondes moyennes, de 5 h 30 à 7 h, émissions pour les travailleurs immigrés dans leur langue d'origine (portugais, espagnol, turc, serbo-croate, arabe, vietnamien, laotien, cambodgien, et en français pour les Africains).

En ondes courtes, 49 m (6 175 kHz), en France et en Europe, informations tous les quarts d'heure, de 6 h à 10 h, et à 21 h 15, 22 h 25, 23 h 15, 1 h et 1 h 30.

Parmi les magazines, signalons :

● **Carrefour**, le dossier d'actualité, à 15 h 15, est consacré : le lundi 9 avril, à la désertification (une mission d'études a été organisée par l'Association des journalistes sur la nature et l'écologie en Haute-Volta) ; le mercredi 11 avril, à la désinformation face aux armes atomiques (un entretien avec l'amiral Sanguinetti, Jean Castel, écrivain, et Mme Cibot, secrétaire générale du Comité Hiroshima-Nagasaki) ; le vendredi 13 avril, à l'actualité au Pakistan.

● **Priorité santé**, le jeudi 12 avril, à 11 h (rediffusion le samedi à 18 h) : « Sortir les enfants muets de leur isolement » (une expérience a été tentée au Sénégal avec des appareils électroniques pour permettre aux enfants sourds de percevoir les sons).

France-Culture

SAMEDI 7 AVRIL

- **7.02** Matinales : Chanson de poète ; lettre de famille ; jeu.
- **8.00** Les chemins de la connaissance : Demeures de la pensée, lieux du vertige.
- **8.30** Comprendre aujourd'hui pour vivre demain : Génération 80, glissements d'époque.
- **9.07** Matinée du monde contemporain.
- **10.45** Démarches avec... Jean-François Chevrier.
- **11.02** Musique : Miroirs de Venise, spectacles officiels au théâtre de la Fenice.
- **12.05** Le pont des arts.
- **14.00** Sons.
- **14.05** Les samedis de France-Culture : Miroirs de Venise.
- **16.20** Recherches et pensée contemporaines : La nouvelle histoire des mentalités, par Guitta Pessis-Pasternak.
- **18.00** Salon du livre.
- **18.30** Entretiens de Carême, par le pasteur L'Eplattenier.
- **19.25** Jazz à l'ancienne.
- **19.30** Histoire-actualité : Vers une Chine sans paysans ?
- **20.00** Martin Luther-King, de C. Chraïbi. Avec T. Koukoui, D. van Bercheyke, D. Delprat... (rediff.).
- **22.05** La fugue du samedi.

DIMANCHE 8 AVRIL

- **7.09** La fenêtre ouverte.
- **7.15** Horizon, magazine religieux.
- **7.40** Chasseurs de son.
- **8.00** Orthodoxie.
- **8.30** Protestantisme.
- **9.10** Ecoute Israël.
- **9.40** Divers aspects de la pensée contemporaine : la libre pensée française.
- **10.00** Messe à Dignonville (Vosges).
- **11.00** Musique : Miroirs de Venise (et à 12 h 45, 16 h 30 et 23 h).
- **12.05** Allegro.
- **14.30** La Comédie-Française présente : « Les Dames vengées ou la dupe de soi-même », de Donneau de Visé. Avec C. Winter, F. Seigner, C. Hiégel...
- **16.15** Sons.
- **16.45** Conférences de Carême (en direct de Notre-Dame de Paris), par le Père J.-J. Latour.
- **17.35** Rencontre avec... le général E. Copel, J.-C. Victor et F. Puaux (vaincre la guerre).
- **18.30** Ma non troppo.
- **19.10** Le cinéma des cinéastes.
- **20.00** Albatros : Georges Ribemont-Dessaignes (poésie en cavale).
- **20.40** Atelier de création radiophonique : Vol 540, par J.-Y. Bosseur et C. Rosset. Intervalles : A. Cohen, piano, Y. Dussaux, viole de gambe, J.-M. Dusser et A. Marchutz, clarinettes, O. de Mones, violoncelle, F. Nonex, trombone, G. Saligner, accordéon.

LUNDI 9 AVRIL

- **7.00** Matinales : Biologie des populations ; bonjour Carnaval.
- **8.00** Les chemins de la connaissance : Colbert ou l'homme caché ; à 8 h 32, Identité juive.
- **8.50** Echec au hasard.
- **9.07** Les lundis de l'histoire ; Festival de la critique internationale du film (les années 1945-1980).
- **10.30** Le cri du homard (choix de textes d'humour).
- **10.50** Musique : Opéra 84. Portrait d'Alfredo Kraus, ténor ; opéra russe au TMP ; avant-première à la Scala.
- **12.05** Agora.
- **12.45** Panorama.
- **13.30** Avec ou sans rideau : Tennessee Williams par lui-même.
- **14.10** Un livre, des voix : « la Caverne céleste », de Patrick Grainville.
- **14.50** Musique : Pochade (et à 21 h 50).
- **16.00** Art et mémoire des lieux : Vitrine (Niki de Saint-Phalle) ; Images, l'actualité de la peinture ; Debussy et le symbolisme ; Œuvres-clés, clés du temps (le phénomène de la Renaissance) ; Architectures du plaisir alimentaire.
- **18.30** Feuilleton : Angelo.
- **19.25** Jazz à l'ancienne.
- **19.30** Informatique-société.
- **20.00** Dossiers : Les enjeux internationaux, par T. Garcin.
- **20.30** « L'autre scène, ou les vivants et les dieux », la chambre obscure où la mémoire repose... Rembrandt, la femme et le philosophe.
- **22.30** Nuits magnétiques : Londres marée noire.

MARDI 10 AVRIL

- **7.02** Matinales : biologie des populations ; bonjour Carnaval.
- **8.00** Les chemins de la connaissance : Colbert ou l'homme caché ; à 8 h 32, l'identité juive ; à 8 h 50, le serment de lune.
- **9.07** La matinée des autres : les livres des autres.
- **10.30** Le texte et la marge : « Le passé infini », avec Flora Groult.
- **10.50** Musique : black and blue (le free-jazz, et maintenant). Avec J.B. Hess.
- **12.05** Agora.
- **12.45** Panorama.
- **13.30** Présence des arts : Pierre Loti, exposition au musée Bonnat de Bayonne ; les « Indépendants » ont cent ans ; l'art vivant.
- **14.10** Un livre, des voix : l' « Enchanteur », de R. Barjavel.
- **14.50** Musique : libre-parcours jazz (gospel songs et blues ; W. Gregg Hunter ; Memphis Slim).
- **16.05** Les yeux de la tête : portrait de Louis Armand, historien des sciences, à 16 h 30, Mardiscophile (collectionneurs de disques) ; à 16 h 45, Moteur (Urbs 2000) ; à 17 h 5, Générale : « Les linges du temps » ; à 17 h 15, L'autre rive : les juifs de Belleville ; à 17 h 40, Terre des merveilles : le voyage à Tombouctou.
- **18.10** Le cri du homard : J.C. Averty.
- **18.30** Feuilleton : Angelo.
- **19.25** Jazz à l'ancienne.
- **19.30** Sciences : les états limites tels qu'il sont abordés par la psychanalyse lacanienne.
- **20.00** Les enjeux internationaux, par T. Garcin.
- **20.30** Dialogues : travailler moins, travailler autrement.
- **21.45** Lectures.
- **21.50** Libre parcours jazz : Dominique Gaumont « Actualité ».
- **22.30** Nuits magnétiques : qui vous parle d'amour ? Chroniques napolitaines.

MERCREDI 11 AVRIL

- **7.02** Matinales : biologie des populations ; bonjour carnaval.
- **8.00** Les chemins de la connaissance : Colbert ou l'homme caché ; 8 h 32, Identité juive.
- **8.50** Échec au hasard.
- **9.07** Matinée des sciences et des techniques.
- **10.45** Le livre, ouverture sur la vie : « le Plaisir des mots » et « le Livre de tous mes amis », de Georges Jean.
- **11.02** Musique : la belle œuvre : Tannhaüser, de Wagner (et à 16 h 5 et 20 h 30).
- **12.05** Agora.
- **12.45** Panorama.
- **13.30** Instantané : les rencontres musicales d'Arc-et-Senans.
- **14.30** « Journal », de T. Ragueneau. Avec J.-L. Moreau, M. Rayer.
- **15.30** Communauté des radios publiques de langue française.
- **18.00** Le cri du homard.
- **18.10** L'école des parents et des éducateurs.
- **18.30** Feuilleton : Angelo.
- **19.25** Jazz à l'ancienne.
- **19.30** Perspectives scientifiques : la richesse animale (les oiseaux bricoleurs) avec J. Dorst (Rediff.).
- **20.00** Les enjeux internationaux, par T. Garcin.
- **20.30** La belle œuvre : Tannhaüser, de Wagner (acte II : deux caractères masculins, Wolfram et Tannhaüser).
- **22.30** Nuits magnétiques : qui vous parle d'amour ? Chroniques napolitaines.

JEUDI 12 AVRIL

- **7.02** Matinales : biologie des populations ; bonjour Carnaval.
- **8.00** Les chemins de la connaissance : Colbert ou l'homme caché ; à 8 h 32, identité juive ; à 8 h 50, le serment de lune.
- **9.05** Matinée de la littérature.
- **10.30** Le cri du homard (André Rollin).
- **10.50** La musique modale dans l'empire ottoman.
- **12.05** Agora.
- **12.45** Panorama.
- **13.30** Sons.
- **13.32** Peintres et ateliers.
- **14.10** Un livre, des voix : « la Grenade » : de Pierre Moustier.
- **14.50** Les amis de la musique de chambre : premières auditions en France.
- **16.05** Méridiennes : adresse aux vivants ; à 16 h 10, Médiator (théâtre : création, animation) ; à 16 h 55, Paroles ; à 17 h, Une journée de H. Ahrweiler ; à 18 h 22, intime conviction.
- **18.30** Feuilleton : Angelo.
- **19.25** Jazz à l'ancienne.
- **19.30** Les progrès de la biologie et de la médecine : la toxicologie.
- **20.00** Les enjeux internationaux, par T. Garcin.
- **20.30** « Portrait d'un jeune homme », de J. Gabriel. Avec R. Mollien, N. Nerval, J. Topart...
- **22.30** Nuits magnétiques : qui vous parle d'amour ? Chroniques napolitaines.

VENDREDI 13 AVRIL

- **7.00** Matinales : biologie des population ; bonjour Carnaval.
- **8.00** Les chemins de la connaissance : Colbert ou l'homme caché ; à 8 h 32, identité juive.
- **8.50** Échec au hasard.
- **9.05** La matinée du temps présent : qui n'est pas libéral ? La politique, retour du refoulé.
- **10.30** Le texte et la marge.
- **10.50** Musique : l'esprit de suite — la suite contre la sonate (et à 14 h 50).
- **12.05** Agora.
- **12.45** Panorama.
- **13.30** On commence ! théâtre et littérature.
- **14.10** Un livre, des voix : « l'Année des méduses », de Christopher Frank.
- **16.05** Les inconnus de l'histoire : Mohamed Kurd'ali (écrivain syrien du XIXe siècle).
- **17.05** Les rencontres de Robinson, par J. Fayet. Avec J.-M. Gibbal.
- **18.30** Feuilleton : Angelo.
- **19.30** Les grandes avancées de la science moderne : extraits du cours inaugural au collège de France du professeur Yves Coppens.
- **20.00** Les enjeux internationaux.
- **20.30** Intuition mythique et science psychologique : le langage symbolique traduit par Paul Diel (le mythe monothéiste).
- **21.50** Musique : L'esprit de suite.
- **22.30** Nuits magnétiques : qui vous parle d'amour ? Chroniques napolitaines.

France-Musique

SAMEDI 7 AVRIL

- **2.00** Les nuits de France-Musique : Marcel Landowski (œuvres de Landowski, Moussorgski, Bach, Honegger, Berlioz).
- **7.10** Avis de recherche : Nat, Beethoven, Honegger.
- **9.10** Carnet de notes.
- **11.05** Opéra : « la Passion grecque » et « les Trois Souhaits, ou les Vicissitudes de la vie », de Martinu.
- **14.05** Le temps du jazz : Jazz s'il vous plaît ; Hexagonal.
- **15.05** Désaccord parfait : « la Valse », de Ravel, suivie d'un débat (références et références) avec M. Marnat, A. Boucourechliev, M. Levinas, F.J. Thiollier ; à 17 h concert : « Ländler », de Schubert ; « Variations sur la valse du désir », de Czerny ; « On ne vit qu'une seule fois », de Tausig ; « l'Isle joyeuse », de Debussy, et « la Valse », de Ravel, par F.-J. Thiollier, piano.
- **18.02** Les cinglés du music-hall.
- **19.05** Musique traditionnelle : Le sable du désert, récital de oud égyptien.
- **20.04** Présentation du concert.
- **20.30** Concert (cycle : échanges internationaux, donné au Théâtre royal de la Monnaie à Bruxelles, le 22 mars 1984) : « le Vaisseau fantôme », de Richard Wagner, par l'Orchestre du Théâtre royal de la Monnaie, sous la direction de S. Cambreling, avec F. Hubner, E. Ardam, K. Riegel...
- **23.00** Les soirées de France-Musique : le club des archives : B. Hubermann ; à 1 h, L'arbre à chansons.

DIMANCHE 8 AVRIL

- **2.00** La comédie musicale (de Broadway à Hollywood) : œuvres de Gershwin, Sondheim, Kurt Weill, Bernstein.
- **7.05** Concert-promenade : musique viennoise et musique légère ; œuvres de Smetana, Dvorak, Grieg, Strauss, Lube, Ferrari, Schmitt, Ziehrer.
- **8.00** Cantate de J.S. Bach.
- **8.10** Intégrales : Wilhelm Friedmann Bach (œuvres de W.F. Bach, Anna Amalia duchesse de Saxe-Weimar, J.F. Zelter, J.P. Kimberger).
- **12.05** Magazine international.
- **14.05** Disques compacts.
- **16.55** Comment l'entendez-vous ? L'opéra vénitien du XVIIe siècle (œuvres de Monteverdi, Ferrari, Cavalli, Cesti).
- **19.05** Jazz vivant : le trio du pianiste M. Petrucciani.
- **20.05** Présentation du concert.
- **20.30** Les grands concerts d'archives (donné le 7 octobre 1951) : « Apollon musagète » ; « Symphonies pour instruments à vent » ; « Œdipe roi », de Stravinsky, par l'Orchestre symphonique de la radio de Cologne, dir. I. Stravinsky, sol. P. Pears, M. Mödl, H. Rehfuss, O. von Rohr.
- **22.30** Les soirées de France-Musique (en simultané avec Antenne 2) : « Symphonie héroïque », de Beethoven, par l'Orchestre national de France, dir. G. Solti ; 23 h 30, Ex libris : autour de Notre-Dame de Paris ; hommage à Pierre Cochereau ; œuvres pour orgue de Vierne, Messiaen ; 1 h, Les mots de Françoise Xenakis.

LUNDI 9 AVRIL

- **2.00** Les nuits de France-Musique : Sir Adrian Boult ; à 2 h, œuvres de Holst ; à 2 h 52, Berlioz, Bach, Elgar, Wagner ; à 4 h 25, Brahms ; à 5 h 15, Vaughan-Williams, Prokofiev, Haendel, Elgar.
- **7.10** Actualité du disque.
- **9.05** L'atelier de musique : Hans Hotter. Œuvres de Schumann, Wolf, Schubert, Haendel.
- **12.05** Concert : œuvres de Haydn, Reicha, Rivier, Szervanski, Arnold, par le Quintette à vent de l'Orchestre national de France.
- **13.30** Le royaume de la musique.
- **14.00** Repères contemporains : tribune internationale des compositeurs « Pays-Bas », œuvres de T. Keuris, H. Lauermann.
- **15.00** Musiciens à l'œuvre : les concerts de la « Sérénade » ; œuvres de Milhaud, Poulenc, Markevitch, Sauguet, Berg, Weill, Prokofiev.
- **18.05** L'imprévu.
- **19.00** Le temps du jazz : feuilleton (tout Duke) ; Intermède : le disque mal aimé ; actualités.
- **20.00** Concert (en direct de Vienne) : « Elias », oratorio de Mendelssohn, par l'Orchestre philharmonique de Vienne et les Chœurs du Singverein de Vienne, dir. A. Prévin, sol. L. Popp, A. Howells, P. Langridge, J. Shirley-Quirk.
- **22.34** Les soirées de France-Musique : l'autre André Prévin.

MARDI 10 AVRIL

- **6.00** Musique légère : œuvres de Calvi, Walberg, Génin, Veneux, Dubois.
- **7.10** Actualité du disque.
- **9.05** L'atelier de musique : Hans Hotter. Œuvres de Rossini, Wagner.
- **12.05** Concert (donné le 12 mars 983 au Théâtre des Champs-Elysées) : « Faust symphonie », de Liszt, par l'Orchestre national de France et les Chœurs d'hommes de Radio-France, dir. J. Conlon.
- **13.30** Repères contemporains : José Luis Campana.
- **14.30** Les enfants d'Orphée : Ecole buissonnière.
- **15.00** Musiciens à l'œuvre : les concerts de la « Sérénade » ; œuvres de Satie, Milhaud, Krenek, Poulenc, Roussel, Prokofiev, Ravel.
- **18.05** L'imprévu.
- **19.00** Le temps du jazz : feuilleton (tout Duke) ; Intermède : Blindfold Test ; portrait d'un jazzman.
- **20.00** Archives lyriques : Marcel Journet. Œuvres de Gounod, Boito, Donizetti, Verdi, Puccini, von Flotow.
- **20.30** Concert (en direct du Théâtre des Champs-Elysées) : « Ottava basse », de Malec ; « le Château de Barbe-Bleue », de Bartok, par l'Orchestre national de France, dir. Z. Pesko, sol. P. Hellouin, L. Budat, K. Kovats.
- **23.00** Les soirées de France-Musique : Jazz-Club, en direct du Petit Journal.

MERCREDI 11 AVRIL

- **2.00** Les nuits de France-Musique : musiques pour Shakespeare. Œuvres de Purcell, Mendelssohn, Berlioz, Prokofiev.
- **7.10** Actualité du disque.
- **9.05** L'atelier de musique : Hans Hotter. Œuvres de Schubert, Moussorgski.
- **12.05** Concert : œuvres de Mozart, par l'Ensemble orchestral de Paris, dir. J.-P. Wallez, sol., G. Bacquier, baryton.
- **13.32** Les chants de la terre.
- **14.00** Jeunes solistes, œuvres de Berlioz, Liszt.
- **15.00** Microcosmos : spécial guitare électrique ; 15.00 Microdigital ; 15.25 Elle était une fois Blanche-Nouilles ; 15.40 L'histoire de la guitare électrique ; 15.45 Microdigital ; 16.00 Tranche de vie ; 16.40 Court-circuit.
- **17.00** Histoire de la musique.
- **18.05** L'imprévu.
- **19.00** Le temps du jazz : Feuilleton : Tout Duke ; Intermède : l'album de la semaine ; Où jouent-ils ?
- **20.00** Musique contemporaine magazine.
- **20.30** Concert (en direct du Théâtre des Champs-Elysées) : « Cinq pièces en style populaire pour violoncelle et piano » ; « Fantasiestücke pour violoncelle et piano » ; « Sonate pour violon et piano » ; « Trio pour piano, violon et violoncelle », de Schumann, par M. Argerich, piano, G. Kremer, violon et M. Maisky, violoncelle.
- **23.00** Les soirées de France-Musique : les leçons des ténèbres : œuvres de Monteverdi, Charpentier, Couperin, Purcell.

JEUDI 12 AVRIL

- **2.00** Les nuits de France-Musique ; les autres Amériques, œuvres de Ginastera, Chavez, Ravel, Villa-Lobos...
- **7.10** Actualité du disque.
- **9.05** L'oreille en colimaçon, émission pour les enfants.
- **9.20** L'atelier de musique : Hans Hotter, où il est question de l'interprétation des Lieder de Strauss.
- **12.05** Concert : œuvres de Gombert, de Lassus, Byrd, Gabrieli, Vodnansky, Caldara, par les Chœurs Bambini de Prague.
- **13.30** Opérette-magazine : œuvres de Rossini, Kalman, Messager.
- **14.00** Repères contemporains : José Evangelista.
- **15.00** Musiciens à l'œuvre : les concerts de la « Sérénade », œuvre de Milhaud, Auric, Stravinski, Messiaen.
- **18.05** L'imprévu.
- **19.00** Le temps du jazz : Tout Duke ; Intermède : la place que j'aime ; Le bloc-notes.
- **20.00** Concours international de guitare : œuvres de Dodgson, Dowland, Jolivet, Arnold.
- **20.30** Concert (donné le 2 juin 1983 au Grand Théâtre de Genève) : « Jules César », opéra en trois actes de G.F. Haendel, par l'Orchestre de la Suisse romande et les Chœurs du Grand Théâtre, dir. C. Mackerras, chef des chœurs P.A. Gaillard, sol. V. Carrot, clavecin, T. Troyanos, H.-P. Schneidegger, S. Walker, N. Buloz, G. Ronaldi, J. Bowman, F. Loup, D. James.
- **00.00** Les soirées de France-Musique : musiques répétitives.

VENDREDI 13 AVRIL

- **2.00** Les nuits de France-Musique : Victor de Sabata, œuvres de Beethoven, Wagner, Brahms, Kodaly, Mozart...
- **7.10** Actualité du disque.
- **9.05** L'atelier de musique : Hans Hotter, où il est question de l'interprétation des lieder de Johannes Brahms.
- **12.05** Concert : œuvres de Debussy, Bach, Beethoven, Liszt, par E. Levionnois, violoncelle, J.B. Pommier, piano.
- **13.30** Les chants de la terre : magazine des musiques traditionnelles et populaires.
- **14.00** Repères contemporains : Charles Chaynes.
- **14.30** Les enfants d'Orphée : l'Ecole Buissonnière.
- **15.00** Musiciens à l'œuvre : B. Martinu.
- **18.05** L'imprévu.
- **19.00** Le temps du jazz : Tout Duke ; Intermède : Aux frontières du jazz ; Le clavier bien tempéré.
- **20.00** Présentation du concert.
- **20.20** Concert (donné le 6 mai 1983 au Grand Auditorium) : « Concerto pour violon, violoncelle et orchestre en la mineur », de J. Brahms et « Symphonie nº 2 », de Scriabine ; « Concerto pour piano et orchestre nº 5 en sol majeur », de Prokofiev, par le Nouvel Orchestre philharmonique sous la direction de J. Semkov, solistes U. Hoelscher, violon et D. Geringas, violoncelle.
- **22.20** Les soirées de France-Musique : Georges Balanchine : œuvres de Tchaïkovski, Weill, Stravinsky, Hindemith ; 01.00 Musiques traditionnelles ; Malhoun.

La mer en tout petit

Pour quelques milliers d'heures de travail...

« AU pire, on nous prend pour des fous : on nous soupçonne de vouer une passion inavouable à nos maquettes parce que nous mettons des centaines, voire des milliers d'heures à les construire. Au mieux, on nous prend pour de grands enfants. Il faut voir les sourires condescendants qui nous accompagnent quand nous mettons un modèle à l'eau ou quand nous contrôlons par radiocommande les évolutions d'un bateau. » Les modélistes de bateaux, qui sont des milliers en France (1) sont bien conscients de ne pas être pris très au sérieux.

Et pourtant, combien de passions sont aussi exigeantes. Car c'est un hobby qui demande du temps, bien sûr, beaucoup de temps. Un remorqueur récemment exposé au Musée de la marine pour le concours national de modèles réduits de bateaux a pris dix ans et mille cinq cents heures de travail à son auteur. Une maquette digne de participer à une exposition demande de mille cinq cents à deux mille cinq cents heures de travail. La plupart des modélistes consacrent plusieurs heures par jour, l'essentiel de leurs fins de semaine et de leurs vacances à leur passion.

Mais le modélisme, ce ne sont pas seulement des heures passées dans de minuscules ateliers, c'est aussi toute une recherche de documentation : les plans de maquettes en vente dans le commerce sont rares.

Un modéliste aura d'ailleurs à cœur de construire quelque chose d'unique. C'est le cas de M. Chazarain, un professeur de la région parisienne, qui rafle toutes les récompenses dans les expositions, cette année, avec la *Maryvonne*, un langoustier de Camaret. Modéliste depuis vingt ans, il découvre l'original de la *Maryvonne* en photographiant des épaves dans l'arrière-port de Camaret. Sur l'une d'elles, il réussit à lire un nom, rongé par le temps et la mer, qu'il se rappelle avoir vu sur une photo d'un livre sur la marine à voile (2). A partir de ce nom, il retrouve le chantier où le langoustier a été construit. Des documents de l'époque lui permettent de reconstituer les plans. Il reconstruit une charpente identique à celle de l'épave. Personne ne la voit sous le plancher de la maquette : peu importe, il y met exactement le même nombre de membrures, de clous. Il utilise les mêmes matériaux. Comme celui de l'original, le pont est à double tonture et les hublots semi-circulaires pour respecter les fantaisies du chantier de Camaret où la *Maryvonne* fut construite.

C'est en reconstituant les journées de pêche du langoustier que M. Chazarain s'aperçoit que, en naviguant près des côtes, celui-ci devait souvent virer de bord et que les marins avaient pour cela inventé un « tire-gambe » qui permettait de passer facilement la trinquette d'un bord à l'autre. Ce « tire-gambe » figure sur la maquette de M. Chazarain comme y figure aussi sur la tête du gouvernail, ce bouchon qui permettait d'introduire du suif pour empêcher l'axe de trop s'user.

A chaque exposition, les modèles sont notés par le jury sur ces critères d'exactitude, de finesse et de conformité à la documentation. Mais, pour M. Chazarain, toute pièce qui ne lui donne pas entière satisfaction est détruite : *« Quand je taille dans un bloc de bois un seau de pont qui me semble peu ovale, je préfère l'écraser pour en faire un parfaitement rond. »*

Un modéliste qui pendant un mois relève sur un véritable remorqueur les 10 000 cotes nécessaires à l'élaboration d'un plan de maquette fait vérifier son document auprès du chantier naval qui a construit l'original. Le cachet de conformité est obligatoire dans le dossier joint à une maquette pour une exposition. L'exactitude de la reproduction n'exclut pas la fidélité à l'esprit, et un modéliste a toujours à cœur de se plonger dans la documentation sur l'époque du navire qu'il entend reproduire. C'est ainsi que M. Souchard, fondateur il y a vingt-cinq du Modèle Club de Créteil, collecte depuis un an des informations sur la vie des corsaires. Il projette en effet de construire un brick négrier et veut tout connaître de la période qui les a vus naviguer.

M. Jacques Goubert, qui depuis vingt ans construit des maquettes JI de 12 mètres de la Coupe de l'America, vit au milieu de gravures sur la célèbre épreuve à laquelle il assiste tous les quatre ans aux Etats-Unis. Sa documentation lui a permis d'être coauteur d'un ouvrage sur la plus célèbre régate du monde. Et avec le Yacht Club de France, il participe à l'organisation, dans un peu plus d'un an à Pont-l'Évêque, d'une Coupe de l'America pour des répliques au 1/10e des bateaux qui se sont affrontés il y a quelques mois dans la baie de Newport. Chacune d'elles sera pilotée par radio-commande par trois hommes (pour le safran, la grand-voile et le gênois sous les ordres d'un tacticien). Des bords de 800 mètres pour des maquettes de 2 mètres de long qui porteront jusqu'à 18 mètres carrés de toile.

Beaucoup de modélistes navals ont pris goût à la mer parce qu'ils ont vécu près d'un port. On sait que beaucoup d'amateurs de maquettes de chemins de fer sont, eux, d'anciens cheminots. M. Chazarain comme M. Goubert ont vu, dans leur jeunesse, les vieux cap-horniers sculpter des maquettes de bateau directement dans des morceaux de bois. Mais M. Souchard, lui, a commencé à construire des maquettes par goût de l'aventure : *« Pour moi, faire du modélisme, ce n'est pas seulement coller des baguettes de bois, c'est aussi naviguer en rêve sur les navires qu'on fait revivre en maquette. J'ai ainsi vécu des milliers d'aventures. »* Si un jeune modéliste de quinze ans comme Fabrice a pris goût à la navigation en construisant des maquettes dans son Club de la Celle-Saint-Cloud. Ses parents l'ont vu d'un très bon œil délaisser la télévision pour partir en bateau avec ses amis.

M. Chazarain, lui, ne quitte qu'à contre-cœur les quais des ports où il passe ses vacances pour embarquer sur les voiliers de ses amis. Trop heureux à détailler chaque guindeau en notant avec gourmandise qu'il lui faudra fabriquer plusieurs centaines de pièces pour le reconstituer.

Quant à M. Jacques Goubert, il ne perd pas une occasion d'embarquer sur d'anciens challengers de la Coupe de l'America. Et c'est couché sur le plat-bord, à la contre-gîte de l'un de ces 12 mètres J1, qu'il met au point la tactique qui lui permettra de remonter ses concurrents dans un bord de près pour devenir ainsi champion du monde... sur le plan d'eau de Pont-l'Évêque en juin 1985.

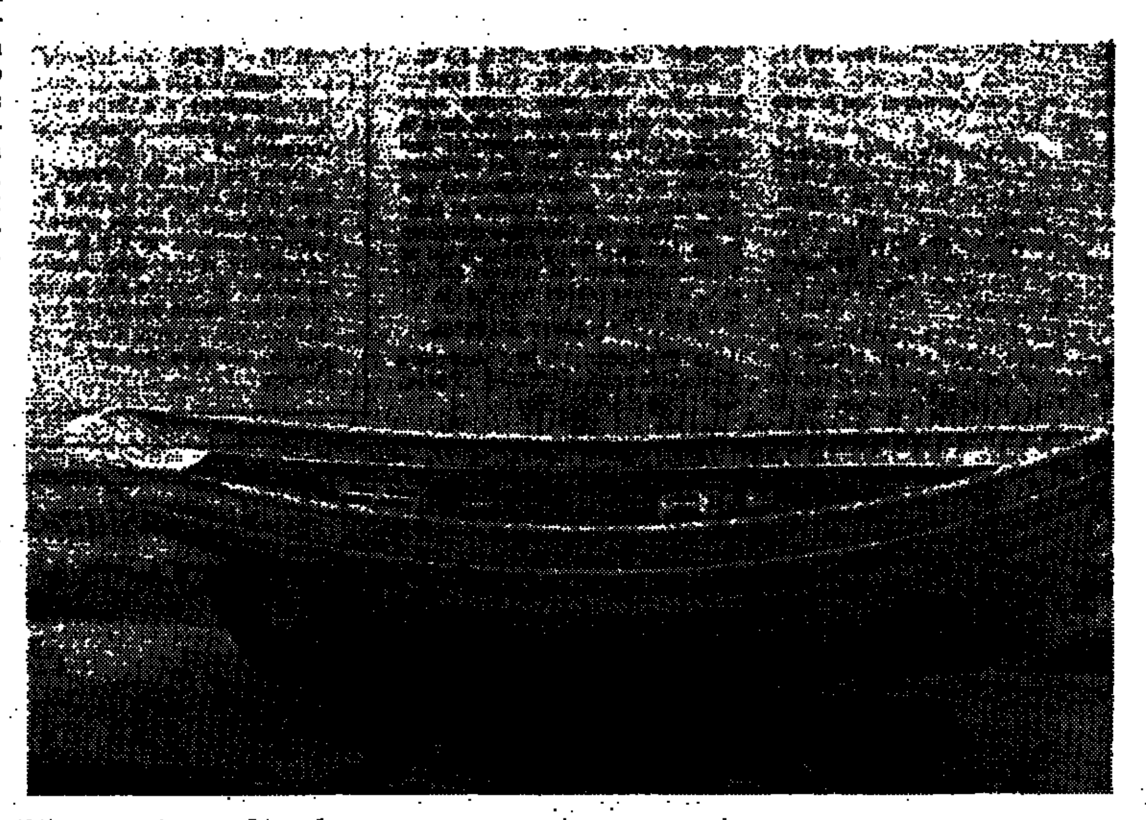
CHRISTOPHE DE CHENAY.

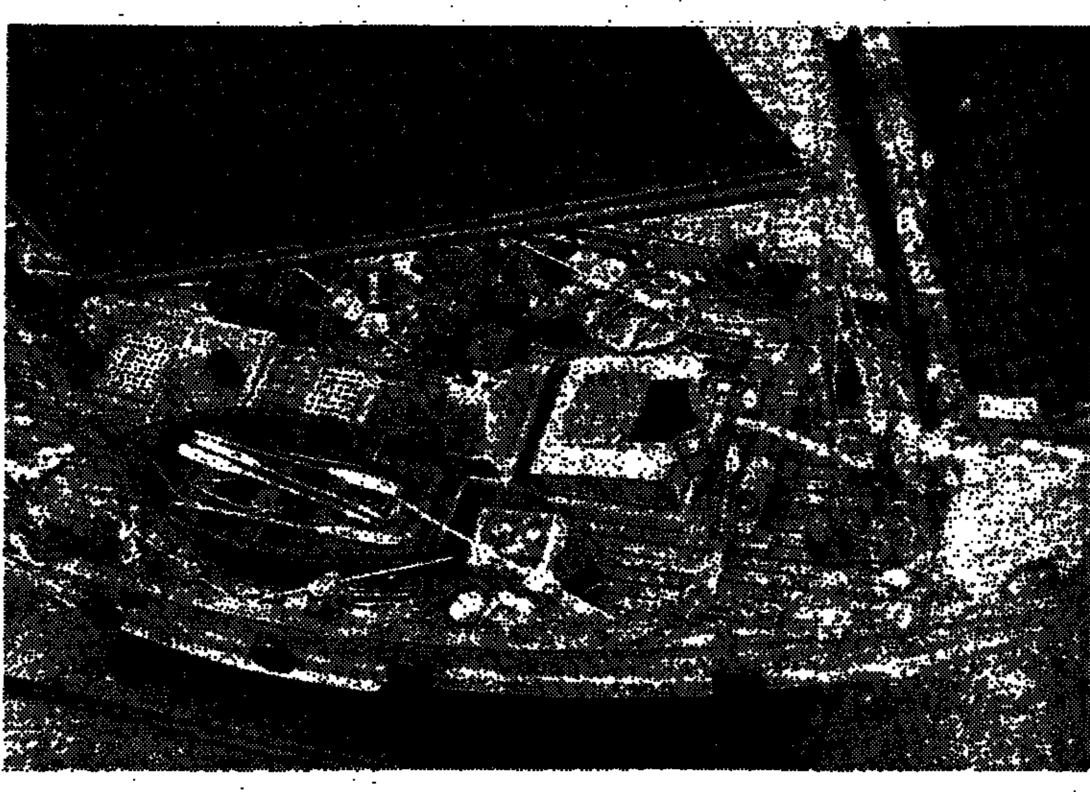
(1) *MRB (Modèles réduits de bateaux*, une des revues spécialisées de modélisme) tire à 30 000 exemplaires.

(2) *Ar Vag. Voiles au travail en Bretagne.* Editions des Quatre Seigneurs, Grenoble.

• Salon de la maquette et du modélisme, Palais du CNIT, la Défense, jusqu'au 8 avril.







PHOTOS D.R.

A partir d'une épave de langoustier photographié dans l'arrière-port de Camaret, M. Chazarain, modéliste, a reconstitué une maquette au 1/20e : un an de patience.

Pratique

Fédération française de modélisme naval Miniflotte, la maison de Saint-Sever, 12, rue Saint-Julien, 76000 Rouen.

Revues : MRB. Adeptes Radio-modélisme.

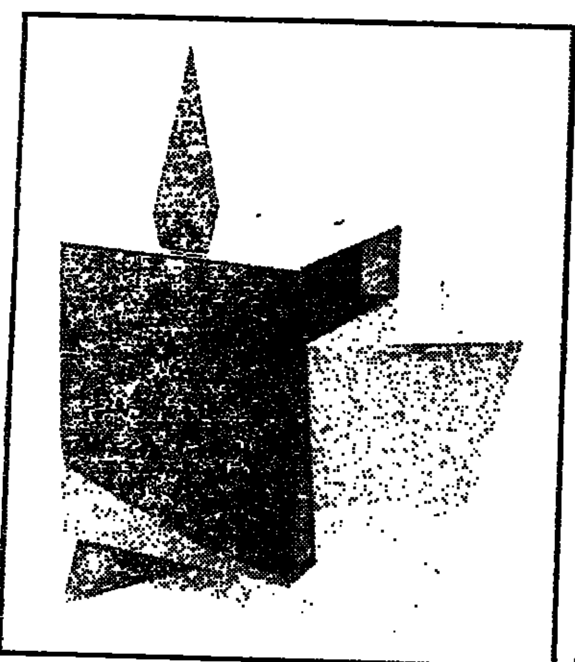
Matériel : Peu important, une bonne lame, un petit établi, des étaux, de la colle. Il existe une dizaine de magasins spécialisés à Paris.

Coût : Peu élevé. Très variable pour les maquettes non navigantes, qui font souvent appel à des matériaux de récupération. A partir de 500 francs pour une maquette navigante, somme à laquelle il faut ajouter la radio-commande de 600 à 1 500 francs pour les modèles courants.

Encyclopédie du modélisme naval par Orazio Curti. Éditions maritimes et d'outre-mer.

Maison

Cardin et les glaçons



Meuble en laque renfermant un mini-réfrigérateur.

LES premiers meubles réfrigérants de salon portent la signature de Pierre Cardin. Le grand couturier est venu en personne les présenter dans son magasin Evolution, entièrement dévolu aux meubles-sculptures qu'il crée depuis 1977.

La nouvelle ligne comprend quinze meubles, tirés chacun à huit exemplaires seulement et signés, qui renferment un petit réfrigérateur-bar de 40 litres, à absorption, donc silencieux. Ils valent entre 25 000 francs et 40 000 francs.

« J'ai dessiné ce mobilier, explique Pierre Cardin, *en alliant la beauté d'une sculpture très épurée à l'utilité d'avoir, à portée de la main, des boissons fraîches à offrir à ses amis. »*

Ces meubles de formes très géométriques sont en laque noire, associée à une couleur claire, ou vive comme l'orange. Ils sont conçus pour être vus sous toutes leurs faces, disposés quelque part dans la pièce ; certains se déplacent sur des roulettes. Ils ont tous des surfaces planes ou des décrochements qui permettent de poser verres et bouteilles. Voire des objets ou quelques livres. Les plus hauts forment bar et s'accompagnent de grands tabourets, à assise carrée revêtue de laque gris clair.

JANY AUJAME.

● Evolution, 118, faubourg Saint-Honoré, 75008 Paris, tél. : 266-24-86.

Mode

Eric à tout faire

PENDANT les journées du prêt-à-porter – qui ont eu lieu à Paris il y a dix jours, – trois chapiteaux ont été plantés au jardin des Tuileries. Pour y parvenir et, bien sûr, y pénétrer, il fallait être muni – au moins – d'un carton d'invitation. A chaque défilé, environ mille cinq cents personnes ont ainsi été sélectionnées, qui étaient énervées, se bousculaient, et qu'il s'agissait de faire entrer en vingt minutes. Soit une personne par seconde.

Dans les premiers temps, pour cette tâche, on a fait appel, sur le modèle des boîtes disco et des concerts rock, à quelques costauds à la carrure dissuasive. Rapidement, on s'est rendu compte que ça ne servait à rien : le public de la mode est plus fébrile qu'agressif. On préfère aujourd'hui les jeunes gens bien élevés, look Neuilly – blaser, chemise blanche, cravate mince – capables de garder leur calme, de filtrer avec élégance les resquilleurs, de les repousser courtoisement, d'écouter avec un sourire navré leurs excuses : « J'ai oublié mon carton. » « J'ai rendez-vous avec untel. » « Je suis un acheteur important. » « Vous aurez de mes nouvelles, donnez-moi votre nom. »

Dans ce cas, ils donnent le nom d'Eric Legall, l'homme qui les a engagés. Il dirige une entreprise conseils, et il a la responsabilité d'une cinquantaine de défilés. Il recrute ses jeunes gens bien élevés parmi les étudiants, leur fournit l'uniforme Neuilly, les paie net 50 F de l'heure.

Le travail est épuisant, mais pittoresque. Avant le rush d'entrée, les « pointeurs » aident les attachés de presse à préparer la salle, à numéroter les places. Après le rush de sortie, ils aident à ranger. Le nettoyage est assuré par une société.

Eric Legall recrute également les habilleuses, également parmi les étudiantes. Elles sont payées 55 F net de l'heure. Elles arrivent en cabine une heure à l'avance, étudient le portant qui leur est dévolu, où sont suspendus les vêtements du mannequin qu'elles sont chargées d'habiller, la place des bijoux, des accessoires. Interdit de fumer, de manger. Pas question de risquer un trou de cigarette ou une trace de doigt gras sur un tissu. En cas d'affolement, une surveillante d'expérience prend les choses en main, rattrape le coup. Pas question de ralentir un défilé pour un état d'âme ou une maladresse. La rapidité est la valeur la plus précieuse de ces journées surchargées.

Eric Legall organise son plan trois semaines à l'avance, en contact avec les stylistes et leurs attachées de presse. Pendant les journées, il est là et pendant les nuits des journées aussi, quand il s'agit de soutenir les jeunes gens bien élevés qui surveillent le matériel son-lumière. Ensuite, il lui reste tout juste la force de prendre quelques jours de vacances avant un salon, un cocktail, une « table ronde », un festival de la mode...

C. G.

Aux lycées

EN présence de Mme Danielle Mitterrand, sous la présidence de Mme Hélène Ahrweiler, recteur de l'académie de Paris, chancelier des universités, les élèves du lycée d'enseignement professionnel haute couture et esthétique ont présenté à la Sorbonne leur collection de soixante-dix modèles d'une exécution impeccable et d'une ornementation superbe, même si le style d'aujourd'hui manquait parfois au rendez-vous.

L'important est de savoir qu'il existe à Paris cinq lycées s'intéressant à la mode : Ganneron, pour la broderie d'art ; Octave-Feuillet, pour les ornements de fleurs et plumes ; Marie-Laurencin pour les tricots et Turquetil pour la maroquinerie et la fourrure. La bijouterie est enseignée dans un lycée industriel.

Au LEP haute couture et esthétique, 9, rue Fortuny, à Paris, dans le 17e arrondissement, la scolarité est de trois ans à partir de la troisième. 230 élèves de seize à vingt ans suivent les enseignements de ce lycée, 150 dans la section couture et 90 dans la section esthétique. Les cours s'élaborent autour de la haute couture, mais aussi du costume de théâtre et d'opéra, avec le concours de lycées annexes donnant au total une formation très complète.

Les inscriptions d'esthétique seront closes le 30 avril après un test, celles de couture fin mai sur dossier.

N. M.-S.

● Broderie d'art, 21, rue Ganneron, 75018 Paris ; fleurs et plumes, 9, rue Octave-Feuillet, 75016 Paris ; fourrure et maroquinerie, 18, passage Turquetil, 75011 Paris ; Marie-Laurencin (tricots), quai de Jemmapes, 75010 Paris ; Bijouterie, 8, rue de Montmorency, 75003 Paris ; Elisa Lemonnier (coiffure), avenue Armand-Rousseau, 75012 Paris.

Un été 85

TROIS cent trente-deux exposants, dont cent trente-neuf étrangers, ont participé récemment *à Première Vision* des tissus d'été 1985, au parc international de Paris-Nord. Il s'agit de la vingtième manifestation de fabricants textiles, créée par les Lyonnais en réponse à *Ideacomo*, qui regroupe à Villa d'Este, sur le lac de Côme, les quarante-trois plus importants fournisseurs italiens de la haute couture et du prêt-à-porter de haute gamme.

La sélectivité française s'avère payante sur le plan de la qualité, permettant à moyen terme, selon les spécialistes dans ce domaine, de concurrencer le géant du genre : *l'Interstoff* de Francfort.

Parmi les tendances qui descendront dans la rue l'an prochain, les transparences givrées et évanescentes s'annoncent à peine colorées dans toutes les matières. C'est le point-clé de l'été. Les lumières acidulées du spectre se présenteront soulignées de noir pour les vacances, tandis que les citadines et les sportives se verront proposer des tons sourds et neutres, éclairés de rouge brique. Les impressions, très importantes en nombre, se caractériseront par une profusion de superpositions.

N. M.-S.

هكذا من الأصل

Mode

Castelbajac en quatre coloris

On y pénètre comme dans une galerie d'art au quatrième étage des Galeries Lafayette, et d'emblée on est conquis par son concept de l'environnement. Rien n'est plus naturel, en effet, pour Jean-Claude de Castelbajac — qui, depuis quinze ans, habille les femmes puis les hommes en tenues à la fois originales et confortables, à base de couvertures enroulées, taillées ou découpées, — que de s'attaquer à leur style de vie dans un esprit à la fois ludique et élégant.

Avec un financement musclé, des unités de production dans son Sud-Ouest natal et son sens du raffinement, c'est un grand créateur français à dimension internationale...

Son linge de maison aux dessins géométriques est présenté en boîtes format in-folio, ses lampes en forme de cube disparaissent dans le faisceau lumineux, ses services de table sont en porcelaine de Limoges, les verres en Baccarat, le tout trouvant sa place dans un cadre ancien ou moderne.



Esprit ludique et élégance

Côté mode, Castelbajac joue sur quatre coloris de lin pour l'été : le noir, le naturel, le vermillon et le blanc, à marier et superposer en chemises amples, vestes, jupes-culottes et fourreaux. Les imprimés graphiques apportent quelques lignes douces aux chemises de nuit en carrés géants de batiste. Parmi ses dernières créations, une dizaine de modèles pour *Levi-Strauss* donnent un volume gonflé aux blousons de denim bleu, noir et rouge ou blanc cassé. Les bagages souples et les valises à petit grain de caviar synthétique sur support de coton sont réalisés par un spécialiste de gibecières de Châtellerault, gansés de cuir naturel en blanc, anthracite et vert kaki.

Les robes de ses finales de collections, peintes en hommage à la bande dessinée ou signées de jeunes peintres, font déjà partie des pièces de musée.

N.M.-S.

Auto

Le Diesel vif

En matière d'automobile, *les publicitaires* ne sont jamais à court d'idées. Et chacun de vanter le constructeur qui sort ses griffes, celui qui fait l'événement ou, comme Citroën pour la Visa, le modèle qui décoiffe. On devrait dire qui décoiffait car le nouveau modèle que Citroën propose depuis le 27 mars à sa clientèle pour entrer sur le marché du petit diesel — quatre cent soixante mille véhicules en Europe dont cinquante-trois mille en France en 1983 — a de quoi séduire plus d'un inconditionnel des véhicules à essence de la marque.

Présentée en trois versions (Visa 17 D, Visa 17 RD et Visa Entreprise) qui viennent s'ajouter aux nombreux modèles Visa déjà existants, la Visa diesel se révèle une petite voiture relativement brillante. Cela tient au fait que Citroën, tout en se préoccupant des problèmes de consommation, a délibérément opté pour les performances. La puissance du véhicule (60 chevaux à 4 600 tours par minute) est, en effet, de 20 % supérieure à celle du modèle essence équivalent. Le couple de 11,4 m kg à 2 000 tours par minute est plus élevé, et les accélérations, selon le constructeur, sont meilleures de quelques dixièmes de seconde aux 400 et aux 1 000 mètres départ arrêté. Quant à la vitesse de pointe, elle est de 154 kilomètres à l'heure avec le modèle équipé — en option — de la boîte à cinq vitesses.

Pour parvenir à de tels résultats, le constructeur a donc retenu pour la nouvelle Visa un quatre cylindres Diesel de 1 768 centimètres cubes dérivé du groupe monté sur la Bx. Ce choix s'est accompagné sur le véhicule d'un supplément de poids de 60 kilogrammes sur l'essieu avant que la démultiplication légèrement accrue de la direction fait oublier. Côté carrosserie, les ingénieurs se sont livrés à quelques modifications pour que le véhicule puisse recevoir son nouveau groupe motopropulseur — brancards de bloc-avant remodelés, voie augmentée grâce à des élargisseurs d'ailes — tandis que, dans le même temps, le train avant était redessiné et le diamètre des disques de freinage et la surface de leurs garnitures augmentés.

Si, à l'utilisation, la nouvelle Visa tient assez bien ses promesses et fait preuve d'un appétit très raisonnable — 4,6 litres à 90 km/h, 6,2 litres à 120 km/h et 6 litres en cycle urbain avec le modèle équipé de la boîte à cinq vitesses — on peut regretter, en revanche, que certains détails n'aient pas fait l'objet d'une réflexion plus approfondie de la part des bureaux d'études. Dans cette gamme de véhicules, où la concurrence devient âpre en raison des nombreux modèles proposés à la clientèle par les autres constructeurs, on ne peut que déplorer le côté dépassé du tableau de bord de la Visa. D'autre part, on se prend à penser aussi, mais tout est affaire de goût, que la ligne de cette Citroën a vieilli, ce qui donne lieu parfois à grande vitesse à quelques bruits aérodynamiques regrettables tant il est vrai que le moteur lui-même est plutôt silencieux. Dans ces conditions, n'est-il pas un peu dommage d'offrir sur un chassis dont les suspensions se couchent un peu dans les virages une motorisation pleine d'agréments qui, peut-être, aura à souffrir de la concurrence de modèles plus modernes comme la 205 de Peugeot, équipée du même moteur ? Mais la politique de prix retenue par Citroën — la Visa D sera vendue au prix de 50 900 F TTC, la Visa RD 54 650 F TTC et la Visa 17 D Entreprise 48 228 F TTC — permettra peut-être de contrarier une telle tendance si celle-ci venait à se manifester.

J.-F. AUGEREAU.

Les Tables de la Semaine

Le Troyon

Un nouveau, un bon dans cette rue proche de l'Etoile. Décor moderne, net, avec, insolites, des serveuses habillées en garçon de brasserie 1920 : rondins, plastron empesé et cravate noire. Le chef a fait ses classes à La Ferté-sous-Jouarre, chez Tingaud. La carte est courte, variée, avec des entrées de 25 francs (œufs brouillés au comté) à 75 francs (foie gras frais de canard), des plats entre 65 et 80 francs (barbue pochée beurre nantais, lapin à la moutarde de Meaux, tartare haché à la commande) et des desserts (sorbets de Berthillon pudiquement annoncés comme *« de l'île Saint-Louis »*). Prix nets. Un côtes-du-ventoux à 35 francs. Quelques plats « dédicacés » : la salade Roger Stéphane, la terrine de poissons Pierre Richard, la mousse au chocolat Mme de Dampierre. Fermé samedi et dimanche.

● 4, rue Troyon (17e), tél. 380-57-02.

Club Haussmann

Carte de printemps du chef Pierre Dupont pour cette série de salles en sous-sol autour d'un bar accueillant (rillettes de maquereaux, morue fraîche au coulis de piments doux, paupiette de veau en gelée, carré d'agneau au thé vert, daube niçoise). Mais aussi les classiques, du merlan frit en colère au filet au poivre, et un bel assortiment de desserts. Les « vins du mois » peuvent être intéressants (carafe de blanc, par exemple). Aux déjeuners seulement.

● 3, rue Taitbout (9e), tél. 246-85-33.

Le Prieuré

Joël Roy, découvert au Frantel de Nancy, est ici à son compte. Quelques plats bien venus du terroir, telle la crêpe tiède de sandre fumé minute, l'escalope de saumon au vin de Bruloy, le mignon de porc à la mirabelle, une merveilleuse carbonade de souris d'agneau à la bière, le chaud-froid de mirabelles. A 16 kilomètres de Nancy, voilà une bonne adresse étoilée au Michelin comme au *Bottin gourmand*, mais fermée le mercredi et le dimanche soir. Menus 80 francs et 100 francs.

● 8, rue du Prieuré, 54630 Flavigny-sur-Moselle, tél. 326-70-45.

Le Viking

M. Benoît, qui tient ici *le Maritime*, ouvre une seconde maison face à la mer. Son chef, M. Jacques Mégean, est un élève de Joël Robuchon, ce qui est un bon point. Reste à savoir s'il « tiendra » une carte pour l'instant importante (avec des fautes d'orthographe), des *mièvreries* (*« effilochée d'endives »*), mais aussi des tentations (marinière de filets de hareng frais, flan de brocoli, ananas frais au miel et au gingembre). Menus à 120 francs et 165 francs net. Si vous faites ce printemps le circuit des abbayes, une adresse à « tester ».

LA REYNIÈRE.

● 68, boulevard Albert-Ier, 76400 Fécamp, tél. 29-22-92.

● **Banlieue.** — Evidemment Stains n'est pas un port de mer pour nos week-ends. Mais un fidèle lecteur (et connaisseur) me signale pour les familiers de cette banlieue nord La Brochette (93, av. P.-V.-Couturier. Tél. : 822-85-90). Il y a fait un repas *« sans un seul « raté », accueilli par un homme charmant et de métier »*.

● **Guide Hachette.** — Patronné lui aussi par une marque de pneumatiques, ce France 84 voulait être un pavé dans la mare. En ce qui concerne le tourisme, né des Guides Bleus, il est précieux, précis et complet. En ce qui concerne les restaurants, ce pavé nous reste plutôt sur l'estomac. Indigent et incomplet.

● **Vous avez réservé, monsieur ?** — Vous dites non et l'on vous répond aimablement qu'il n'y a plus de place. Normal. Mais si l'on vous demande ensuite : « Vous êtes combien ? », que vous répondez être seul et que l'on vous dit alors seulement que « tout est réservé », sans amabilité aucune, n'êtes-vous pas en droit de penser « malheur à l'homme seul » ? Cela arrive trop souvent au restaurant. Cela vient de m'arriver au Vérot-Dodat, dans la galerie du même nom et qui vient d'ouvrir.

L. R.

Philatélie n° 1838

« Coin de la salle à manger...

... au Cannet », œuvre de Pierre Bonnard (1867-1947), réalisée en 1932, illustrera le troisième timbre de la série « artistique » de l'année. Né à Fontenay-aux-Roses, il fut le plus subtil coloriste des nabis, affectionnant les estampes japonaises. Vente générale le 16 avril (15e/84).



4,00 F, polychrome.

Format 48 × 36,85 mm. Dessin et gravure, par Eugène Lacaque, d'après l'œuvre de Pierre Bonnard. Tirage : 6 000 000. T.-d., Périgueux.

Mise en vente anticipée :

— Les 14 et 15 avril, de 10 h à 19 h, par le bureau de poste temporaire ouvert au Centre Georges-Pompidou, Paris-4e. Oblité. « P.J. ».

— Le 14 avril, de 8 h à 12 h, à la R.P., 52, rue du Louvre, Paris-1er, et au bureau de Paris 41, 5, avenue de Saxe, Paris-7e ; de 10 h à 17 h, au Musée de la poste, 34, boulevard de Vaugirard, Paris-7e. Boîtes aux lettres spéciales pour « P.J. ».

● **RETRAIT** de six timbres le 20 avril : 1 F, Provence-Alpes-Côte d'Azur ; 2 F, Protection de la propriété industrielle ; 3 F, Danielle Casanova ; 3,30 F, Martin Luther ; 2 et 3 F, Bicenten. de l'Air et de l'Espace.

● **ANDORRE** : le retrait du 20 avril : 1,80 F, « le Chat sauvage » ; 2,60 F, « le Pin sylvestre ».

Calendrier des manifestations

⊙ 60800 Crépy-en-Valois (salle des Fêtes), 14-15 avril. — Exposition phila.

⊙ 95000 Cergy (galerie marchande, rue des Galeries), le 17 avril. — Inaug. du Centre-Ville.

⊙ 36300 Le Blanc (foire), du 21 au 23 avril. — 16e foire-exposition.

⊙ 95880 Enghien-les-Bains (salle des Fêtes), 21-22 avril. — 2e Congrès nat. FACF.

⊙ 40490 Mont-de-Marsan (Foire exp.), du 21 avril au 1er mai. — 1er Forum des Associations.

⊙ 59140 Dunkerque (Palais du Kursaal), du 24 au 27 avril. — Exposition Philex-Jeunes 84.

⊙ 62143 Angres (salle des fêtes), les 28-29 avril. — 3e exposition philathélique intercommunale.

● **SAINTE-HÉLÈNE** : 150e anniversaire de Sainte-Hélène 1834-1984, timbre sur timbre, sujets divers de la série de dix timbres émis



en 1934, onze valeurs, 1, 3, 6, 7, 11, 15, 29, 33, 59 pence et 1, 2 livres sterling.

● **NIGER** : un timbre représentant l'emblème de la Samariya, 80 F. Offset, Edila, d'après Caffe.

ADALBERT VITALYOS.

LE BILAN D'UNE ANNÉE D'INFORMATION

A l'intention de nos lecteurs, fidèles à notre chronique hebdomadaire, nous avons réalisé un document synthétisant l'essentiel de nos informations publiées sur les timbres de France en 1983.

Un tableau récapitulatif est la clé de l'ensemble de ces quatre pages. Il révèle, dans l'ordre chronologique, les émissions, avec chiffres de tirage, et tous les renseignements utiles pour un collectionneur thématique.

Ce document est à votre disposition contre 5 F en timbres-poste et une enveloppe affranchie et libellée, par vos soins, à votre nom et adresse.

Ecrire à M. A. VITALYOS, *le Monde Loisirs*, 5, rue des Italiens, 75427 Paris Cedex 09.

échecs

N° 1067

Différences

(Tournoi Open de Reykjavik, 1984)

Blancs : REE (Hollande)
Noirs : HJARTARSON (Islande)
Gambit - Dame

1. d4	Cf6	15. Fé2 (g)	Cé7!
2. ç4	é6	16. h5	g5
3. Cf3	d5	17. Cé5	Cf5
4. Fg5	Fé7	18. Ff3 (h)	ç5!? (i)
5. Cç3	h6	19. dxç5	Dç7
6. Fh4	0-0	20. Cd7 (j)	Fxç3!! (k)
7. Dç2 (a)	b6 (b)	21. bxç3	bxç5!
8. Fxf6!	Fxf6	22. Cxf8 (l)	Da5!! (m)
9. é4!	Cç6! (ç)	23. Rd2	Cd4!! (n)
10. 0-0-0 (d)	dxé4	24. Ré1 (o)	Cxf3+
11. Dxé4	Fb7	25. Rf1 (p)	Da4!
12. h4	Tb8!	26. Td6	f5!
13. Fd3 (é)	g6	27. Abandon (q).	
14. Dg4 (f)	Fg7		

a) La suite 5..., h6; 6. Fh4, 0-0 laisse apparaître l'intention des Noirs d'entrer dans le système inventé en 1922 par Tartakower (7..., b6), qui bénéficie d'une grande mode depuis une dizaine d'années. Le développement de la D semble appartenir aux nombreuses variantes de ce système. Cependant, en regardant cette ouverture de plus près, on remarque une première différence : l'ordre des coups du système Tartakower est le suivant : 1. d4, d5; 2. ç4, é6; 3. Cç3, Cf6; 4. Fg5, Fé7; 5. é3, 0-0; 6. Cf3, h6; 7. Fh4, b6 et, dans cette position, les Blancs ont le choix entre plusieurs variantes, 8. Fd3 ou 8. Tç1 ou 8. Dç2. Le grand maître hollandais *n'a pas effectué le coup é2-é3*, joué, en principe, au cinquième coup, telle est la première différence. Deuxièmement, le développement de la D en ç2 survient au septième coup (et non au huitième). Il s'agit donc du choix d'une continuation propre au joueur hollandais, qui lui permit de surprendre et de vaincre à Lucerne, en 1982, le grand maître soviétique Beliavsky. Avec la D en ç2, les Blancs contrôlent la case é4 tout en préparant le grand roque.

b) Cette réponse facilite le plan des Blancs. 7..., Cb-d7 semble meilleur; par exemple, 8. Td1, b6; 9. çxd5, éxd5 (si 9..., Cxd5; 10. Cxd5, éxd5; 11. Fxé7, Dxé7; 12. Dxç7, Fa6; 13. Dç2, Ta-ç8; 14. Da4, Cb8 et rien n'est clair; selon Ree lui-même, 12. Dç6! est encore plus fort); 10. é3, Fb7; 11. Fd3, ç5; 12. 0-0, Cé8; 13. Fg3, ç4; 14. Fh7+!, Rh8; 15. Ff5, Cd-f6; 16. b3, Cd6; 17. Fxd6; Fxd6; 18. bxç4, bxç4; 19. é4 avec une situation complexe.

ç) Un bon coup (de loin supérieur à 9..., dxé4; 10. Dxé4) qui peut laisser supposer que le joueur islandais voulait, par 7..., b6, forcer l'avance é2-é4.

d) Une décision courageuse, dans l'esprit de la partie Fine-Alekhine, de Nottingham 1936 (1. d4, d5; 2. ç4, é6; 3. Cç3, Cf6; 4. Fg5, Fé7; 5. é3, h6; 6. Fxf6, Fxf6; 7. é4, dxé4; 8. Cxé4, Cç6; 9. Cxf6+, Dxf6; 10. Dd2, 0-0; 11. Dé3, Td5; 12. 0-0-0. Si 10. éb, Fé7; 11. çxd5, Cb4; 12. Db3, Cxd5; 13. Fç4, Fb7 et si 10. çxd5, çxd4. On peut cependant se demander si *10. Td1* suivi du petit roque n'est pas plus sage.

é) A considérer est 13. Dé3 et si 13..., Cé7; 14. g4! avec une forte attaque.

f) Menace éventuellement Fxg6.

g) La bonne continuation est certainement dans l'avance 15. d5! car le retrait du Fé2 ne fait que défendre le pion d4 et perd un temps important pour l'attaque qui subsistait après 15..., éxd5; 16. Cxd5.

h) L'offensive sur l'aile – R s'étant évanouie, les Blancs reprennent la voie positionnelle et envisagent la suite 19. Fxb7, Txb7; 20. Cç6 ou 20. Dé4.

i) Mais voici que les Noirs déclenchent subitement leur contre-attaque en refusant de suivre les voies pacifiques de leur adversaire.

j) Si 20. ç6, Fxé5; 21. çxb7, Cd4; 22. Txd4, f5 ou 22. Dé4, f5. Le gain de la qualité laisse cependant aux Noirs une compensation suffisante.

k) Après l'ouverture de la colonne b, le R blanc n'est plus en sécurité.

l) Se trompant de T mais 22. Cxb8, Txb8 donne encore aux Noirs de dangereuses perspectives sur l'aile – D.

m) Un coup intermédiaire efficace qui force le R blanc à fuir précipitamment puisque 23. Td3 perd après 23..., Fxf3 et Dxa2.

n) Encore un coup intermédiaire brillant qui menace mat après 24..., Fxf3; 25. gxf3, Dxa2+; 26. Ré3 (é1), Dé2 mat.

o) On est loin de l'attaque des Blancs sur l'aile – R. La défense des Blancs n'est plus possible : si 24. Fxb7, f5! et les Blancs ne peuvent plus couvrir la case é2. Si 24. Ta1, Fxf3; 25. gxf3, f5; 26. Dg3, Tb2+; 27. Ré1, Cç2+; 28. Rf1, Cxa1. Si 24. Ré3, f5!.

p) Si 25. gxf3, Dxç3+; 26. Ré2, Fxf3+; 27. Dxf3, Tb2+ ou bien 26. Rf1, Fxf3; 27. Dg3, Dd3+!.

q) Si la D quitte la garde de la case ç4, alors 27..., Dxç4 mat.

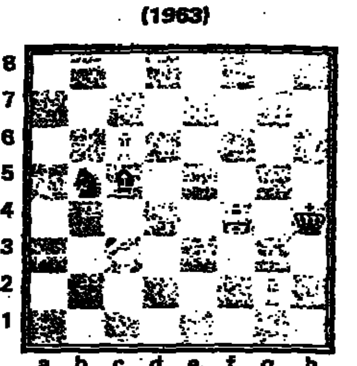
SOLUTION DE L'ÉTUDE N° 1066
L. SILAEV, 1983

(Blancs : Ré5, Tç4. Noirs : Rh5, Pa3, g4 et g3.)

Après 1. Tç2?, Rh4; 2. Rf4, Rh3; 3. Tç3, a2; 4. Txg3+, Rh2; 5. Ta3, g3; 6. Txa2, g2; 7. Rf3, Rh1; 8. Txg2, pat.

1. Rf5!, Rh4! (et non 1..., a2; 2. Tç1); 2. Txg4+, Rh3; 3. Rf4, g2; 4. Rf3! (et non 4. Tg8, Rh2; 5. Rf3, g1=C+!), a2; 5. Tg7!! (si 5. Tg8?, a1=D et si 5. Tg6?, Rh4; 6. Th6+, Rg5), Rh4; 6. Th7+! (et non 6. Ta7?, g1=C; 7. Rg2, Cé2; 8. Txa2, Cf4!), Rg5; 7. Ta7!, g1=C!; 8. Rf2, Ch3+; 9. Rg3, Cf4 (ou 9..., Cg1; 10. Txa2); 10. Ta5! et les Blancs gagnent.

ÉTUDE
N. KRALIN
(1963)



Blancs (5) : Rf4, Fh6, Pç6, ç3, g2.

Noirs (3) : Rh4, Cb5, Fç5.

Les Blancs jouent et gagnent.

CLAUDE LEMOINE.

bridge

N° 1065

Reconstitution méthodique

Grâce à la surenchère de 3 Trèfles et à l'entame, le déclarant a pu jouer cet optimiste grand chelem comme si les quatre jeux étaient étalés sur la table.

Nord : ♠ A D 10 9 4 ; ♡ A R 5 ; ♢ V 8 7 2 ; ♣ 5
Ouest : ♠ 8 ; ♡ 8 6 ; ♢ R D 10 5 ; ♣ D V 9 6 4 2
Est : ♠ V 7 6 5 3 2 ; ♡ 9 7 4 ; ♢ 9 6 4 ; ♣ 3
Sud : ♠ R ; ♡ D V 10 3 2 ; ♢ A 3 ; ♣ A R 10 8 7

Ann. : O. don. N.-S. vuln.

Ouest	*Nord*	*Est*	*Sud*
Breck	Schwartz	Lien	Stampf
Passe	1 ♠	passe	2 ♡
3 ♣	4 ♡	passe	4 SA
passe	5 ♡	passe	6 ♣
passe	7 ♡	passe	passe...

Ouest ayant entamé le Roi de Carreau, *comment l'Israélien Stampf, en Sud, a-t-il gagné* le GRAND CHELEM A CŒUR contre toute défense ?

Réponse :

Ouest a au moins six Trèfles (pour être intervenu à 3 Trèfles) et probablement quatre Carreaux par Roi, Dame, 10, étant donnée son entame. Comme il faut, d'autre part, que les atouts soient bien répartis, il est facile pour Stampf de supposer que *Ouest n'a qu'un seul Pique.* Les chances que le Valet de Pique soit sec étant infimes, il faut essayer de gagner avec le Valet de Pique sixième en Est! Mais comment trouver les treize levées quand manifestement Est pourra couper Trèfle au deuxième tour? Après de savants calculs, le déclarant aboutit à ce total de treize levées : quatre Piques (grâce à l'affranchissement du 9 de Pique en coupant le Valet), cinq Cœurs de la main, l'As de Carreau et trois Trèfles (dont une coupe...).

Stampf a donc pris l'entame avec l'As de Carreau, puis il a tiré le Roi de Pique sec, *la Dame de Cœur et le Roi de Cœur* (pour éliminer les atouts d'Ouest); ensuite, il a réalisé les Piques, et, quand le Valet de Pique a couvert le 10, il a coupé. Alors seulement il a tiré l'As de Trèfle et a coupé un Trèfle avec l'As de Cœur, puis *il a défaussé le 3 de Carreau sur le 9 de Pique affranchi.* Enfin il a coupé un Carreau, a battu atout et a fait la treizième levée avec le Roi de Trèfle...

L'incroyable stratagème

Quand une situation semble désespérée, il faut savoir prendre des mesures désespérées comme le fit Lee Hazen il y a une quarantaine d'années.

Nord : ♠ D V 9 ; ♡ R D 10 7 ; ♢ 10 7 6 2 ; ♣ V 3
Ouest : ♠ 5 3 2 ; ♡ 6 4 2 ; ♢ V 8 4 ; ♣ D 10 6 5
Est : ♠ 7 ; ♡ A V 8 5 3 ; ♢ R D 9 5 3 ; ♣ 4 2
Sud : ♠ A R 1ù 8 6 4 ; ♡ 9 ; ♢ A ; ♣ A R 9 8 7

Ann. : S. donn. Tous vuln.

Sud	*Ouest*	*Nord*	*Est*
2 ♠	passe	3 ♠	passe
4 ♣	passe	4 ♠	passe
6 ♠	passe	passe	passe

Ouest ayant entamé le 2 de Pique pour le 9 du mort, le 7 d'Est et le 4 de Sud, *quel plan machiavélique Lee Hazen, en Ouest, a-t-il échafaudé* pour faire chuter ce PETIT CHELEM A PIQUE qui était sur table?

Note sur les enchères :

L'ouverture de deux Piques était l'ouverture de Deux naturelle et forcing de manche mise au point par Culbertson. Sur quatre Trèfles, Nord aurait dû déclarer quatre Cœurs au lieu de redire trois Piques. Le saut final à six Piques était normal.

COURRIER DES LECTEURS

Livres sur les appels

« Je cherche, écrit A.G. (Rennes), un livre qui présenterait de manière aussi exhaustive que possible les appels, défausses italiennes, pair impair. »

Tous les livres sur le jeu de la carte expliquent le mécanisme des appels. Citons les plus récents : *le Jeu de la carte contre le déclarant*, de Jaïs et Lebel (Edit. du Rocher, 1980) ; on y trouve de nombreux exemples; *Bridge, connaissance et technique*, de Le Dentu (édit. Denoël, 1981); une *Encyclopédie* où l'on découvre comment sont nées et ont évolué toutes ces conventions d'appel et de défausse; *l'Art de la défense* (1981), de Flint et Greenwood, traduit en français. Tous ces ouvrages sont en vente à la librairie Le Bridgeur (28, rue de Richelieu, 75001 Paris).

PHILIPPE BRUGNON.

dames

N° 221

Gain classique

Tournoi de Prague, 1983
Blancs : C. RODDI
Noirs : P. MALIS
Ouverture : Raphaël

1. 32-28	16-21	8. 29x20	15x24
2. 31-26	18-22 (a)	9. 40-34 (f)	21-27 (g)
3. 34-29 (b)	11-16 (c)	10. 26-21! (h)	17x26
4. 40-34	13-18	11. 28x17	12x21
5. 45-40	20-24 (d)	12. 35-30 (i)	24x35
6. 29x20	15x24	13. 37-31	26x37
7. 34-29	10-15 (e)	14. 42x24 abandon (j)	

NOTES

a) Dans le match mondial Gantwarg-Wiersma de 1981, la suite fut 2. ... (11-16) ; 3. 38-32 (18-22) [attaque Roozenburg] ; 4. 43-38 (7-11) ; 5. 49-43 (1-7) ; 6. 37-31 (21-27) ; 7. 32x21 (16x27) ; 8. 42-37 (11-16) ; 9. 37-32 (16-21) [après l'attaque Roozenburg, le jeu se rapproche de la partie Bonnard, source de gros risques pour les deux camps] ; 10. 41-37 (20-24) ; 11. 47-42 (13-18) ; 12. 34-29 (7-11) ; 13. 29x20 (15x24) ; 14. 39-34 (8-13) ; 15. 44-39 (3-8) ; 16. 28-23, etc. Attaque plus forte que l'attente 16. 50-44 (10-15) ; 17. 28-23 (18x29) ; 18. 34x23 (18x28) ; 19. 32x23 (5-10), les Blancs sont alors exposés à plusieurs dangers :

a') 20. 40-34 (24-29) ; 21. 33x24 (13-19) ; 22. 24x13 (9x49), N+.

a'') 20. 39-34 (24-29) ; 21. 33x24 (22-28) ; 22. 31x33 (13-19) ; 23. 24x13 (8x50), N+.

a''') 20. 33-29 (24x33) ; 21. 38x29 (27-32) ; 22. 37x28 (22x24), N+.

b) 3. 37-32 (11-16) ; 4. 41-37 (7-11) ; 5. 46-41 (13-18) ; 6. 37-31 (21-27) ; 7. 32x21 (16x27) ; 8. 42-37 (18-23) ; 9. 37-32 (11-16) ; 10. 32x21 (16x27) ; 11. 48-42 (23x32) ; 12. 34-29 (8-13) ; 13. 42-37 (13-18), etc. (Krista-Sijbrands, championnat d'Europe, 1978, *le Monde* du 14 octobre 1978).

c) 3. ... (12-18) ; 4. 40-34 (11-16) ; 5. 45-40 (7-12) ; 6. 38-32 (20-25) ; 7. 50-45 (1-7) ; 8. 42-38 (14-20) ; 9. 48-42 (6-11) ; 10. 37-31 (19-24) ; 11. 42-37 (10-14) ; 12. 47-42 (4-10) ; 13. 31-27 (22x31) ; 14. 36x27 (18-22) ; 15. 27x18 (13x22) ; 16. 41-36 (9-13) ; 17. 37-31 (13-19) ; 18. 42-37 (8-13) ; 19. 28-23 (19x28) ; 20. 32x23 (14-19) ; 21. 23x14 (10x19) ; 22. 38-32 (12-18) ; 23. 32-28 (2-8), les Blancs dament ; 24. 28-23 (19x28) ; 25. 35-30 (24x35) ; 26. 29-24 (20x38) ; 27. 43x1 (8-12) ; 28. 1x4 (15-20) ; 29. 4x27 (21x41) ; 30. 46x37, B+.

d) Echange actif pour donner davantage d'intensité exercée par l'enchaînement à 22.

e) Poursuivant la même idée.

f) Un coup de position naturel, anodin, mais aussi un tenté de faute comportant, en puissance au niveau de ces deux combattants de classe nationale dans leur jeune fédération, une chance de gain.

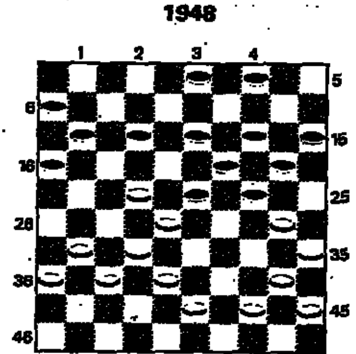
g) La faute qui livre un gain classique en cinq temps.

h) Le premier temps de la combinaison, assez simple, choisie comme exercice visuel pour les damistes comptant quelques trimestres d'étude.

i) L'ouverture d'un boulevard.

j) B + 1.

PROBLÈME :
P. GHESTEM
1948



Les Noirs jouent et forcent le gain.

● SOLUTION : (16-21!!) 31-27* (13-18!!) [une fabuleuse trouvaille] 27x7 (18x27) 7x29 (24x31) 32x21 (6-11!) 36x27 (11-17!) [deux temps de repos consécutifs] 21x12 (3-8) 12x3 (20-25!) 3x20 (25x34) 40x29 (15x31!!), N+ de rêve réalisé par cet ex-champion du monde, en... simultanée !

JEAN CHAZE.

● Pour franchir rapidement le premier cap de l'initiation (connaissance des règles internationales, de la signification des chiffres, des lettres et des signes conventionnels), et suivre le déroulement des parties et la solution des problèmes, les lecteurs peuvent obtenir deux opuscules en s'adressant directement à Jean Chaze, « La Pastourelle », bâtiment D, boulevard de Paste, 07000 Privas.

MOTS CROISÉS

N° 296

Horizontalement

I. Le propre d'un goujat ou pire encore. – II. Là où vit ce monsieur c'est presque un continent. – III. Ça se passe dans la clarté. Annonce le déluge. – IV. Quelles manières ! Attache de droite à gauche. Un paria plutôt perdu. – V. Vieux vassal. Pour pouvoir tresser. – VI. Forcément beaucoup. Mettre ensemble mais à l'envers. – VII. C'est noir, c'est beau. Construction nucléaire. – VIII. Possessif. Drôle de bobine. Voyelles. – IX. Ou elle est en papier ou elle est en plumes ou elle est en fonte. Pour accord. – X. Met d'excellente humeur.

Verticalement

1. Il faut parfois en témoigner pour le I. – 2. A rechercher de suite. Pour l'économie ou pour le bébé. – 3. Fort et serré. Lâchée par les Yankees. – 4. On y rebondit. Conjonction. – 5. Pour l'économie et les productions artistiques. – 6. On l'aime comme ça ? Pour l'économie. – 7. Démonstratif. Que de bateliers ont gagné ou perdu son rocher. – 8. C'est une sorte d'invention. N'a pas d'ami. – 9. Fis avancer. Ce n'est pas un rêve. – 10. Il va trinquer. Avance. – 11. On dit toujours qu'il est bon, parce qu'il demande à tous d'être bons. – 12. Où c'est à soi ou il faut le regarder de bas en haut. Fit une attache. – 13. Une espèce de forcené.

SOLUTION DU N° 295

Horizontalement

I. Coproduction. – II. Arrêté. Outrée. – III. Sauvetage. Ecn. – IV. Acné. Ennuagés. – V. Bleues. Arioso. – VI. Le. Sitôt. Dnsr. – VII. Défausse. AI. – VIII. NSO. FBI. Isaie. – IX. Congèlent. ORL. – X. Alcalescences.

Verticalement

1. Casablanca. – 2. Oracle. Sol. – 3. Prune. Donc. – 4. Rêveuse. Ga. – 5. Ote. Eiffel. – 6. Détestable. – 7. An. Ouies. – 8. Cognats. Nc. – 9. Tueur. Site. – 10. It. Aides. – 11. Orégon. AOC. – 12. Nécessaire. – 13. Sensoriels.

FRANÇOIS DORLET.

ANACROISÉS®

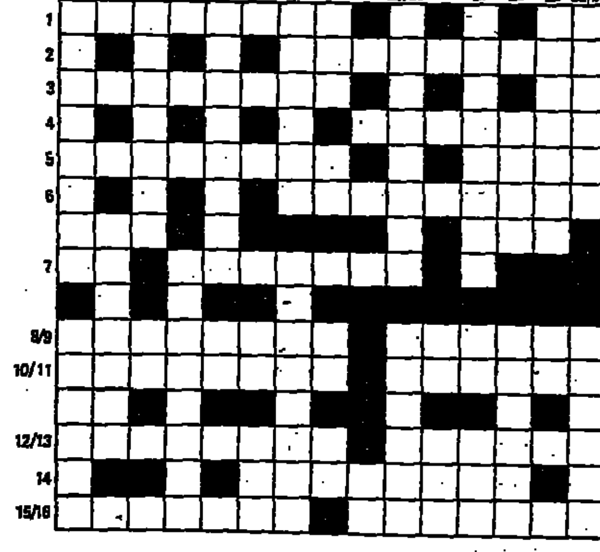
N° 296

Horizontalement

1. EGINNORT. – 2. AACEIRSTU (+4). – 3. ACINRSTU. – 4. IIINORV. – 5. AEEINQUX. – 6. EELLMSTUU. – 7. AEIQSTU (+1). – 8. ACEEFILM. – 9. ACDIUV. – 10. AACINORS. – 11. AEINTU. – 12. CEEFLNTU. – 13. ALPSTU. – 14. AEEINPTU. – 15. EEELMSX. – 16. INNOSSU (+2).

Verticalement

17. ACDEEIIR. – 18. FILMOR. – 19. ACEERTU (+1). – 20. CELNSUU. – 21. AEEMMRTU. – 22. ACEIRSTU (+7). – 23. AMNRTU (+1). – 24. AACINNRS. – 25. AADEGLUV. – 26. INLPUV. – 27. ACEEHILL. – 28. ADERSS (+2). – 29. EEEIKNP. – 30. ANSSTU (+1). – 31 CENNOT (+1).



SOLUTION DU N° 295

Horizontalement

1. TEMOIGNE. – 2. BOVINE. – 3. UTRICULE, cavité de l'oreille. – 4. FARLOUSE, passereau (FLOUERAS, FOULERAS, REFOULAS). – 5. SETACEE, en forme de soies de porc. – 6. OZONISE. – 7. ALPISTE (PALITES, PILATES, PLASTIE, PLIATES). – 8. SPITANTE, belg. enjouée (PATIENTS, PINTATES). – 9. OINTES (ETIONS, SOIENT, TONIES). – 10. VILEMENT. – 11. JETONS. – 12. ATARAXIE, quiétude absolue. – 13. BEAUFORT. – 14. ETESIENS, vent méditerranéen. – 15. CRAMBES, chou marin (CAMBRES).

Verticalement

16. TEFLONS. – 17. PEDIMENT, glacis d'érosion. – 18. MARGOTIN, petit fagot de brindilles. – 19. REVULSA (REVALUS, LAVEURS, LAVURES, VALEURS, VALSEUR). – 20. IRONISA. – 21. HEXOSES. – 22. EPATATES. – 23. BIATHLON, ski et tir. – 24. JACTER. – 25. PIEGERA. – 26. VULCAIN, papillon. – 27. STOMOXES, mouche à bestiaux. – 28. NEMERTE, ver plat marin. – 29. ANILINE. – 30. SEULES (ELUSSE).

MICHEL CHARLEMAGNE et MICHEL DUGUET.

Classique

La nouvelle « Carmen »



Les cigarières, par Gustave Doré

FERMONS les yeux, oublions les images de Francesco Rosi et écoutons le seul disque, puisque disque il y a hors le film. De Lorin Maazel, on retiendra une direction volontairement axée sur la légèreté et la demi-teinte, dépourvue de tout faux ibérisme, très « musique française » au contraire, distinguant et détaillant avec minutie les instruments, jouant jusqu'au maniérisme des variations de tempo. Parti pris de sobriété certes mais qui manque du coup la violence, la cruauté, cette séduction charnelle qui est le secret (et fut le scandale) de l'œuvre.

Il est vrai que pour la violence, la sensualité et l'intensité, deux des trois interprètes principaux sont là ! Un Placido Domingo halluciné, d'un engagement total, d'une diction remarquable et usant de tous les coloris de son timbre pour dessiner un personnage primaire dans ses réactions certes, mais plus complexe qu'il n'y paraît dans ses contradictions. L'un des rôles de prédilection dans une carrière d'exception, fondée sur des dons naturels évidents mais plus encore sur une intelligence rare du chant et du théâtre lyrique (ce qui est autre chose, bien sûr, que le jeu cinématographique). Un Ruggero Raimondi non moins « animal » dans sa présence de fauve séducteur et joueur, non moins somptueux de variété vocale, mais avec un style fort différent, plus appliqué dans ses intentions, plus attaché à ses effets.

Julia Migenes-Johnson, irrésistible à l'écran, est nettement en retrait à l'écoute. Ce n'est question ni de ton (parfaitement juste) ni d'interprétation (sensible et vraie), mais de moyens. Lui manquent une intensité que sa tessiture trop légère pour le rôle ne lui permet pas, une densité du registre grave que son étendue ne lui offre pas. Cette Carmen a en fait les moyens de Micaela. Charmante, enjouée, elle ne sert qu'un aspect restreint de son personnage et disparaît dans les duos.

Le reste de la distribution est fort inégal, peu homogène, sans identité musicale bien définie. Bref, et malgré le génie de Domingo et de Raimondi, cette *Carmen* aura du mal à s'imposer sans le secours des images qui l'ont suscitée.

ALAIN ARNAUD.

● **Trois disques Erato, NUM. 751.133.**

Suite des « Indes galantes », de Rameau

« Le public aïant paru moins satisfait des scènes des *Indes galantes* que du reste de l'ouvrage (...), c'est pour cette raison que je ne présente ici que les symphonies entremêlées des airs chantants... » Ainsi se trouve légitimé par Rameau lui-même le principe de cette suite d'orchestre enregistrée par la Chapelle royale sous la direction de Philippe Herreweghe.

« Art de la manipulation » (et de l'adaptation) par excellence, le baroque a privilégié la *Suite instrumentale* pour mieux faire tenir, dans la force, la grâce ou la fragilité de l'instant, l'essentiel de sa poétique musicale. Et, certes, la première des vertus requises chez les exécutants est d'être sensible à la double loi du mouvement et du contraste, afin de varier au plus juste les humeurs de la musique : ici, la fièvre des danses ; là, les tendres plaintes des épisodes amoureux.

Quant à Philippe Herreweghe, acquis avec la ferveur que l'on sait aux idées de la réinterprétation à l'ancienne, il avait pourtant paru marquer le pas dans son intégrale de l'*Armide*, de Lully. Fort heureusement, le voici rendu à lui-même et à sa meilleure inspiration dans ce disque où l'approche seulement instrumentale de l'opéra-ballet lui permet de jouer de toutes les ressources du riche orchestre ramiste, avec ses libres respirations et sa vitalité rythmique, la couleur et la lisibilité irremplaçables de son écriture, où flûtes, hautbois et bassons s'émancipent pour entrevoir au loin l'aventure de *Pelléas (Prélude pour l'Adoration du soleil)*. Et la Chapelle royale a rarement aussi bien sonné et nuancé l'ensemble, avec un coup d'archet très aisé chez les cordes et un sens de l'urgence dynamique dans les danses dont profite au mieux l'imposante *Chaconne*, qui, tout à la fin, vire à l'apothéose.

ROGER TELLART.

● **Harmonia Mundi, HM 1130.**

Haydn par Colin Davis

Après avoir déjà enregistré quinze symphonies, dont les douze *londoniennes*, Colin Davis et l'Orchestre du Concertgebouw d'Amsterdam poursuivent leur cycle Haydn avec les deux dernières œuvres du genre composées à Esterhaza (en 1788 et en 1789 respectivement). L'une, la *Symphonie n° 91*, est relativement peu connue. L'autre, la *92e*, est au contraire — et à juste titre — l'une des plus célèbres de Haydn. C'est avec elle que, en 1791, ce dernier fit ses débuts à Londres, et son surnom d'*Oxford* est dû au fait qu'il la dirigea lorsque, en juillet de la même année, l'université de cette ville lui conféra le titre de docteur *honoris causa*.

Ces deux symphonies sont difficiles à interpréter, en particulier la *91e*, dont les bonnes versions se comptent aisément sur les doigts d'une seule main. Elle possède comme deuxième mouvement un « thème et variations » au rythme de marche lente, d'un humour ambigu et par là très viennois. Le piquant solo de basson de la première variation et les trilles « déboutonnés » de la fin de ce mouvement ont rarement été aussi bien rendus que par Colin Davis. L'introduction lente de l'*Oxford*, une des plus extraordinaires de Haydn, coupe le souffle et permet d'apprécier les sonorités uniques — moelleuses, mais si bien différenciées — de l'Orchestre du Concertgebouw. Et toute justice est rendue à la grandeur épique de la partition, dont voici une interprétation de référence.

MARC VIGNAL.

● **Philips, 410.390.**

Rock

« Sundown », de Rank and File

Les cow-boys sont de sortie ces jours-ci. Après The Alarm, voici Rand and File. Mais, ici, la musique est de mise avec la mise ; on ne cache pas ses origines country et wertern : conquête de l'Ouest et pionniers défilant sur les plaines du Colorado, le ton est donné. Guitares country et chœurs werstern, ballades au soleil couchant ou gigues sautillantes, un pas en avant, tournez sur le côté, on change de cavaliers, youpiii ! C'est gentiment rigolo mais ça ne casserait pas trois plumes à un Indien.

ALAIN WAIS.

● **Virgin, 206 183.**

Jazz

« Heavy Heart », de Carla Bley

« Je ne voudrais pas me cantonner dans la musique qui dérange. » Telle est la déclaration liminaire de l'auteur de *Heavy Heart* dans le texte qui accompagne le disque. Mais, chère Carla Bley, détrompez-vous, la musique de *Live*, par exemple, avait arrangé l'auditeur, plutôt. Le dérangement pour le dérangement, l'oppression par le vide, nous connaissons, depuis longtemps. L'agression pure, la seule qui soit un crime esthétique, n'est jamais venue de vous, qui méprisez le train-train sans vous croire autorisée à dédaigner de bonnes habitudes collectives.

« Cette musique moelleuse, sensuelle, est non seulement plus agréable à écouter, mais aussi plus drôle à jouer », dit encore Carla Bley, avant de citer *Heavy Heart* et *Talking Hearts*, les deux slows qui ont servi de principe générateur et où pointe un rien de tristesse, comme s'ils étaient donnés dans un club 3 heures du matin. En rythme ternaire sont exprimés aussi *Starting Again*, où tricote Kenny Kirkland, et *Ending It*, où le son âpre et sec du trombone Gary Valente se laisse progressivement envahir, submerger par celui de l'orchestre tout entier. Bizarre, à l'inverse — avec souplesse, — *Joyful Noise* surgit à la façon d'une résurrection du *Ain't Misbehavin'* de Fats, avec des formules d'accompagnement sans cesse variées et un Steve Slagle qui fonce à bride abattue.

L'ensemble de Carla Bley, il faut le répéter, est le plus attachant que l'on puisse écouter en ce moment. Conséquence d'un respect du public et de soi-même, d'une imagination débordante dans la composition, d'une cohésion forte entre les partenaires d'un groupe professionnel soudé par la coutume des tournées, les sympathies réciproques, le goût de la plaisanterie et de l'humour, et, enfin, une fermeté commune dans la démarche, qui défend un art très subtil avec la foi du charbonnier.

LUCIEN MALSON.

● **WATT 14, distribution Phonogram.**

« Commodore Classics », d'Eddie Condon

Il était une fois, à New-York, une boutique attractive, tenue par Milt Gabler, le Commodore Music Shop, dont un thème de Chew Berry pérennise l'adresse : *Forty Six West Forty Two*. En janvier 1938, le disquaire devint éditeur. Sa petite marque allait jouer pour le dixieland — et pour le mainstream — un rôle semblable à celui de la firme Blue Note pour les musiques qui leur succédèrent. L'une et l'autre maison d'édition a voulu offrir aux artistes des enregistrements et des gravures impeccables. Dans les deux cas éclatèrent le respect et l'amour du jazz dont les marchands ordinaires se contentaient de vendre les galettes comme on vend des clous ou des boulons.

On peut retenir, parmi les nombreux volumes récemment republiés, certains de ceux placés sous le signe du « revivalisme », auquel Milt Gaber a contribué plus que quiconque : trois microsillons du guitariste Eddie Condon, parangon du style Chicago, du jazz tel que le vivaient des jeunes gens nés aux Etats-Unis et appartenant à des familles musiciennes immigrées de fraîche date et sensibles à ce qui bougeait dans l'espace populaire qui leur était immanquablement affecté.

La plupart des grands bonhommes blancs, amis de Condon, défilent dans ces plages : Muggsy Spanier, Bobby Hackett, Pee Wee Russell, Bud Freeman, Jess Stacy, Joe Sullivan, George Wettling. En 1938, le plus vieux d'entre eux a trente-quatre ans. Néanmoins, hostile ou favorable, la littérature médiocre de l'époque leur attribue des têtes chenues et raconte leur geste lointaine, sous l'effet de l'accélération de l'histoire sans doute, qu'amplifie le tambour des faiseurs de « scoops ».

Quelques invités noirs, et non des moindres, apparaissent chez Eddie Condon, Fats Waller par exemple, ou Lionel Hampton. Ce n'est pas, cela, un jazz à l'ancienne, reprise ou imitation de ce qui fut chez d'autres et jadis, mais, bel et bien, un jazz continué et fidèlement assumé par ses authentiques inventeurs.

L. M.

● **Commodore 6 24054 ; 6 24295 ; 6 25526. Diffusion Pathé Marconi EMI.**

Vidéocassettes

Concert pour le Bangladesh

● **Vidéo musicale éditée et distribuée par Thorn EMI vidéo.**

A l'occasion du vingtième anniversaire des Beatles, Thorn EMI édite l'enregistrement du concert organisé en 1971 à New-York par George Harrison au profit des victimes de la famine du Bangladesh. Aux côtés de George Harrison, on retrouve, au Madison Square Garden, Bob Dylan, Billy Preston, Leon Russel et Ravi Shankar.

Zig-Zig

● **Film français de Laszlo Szabo, avec Catherine Deneuve et Bernadette Laffont. Edité et distribué par Thorn EMI.**

Chanteuses de cabaret à Pigalle, Marie la blonde et Pauline la brune rêvent d'un chalet à la montagne. Le financement de leur rêve les amène d'abord sur le trottoir, puis les plonge dans des aventures rocambolesques. Dans un décor de série noire, un film insolite et cocasse qui n'a pas eu beaucoup de succès en salles et n'est jamais passé à la télévision.

Poussière d'empire

● **Film français de Lam Le, avec Dominique Sanda et Jean-François Stevenin. Edité et distribué par Cinéthèque.**

De la chute de Dien-Bien-Phu à la guerre contre les Etats-Unis, une vision personnelle et romanesque de l'histoire du Vietnam.

L'Indiscrétion

● **Film français de Pierre Lary, avec Jean Rochefort, Jean-Pierre Marielle et Dominique Sanda.**

A cause de mystérieuses interférences sur son poste de radio, un technicien en vacances se trouve mêlé à un meurtre et recherché par la police. Un bon suspense à la française.

Capricorne one

● **Film américain de Peter Hyams, avec Elliot Gould et James Brolin. Edité et distribué par CBS/FOX.**

Trois astronautes mis au secret dans une base militaire reconstituent devant les caméras de télévision une fausse expédition sur Mars. Un faux film de science-fiction mais une mise en cause efficace du pouvoir des médias au service des secrets d'Etat.

Merci, Bernard

● **Série télévisée de Jean-Michel Ribes, avec Roland Topor, Gébé et Claude Piéplu. Edité et distribué par RCV.**

Bonne idée que d'éditer une vingtaine de sketches tirés de ce « magazine fondu et déchaîné », diffusé l'an dernier sur FR 3. Pour les amateurs d'humour noir et de non-conformisme.

JEAN-FRANÇOIS LACAN.

LES MEILLEURES VENTES ET LES RECOMMANDATIONS DES DISQUAIRES

Nous publions, chaque quinzaine, les meilleures ventes réalisées dans les magasins de la FNAC, ainsi qu'un choix de disques nouveaux recommandés par les disquaires. Nous proposons en outre une sélection de compact-discs.

	CLASSIQUE		FOLKLORE		VARIÉTÉS		POP-ROCK	
	Meilleures ventes	Choix des disquaires	Meilleures ventes	Choix des disquaires	Meilleures ventes	Choix des disquaires	Meilleures ventes	Choix des disquaires
1	G. BIZET *Carmen* J. Mijenes, P. Domingo, R. Raimondi Dir. L. Maazel (ERATO)	F. SCHUBERT *Impromptus* R. Lupu (DECCA)	TOURE KUNDA *Casamance au clair de lune* (Celluloïd)	TANIA MARIA *Love Explosion* (Import)	JOHNNY HALLYDAY *Nashville 84* (Phonogram)	DANIEL LAVOIE *Tension...* (Pathé-Marconi)	THE ALAN PARSONS PROJECT *Ammonia Avenue* (AE)	THE IMMATES *True Live Stories* (Madrigal)
2	L. WELITSCH-R. STRAUSS *Salomé* (EMI-Référence)	A. BOITO *Méfistofèle* N. Ghiaurov, L. Pavarotti, M. Freni Dir. : Fabritis (DECCA)	STEEL PULSE *Earth Crisis* (WEA)	ANGELIQUE IONATOS *O' Hélios* (SM)	RENAUD *Morgane de toi* (Polydor)	JEAN LAPOINTE *Tu jongles avec ma vie* (Musidisc)	DIRE STRAITS LIVE *Alchemy* (Phonogram)	KING CRIMSON *Three of a perfect Pair* (Polydor)
3	J. MIJENES *Récital* (WEA)	C. SUPERVIA *Récital Rossini-Barbier-Cenerentola-Italienne à Alger* (EMI-Référence)	JIMMY CLIFF *The Power and the Glory* (CBS)	STEEL PULSE *Earth Crisis* (WEA)	JEAN-JACQUES GOLDMAN *Envole-moi* (CBS)	ELIZABETH WIENER *Quitte ou double* (Virgin)	JOE JACKSON *Body and Soul* (CBS)	THE STYLE COUNCIL *Café bleu* (Polydor)
4	J.-P. RAMEAU *Les Indes galantes* (suite) P. Herreweghe (H. Mundi)	G. BIZET *Carmen* J. Mijenes - P. Domingo R. Raimondi Dir. : L. Maazel (Erato)	LA COMPAGNIE CRÉOLE *Le Douanier Rousseau* (Carrère)	BRENDA WOOTON *My Land* (RCA)	MICHEL SARDOU *Wladimir Illitch* (Tréma)	BUZY *Adrian* (CBS)	KING CRIMSON *Three of a perfect Pair* (Polydor)	DAVID GILMOUR *About Face* (Pathé-Marconi)
5	H. PURCELL *King Arthur* Deller Consort (H. Mundi)	A. HONNEGER *Danse des morts* (EMI)	XALAM *Gorée* (Celluloïd)	MARIA DEL MAR BONET *Jaïel de campana* (Auvidis)	GINETTE RENO *J'ai besoin de parler* (Tréma)	LOUISE PORTAL *Evadé* (Ades)	LAURIE ANDERSON *Mister Heartbreak* (WEA)	WANG CHUNG *Pointson the Curve* (CBS)
6	FAMILLE BACH *Motets* P. Herreweghe (Ricercare)	G. MAHLER *Septième Symphonie* Orchestre Concertgebouw Dir. B. Haitink (Philips)	TRI YANN (Phonogram)	RAM NARAYAN *En concert* (OCARA)	JANE BIRKIN *Baby Alone in Babylone* (Phonogram)	JACQUES BERTIN *Ma vie, mon œuvre* (Chant du Monde)	YES *90 125* (WEA)	THE CARS *Heartbeat City* (WEA)

UNE SÉLECTION DE COMPACT-DISCS

	CLASSIQUE		VARIÉTÉS	
	Meilleures ventes	Choix des disquaires	Meilleures ventes	Choix des disquaires
1	F. SCHUBERT *Impromptus* A. Brendel (Philips)	S. PROKOFIEV *A. Nevsky* R. Chailly (Decca)	DIRE STRAITS LIVE *Alchemy* (Phonogram)	OSCAR PETERSON TRIO *Nigerian Marketplace* (Import)
2	P. I. TCHAIKOVSKI *Sixième Symphonie pathétique* The Philadelphia Orchestra - E. Ormandy Delos (RFM)	J.-P. RAMEAU *Pièces clavecin* W. Christie (H. Mundi)	THE ALAN PARSONS PROJECT *Ammonia Avenue* (AE)	PAT METHENY GROUP *Turn Left* (Phonogram)

L'esperanto du smurf

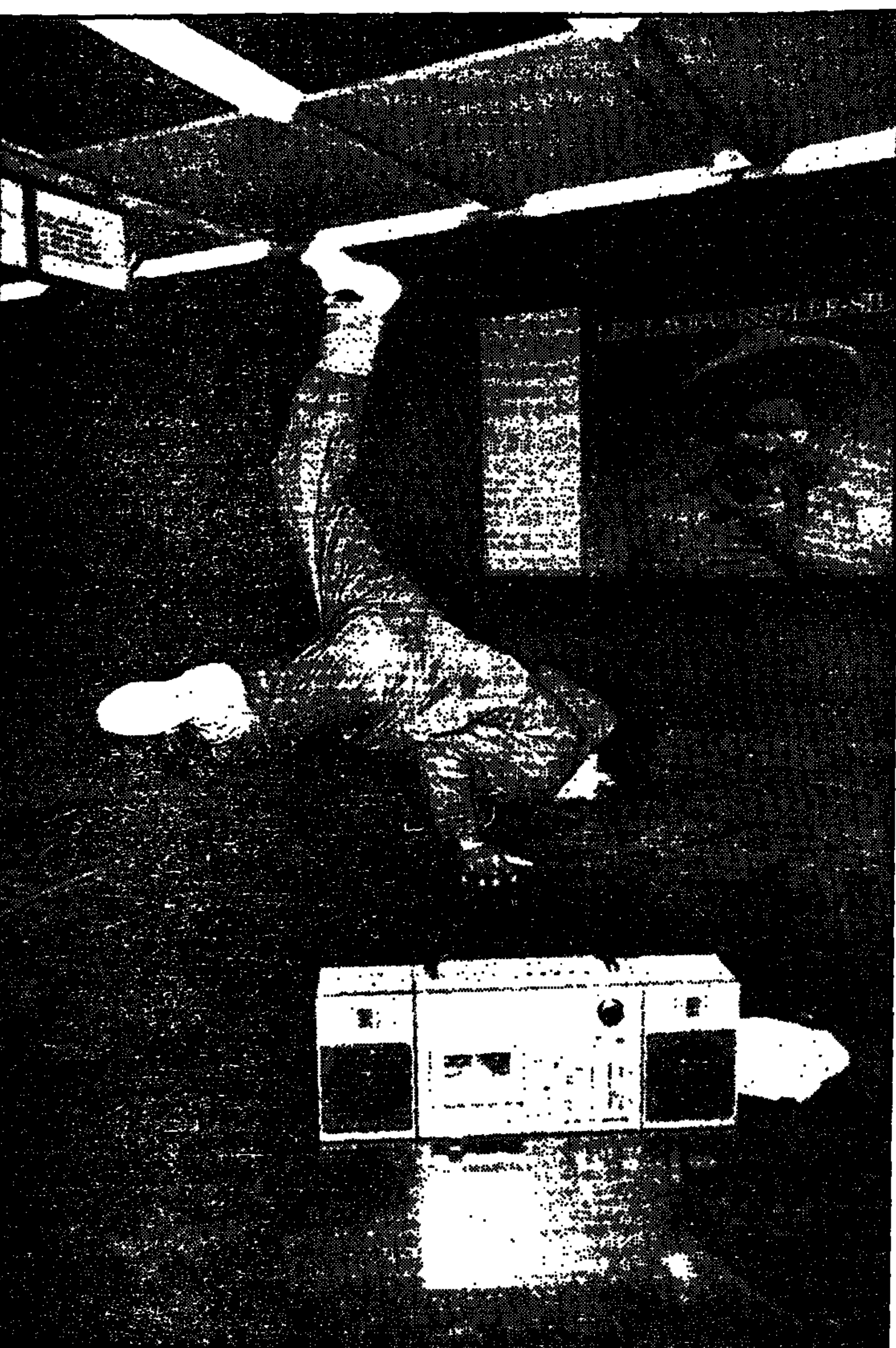
Dansez, regroupez-vous, aimez-vous.

LUNDI 17 heures, station Stalingrad : tennis, survêt enfilé dans les chaussettes, K-way et casquette de base-ball, tenue de rigueur. Jamal, treize ans, et Patrick, un demi en plus, sortent de l'école. Un Beur, un Black. Le sac de sport en toile plastifiée a remplacé le cartable. Ils discutent sur le quai et tout à coup, hip, comme si de rien n'était, hop, le geste fatidique : le bras fait la vague, la jambe conclut sur le côté.

L'expression du visage n'a pas changé, sérieux oblige, le buste et les fesses n'ont pas bougé, la conversation ne s'est pas interrompue. Coup nul. C'était juste pour essayer, s'entraîner, ne pas perdre la main. Ils en sont tous là, ils ne font que ça, ne pensent qu'à ça. Ça quoi ? Le break, le freeze, l'electric-boogie : le smurf, pardi !

Mercredi 14 h 30, station Les Halles : dans un coin, à même le sol, le magnétophone (le fameux master-blaster rebaptisé ghetto-blaster) crache une musique synthétique, rythmes saccadés, pulsions robotiques : c'est l'électro-funk. Les groupes se côtoient, les cercles se forment et s'épient les uns les autres. Chacun son tour, on entre au centre, petits balancements verticaux des bras et des jambes pour faire bonne mesure et, hip, on se jette à terre, jambes nouées dans l'air, en équilibre sur une main. Trente secondes pour s'exhiber. Chacun sa spécialité. Trente secondes pour être la vedette du cercle, le maître du monde. Et au suivant. A toi de jouer, essaie toujours de faire mieux.

16 heures, au-dessus, Forum des Halles, et dehors, Piazza Beaubourg : mêmes scènes. Les badauds s'arrêtent, les cercles grossissent, la musique est en toile de fond. Sauts périlleux en avant, sauts périlleux en arrière, mouvements saccadés, pantomimes frénétiques, les robots sont de vraies bêtes. Les Blacks mènent la danse, les Blancs suivent, plus athlétiques, moins sensuels.



PHOTOS RAPHAËL ANDREU

Changement à Etoile, direction Trocadéro. C'est le terrain d'entraînement des plus jeunes. Ici, rollerskate et smurf font bon ménage. Ondulations hésitantes, mouvements encore fragiles, les hip-hoppers en herbe font leurs armes mais, en l'espace de deux mois, la fréquentation a quintuplé. Attention, raz de marée. Le smurf se propage comme une traînée de poudre. Terrain privilégié : la rue et le métro, pris d'assaut par les petits hommes bleus.

C'est là qu'il est né, en 1979, dans les quartiers noirs de New-York. Expression de bouts de ficelle, contre-pied de la surenchère, musique minimaliste : les DJ's font chanter leurs platines. On mixe deux disques, on les retient, on les fait tourner d'avant en arrière, c'est le scratch, on chante dessus, c'est le rap, et, bien sûr, on finit par danser et c'est l'arrivée des breakers qui coïncide avec celle des Schtroumpfs aux Etats-Unis (Smurfs, en anglais). Bonnet et gants, la tenue des break-dancers évoque celle des petits hommes bleus : le smurf est né.

La vague hip-hop déferle et entraîne avec elle les graffitis : c'est la culture de la rue, des moyens du bord pour montrer qu'on existe. Les rappers trouvent leurs héros : Sugar Hill et Grand Master Flash, les hip-hoppers les leurs : Fab Five Freddy, DST et surtout Africa Bambaata, un ancien voyou du Bronx qui crée le mouvement zulu. Son mot d'ordre : cessez les combats entre les bandes, utilisez votre énergie positivement, dansez, regroupez-vous. Le peu que nous avons, servons-nous en. Depuis, les frères et les sœurs se disent « *peace* » pour se saluer. De là à penser que les smurfers sont les nouveaux hippies, il n'y a qu'un pas (pas si facile à exécuter).

« *D'une certaine façon, c'est vrai* », dit Sidney, le hip-hopper champion de Radio 7 (du lundi au vendredi entre 20 heures et 22 heures) et de TF 1 (Hip-Hop : tous les dimanches entre 14 h 20 et 14 h 35). « *Marre de la guerre, marre des problèmes. C'est un mouvement positiviste mais il y a l'énergie de la danse, de la musique. C'est anti-décadent : pas d'alcool, pas de drogue. On est sportif, on cultive son corps. Les tennis sont nickels, les jeans bien repassés. C'est fresh.* »

Mode de vie ? Le terme est un peu fort. C'est un état d'esprit. Pour danser smurf, les gosses s'entraînent toute la journée. Sinon, ça n'en vaut pas la peine. Dès qu'ils ont un instant de libre, ils font des « études de smurf ». Chez eux il n'y a pas la place ou « de la moquette partout ». Reste les escaliers.

Dans les cités, en banlieue, on pose des cartons sur le trottoir et on se réunit en bas des immeubles. Ils arrivent à trois ou quatre. Le ghetto-blaster fonctionne déjà et brusquement, sortis de nulle part, en trente secondes ils sont vingt autour du cercle. Héros anonyme, le magnétophone est la base de tout, le point de ralliement, mais, posé dans un coin, on l'oublie. Son propriétaire est le maître de cérémonie, l'homme qui donne la musique : qu'il décide — Dieu seul sait pourquoi — de le déplacer et tout le groupe, en file indienne, le suit comme le joueur de flûte. On va vite chercher les cartons, et le cercle se reforme dix mètres plus loin. Comme ça, au moins, on sait qui est le chef.

Frédéric Boisset habite près du fort d'Aubervilliers. Il est noir et danse comme un dieu. Chez lui, il a deux 45 tours et une cassette. Sa mère le regarde émerveillée : « *On ne peut plus l'arrêter. Il revient avec des pulls déchirés, on entend parler de Sidney toute la sainte semaine et quand il voit Michael Jackson il ne se sent plus.* » Frédéric est resté trois séances de suite pour voir la séquence de smurf qui dure seulement deux minutes dans *Flashdance*. Il n'a vu, il n'a retenu que ça : Mister Freeze (un breaker français exilé à New-York). Ils font tous pareil, passant des journées devant un poste de télé pour repiquer un plan. Frédéric prépare un spectacle de smurf à la maison des jeunes mais c'est sur les cartons qu'il préfère s'entraîner « *parce qu'on peut se mesurer aux autres* ».

Les autres sont comme lui, même s'ils savent que toutes les maisons des jeunes ouvrent leur section smurf. Ils revendiquent ferme : plus de smurf à la télé. De l'avis général, Sidney est « valab' ». Tout le monde parle en même temps. « *Ouais, DST, ça donne comme musique.* » « *Paraît qu'Herbie (Hancock), y faisait du jazz, ça prouve qu'il touche, pas vrai m'sieur ?* ». En les quittant, un petit bout de chou s'avance, à l'écart : « *Eh m'sieur, vous allez gagner combien pour mettre vos mots dans le journal ?* »

L'argent. Le miroir aux alouettes a fait son entrée chez les hip-hoppers. En l'espace de deux mois, ils se retrouvent dans une situation à laquelle ils ne s'attendaient pas et qui les dépasse. Comment rentabiliser ce qu'ils ont dans les mains et les jambes ? Le smurf est la nouvelle panacée qui fait recette. Les marques et les boutiques de sport voient leur chiffre d'affaires gonfler de jour en jour. Des petits malins s'improvisent managers, engagent des smurfers pour des exhibitions dans les discothèques et empochent les trois quarts du cachet. Pour les publicitaires, le smurf est une véritable aubaine, liant la musique à la danse, offrant une image à la fois saine et branchée qui peut faire vendre n'importe quoi. Les marchands n'ont pas perdu de temps. La récupération d'un mouvement est un phénomène classique (les hippies et même les punks l'ont appris à leurs dépens), c'est la meilleure façon de le propager mais aussi de le briser. Comment exploiter leurs dons sans se faire exploiter ? Pour les smurfers, la partie va se jouer serré, dans six mois le citron sera pressé et ils seront marron. A force d'être harcelés ils deviennent adultes à vitesse grand V.

Ils ne sont pas aveugles. Chaque mercredi, au Trocadéro, des commandos de photographes mitraillent tout sur leur passage. Le responsable d'une campagne publicitaire (qui pensait échapper au Yop'n Smurf ?) cherche un smurfer noir de quatorze ans. Ils se ruent tous autour de son Polaroïd. « *Moi, m'sieur, j'ai quatorze ans* ». Visiblement il en a dix-huit mais surtout, il est blanc. « *Prenez quand même une photo, j'mettrai du cirage.* »

De toute évidence, ils ne savent plus où sont les limites. C'est pourquoi Sidney se propose de créer le mouvement zulu en France « *sans distinction de race ni de classe* ». Il s'est fait dépasser par la rapidité du succès de ses émissions. Des centaines de lettres par jour. « *Il faut qu'ils s'organisent ;s'ils gagnent un peu d'argent, ils n'auront pas besoin de voler.* ».

Que ce soit aux Halles ou au Trocadéro, tous s'accordent à dire que les meilleurs smurfent au Bataclan.

Le Bataclan ? Rien à voir avec la salle du boulevard Voltaire. Seuls les vrais hip-hoppers savent ça. Une salle des fêtes à proximité du canal Saint-Martin qui fait le plein tous les week-ends, plus de cinq cents personnes entre 15 heures et 20 heures. Une véritable caverne d'Ali-Baba de la danse : entrée 20 F, consommation (sans alcool) 5 F.

Une population adolescente, essentiellement noire, qui vient pour s'éclater, draguer et surtout taper la frime en dansant. C'est gai, remuant et ça grouille de partout. Tout ce que les boîtes branchées n'ont jamais réussi à faire à cause de la distanciation. Ici, on ne pose pas. On est. Ici, c'est le rêve adolescent qui se matérialise en une immense boum avec le suprême avantage de ne pas avoir peur de renverser le Coca sur la moquette. C'est du parquet.

Tout a d'ailleurs commencé comme une boum il y a cinq ans. D'origine camerounaise, Stéphane organise pour des amis une soirée à contribution. Plus de cent personnes répondent à l'invitation. On lui demande de récidiver. Le bouche-à-oreille fonctionne, la fréquentation augmente. Bientôt, il loue une salle paroissiale, puis le Ten Gallions (sous l'Olympia), le Stadium. Sans publicité, les gosses le suivent (il a vingt-quatre ans) et quand il quitte le Bataclan, tout naturellement on garde le nom pour baptiser la nouvelle salle qui n'en a pas.

Ils viennent de partout, de banlieue surtout et même de province, en groupes de quatre ou cinq, tranquillement, tous en tenue, sac de sport en bandoulière. Une autre approche de la discothèque, un univers différent. Au départ la musique était funk, rhytm'n blues, reggae, jazz-rock. Quand le smurf est arrivé, le DJ s'est adapté. Maintenant les séquences de smurf succèdent aux autres. Dans ces cas-là, les filles se contentent en général de regarder. Un truc de mec.



« *Le skateboard, c'était une planche à roulettes qui arrivait. Le smurf, c'est une génération qui naît et c'est parti pour une décennie* », affirme Sidney. Phénomène de mode ? Evidemment, mais pas une mode préfabriquée. Le smurf est un élan banlieusard qui s'est fait à l'insu des médias qui prennent le train en marche. Or le seul mouvement qui tienne depuis vingt-cinq ans en France est un mouvement périphérique : les rockys. Ils sont entrés dans les mœurs.

Alors, qu'il soit récupéré, tronqué, usé jusqu'à la corde, qu'il serve à vendre des lessives, qu'il soit affiché sur les murs de la ville, qu'il défraie la chronique, qu'il passe à la télé, dans toutes les discothèques, qu'il entre dans les cours de danse, la seule assurance de longévité du smurf, c'est qu'il restera, quand même, le jardin secret des gosses. Il leur appartient. Car s'il a réussi à twister, à rock'n roller, à jerker, biologiquement, le monde adulte ne pourra jamais smurfer. Et c'est bien fait. La nation zulu est en marche.

ALAIN WAIS.



